



L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR
LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

CHRONIQUES DU SUD

N° 15

Savoirs et pouvoirs

**DÉPARTEMENT SUD
SOCIÉTÉS, URBANISATION, DÉVELOPPEMENT**

JUILLET 1995

© ORSTOM / ISSN : 1166 - 2042

CHRONIQUES
DU SUD
N° 15

Savoirs et pouvoirs

Comité de rédaction : B. Schlemmer

Secrétariat : R. Altemaire

Responsable de la revue : A. Franqueville

Juillet 1995

SAVOIRS ET POUVOIRS

pour tous renseignements :

Bernard Schlemmer, UR 54, "Savoirs et Pouvoirs"
Centre Orstom, Laboratoire des Sciences Sociales
32, avenue Henri Varagnat, 93143 BONDY cedex, France
Téléphone : (33) (1) 48 02 56 17
Télécopie : (33) (1) 48 47 30 88
EMail : schlemm@bondy.orstom.fr

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

B. Schlemmer :	7
Savoirs et pouvoirs : Présentation de l'UR 54	

Science, Techniques, Développement

R. Waast :	16
Histoire d'une équipe : Science, Technologie et Développement (STD)	
J. Gaillard, V.V. Krishna, R. Waast :	27
L'émergence des communautés scientifiques au Sud : un programme fédérateur fort	
Y. Chatelin et R. Waast :	36
L'Afrique scientifique de la fin des années 1980 : panorama général, stratégies nationales, champs thématiques	
R. Arvanitis :	51
Apprentissage technologique des entreprises et recherche dans l'industrie : le cas de la chimie en Amérique latine	
J.-B. Meyer, J. Gaillard, B. Schlemmer :	59
Nouvelle approche des migrations scientifiques internationales	

Politiques d'éducation

M.-F. Lange :	74
La recherche éducative au sein de l'équipe " Politiques d'éducation "	
E. Gérard :	85
L'éducation au pied de la lettre. Perspectives de recherches sur l'éducation en Afrique de l'Ouest	
A. Ouédraogo :	92
L'apprentissage de la lecture et le contenu des manuels scolaires au Burkina Faso	
N. Bonini :	98
École primaire et savoir pastoral des Maasai de Tanzanie	
M.-F. Lange :	104
Scolarisation au Mali : politiques d'éducation et stratégies familiales	
J.-Y. Martin :	111
Éducation, économie et société au Viet Nam : formation et développement des ressources humaines	

Rente, Travail et Pouvoirs – réflexions sur le clientélisme et le paternalisme contemporains

Collectif :	120
Rente, travail, pouvoir. Réflexions sur le paternalisme et le clientélisme contemporains	
S. Ben Néfissa :	127
Le secteur associatif égyptien et les enjeux politiques internes	

A. Sid Ahmed :	135
Développement, institutions, rentes et pouvoirs :	
premiers résultats et pistes de recherche	
R. Cabanes, B. Lautier, J. Bisilliat :	154
La ville dans la politique et dans la société :	
entre clientélismes et innovations démographiques (Brésil)	
D. Mercier :	161
Le transfert du savoir-faire entre maquiladoras, maison mère,	
fournisseur et client	
M. C. d'Incao, G. Roy :	166
Pratiques clientélistes et modes d'intervention sociale en Amazonie	
J. Rivelois :	172
Vers une nouvelle culture transnationale ?	
M. Verlet :	189
L'état fractal.	
Décentralisation du pouvoir et construction du champ politique	
R. Cabanes, S. Bredeloup, A. Morice, C. Quiminal, M. Tripier :	200
Réseaux, logiques et stratégies migratoires.	
Nouveaux aspects des migrations internationales en Ile de France	
A. Morice :	207
Travailleurs étrangers dans l'emploi illégal	
R. Cabanes, S. Bredeloup	210
Circulations migratoires ouest et nord africaines	
et stratégies professionnelles	
P. Trincaz :	213
Les représentations sociales de la démocratie et les aléas	
de la démocratie en Afrique.	
Transitions réelles, formelles et ruptures	
J. Copans :	219
L'Afrique du Sud en reconstruction :	
un exemple emblématique de trois crises mondiales	
(Etat-providence ou libéralisme politique ; plein emploi	
ou flexibilité ; déségrégation ou exclusion).	

SAVOIRS ET POUVOIRS

Présentation de l'UR 54

Bernard SCHLEMMER

Responsable de l'UR

INTRODUCTION

Trois champs spécifiques

L'Unité de Recherche 54, "Savoirs et Pouvoirs" est actuellement composée de trois équipes — appelées Grands Programmes (GP), pour correspondre à l'organigramme général de l'ORSTOM :

— "Sciences, Techniques, Développement", une équipe de sociologie des sciences qui se pose la question des politiques de sciences, de l'émergence, dans les PED, de communautés scientifiques comme acteurs autonomes ou, au contraire, de leur statut dépendant, des migrations scientifiques internationales et de ses retombées sur la constitution, ou non, d'une science universelle ou de sciences nationales, etc.

— "Politiques d'éducation", une équipe de sociologues de l'éducation qui analyse les phénomènes de déscolarisation aujourd'hui en cours dans nombre de pays du Sud, mettant l'accent sur les distorsions entre l'école officielle, son mode d'enseignement et son contenu d'une part, l'attente — et la désillusion — des parents en matière éducative, d'autre part, avec leurs stratégies propres.

— "Rente, Travail, Pouvoir — réflexions sur le paternalisme et le clientélisme contemporain", enfin, une jeune équipe regroupant anthropologues du politique, économistes et sociologues du travail, autour de l'analyse des systèmes qui associent à ces modes de structuration sociales correspondant à des situations de rente (et aux modes de redistribution qui leur sont liées) certains types de mobilisation du travail.

Chaque Grand Programme, dans notre UR, se veut donc non pas simple structure administrative regroupant un certain nombre de chercheurs affecté à ce GP en fonction de leur propre programme de recherche, mais véritable *équipe* de recherche, cohérente, homogène dans ses approches, débattant de ses méthodes, des orientations et des réorientations des programmes individuels et des objectifs d'ensemble. Chaque équipe définit elle-même les modalités de son animation scientifique, en fonction du nombre de chercheurs dispersés ou regroupés en une même affectation. L'un des principes partagés par l'ensemble des équipes est de favoriser les manifestations collectives : organisation en commun de colloques ou de séminaires ; coédition scientifique d'ouvrage collectif, de numéro spéciaux de revue ; co-signatures, etc.

qui se veulent convergeant

Chacune de ces équipes a sa dynamique propre et, d'une certaine manière, se suffit à elle-même. Elles présentent cependant, entre elles, une certaine synergie, et l'UR qui les regroupe a pour volonté de développer leurs liens, de les articuler entre elles... et de créer de nouvelles équipes qui puissent enrichir ce qu'elles ont de commun : une même approche générale qu'ont toutes les équipes dans la façon d'aborder leur domaine propre, malgré la spécialisation qui est la leur. Ainsi s'exposent et se croisent des points de vue qui ne diffèrent guère par le mode d'interrogation — une analyse des acteurs en termes de stratégies et d'enjeux, de rapports de forces et de contradictions des logiques à l'oeuvre —, mais seulement par le champ qu'ils éclairent. Ces champs sont donc pour l'heure : celui de la science et des techniques, celui des politiques d'éducation, celui des rapports de pouvoirs et de travail caractéristiques de secteurs économiques qui se développent dans les mailles de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie-monde. On voit bien que d'autres champs spécifiques mériteraient également d'être explorés, dans ce même champ général des savoirs et des pouvoirs : le nombre des équipes qui composent actuellement l'UR est limité par les effectifs de celle-ci, non par le fait que ce champ général ne se réduirait qu'à trois champs spécifiques. Autant dire que les objectifs communs de l'UR se construisent comme le point de convergence théorique des objectifs particuliers de chacune des équipes qui la compose — étant entendu que d'autres équipes seraient possibles, et même souhaitables, pour composer ce faisceau. Les principes qui fondent l'identité de l'UR résident donc dans l'idée qu'une telle convergence existe, est possible, mais non pas qu'elle constitue d'ores et déjà la matière d'un "programme général" identifié et s'imposant à tous, et dont les grands programmes mis en oeuvre dans chacune de ses équipes ne seraient que des composantes. La cohérence de l'UR résulte d'un processus toujours en cours, par définition pourrait-on dire. Elle n'est pas définie *a priori*, mais naît de la façon dont chacune des équipes trouve à s'y reconnaître.

La responsabilité de l'UR est donc d'assurer une double animation scientifique.

— D'un côté, il s'agit de faire en sorte que le Grand Programme correspondant à tel champ spécifique soit réellement un lieu où des chercheurs fonctionnent en équipe. Ceci implique qu'au préalable, ces chercheurs aient conscience de partager la même intuition scientifique, qu'ils en aient débattu et soient parvenus à élaborer une "charte" théorique minimale, leur permettant de dépasser collectivement l'étape de chaque réflexion individuelle ; alors seulement peut-on se mettre d'accord sur les modalités d'un travail en commun, sur l'évolution de la thématique commune, sur le partage entre les recherches individuelles et l'avancée de la problématique collective. Le processus de mise en place du Grand Programme "Travail, Rente, Pouvoir — recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporain" peut ici nous servir d'exemple révélateur.

Au départ, se trouvaient dans un même Grand Programme, "Pouvoirs, Institutions, Initiatives locales", des chercheurs réunis parce que leurs recherches avaient en commun de se poser, à propos de différents aspects de telle ou telle société étudiée, la question du politique, sans qu'il y ait pour autant, à proprement parler, travail d'équipe. Par delà cette communauté d'intérêt, il est apparu que tous travaillaient sur des cas divers relevant d'un mode d'organisation du social qui est à la fois constituant de l'ensemble de la société où il est à l'oeuvre, et pourtant peu connu parce que — classé aux marges de l'appareil sociétal, voire illégaux — aucun de ces cas ne relève des catégorisations classiques de la pensée (relations entre réseaux d'appartenance et accès au marché du travail, entre économie illégale, État et contrôle social, entre société civile, guérilla et redistribution...). Il a fallu alors mieux cerner ce phénomène à la fois très répandu — on en retrouve partout les manifestations — et rarement analysé comme phénomène social total, et convaincre des chercheurs qui se situaient de fait au coeur de la même approche, mais hors de l'UR, voire du Département SUD, de partager cette aventure théorique que constitue la création d'un nouveau Grand Programme.

— D'un autre côté, il s'agit de tenter, au delà, de créer les conditions pour que se réalise une convergence croissante des équipes entre elles, ou du moins un apport réciproque répondant aux interrogations qui se posent au sein de tel ou tel programme individuel, relevant d'équipes différentes, et ainsi à une certaine collaboration entre équipes. C'est dans ce sens que l'UR a organisé, durant deux ans, un séminaire mensuel où les séances étaient alternativement animées par un chercheur de l'UR et un chercheur invité, sur leur programme mais sous l'éclairage commun à l'ensemble de l'UR : intitulé "Institutions et innovations", le séminaire se proposait d'analyser ce hiatus que l'on constate entre les politiques mises en oeuvre par les grandes institutions sociales (État, partis, Églises...) et les stratégies des acteurs auxquels ces politiques sont censées s'appliquer, mais à la créativité desquels elles se trouvent confrontées : comment les acteurs sociaux modifient-ils et réinventent-ils les modes d'intervention qui vont délimiter pour chacun les jeux du possible, en fonction de leurs logiques propres, sociales ou professionnelles ? On peut penser qu'un tel séminaire n'a pas été vain, puisque l'on a assisté à des échanges fructueux entre chercheurs d'équipes différentes, mais dont les interrogations ont progressivement convergé. C'est par exemple le cas pour les processus de construction identitaires, avec les recherches de J.B. Meyer (de l'équipe "Sciences, Techniques, Développement") sur les réseaux scientifiques colombiens, et celles de S. Ben Néfissa (de l'équipe "Travail, Rente, Pouvoir — recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporain"), sur les associations d'entraide islamiques en Égypte ; comme c'est le cas pour la mise en évidence de phénomènes généralement occultés parce qu'ils se situent en marge des institutions, avec le nouveau programme de J. Rivelais, de cette dernière équipe, sur l'émergence d'un secteur économique clandestin, davantage régi par ses propres codes que par la législation officielle, et ceux de l'équipe

"Politiques d'éducation", sur l'émergence brutale des écoles parallèles qui supplantent l'école officielle, etc... Si donc nous avons pourtant décidé de suspendre provisoirement le séminaire, c'est parce que, ayant atteint une première étape, il convenait, pour aller plus loin, de choisir une thématique plus précise, et de mobiliser autant que possible toutes les forces de l'UR. Or cette année, la moitié de ses chercheurs du corps sont ou seront affectés outre-mer.

vers un champ général commun

L'UR a la prétention d'ouvrir ainsi, au sein du Département "Sociétés, Urbanisation, Développement" (SUD), un lieu de regroupement thématique où peuvent dialoguer les chercheurs qui, en se reconnaissant dans une approche similaire, abordent un même champ, celui des savoirs et des pouvoirs : la perspective commune qui réunit les chercheurs de l'UR réside en effet dans la même ambition de *dévoiler l'existence de savoirs et de pouvoirs spécifiques*, à quelque niveau de l'organisation sociale et de la prise de décision que ce soit, et quelle que soit l'unité considérée, le groupe d'appartenance envisagé. Sans renoncer à fonder l'identité de notre UR sur une approche commune, l'intitulé, "Savoirs et Pouvoirs", en dit pourtant davantage *sur le champ* sur lequel ses chercheurs travaillent que *sur la façon* dont ils abordent ce champ. Ainsi, l'UR prend acte de ce que ses chercheurs ne sont pas les seuls à considérer la capacité des acteurs à jouer leur partition, quels que soient les acteurs et quel que soit le champ étudié ; mais dans le même temps, elle affirme sa vocation à regrouper tous ceux qui mettent cette démarche au coeur de leur recherche, qui en font leur priorité.

Il ne s'agit donc pas ici d'envisager "le Savoir", entité substantivée, et de voir comment il se partage et se transmet, le long de quelles lignes descendantes ; ni de considérer "le Pouvoir", centre de décision univoqué, concentré dans les mains d'un groupe dominant ou partagé avec des rivaux ou des alliés ; ni même de vérifier si "savoir, c'est pouvoir", ou si des relations plus complexes unissent les acteurs qui se font les détenteurs spécialisés et légitimes du savoir ou du pouvoir. Il s'agit de comprendre et d'analyser comment chaque individu, selon la référence à laquelle il se rapporte, peut mettre en jeu des savoirs et des pouvoirs spécifiques — spécifiques à chacune de ces références, et dont la combinaison lui est propre. Le paysan, l'ouvrier, l'ingénieur, le journaliste, par exemple, sont chacun détenteur de savoirs — savoirs professionnels, à la fois techniques et corporatistes — qui les définissent et déterminent les marges de ce que peut être leur pouvoir. Mais le marabout, le hadj, le simple musulman, ou l'athée, ont également un savoir spécifique — dont ils détiennent plus ou moins le monopole — qui leur confèrent d'autres formes de pouvoirs. Le ministre de l'enseignement, l'instituteur, le parent d'élève, et l'élève lui-même confrontent encore des savoirs (et, en l'occurrence, des savoirs sur le Savoir !) qui ne sont pas forcément partagés.

Cependant, ces savoirs et ces pouvoirs relatifs aux appartenances professionnelles, ou religieuses, ou sociales, et que détient le même individu, ne sont pas des sphères étanches l'une à l'autre, et interagissent en lui. De telles analyses sont donc particulièrement complexes à mener ; mais elles seules permettent — sinon de mettre à jour : le bon sens y suffit — du moins d'explicitier la capacité que chacun détient, à quelque niveau qu'il se situe, de peser sur le réel, de n'être pas seulement *l'objet* de déterminations économiques, techniques, politiques extérieures, mais d'être également *le sujet* de son histoire, venant contrecarrer, transformer, gauchir ces déterminations.

Au point d'en rendre l'analyse impossible, si l'on cherchait à les expliquer sans tenir compte de ces facteurs hétérogènes que les "décideurs" préfèrent tenir pour négligeables, parce que difficilement maîtrisables : c'est pourtant là, dans l'affrontement avec le réel, que se révèlent les points de force et les maillons faibles des plans d'actions dessinés par les politiques face aux acteurs, auxquels elles sont censées s'appliquer. Les stratégies de ces derniers créent autant de contre-pouvoirs, plus ou moins efficaces, sources de transformations sociales. Si l'approche sociologique est ici dominante, il est clair qu'une telle problématique d'ensemble se doit de confronter les interfaces du politique et de l'économique, l'analyse des acteurs-sujets comme celle des institutions.

L'internationalisation des échanges et l'imbrication des problèmes donnent, à tort, l'impression que les facteurs déterminants échappent au contrôle des hommes, que les nécessités économiques sont dominantes et que les plans d'action mis en oeuvre ne sont pas l'expression de choix humains, contradictoires, mais qu'ils dépendent d'impératifs techniques, et qu'ils s'imposent comme des données "naturelles", inévitables. Pourtant, les approches théoriques généralisantes, les analyses menées en termes de modèles construits avec les outils d'une seule discipline ont montré leurs limites : elles sont impuissantes à rendre compte de toutes ces bifurcations, ces croisements, ces retours en arrière, ces impasses et ces raccourcis étonnants auxquels l'on assiste dans l'évolution des sociétés.

C'est que cette "carte des transformations sociales", si on pouvait la dresser, serait autant — sinon davantage — celle de la complexité humaine, historique, que celle de la complexité des seuls facteurs "objectifs". Aucun plan d'action — aussi techniquement élaboré, aussi puissamment soutenu, aussi efficacement mis en oeuvre qu'il soit — ne se déroule jamais comme il avait été planifié, se heurtant à d'autres pouvoirs que celui qui l'a engendré, se confrontant à des savoirs différents de ceux sur lesquels il repose. Une réflexion sur le développement, si elle veut se donner les moyens de son diagnostic et proposer un outil d'analyse

permettant de définir des stratégies efficaces, ne peut pas faire l'économie de cette approche *politique*, et pas seulement technique, des problèmes.

avec, autant que possible, une nouvelle géopolitique

Les thèmes abordés dans l'UR demandent également que soit accentuée la redistribution géographique de nos terrains.

Est-ce à dire qu'il faut éparpiller nos forces ? Certes non, et le centrage de l'équipe "Politiques d'éducation" sur l'Afrique (avec, pour le moment, une seule ouverture prévue, au Viet Nam, ouvrant la voie à une vision comparative plus large), me paraît, au vu du nombre évidemment trop restreint de chercheurs qui la compose, une bonne solution, d'autant que la sociologie de l'éducation reste, hors de l'ORSTOM aussi, une discipline qui ne compte que peu de chercheurs (étonnamment peu, si l'on songe à l'importance du thème !) et que l'équipe ne peut ainsi s'appuyer sur un réseau extérieur qui lui permettrait de compenser la faiblesse de ses effectifs.

C'est là une solution que l'équipe "Sciences, Techniques, Développement", au contraire, a su intelligemment mettre en oeuvre, s'alliant avec suffisamment de chercheurs et d'institutions du Sud pour que la très grande dispersion — géographique et thématique — de ses chercheurs ne l'empêche nullement de mener des analyses comparatives à l'échelle mondiale ; il est vrai que le champ de la science et des techniques ouvre plus facilement que d'autres à un tel maillage géographique.

L'équipe "Rente, Travail, Pouvoirs — réflexions sur le clientélisme et le paternalisme contemporain" sait également mettre à contribution le réseau que chacun de ses chercheurs a su constituer, mais l'équilibre n'est sans doute pas atteint, avec deux chercheurs seulement (J. Copans et M. Verlet) sur l'Afrique, et aucun en Asie.

Mais pour toutes les équipes, il est un phénomène qui doit être pris en considération : l'éclatement des Tiers-mondes est désormais une réalité qui s'impose à l'ensemble de la recherche scientifique pour le développement. Les processus de mutations économiques et socio-politiques se sont de plus en plus différenciés, selon les stratégies de développement que les sociétés ont su, ou ont pu, mettre en oeuvre, en fonction de leurs logiques propres et de leurs potentialités spécifiques. Il est désormais totalement exclu de généraliser à la dimension d'un sous-continent une étude régionale, comme on le faisait jadis sans que l'extrapolation, alors, parût trop aléatoire. Des pays autrefois comparables se retrouvent aujourd'hui en positions très contrastées, allant de la marginalisation grandissante, sans croissance économique, à l'intégration réussie dans le système-monde. Il est donc tout-à-fait important de s'investir au coeur des pays les plus représentatifs :

comment ne pas songer, pour la problématique ici esquissée, à des régions comme la République d'Afrique du Sud, ou comme le Maghreb — Machrek ?

L'UR tient à remercier chaleureusement les *Chroniques du SUD* de lui permettre ainsi de se présenter.

Je laisse maintenant la place aux trois équipes qui la compose. Chaque responsable de Grand Programme a rédigé un texte de présentation d'ensemble de son équipe, et les travaux de celle-ci sont illustrés par des contributions de ses chercheurs, sans que nous ayons voulu être exhaustifs. Le statut de ces textes est évidemment très divers, justement parce que nous avons davantage cherché à être représentatifs des dynamiques internes de chacune des équipes : on trouvera donc côte à côte des articles qui pourraient figurer dans des revues de rang A comme des projets de programme individuels qui ne sont pas encore réellement lancés, etc. Au lecteur de faire son choix, en lui souhaitant d'y trouver sinon son bonheur, du moins de quoi s'enrichir.

SCIENCE, TECHNIQUES, DÉVELOPPEMENT

HISTOIRE D'UNE ÉQUIPE : SCIENCE, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT (STD)

Roland WAAST¹

I. L'équipe STD a dix ans. Elle est née de l'initiative d'un petit groupe de chercheurs aux formations variées : Y. Chatelin, le fondateur, pédologue et épistémologue²; J. Gaillard, intéressé par les politiques de science, agronome³ et dix ans durant secrétaire scientifique de la Fondation Internationale pour la Science; R. Arvanitis, économiste et premier recruté de l'équipe. Ils sont bientôt rejoints (vers 1986) par Y. Goudineau, anthropologue, et R. Waast, ingénieur, sociologue. Quelques années plus tard (vers 1992), J.B. Meyer, historien et sociologue de l'innovation, puis B. Schlemmer, sociologue à l'ORSTOM, rejoignent le Programme.

Sauf Y. Goudineau qui a depuis changé de thèmes, ce groupe continue de travailler *en équipe* dans son *domaine de spécialité*. Pluridisciplinaire et collégiale, l'équipe a deux autres caractéristiques :

- depuis le départ, elle mène de front des études à finalité "scientifique", et d'autres à portée pratique (évaluation de programmes ou de politiques scientifiques; travaux sur les indicateurs de science)
- autour de chacun de ses axes de travail, elle a construit un Réseau de recherches, impliquant des équipes spécialisées du (Tiers-)monde entier.

Le plus structuré de ces réseaux, "ALFONSO", conjoint des équipes Indienne, Brésilienne, Algérienne, Vénézuélienne, plus quelques correspondants d'autres pays. Des réunions ont lieu tous les 2 ou 3 ans. Chaque équipe du Réseau peut en mobiliser d'autres pour participer à une opération d'intérêt commun (par exemple : Inde + Brésil a/s "la diffusion du modèle MIT de professionnalisation" ou le récent colloque ORSTOM-UNESCO sur les "Sciences hors d'Occident au 20^e siècle").

Ce dispositif, qui fait large appel à des alliances extérieures, multiplie les capacités d'une équipe restée (à son corps défendant) *très petite*. Il s'étoffe de toutes sortes de collaborations, en France et à l'étranger, souvent initiées à l'occasion de réponses conjointes à des appels d'offre, et toujours cultivées.

Le fonctionnement du groupe ne va pas sans difficultés :

- L'équipe vit en *diaspora*. Pour un "laboratoire", l'absence de face à face régulier est un évident handicap.

¹Sociologue ORSTOM, responsable du Grand programme STD

²Déjà auteur d'une "épistémologie des sciences du sol" (Chatelin, 1979).

³En rejoignant l'équipe il va compléter sa formation et soutenir dès 1989 une thèse en Science, Technologie et Société (STS), au CNAM (Paris).

- L'indispensable *aggiornamento* des programmes (environ tous les 5 ans) doit résulter d'une décision collective, à laquelle tous ensemble doivent être prêts.

- Sa *dimension précarise* l'équipe. Et l'institution préfère la polyvalence et l'atomisation des chercheurs, qui les libère pour des thèmes et des regroupements sans cesse renouvelés.

Néanmoins, les membres du groupe continuent de trouver intérêt à leur association. Elle a favorisé des controverses productives. Elle multiplie la portée des initiatives qu'un chercheur peut prendre en mobilisant ses collègues (les grands colloques organisés par l'équipe en sont un exemple, ou les contrats où elle s'est engagée). Chacun bénéficie enfin d'un "*label*" - qu'il lui revient d'entretenir, et que l'équipe a mis dix ans à conquérir - crédibilisant ses actions auprès de partenaires mêmes inconnus. Dans plusieurs articles à la suite, les "permanents" du groupe présentent le résultat de travaux qu'ils ont menés à terme; ou font le bilan des axes présents de recherche. Pour situer ces textes, je retracerai l'itinéraire de l'équipe, avant d'évoquer le changement de thèmes qu'elle envisage aujourd'hui.

II. 1° période.

L'équipe s'inscrivait à l'origine dans le Département "Stratégies de développement". Dès le départ, leur inclination porta les fondateurs à privilégier différentes entrées dans le domaine. Y. Chatelin tenait à demeurer au plus près du monde des chercheurs et de leurs *démarches cognitives*. R. Arvanitis et J. Gaillard s'intéressaient aux médiations entre monde scientifique et champ social : J. Gaillard en particulier sous l'angle de la *médiation politique* (et de sa traduction en "politiques de science"); R. Arvanitis sous celui des liaisons entre *recherche et production économique*. Ces préférences n'empêchaient pas chacun de porter intérêt et contribution aux travaux de l'autre.

Dans sa veine propre, Y. Chatelin publia d'abord - avec G. Riou - un ouvrage, "Milieux et paysages", qui s'annonce comme un "essai sur diverses modalités de la connaissance" (Chatelin et Riou, 1986). Jalonnée par des articles épisodiques, cette voie heuristique entra dans un cours souterrain. Elle fait maintenant résurgence : une communication de R. Waast et de T. Shinn, sur une comparaison des épistémologies de chercheurs de l'ORSTOM et du CNRS, l'a illustrée au Colloque "Sciences hors d'Occident" (Ragouet, Shinn et Waast, 1984). Elle prendra sans doute place - avec une approche renouvelée - parmi les nouveaux axes de recherche que médite l'équipe.

Pour sa part, J. Gaillard coordonne un cycle de formation, et publie comme éditeur le seul ouvrage en français sur "Politique, programmation et gestion de la recherche pour le développement" (Gaillard, 1988).

Toujours concernant les politiques de science, R. Arvanitis co-signe, avec M. Callon et B. Latour, un état de l'art sur "l'évaluation des politiques publiques de la recherche et de la technologie" : il y compare l'expérience de l'Allemagne, de la Grande Bretagne et des USA (Arvanitis, Callon et Latour, 1986)¹. Puis R. Arvanitis part au Venezuela, entreprendre une série d'enquêtes sur les rapports entre recherche et industrie.

Mais d'autres oeuvres, croisées, marquent cette première période. C'est ce qui établit le centre de gravité et le point de concours des travaux autour d'une analyse de la *profession de chercheur*. J. Gaillard, à partir d'une enquête auprès des boursiers de la F.I.S. publiera "Les chercheurs des pays en développement" (Gaillard, 1989 et 1991 pour l'édition américaine). Cette sociographie de la profession reste sans équivalent. Y. Chatelin co-signe, avec R. Arvanitis, un livre intitulé "Stratégies scientifiques et développement" (Chatelin et Arvanitis, 1988). Ils analysent un an d'études scientifiques dans le monde, portant sur les sols et l'agriculture des régions chaudes. L'ouvrage propose des indicateurs distinguant les *pratiques professionnelles* en différents pays. Il dégage l'intéressante notion de "*styles (nationaux) de science*". Y. Chatelin réemploie bientôt celle-ci au niveau d'un groupe professionnel concret : il étudie minutieusement la production des pédologues de l'ORSTOM, depuis les origines de la discipline dans l'organisme. Il peut ainsi rendre compte de l'évolution du style dominant. Ces travaux font l'objet de deux articles publiés, pour la première fois, dans des revues prestigieuses du domaine (Chatelin et Arvanitis, 1989; Arvanitis et Chatelin, 1989).

2^e période

Après cinq ans d'intense activité, où de nombreuses directions ont été explorées, l'équipe - qui s'est enrichie d'Y. Goudineau, de R. Waast, qui commence d'encadrer des thèses et de donner régulièrement des cours (notamment en DEA à Paris 8) - éprouve le besoin de cordonner ses entreprises sous une problématique qui les articule. R. Waast propose un texte centré autour de la notion d'*émergence de "communautés scientifiques"* (Waast, 1995a). Source de stimulations et de controverses au sein du groupe, il permettra de réorganiser les acquis, et de lancer des programmes nouveaux. J. Gaillard expose plus loin cette approche. La thèse était que ni les politiques ni le budget ne créent un monde de science. Il y faut d'abord un milieu scientifique, féru de son activité et jaloux de son indépendance. Il peut ensuite trouver des "niches" et des appuis, auprès de toutes sortes de groupes d'intérêt. Les référents partagés, les médiations et les interactions, en jeu dans ces alliances modèlent la science produite.

¹ Ils organiseront ensemble, quelques années plus tard, un colloque international sur "les indicateurs de l'économie de la science dans les pays en développement" dont les Actes présentent l'état de l'art sur les travaux quantitatifs portant sur la science et la technologie dans les pays en développement (Arvanitis et Gaillard, 1992).

La nouvelle charte déplaçait les recherches de trois façons :

- de l'analyse des politiques, elle reportait l'accent vers celle des stratégies (plus tard du management scientifique).
- elle étendait l'observation à l'économique et à l'idéologie, centrant l'attention sur les fractions sociales agissantes.
- au delà d'une sociographie professionnelle, elle visait l'étude génétique des milieux scientifiques, cherchant les sources de leur "vocation" et les voies de leur autonomisation.

a) Des politiques aux stratégies.

Plusieurs contrats d'étude mirent en oeuvre la nouvelle approche. Il s'agissait d'évaluer des Programmes d'aide à la recherche dans les pays en développement. L'analyse de la CORDET¹ montra qu'en tout fonds de financement, un rôle décisif revenait aux "stratèges" : fonctionnaires en charge, interprétant les objectifs et les traduisant en choix d'actions. L'étude attirait de plus l'attention sur le rôle interactif de chercheurs - en particulier de "groupes de spécialistes", constituant à la fois la clientèle du fonds, et sa source d'idées en matière de choix de recherche. L'évaluation pour la Communauté Européenne de son Programme STD (Waast 1992 et 1993) montra que celui-ci était doublement contraint, dans ses choix de recherche et géopolitiques : d'abord par les stratégies d'un noyau d'institutions clientes, point de passage obligé du fait de leur réseau de partenaires établi; ensuite par les dispositions des chercheurs engagés, dont les normes et valeurs orientent — comme le démontrait B. Schlemmer — les intentions et les réalisations. Cela ne signifie pas que le Fonds de financement manque d'emprise; mais que c'est l'art du "stratège", qui en a charge, de créer ses marges de manoeuvre, dans un champ de contraintes qui lui est familier.

Le politique a bien sûr importance : mais son efficace exige des courtiers et passe par des médiations. Le type du leadership politique porte effet sur l'organisation de la science, modelant par son biais les résultats qu'elle produit². Des fractions sociales, qui ont vocation au pouvoir, ont une prédilection pour certains styles de science³. Des stratèges habiles, eux-mêmes scientifiques, sauront identifier et soutenir de toutes petites communautés scientifiques - assurant hors priorités planifiées ses succès à une jeune science, au grand dam des bureaucrates soucieux de régenter leur "science d'Etat" avant même son engendrement (El Kenz et Waast, 1995).

¹ Commission de soutien à la recherche dans les Départements et territoires français d'Outre-mer. Etude commanditée par le Ministère français de la recherche, publiée à la Documentation Française (Gaillard, 1991; voir également Gaillard et Waast, 1991).

² Krishna, pour ALFONSO, analyse l'influence du leadership charismatique de Nehru sur la science Indienne.

³ Cette remarque de R. Rengifo, analysant pour ALFONSO la grande querelle Vénézuélienne de la science fondamentale et de la science appliquée, préfigure l'idée d'un jeu de "blocs socio-cognitifs", promouvant des modalités de la connaissance scientifique.

b) Du politique à l'économique.

Une série de travaux traitait parallèlement des rapports entre recherche et secteurs productifs, dans deux directions : la (non-) création par les chercheurs de recherches applicables, et la (non-) adoption d'innovations techniques par le secteur productif.

Au chapitre "recherche", les travaux insistèrent sur l'inculcation aux cadres scientifiques de normes professionnelles et de dispositions à l'action, par le biais de leur *formation* initiale : des programmes suivis, des pratiques valorisées, résultent une image du métier, qui inclut ou pas le devoir de recherche, et qui prise ou méprise la participation à la production. Dans la corporation proprement dite des chercheurs, des contraintes institutionnelles (règles de carrière) et académiques (travaux appréciés par les collègues invisibles) se conjuguent à des valeurs, devenues part intégrante de l'habitus de chercheur; par exemple¹ : la disposition à choisir des sujets de recherche dans le souci d'un "bien public" - dont les chercheurs se font eux-mêmes les interprètes; et certains mépris ou méconnaissance d'une culture technique et marchande. Ainsi s'explique le paradoxe d'une prolifération spontanée de "recherches applicables non appliquées : RANA", conduites à l'initiative des chercheurs sans lien avec le monde de l'entreprise.

Au chapitre de la "production", de minutieuses enquêtes en plusieurs secteurs montrèrent que la disposition à l'innovation technique y est rare : parfois entravée par les structures du marché mondial de la branche, ou par les options nationales de politique économique (protection intérieure); mais aussi du fait de la culture d'entreprise. Celle-ci tient notamment à la formation des dirigeants (scientifique ou pas), ainsi qu'à leur habitus lié aux origines sociales (préventions anti-intellectuelles...). La "barrière" culturelle à l'innovation n'est pas moins forte, dans le monde des entreprises économiques que dans celui des chercheurs professionnels. Pour franchir cette double "barrière", l'énergie à dépenser est grande; et les voies d'infiltration (les "réseaux de l'innovation") sont lentes à construire, plus encore à stabiliser.

D'autres travaux confirmèrent l'importance des "modèles de professionnalisation" — qui forgent les dispositions des acteurs² —, des "réseaux de l'innovation", et de "communautés" non seulement scientifiques mais "techniques". R. Arvanitis fit ressortir une variable stratégique et synthétique : le "mode d'apprentissage technologique" des entreprises d'un secteur ou pays. Il en tire un modèle prédictif des chances d'innovation (en même temps que de survie des entreprises, dans le contexte économique mondial). Pour sa part, J.B. Meyer proposait un

¹ Cf. Arvanitis (1990).

² D'où l'importance d'une étude du transfert de modèles de professionnalisation, comme celui du M.I.T. en Inde ou au Brésil : un programme d'ALFONSO étudie cette question.

modèle d'interprétation, "tourbillonnaire", des interactions opérantes pour une innovation (Meyer, 1992).

c) Communautés scientifiques.

Outre les précédentes, d'autres recherches se centrèrent sur les "communautés scientifiques". Y. Chatelin identifia en Afrique les petits groupes de spécialistes auxquels imputer l'essentiel d'une production sans éclipses dans des domaines finement détaillés. Il peut ainsi rapporter les points forts de la science d'un pays à la persistance de styles, d'abord liés à des personnalités-phare dont il fait le "portrait scientifique" (Chatelin, 1995). R. Waast dégage parallèlement "trois styles de science de la (jeune) médecine Algérienne" (Waast, 1995b), dont il analyse les racines éthiques et dont il différencie les modes de raisonnement et l'ambition d'action. Le cas Algérien fait aussi ressortir un rôle "naiseur de la recherche", qui revient moins à l'Etat (dont le soutien est tardif et versatile) qu'à des professions particulières, lui servant de "niche" où se développer et où se réfugier en cas de défaveur. Les *modèles professionnels* reviennent ainsi au premier plan, et plusieurs études leur sont consacrées.

III. Cependant le Programme, dans son propre cours, engendrait des résultats cadrant de moins en moins avec sa problématique.

Y. Goudineau rapportait d'Asie des observations troublantes : celles de l'indiscutable réussite Singapourienne en informatique ou biotechnologies, forgée dans la défiance à l'égard de "communautés scientifiques" nationales (Goudineau, 1990). En ce cas (Etat fort, contrôle social omniprésent, guidage par l'économie, y compris dans la mise en place d'une stratégie techno-scientifique tardive), l'essor s'appuie sur un choix de créneaux d'exportation et sur la collaboration organique recherche-industrie. La priorité est à la formation, tournée vers la réalisation. Les scientifiques sont des employés comme d'autres : *des professionnels* qui ont leur prix, sur un marché international ; soit on les loue, dans le monde entier, soit on rapatrie des nationaux, qu'on a laissés se former ailleurs. Quant à la stratégie, elle ne consiste pas à *posséder* firmes et savoir-faire ; seulement à les localiser sur le territoire du pays, aussi longtemps qu'ils y sont profitables. On peut s'interroger sur la capacité, "hors communautés scientifiques", non plus d'adapter mais d'inventer des techniques. Il reste qu'une telle recherche planifiée fait pour l'heure ici preuve d'efficience.

Pour leur part, J. Gaillard, J.B. Meyer et B. Schlemmer choisissent d'aborder l'étude des communautés scientifiques sous un angle paradoxal. Ils s'intéressent - question d'actualité - aux *diasporas* scientifiques, et aux rapports qu'elles peuvent entretenir avec une patrie. Le cas sous étude est intéressant. C'est celui de la Colombie, dont le nouveau Ministère de la Science s'efforce de mettre en réseau les

compétences de chercheurs expatriés (demeurant dans leurs milieux scientifiques ou industriels d'adoption), avec des professionnels locaux appelés à tirer parti de coopérations avec eux. Le projet renverse les perspectives traditionnelles d'une construction nationaliste de science, toute attachée à posséder ses propres communautés scientifiques, pour bénéficier de leurs talents et diriger leurs efforts. Il se situe dans le cadre réaliste d'un développement économique mondial, et d'une professionnalisation des savoir-faire techno-scientifiques - mieux acquise par l'exercice en milieu spécialisé que par le fait de "vocations" localisées (cf.infra, leur contribution à ce même numéro).

D'autres travaux d'ALFONSO attireraient l'attention sur les modifications en cours dans le milieu scientifique : "changement de valeurs" chez les chercheurs Vénézuéliens ("fuyant" nombreux vers le secteur industriel privé); mercantilisation des compétences techno-scientifiques au Brésil (modèle désormais classique de diffusion de l'innovation : un groupe de spécialistes fait une invention dans une institution publique "naisseuse", puis passe en bloc à la firme qui les embauche pour mettre au point le procédé). Certaines données devenaient ainsi difficiles à intégrer dans notre problématique des "communautés scientifiques" - telle que d'abord énoncée.

IV. L'occasion d'une remise à jour s'offrit : pour marquer le 50^e anniversaire de l'ORSTOM, l'équipe s'était chargée d'organiser un grand Colloque, sur *"Les sciences hors d'Occident au 20^e siècle"*. Cette manifestation est doublement à mentionner ici. D'abord, elle a un an durant mobilisé tous les membres du groupe (et quelques autres de l'UR), leurs réseaux et leur crédibilité internationale. Ensuite, le contenu très riche du Colloque donne aujourd'hui matière à l'équipe pour sa propre réflexion : elle en tire le projet d'une nouvelle charte et de nouveaux programmes.

Il faut donner idée de la manifestation. Ce fut la principale du Cinquantenaire, et son intention était d'oser affronter des questions trop souvent refoulées : la science faite au Sud est elle mineure ? inutile ? déracinée en pays d'accueil ? L'envergure du sujet conduisit l'UNESCO à offrir ses locaux et à se porter co-organisateur ; on obtint le soutien financier de la Communauté Européenne, de plusieurs Coopérations étrangères et de ministères français. Pendant quatre jours 500 participants suivirent assidûment les interventions présentées, aussi bien dans la partie "Histoire", que dans celle intitulée "Enjeux présents". Moitié des 140 contributions provenait d'auteurs du Sud, qui grâce aux subventions obtenues, purent venir les défendre, débattre et se rencontrer. Nul ne parla ès qualités, seulement ès compétences. Pour monter cette réunion scientifique, dont l'étendue débordait sa spécialité, l'équipe STD de l'ORSTOM avait fait alliance, selon sa coutume avec un consortium de

chercheurs d'autres organismes¹. Le Secrétariat scientifique ainsi formé organisa l'agenda, en deux parties qui devaient s'éclairer mutuellement : Histoire, Enjeux. A l'intérieur, six sessions se subdivisaient elles-mêmes en une quarantaine d'Ateliers et Tables rondes : *Scientifiques en contexte* (histoire des figures de proue, des institutions, des politiques scientifiques hors d'Occident, au long d'un siècle qui fut celui majeur de la mondialisation de la pratique scientifique "moderne"); *Changement des paradigmes* (dans les domaines qui ont fait l'illustration de la science au Sud : sciences de la terre, sciences sociales et sciences de la santé); *Aires culturelles et transferts scientifiques ou techniques* (de la science coloniale aux problèmes actuels); *Etat des sciences au Sud, enjeux présents*; *Science et développement*; *Pratiques et politiques de coopération scientifique*. Parallèlement, carte blanche était donnée dans l'auditorium à de grands conférenciers, pour un libre propos en rapport avec le thème de l'une de ces sessions : G. Balandier, J. Mann, S. Schwartzman, R. Halleux, L. Busch, J.J. Salomon, G. Oldham exprimèrent ainsi l'état présent de leur réflexion.

Il n'est pas ici question de rendre compte d'un foisonnement de données, de réflexions et de débats, confrontant histoire, sociologie et politique des sciences. Le meilleur est en cours d'édition, sous forme d'un ensemble de fascicules thématiques qui comportera plus d'un millier de pages. Evoquons simplement quelques points forts, retenus par l'équipe pour maintenant nourrir sa réflexion et réorienter ses programmes. Force est d'abord de constater l'importance de l'*éclaircissement historique*, sur nombre de questions actuelles. Le Colloque l'a montré : de manière aussi efficace que le comparatisme international, l'histoire permet de déjouer les pièges du sens commun, de la controverse à chaud et des visions ethnocentrées.

Le deuxième point que nous retenons est le suivant : l'ensemble des travaux historiques présenté suggère la possibilité de caractériser des sortes de "*régimes*", encadrant le développement des sciences : un exemple est la "*science coloniale*", qui a des traits exclusifs : conception d'une "science dirigée" (à la fois théorique et pratique), orientée par l'utilité; dessein d'empire (ou plan d'ensemble); hiérarchie particulière de disciplines (sciences naturelles reines), et pratiques préférentielles (prédominance des inventaires); organisation spécifique (coopération entre centre et périphéries, prééminence métropolitaine pour la mise en ordre théorique). D'autres travaux montrent l'existence de "régimes" opposés : par exemple celui d'une "*science national(ist)e*", qui privilégie de nouvelles disciplines (expérimentation dans l'infiniment grand ou petit), d'autres pratiques (réalisations de puissance et prestige) et d'autres modes d'organisation (centres de recherche et grandes agences en chaque pays). Il paraît aujourd'hui stimulant d'envisager les mutations du milieu scientifique (changement de valeurs; passage du contrôle par les

¹ P. Petitjean et C. Bonneuil, de REHSEIS (CNRS-Paris7), pour l'histoire des sciences (notre grand manque); A.M. Moulin de l'INSERM, P. Byé de l'INRA, T. Shinn du CNRS pour des spécialités particulières.

"communautés" à la "professionnalisation" du métier) dans les termes de l'émergence d'un "régime" nouveau, d'internationalisation et de *privatisation* de l'activité scientifique, en compétition avec les "régimes" en place.

Un autre chapitre important du Colloque a consisté à discuter l'universalité de la (techno)-science moderne. Une intervention particulièrement controversée a soutenu que celle-ci présente des caractères essentiels "d'ethno-science"; et qu'elle gagnerait à se considérer telle, pour mieux comprendre et s'appropriier les résultats d'approches pour elle exotiques. Dans le même esprit, documents à l'appui, une communication de R. Waast et de T. Shinn démontrait "en Occident" la co-existence de plusieurs modes de raisonnement, dont les domaines de réussite sont distincts (dans le champ de la connaissance comme dans celui de l'action), les idéaux et les modèles professionnels différents, et qui trouvent des appuis sociaux disjoints, éventuellement stabilisés sous forme de *blocs socio-cognitifs* tenaces. On retrouve ainsi les "modalités distinctes de la connaissance" qu'évoquait il y a quelques années Y. Chatelin. En pratique, leur "épistémologie" dessine le "cahier de charges" implicite des chercheurs, une vision du monde, la portée de l'action qu'ils ambitionnent et les modalités qu'ils en imaginent.

Enfin, la référence à des "*communautés scientifiques*" est à prendre comme celle à un paradigme, plus qu'à des groupes face à face. Il en va de même de la "parenté", qui dans certaines sociétés définit les niveaux activables de solidarité et de conflit. Chaque chercheur s'inscrit dans une "généalogie", qui - avec plus ou moins d'affinités et de proximité - l'affilie à des groupes et l'oppose à d'autres, référant à des modes distincts de raisonnement, à des normes professionnelles et à des idéaux d'action caractéristiques. Son interprétation de l'événement le conduit à activer l'un ou l'autre des niveaux virtuels de solidarité, dont sa généalogie permet l'évocation.

V. Ces réflexions conduisent l'équipe à reconsidérer maintenant ses programmes. Trois axes de recherche pourraient être les suivants :

1) *Internationalisation et privatisation de la science*. Les problèmes de l'innovation, les modalités de l'apprentissage technologique, les modèles de professionnalisation, le paradigme des communautés gagnent à être revus, en référant au "régime" d'ensemble qui cherche mondialement à modifier la régulation du champ scientifique. Il s'agit de qualifier sous tous ses angles ce nouveau "régime" de privatisation de la science. On tiendra compte qu'il n'a pas nécessairement partie gagnée; mais plutôt qu'il est *en compétition* avec d'autres - en particulier le mode nationaliste. Dès maintenant, en un certain nombre de métropoles (Allemagne, Japon, mais aussi Corée, Taïwan...; et plusieurs pays d'Amérique latine s'engagent dans cette voie), le secteur privé ne se contente plus de financer des recherches - y compris fondamentales : il

les exécute ou les coordonne (par exemple en biotechnologies ...). La portée de ce phénomène ne se limitera pas longtemps aux métropoles (on peut juger que la stratégie Singapourienne plus haut évoquée en relève, et que plusieurs "petits joueurs" sur l'échiquier de la science mondiale sauront profiter de cette nouvelle donne). En prospective, un éventuel changement du "régime" dominant a des conséquences qu'il faut apprécier, sur les possibilités d'accès des pays en développement aux connaissances stratégiques, et sur les modalités pour eux opératoires de coopérations scientifiques. Ce qu'il s'agit d'étudier, ce sont donc les signes et les conséquences, en métropoles et en périphéries, d'une compétition entre champs scientifiques privé et public; ainsi que les ruses nouvelles, permettant d'en tirer parti.

2) Un deuxième axe de recherches pourrait être entièrement consacré aux *migrations scientifiques* : le déplacement des hommes et de leurs idées est devenu un fait majeur. De forts enjeux économiques et politiques s'y attachent. Il serait intéressant de faire la cartographie des flux. Il s'agit aussi de savoir ce qui rend productifs les déplacements. Il faut enfin comprendre les mécanismes de la migration : on tiendra compte à la fois des incitations au départ, et du paradigme de communauté scientifique (qui dessine les lignes que peut suivre le déplacement de chacun). Le phénomène est à situer dans le contexte de compétition entre deux modes scientifiques de développement. Il inclut le formidable "brain-drain" actuel, mais aussi les possibilités de son renversement en "brain-gain", par des politiques appropriées.

3) Enfin, l'analyse fouillée de diverses *modalités de la connaissance*, et du lien qui les unit à des *modèles de professionnalisation*, pourrait constituer une voie d'exploration originale. Il s'agit de caractériser la différence et la portée de plusieurs modes de raisonnement, et de comprendre les affinités sociales qu'ils se créent en chaque lieu. On cherche ici à articuler cognitif et social, pour saisir l'un des fondements des communautés scientifiques - localisées ou en diaspora.

Références

Arvanitis R., M. Callon et B. Latour. 1986. *Evaluation des politiques publiques de la recherche et de la technologie*, Paris: Documentation Française.

Arvanitis R. et Y. Chatelin. 1989. National scientific Strategies in Tropical Soil Sciences, *Social Studies of Science*, 18(1), pp. 113-146.

Arvanitis R. 1990. "De la Recherche au développement. Les politiques et pratiques professionnelles de la recherche appliquée au Venezuela", Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris VII, 448 p.

Arvanitis R. et J. Gaillard (éds). 1992. *Les Indicateurs de Science pour les pays en développement*, Paris: Editions de l'ORSTOM, 670 p.

Chatelin Y. 1979. *Une Epistémologie des Sciences du Sol*, Mémoire ORSTOM, n° 88, Paris.

- Chatelin Y. et Riou G. (éds). 1986. *Milieus et Paysages. Essai sur diverses modalités de connaissance*, Paris: Masson.
- Chatelin Y. et R. Arvanitis. 1988. *Stratégies scientifiques et développement: sols et agriculture des régions chaudes*. Editions de l'ORSTOM, Paris, 143 p.
- Chatelin Y. et R. Arvanitis. 1989. Between Centers and Peripheries. The Rise of a New Scientific Community, *Scientometrics*, 17(5-6), pp.437-452.
- Chatelin Y. 1995. "Côte d'Ivoire Scientifique: l'époque coloniale", in Waast R. (éd.). 1995. *La construction des communautés scientifiques*, Paris: l'Harmattan.
- El Kenz A. et R. Waast. 1995. "Sisyphus or the Scientific Communities of Algeria", in Gaillard J., V.V. Krishna and R. Waast, *Scientific Communities in the Developing World*, New Delhi: SAGE.
- Gaillard J. (éd.) 1988. *Politique, Programmation, Gestion de la Recherche pour le Développement*, Paris: IIAP.
- Gaillard J. (éd.). 1991. *Evaluation d'une procédure publique de financement de la recherche: Le cas de la Commission de Coordination de la Recherche dans les DOM-TOM*, Paris: La Documentation Française, 245 p.
- Gaillard J. 1989. *Les Chercheurs des Pays en Développement*. Editions de l'ORSTOM, Paris, 220 p.
- Gaillard J. 1989. "Les chercheurs et l'émergence de communautés scientifiques nationales dans les pays en développement", thèse de doctorat en Science, Technologie et Société (STS), CNAM, Paris, 1989, 452 p.
- Gaillard J. 1991. *Scientists in the Third World*. The University Press of Kentucky, Lexington, 190 p.
- Gaillard J. et R. Waast. 1991. Une enquête de sociologie des sciences: la recherche dans les DOM-TOM, *ORSTOM Actualités*, n° 33:8-12.
- Goudineau Y. 1990. Etre excellent sans être pur. Potentiel technologique et pouvoir technocratique à Singapour, *Cahier des Sciences Humaines*, 26(3): 379-405.
- Meyer J-B. 1992. "La dynamique de la demande dans l'innovation", Thèse de doctorat en socio-économie de l'innovation, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, 438 p.
- Ragouet P., T. Shinn et R. Waast. 1984. "Le grand partage: les différences professionnelles, cognitives et épistémologiques des chercheurs de l'ORSTOM et du CNRS", communication présentée au Colloque "Sciences hors d'Occident", Paris: UNESCO, 19-23 septembre 1994.
- Waast R. (éd.). 1992. *Indicators and Survey of the Researchers - Science and Technology for Development - a European Research Programme*, Commission of European Communities/ DG XII, Final Report, 107 p.
- Waast R. (éd.). 1993. "Indicateurs adaptés pour guider les stratégies d'un programme de coopération scientifique: positionnement stratégique du programme européen STD par rapport aux programmes homologues et par rapport aux travaux tropicalistes courants", Commission des Communautés Européennes/DG XII, 175 p.
- Waast R. 1995a. 'L'Emergence de Communautés Scientifiques', in Waast R. (éd.). 1995. *La construction des communautés scientifiques*, Paris: l'Harmattan.
- Waast R. 1995b. "Trois styles de science de la médecine Algérienne", in Waast R. (éd.). 1995. *La construction des communautés scientifiques*, Paris: l'Harmattan.

L'ÉMERGENCE DES COMMUNAUTÉS SCIENTIFIQUES AU SUD : UN PROGRAMME FÉDÉRATEUR FORT

Jacques GAILLARD, V.V. KRISHNA et Roland WAAST¹

Ce thème de "l'émergence des communautés scientifiques au sud" s'impose dès l'origine de notre grand programme Science, Technologie, Développement (STD)² comme thème fédérateur non seulement pour les membres de notre équipe ORSTOM mais également pour l'ensemble des chercheurs qui s'y sont associés. Les premiers bulletins de liaison 'fondateurs' de l'équipe y font amplement référence (Pratiques et Politiques Scientifiques, 1983, 1986) et proposent les bases d'une problématique qui s'avèrera mobilisatrice et productive :

"... il est une question qui nous semble incontournable; soit qu'elle constitue l'objet propre de nos recherches, soit qu'elle en soit la toile de fond : la mise en place d'une communauté scientifique nationale, c'est à dire autonome est-elle un constituant nécessaire de toute stratégie de développement ? Et son corollaire : quelles sont les conditions de production et de reproduction d'une communauté scientifique nationale." (Goudineau et al., 1986)

Ce programme a aujourd'hui près de dix ans d'existence. Il est arrivé à une phase de synthèse avec pas moins de trois ouvrages collectifs sous presse (Waast, 1995; Waast et El Kenz, 1995; Gaillard, Krishna et Waast, 1995³). Le récent colloque international "Les sciences hors d'occident au XXème siècle" co-organisé avec l'Unesco en septembre dernier a également été un temps fort pour l'équipe, et pour notre programme sur les communautés scientifiques au sud, dont la problématique était centrale sinon prégnante dans nombre de communications présentées. Quatre volumes rassemblant la majeure partie des communications exposées à ce colloque sont en cours de préparation et seront publiés aux Editions de l'ORSTOM au cours de l'année 1995⁴. Il nous a paru important à l'occasion de la parution de ce numéro de "Chroniques du Sud", marquant une étape dans la vie de notre équipe, de rappeler brièvement l'histoire de ce programme, les principaux résultats obtenus et de présenter les prolongements escomptés.

¹ Jacques Gaillard et Roland Waast sont sociologues, membres du Programme STD (Science, Technologie, Développement), UR Savoirs et Pouvoirs, ORSTOM. V.V. Krishna est sociologue. Il coordonne le programme de sociologie des sciences au NISTADS (National Institute of Science, Technology and Development Studies) en Inde.

² Dénommé 'Pratiques et Politiques Scientifiques' au cours des premières années.

³ Ce dernier ouvrage collectif présente douze études de cas sur les pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Brésil, Chine, Egypte, Inde, Kenya, Nigeria, Sénégal, Thaïlande et Venezuela.

⁴ Un premier volume rassemblera les conférences plénières et les discours officielles. Trois autres volumes présenteront quelques 100-120 communications regroupées autour de trois ensembles thématiques: Gestion de la Nature et Santé; Héritages, Transferts et Développement; Etat des Sciences au Sud et Coopération Internationale.

L'origine de la recherche

Ce programme de recherche part d'un constat très pratique. Depuis plusieurs décennies, des ressources importantes ont été consacrées au développement de la science dans les Pays du Sud. De nombreux chercheurs ont été formés, des institutions ont été créées et des systèmes nationaux de recherche ont commencé à s'édifier. On a longtemps cru que l'accumulation des ressources nécessaires (des hommes, des budgets, de l'organisation) suffirait et que leur combinaison productive s'effectuerait d'elle même. Les résultats très inégaux - à investissements comparables - nous ont fait penser qu'une composante décisive est passée inaperçue. Nous avons donc suggéré de la rechercher dans le milieu scientifique même, et dans la "boîte noire" de son fonctionnement. Notre hypothèse de départ était qu'un facteur central de réussite tenait à l'émergence de communautés scientifiques, autrement dit, à la formation d'un champ scientifique relativement autonome. Et nous supposons que l'exigence d'autonomisation naissait de la tension entre, d'une part la vocation de précurseurs, et d'autre part l'état du champ intellectuel et du champ social alentour. Les circonstances de cette émergence devaient, pensions-nous, créer un style de science, qui commande les pratiques professionnelles : coopération ou travail solitaire, entrent ou retranchement, cosmopolitisme ou auto-centrage, mode de publication, hiérarchie des disciplines, goût ou mépris pour l'innovation, pour la théorie, pour l'application.

A ces hypothèses s'ajoutaient une série de questions connexes. Pourquoi la science moderne, à prétention universaliste, ne s'est-elle pas disséminée partout dans le monde ? Le fait que le premier transfert soit le plus souvent colonial n'a-t-il pas influé sur les pratiques et les contenus des sciences ? Doit-on distinguer non pas la science, une et universelle, mais des sciences (ou des manières de faire des sciences) et des modes distincts de leur développement ?

Les premiers travaux

Les premières études de cas ont notamment permis de montrer les problèmes d'insertion des chercheurs du Sud dans leurs communautés scientifiques nationales, les difficultés de structuration et de reproduction de ces communautés scientifiques au Sud (Gaillard, 1989 et 1990), de poser le problème du lien (ou de l'absence de lien) entre les communautés scientifiques et le développement (Arvanitis, 1990) et, à partir de l'exemple de Singapour, de montrer les dérives technocratiques, et les limites des développements de potentiels technologiques qui ne sont pas portés par une véritable communauté scientifique nationale (Goudineau, 1990).

De façon concomitante et complémentaire, le recours à des travaux de synthèse, l'utilisation d'outils bibliométriques et la pratique des

évaluations ont permis de mettre en évidence les stratégies scientifiques diversifiées de communautés scientifiques spécialisées notamment dans le domaine de la physique à Bangalore en Inde (Raj, 1988) et des sciences du sol (Chatelin et Arvanitis, 1988); d'affiner notre connaissance des communautés scientifiques africaines, de leurs performances et de leur difficile structuration (Gaillard et Waast, 1988 et 1993)¹; de caractériser la communauté scientifique française hors métropole à travers l'évaluation de la CORDET (Wallart et Gaillard, 1991; Gaillard et Waast, 1991) et d'étudier la consolidation et l'émergence d'une communauté scientifique européenne spécialisée sur les problèmes de recherche du sud, et les collaborations qu'elle entretient avec les communautés du Sud à travers l'évaluation du programme STD de la communauté européenne (Waast et alii, 1992, 1993). Cette phase de participation collective à des travaux d'évaluation, qui a correspondu à l'arrivée dans l'équipe de Bernard Schlemmer et de Jean-Baptiste Meyer, a également contribué à consolider la réalité de l'équipe et à renforcer sa cohérence².

La création d'un réseau international : Alfonso

Mais ce programme n'a véritablement acquis une dimension internationale qu'à partir de la création du réseau Alfonso, à l'initiative de Roland Waast. Ce réseau regroupe, outre les chercheurs du programme STD/ORSTOM³, des chercheurs associés de plusieurs pays en développement : Algérie, Argentine, Brésil, Inde, Mexique et Vénézuëla⁴. Les pays impliqués montrent à l'évidence qu'il est plus facile de trouver des partenaires en Amérique Latine et en Inde que dans le reste de l'Asie et en Afrique sur ce thème de sociologie des sciences. Ce réseau Alfonso fut donc créé au printemps 1990 à Paris alors que nous étions rassemblés par un atelier de recherche consacré à *l'émergence de communautés scientifiques dans les pays en développement*. L'analyse comparée des communautés scientifiques nationales dans les PED est donc à l'origine de la création du réseau Alfonso.

Paradoxalement, une des difficultés majeures de l'exercice réside dans l'apparente universalité de l'objet sur lequel se proposait de travailler ce collectif multinational : la science et les communautés scientifiques. La tentation fut en effet grande de se lancer dans un comparatisme superficiel des premiers états des lieux et des phénomènes observés ici et là, sans avoir à se demander s'il s'agit réellement des mêmes faits

¹ Un autre travail qui présente un panorama de la science Africaine à la fin des années 80 est en fin de rédaction (cf. le texte de Chatelin et Waast dans ce numéro des Chroniques du sud).

² C'est d'ailleurs à l'occasion de l'évaluation de la CORDET qui a débuté en septembre 1988 que nous avons rencontré Jean-Baptiste Meyer.

³ Etaient présents à l'origine du réseau Rigas Arvanitis, Yvon Chatelin, Jacques Gaillard, Yves Goudineau et Roland Waast. Yves Goudineau a aujourd'hui quitté l'équipe qui a été rejointe depuis par Jean-Baptiste Meyer et Bernard Schlemmer.

⁴ Etaient présents lors de la création du réseau: Yamina Dhina-Bettahar, Antonio José J. Botelho, Ali El-Kenz, V.V. Krishna, , Arnaldo Pirela, Rafael Rengifo et J.W. Forje invité à titre personnel.

sociaux dotés de significations communes. Mais, comme l'a exprimé si justement Ali El-Kenz au cours du premier Atelier réunissant le réseau, "le pari d'Alfonso est précisément d'aller à contre courant des évidences qui tendent à uniformiser son objet et sa démarche. Tout en reconnaissant à l'activité scientifique la relative unité que lui confère l'usage d'une même rationalité par des sociétés différentes, on doit pouvoir considérer celle-ci dans la diversité de ses formes inscrites dans des valeurs, des histoires, des cultures différentes" (Ali El-Kenz, 1995: 193). C'est pour cela que nous avons parlé de "communautés", de "styles" et de "modes" plus que d'institutions et de modèles.

Les principaux résultats

La variété et la multiplicité des résultats acquis au terme de ce programme ne nous permettent bien évidemment pas de les reporter tous dans le cadre de cette note de synthèse qui n'a pas de prétention exhaustive. Nous nous limiterons ici aux principaux, ou plutôt à ceux qui nous apparaissent comme les plus marquants. Nous renvoyons le lecteur qui voudrait en savoir plus à la liste de références qui suit cette note, et en particulier aux trois ouvrages collectifs annoncés plus haut.

La légitimité : entre savoir et pouvoir

La quête de légitimation se situe à la croisée des champs du savoir et du pouvoir. A cet égard, les trois ouvrages collectifs foisonnent d'exemples qui illustrent plusieurs facettes de ce rapport entre les scientifiques et les politiques. Un premier trait consiste dans la fréquente importance du rapport aux autorités, aux origines et dans les périodes de refondation. La Thaïlande doit à un Prince (le Roi Chulalongkorn) l'introduction des premières activités scientifiques (Gaillard, 1990 ; Davis et al., 1995). En Algérie post-coloniale, la refondation de la science attendra l'avènement d'un Etat nationaliste, guidé par un paradigme de libération au moyen de la production (El-Kenz et Waast, 1995). Le lien politique n'est cependant pas toujours avec les pouvoirs en place. Le cas de l'Inde fait ressortir au contraire comment l'existence du mouvement nationaliste impulse de nouvelles voies de recherche pour des scientifiques locaux, prenant à contre-pied les orientations de la science coloniale. Mais de tels cas sont rares. On notera plutôt comment, en Argentine (Vessuri, 1995) et au Vénézuëla (Rengifo et al., 1995) par exemple, à chaque changement de régime, des scientifiques se sont proposés comme interlocuteurs au nouveau pouvoir pour promouvoir leurs disciplines.

Le soutien du pouvoir est ambigu et labile. Le cas Chinois illustre de terrifiants renversements (Yang Anxian et al., 1995). La Révolution culturelle a démantelé des pans entiers de ses sciences ; elle a plus encore tenté d'en éradiquer l'attrait, en éliminant les hommes en qui elles s'incarnaient. Mais il faut reconnaître que dans le même temps elle a épargné et promu d'autres domaines de recherche (nucléaire, espace ou

télécommunications, symboles de grandeur et moyen de puissance sur la scène internationale). L'Argentine offre encore un exemple des retournements furieux du pouvoir (Vessuri, 1985). Il faut également reconnaître (même à contre-cœur) l'intérêt particulier de militaires pour la science¹. C'est à eux que bien des activités scientifiques doivent leur meilleure période. En Algérie, par exemple, ce n'est pas le gouvernement de l'immédiate Indépendance qui se préoccupera de relancer une politique scientifique vigoureuse, mais le régime issu d'un coup d'état militaire quelques années après (El-Kenz et Waast, 1995). Symétriquement, les régimes démocratiques ne sont pas toujours les plus favorables à la science. Le cas de l'actuelle Afrique du Sud illustre bien la difficulté : autant le régime de l'Apartheid, avec son obsession de défense et de sécurité, a vivement soutenu la science qui flattait ses fantasmes, autant l'arrivée d'un régime démocratique entraîne la reconsidération du besoin que la société a de développer des connaissances. Au nom des besoins de base de la plus grande masse, et du pragmatisme planificateur, l'éducation primaire semble devoir primer sur l'enseignement supérieure, et celui-ci sur une "recherche" qui prendrait rang parmi les Beaux-arts. Paradoxalement, ce sont les disciplines les plus objectivement utiles au précédent régime (par exemple les technologies d'armement) qui font l'objet des moindres critiques. Cette disposition d'esprit "démocratique" (ou plutôt populiste) est celle qui a présidé à toutes les entraves mises par les premiers gouvernements d'Indépendance à l'essor scientifique algérien. Les dictatures — particulièrement militaires — seraient-elles donc plus propices que les démocraties au développement scientifique ? Des contre-exemples existent².

En fait, la légitimité n'est jamais acquise définitivement et surtout pas en bloc à "la science". Chaque branche, chaque activité ou programme doit la conquérir, en expliquant son entreprise dans les termes compréhensibles d'un schème d'action, d'un intérêt social qui a cours, d'un savoir reconnu vaillant, d'un paradigme de mobilisation sociale admis - si éloignés soient-ils de la poursuite d'hypothèses visant le pur avancement des connaissances.

L'expérience historique montre également que si la légitimité politique est un facteur déterminant pour la croissance initiale des institutions scientifiques, les communautés scientifiques ont aussi besoin d'un certain degré d'autonomie vis à vis des élites politiques gouvernantes pour fonctionner et se renouveler. De plus, d'autres facteurs que la légitimité politique, comme les aspects culturels et socio-économiques, influencent également la mise en place de contextes institutionnels variés et l'émergence de styles de science et de structures socio-cognitives différents.

¹ L'ouvrage collectif Gaillard, Krishna et Waast (1995) en fournit maints exemples.

² Cf. le texte de Hebe Vessuri sur l'Argentine (Vessuri, 1995).

Styles de science et structures socio-cognitives

Le champ scientifique d'un pays est hétérogène. Il a ses "points forts et faibles", ses pics et ses vides, ses tropismes et ses hiérarchies. L'organisation et l'administration de la science, les stratégies nationales qui gouvernent les orientations principales, les contextes institutionnels dans lesquels elle se pratique (universitaire/non-universitaire ; public/privé) contribuent à modeler son paysage. Ils ne suffisent pas à rendre pleinement compte du choix des sujets de recherche, des disciplines ou des pratiques de métier valorisées. Ce sont des "styles de science" contrastés, qui structurent ainsi le champ scientifique. Chacun commande des pratiques professionnelles distinctives : coopération ou travail solitaire, entrent ou retranchement, cosmopolitisme ou auto-centrage, mode de publication (rapports ou articles - dans des journaux locaux ou internationaux...), hiérarchie des disciplines, goût ou mépris pour l'innovation, pour la théorie, pour l'innovation ...

Au départ, c'est souvent autour de maîtres charismatiques, dans des cénacles à l'éthique marquée, que se forge un style donné : celui-ci doit ses traits à la fois à l'expérience propre des fondateurs, et au contexte social et politique entourant sa naissance (Waast, 1995). Des institutions scientifiques spécialisées (espace, défense, énergie atomique, recherche industrielle, etc ...) peuvent aussi, souvent sous l'impulsion de personnalités scientifiques marquantes, servir de "niche" à des normes et à des idéaux professionnels particuliers. A un moment de l'histoire, à l'intérieur d'une même communauté scientifique nationale, peuvent naturellement co-exister des styles concurrents. L'orageuse confrontation au Venezuela, entre "science académique" et "science pour le développement", en est l'illustration (Rengifo et al., 1995).

Chaque style est orienté par ses idéaux sociaux, par sa propre compréhension de la science et son ambition d'action. Chacun se distingue par des stratégies cognitives et par sa préférence pour des disciplines, des écoles de pensée, des modes de raisonnement. A terme, chacun se reproduit en dispensant une formation d'esprit particulier, au sein d'institutions-phare qui inculquent un modèle de professionnalisation. Sur cette base peuvent se constituer des alliances durables avec certaines forces sociales, qui reconnaissent une similarité entre l'opposition de deux "esprits scientifiques", deux manières de poser et traiter les problèmes, et les termes de leur propre conflit avec d'autres fractions de la société. Ainsi se forment des "blocs socio-cognitifs", structurant le débat sur la science, et donnant élan au style préféré par la fraction au pouvoir. L'alliance en Algérie des scientifiques avec "les industrialistes", face aux tenants d'une reconquête de l'authenticité par la récupération du patrimoine arabe, est un bon exemple.

Modes de développement scientifique : colonial, national et privé.

La notion de mode de développement scientifique introduit dans notre analyse les relations que la science entretient sur longue période avec son environnement ; notamment, l'intérêt concédé au savoir (de quelle science a besoin la société et pourquoi ?) ; les relations entre science et politique ; et les liens qu'entretient le champ scientifique avec les autres champs sociaux. Transposée à d'autres disciplines, cette notion de *mode de développement scientifique* peut être comparée à celle de *Régime* en histoire ou encore celle de *mécanisme de régulation* en économie. Un mode de développement scientifique favorise ou disqualifie certains domaines de recherche ; privilégie ou étouffe certains styles de science ; promeut ou interdit la professionnalisation ; impose une vue du monde qui facilite ou entrave la diffusion de paradigmes scientifiques. Une fois installés, les modes de développement scientifiques ne sont pas facile à supplanter, voire à éradiquer. Ils peuvent tomber en désuétude, ou être combattus, mais ils disparaissent rarement complètement ou de façon définitive.

Nous avons qualifié trois modes de développement scientifique significatifs au Sud : colonial, national et privé.

- Le premier caractérise la façon dont le pouvoir de la science et de la technique s'est associé à l'expansion du colonialisme européen, tout en favorisant la pénétration de la science moderne auprès des colonisés¹. Le transfert de science et l'appropriation des connaissances scientifiques ne sont pas des processus spontanés, ni la simple conséquence des logiques cognitives. Science et politique sont ici le plus souvent mêlées.

- Le deuxième mode, *national*, de développement de la science a connu une poussée un peu partout à l'issue de la seconde guerre mondiale ; et particulièrement dans les pays du Sud devenus indépendants. Le fait n'est pas nouveau. L'aiguillon nationaliste a de longue date joué un rôle dans la volonté d'appropriation des connaissances scientifiques. Le développement scientifique nécessite des politiques volontaristes : il a connu sa plus forte impulsion lorsqu'il s'intégrait à un projet national (parfois à un dessein d'empire). Les années 1950 à 1970 sont toutefois spécialement marquées par l'attente d'un développement par la science, le souci des Etats de posséder (pour mieux les orienter) leurs propres capacités scientifiques, et la multiplication de leurs institutions scientifiques. Ces dispositions ont fait émerger de nombreuses communautés scientifiques *nationales*.

- Le troisième mode (*privatisation*) est en gestation, dans la mouvance d'une mondialisation de l'économie et d'une globalisation des recherches

¹ L'histoire des sciences et des techniques a généré de nombreux travaux au cours des quinze dernières années démontrant les relations intimes qu'entretiennent science, technologie et colonialisme (Cf. en particulier Petitjean et al., 1992)

scientifiques. Les communautés du Nord et du Sud y sont confrontées. Les sources de réputation et de prestige, les styles de science et les modèles de professionnalisation, les valeurs mêmes des chercheurs sont remis en question. La science est invitée à plus de "connectivité" avec les secteurs productifs. Les chercheurs sont incités à se rapprocher des utilisateurs potentiels de leurs résultats ; outre leur rôle traditionnel de formateurs et de producteurs de connaissances, ils sont de plus en plus sollicités comme experts et conseillers auprès d'un nombre toujours plus diversifié de clients. Leurs succès pourraient se mesurer par le nombre de contrats obtenus et de produits mis sur le marché, plutôt que par la contribution à l'avancement des connaissances ou à l'éducation dispensée.

Dès maintenant, la non publicité des résultats de recherche, la mise sous licence de découvertes fondamentales, la vente des matériaux de recherche et le marché mondial des compétences scientifiques prennent une ampleur significative. De vastes partenariats, supranationaux, entre firmes et institutions (publiques ou privées) de recherche se mettent en place. Le contrôle direct des Etats sur la S&T est réduit. Les financements publics s'amenuisent : en Afrique, en Amérique Latine, ils sont en crise profonde. Les communautés et les systèmes nationaux, avec les idéaux sur lesquels ils reposent, sont ainsi menacés d'évanescence. Des conflits concrets se sont déjà produits, entre logiques scientifiques de développement national, et privatif-global.¹

Nouveau cours, nouveaux défis

Ce nouveau cours a des enjeux évidents en pays du Sud. D'une part, les trouvailles accomplies par les puissants consortiums de recherche, de plus en plus concentrés en quelques métropoles, ne seront plus du domaine public ; leur orientation fait en outre peser au Sud une menace sur l'emploi et les exportations (dont beaucoup — notamment alimentaires — pourront être substituées). Ce ne sont pas des menaces en l'air, et il faut prendre au sérieux la nouvelle arme "techno-scientifique".

Le nouveau contexte oblige donc à repenser les moyens d'atteindre des buts nationaux (en localisant sur le territoire national des capacités scientifiques sans nécessairement les posséder) ; à tirer parti de coopération scientifique internationale ; et à miser sur les solidarités professionnelles des chercheurs, sur leur éthos partagé, pour tisser des réseaux d'intelligence : c'est une révolution culturelle, pour les chercheurs comme pour les responsables politiques. C'est vers ces nouveaux thèmes que se réoriente notre Programme "Emergence des communautés scientifiques"².

¹ Citons pour exemple la vente à des entreprises étrangères de capital risque d'une banque nationale de gènes.

² Cf. le texte de présentation de l'équipe STD par Roland Waast dans ce numéro des Chroniques du Sud et le texte qui suit "Nouvelle approche des migrations scientifiques internationales".

Références

- Arvanitis R. 1990. De la Recherche au développement. Les politiques et pratiques professionnelles de la recherche appliquée au Venezuela. Thèse de doctorat en sociologie. Université Paris VII, 448 p.
- Chatelin Y. et R. Arvanitis. 1988. Stratégies scientifiques et développement : sols et agriculture des régions chaudes. Editions de l'ORSTOM, Paris, 143 p.
- Davis C.H., J. Gaillard et T.O. Eiseimon. 1995. The Thai Scientific Community: Reforms in the NIC of time ? *in* Gaillard J., V.V. Krishna et R. Waast. 1995. Scientific Communities in the Developing World. New Dehli: SAGE - India.
- El Kenz A. 1995. La construction scientifique et technique: réflexions pour une stratégie d'enquête, *in* Waast R. (éd.). 1995. La construction des communautés scientifiques. Paris : l'Harmattan, pp. 189-193.
- El Kenz A. et R. Waast. 1995. Sisyphus or the Scientific Communities in Algeria. *in* Gaillard J., V.V. Krishna et R. Waast. 1995. Scientific Communities in the Developing World. New Dehli: SAGE - India.
- Gaillard J. et R. Waast. 1988. La recherche scientifique en Afrique. Afrique contemporaine, n° 148: 3-30.
- Gaillard J. 1989. Les chercheurs et l'émergence de communautés scientifiques nationales dans les pays en développement. Thèse de doctorat en Science, Technologie et Société (STS), CNAM, Paris, 1989, 452 p.
- Gaillard J. 1990. La communauté scientifique thaïlandaise: un développement rapide mais une reproduction difficile, *Intermondes*, Bangkok, Vol. 1(2): 43-57.
- Gaillard J. et R. Waast. 1991. Une enquête de sociologie des sciences: la recherche dans les DOM-TOM, *ORSTOM Actualités*, n° 33: 8-12.
- Gaillard J. et R. Waast. 1993. The Uphill Emergence of Scientific Communities in Africa. *Journal of African and Asian Studies*. Vol. 27(1-2): 41-68.
- Gaillard J., V.V. Krishna et R. Waast. 1995. Scientific Communities in the Developing World. New Dehli: SAGE - India.
- Goudineau Y., R. Arvanitis et J. Gaillard. 1986. Stratégies de développement et communautés scientifiques nationales: positions et projets d'enquêtes. *in* Pratiques et Politiques Scientifiques (1986), *Bulletin de Liaison* n° 4, Département H, ORSTOM, 134 p., pp. 68-78.
- Goudineau Y. 1990. Etre excellent sans être pur. Potentiel technologique et pouvoir technocratique à Singapour. *Cahier des Sciences Humaines* 26(3): 379-405.
- Petitjean P., C. Jami and A.M. Moulin.(eds) 1992. Science and Empires. London: Kluwer Academic Publishers, 411 p.
- Pratiques et Politiques Scientifiques. 1983. *Bulletin de Liaison* n° 1, Département H, ORSTOM, 48 p.
- Pratiques et Politiques Scientifiques. 1986. *Bulletin de Liaison* n° 4, Département H, ORSTOM, 134 p.
- Raj K. 1988. Images of Knowledge, Social Organization, and Attitudes to Research in an Indian Physics Department, *Science in Context*, Vol.2(2): 313-339.
- Rengifo R., A. Pirela et R. Arvanitis. 1995. Science and Production in Venezuela: From Emergence to Emergency, *in* Gaillard J., V.V. Krishna et R. Waast. 1995. Scientific Communities in the Developing World. New Dehli: SAGE - India.
- Waast R. (éd.). 1992. Indicators and Survey of the Researchers - Science and Technology for Development - a European Research Programme. Commission of European Communities/ DG XII, Final Report, 107 p.
- Waast R. (éd.). 1993. Indicateurs adaptés pour guider les stratégies d'un programme de coopération scientifique : positionnement stratégique du programme européen STD par rapport aux programmes homologues et par rapport aux travaux tropicalistes courants. Commission des Communautés Européennes/DG XII, 175 p.
- Waast R. (éd.). 1995. La construction des communautés scientifiques. Paris: l'Harmattan.
- Waast R. 1995. Trois styles de science de la médecine Algérienne, *in* Waast R. (éd.). 1995. La construction des communautés scientifiques, Paris: l'Harmattan, 140-153.
- Waast R. et A. El Kenz (éds.). 1995. L'Industrie et la Recherche. Paris: l'Harmattan.
- Wallart F. et J. Gaillard. 1991. Evaluation d'une procédure publique de financement de la recherche: le cas de la commission de coordination de la recherche dans les DOM-TOM (CORDET). Collection Etudes, Paris: La Documentation française.
- Yang Anxian, Shen Aiqun, V.V. Krishna and V.P. Kharbanda. 1995. Twists and Turns in the Formation of Chinese Scientific Community, *in* Gaillard J., V.V. Krishna et R. Waast. 1995. Scientific Communities in the Developing World. New Dehli: SAGE - India.

L'AFRIQUE SCIENTIFIQUE DE LA FIN DES ANNÉES 1980

panorama général, stratégies nationales, champs thématiques

Yvon CHATELIN et Roland WAAST¹

L'état des sciences en Afrique a été abordé dans cette étude par la méthode bibliométrique. Comme toutes les méthodes d'évaluation, la bibliométrie n'est pas dénuée de contraintes et présente parfois un aspect très formel. Elle possède par contre plusieurs avantages. Le premier est de se baser sur la *production scientifique*, étant entendu que les publications sont la meilleure expression d'une activité de recherche réussie, qui se trouve en mesure de publier ses résultats. Son deuxième avantage est d'associer dans une même analyse des données concernant les *contenus scientifiques* (nature des connaissances produites) à d'autres concernant le *fonctionnement des communautés* de chercheurs (équipes, institutions, éditions, etc.).

Nous avons choisi d'étudier l'Afrique de la fin des années 1980. Plus précisément, nous avons retenu un corpus bibliographique des *années 1987 à 1990 incluses*, ces années étant celles de la constitution de la base documentaire, et non celles datant les publications. Le choix de cette période répond à des considérations pratiques (disponibilité de l'information) et surtout à l'idée qu'il fallait montrer le niveau auquel était parvenue l'Afrique scientifique, avant la situation de crise aggravée qui semble marquer le début des années 1990. La base documentaire utilisée a été la base française Pascal éditée par l'Institut National de l'Information Scientifique et Technique (INIST, Vandoeuvre-lès-Nancy, France).

Deux niveaux d'analyse ont été mis en oeuvre. Un *sondage rapide* a d'abord été effectué pour l'ensemble des pays du continent. Une *étude plus détaillée* a été réalisée ensuite pour les pays de l'*Afrique de l'Ouest*, *Nigeria* compris, et pour le *Kenya*.

Il peut paraître facile de procéder à une évaluation bibliométrique d'une institution, d'un pays, ou d'un ensemble de pays. Des statistiques simples donnent rapidement une évaluation comparative du *poids scientifique* des diverses institutions ou des pays. En utilisant le plan de classement de la base documentaire, des interrogations automatisées fournissent également la répartition thématique de la production scientifique.

¹(Sociologues ORSTOM (Y. Chatelin est pédologue, épistémologue et sociologue des sciences; R. Waast est sociologue).

Si l'on approfondit suffisamment cette démarche, cependant, il devient nécessaire d'établir un certain nombre de *catégories descriptives* et d'*indicateurs numériques*. Progressivement se met en place un ensemble descriptif et analytique qui se présente comme un *cadre conceptuel cohérent* et qui devient *spécifique* du milieu scientifique étudié. En d'autres termes, puisqu'il s'agit ici de pays africains, la démarche suivie tend à donner une représentation de l'activité scientifique des pays en développement qui s'autonomise par rapport à celle de la science mondiale ou de la science dominante.

Dans le présent texte, nous insisterons sur l'aspect méthodologique de notre travail. Il nous semble plus important d'introduire la question générale de la *compréhension* et de la *représentation* des sciences au Sud que de décrire tous les pays africains pour mettre en évidence les forces et les faiblesses de leur recherche scientifique.

Panorama général

Le sondage rapide évoqué plus haut a été effectué par comptage, dans la base Pascal, de toutes les *publications affiliées* dans l'un ou l'autre des pays africains (une quarantaine de pays).

Il faut noter que la base Pascal n'indique que l'affiliation du premier auteur de chaque publication. Ceci est compatible avec nos positions méthodologiques et avec notre intention d'étudier la *production scientifique*. Chaque publication est assimilée à un *travail* scientifique. Ce travail est considéré comme le *produit* scientifique élémentaire, comme l'unité de base de notre analyse, et doit être attribué de façon univoque à un pays, une institution, un laboratoire¹.

Il n'y a pas de surprise à constater l'*extrême disparité* qui caractérise le panorama scientifique du continent africain, ni à remarquer la position de l'Afrique du Sud, largement en tête de la production scientifique.

Le Tableau 1 établit la liste des dix pays les plus importants du continent. Ces dix premiers pays sont eux-mêmes *très différenciés*, et nous les avons classés en trois sous-groupes que séparent des seuils quantitatifs nets. Au-delà du dixième pays, la production scientifique devient vraiment faible, nous entrons dans la catégorie des très petits pays scientifiques (ils ne sont pas présentés ici), et tout classement par ordre d'importance devient incertain.

¹ Beaucoup d'études bibliométriques utilisent des bases bibliographiques (notamment celle de l'*Institute of Scientific Information*, Philadelphia, PA) donnant l'affiliation de tous les auteurs (lorsqu'il y en a plusieurs) de chaque publication. A notre sens, la prise en compte de toutes les affiliations conduit préférentiellement à l'analyse de la *composition des communautés scientifiques*, alors que la prise en compte d'une affiliation unique par publication privilégie la notion de *production scientifique* telle que nous la concevons ici.

Nombre de références dans les 10 pays les plus importants					
Premier sous-groupe		Deuxième sous-groupe		Troisième sous-groupe	
ZAF	8101	TUN	1287	CIV	547
EGY	4921	MAR	969	DZA	515
NGA	3570	KEN	821	ZWE	432
				SEN	429

La perspective change nettement (Tableau 2) si l'on considère la production scientifique *pour une même population* (tranche conventionnelle de cent mille habitants). L'Afrique du Sud conserve sa position de leader, mais le classement ultérieur est bouleversé. Pays de taille moyenne, la Tunisie affirme son ambition scientifique. De petits pays favorisés par des revenus pétroliers viennent s'insérer dans le haut du classement, bien qu'en valeur absolue leur production scientifique soit très faible. Enfin, le Nigeria, géant scientifique de l'Afrique Noire en valeur absolue, montre la fragilité de son développement scientifique, par un mauvais rapport entre production publiée et population.

Nombre de références par tranche de 100.000 habitants			
ZAF	20,4	BWA	4,8
TUN	15,9	CIV	4,4
GAB	12,7	ZWE	4,4
GMB	10,3	MAR	3,8
EGY	9,0	DJI	3,7
SEN	5,8	KEN	3,3
LBY	4,8	NGA	entre 3,0 et 3,8

Il va de soi qu'un classement de la production scientifique relatif à la population du pays a un autre sens que celui de cette production en valeur absolue. Dans un pays jeune, la *pérennité du système national de recherche* est d'autant plus assurée que la pratique de la science est plus également répartie dans la population.

Catégories descriptives et plan de classement

La première étape à réaliser pour passer à une étude plus détaillée (Afrique de l'Ouest, Nigeria et Kenya dans le cas considéré) consiste à établir les *catégories descriptives* qui vont constituer le *plan de classement*.

Trois notions ont été à la base de la définition de ces catégories. Chaque unité élémentaire de la production scientifique (c'est-à-dire chaque publication répertoriée dans la base documentaire) est caractérisée par son

objet, ses *méthodes* et sa *finalité*. L'objet peut être, par exemple, le climat, ou des molécules organiques, ou certaines roches, ou la faune sauvage, etc. Les méthodes employées sont significatives dans la mesure où elles impliquent des niveaux différents de technicité (par exemple, il est plus facile de mettre en oeuvre une approche épidémiologique qu'une analyse génétique). Enfin, la finalité revêt une importance particulièrement grande pour des pays en développement gérant strictement leur potentiel scientifique. Des finalités différentes peuvent être poursuivies par diverses études portant sur de mêmes objets (par exemple, des études d'hydrobiologie peuvent avoir pour finalité l'aquaculture ou la préservation des milieux aquatiques naturels.)

Les Tableaux 3, 4 et 5 fournissent un résumé des catégories descriptives établies, sous la forme d'un plan de classement.

Structure du champ scientifique

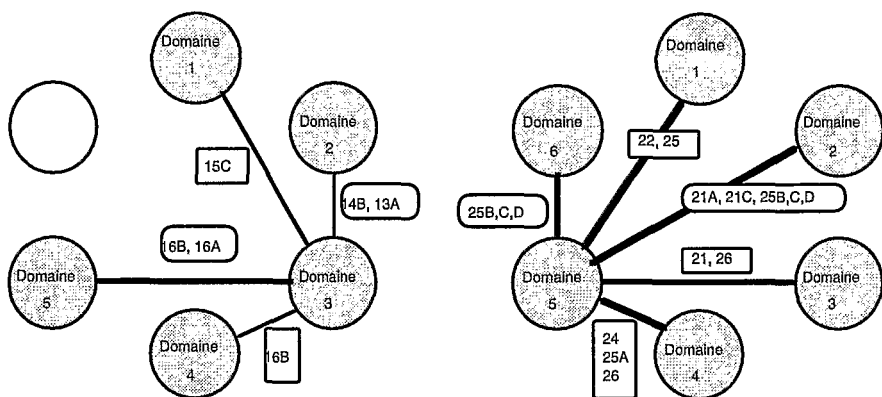
Le champ scientifique a-t-il une structure ? Depuis l'abandon, à la fin du siècle dernier, des grandes tentatives de classification des sciences¹, c'est une question que l'on ne se pose plus vraiment. La science, dans son ensemble, est devenue beaucoup trop complexe pour que l'on prétende en dégager la structure. Il n'en est pas de même pour le champ scientifique, plus simple, de beaucoup de pays en développement. Deux méthodes à notre disposition ont permis d'aborder la question.

Synergies scientifiques

Nous dirons qu'il y a *synergie scientifique* lorsque deux groupes d'études occupant des places éloignées dans le plan de classement présentent des *similitudes* (contenus scientifiques peu différents), ou entretiennent des relations de *dépendance* (un groupe fournissant des connaissances nécessaires à l'autre) ou de *complémentarité* (deux approches ayant la même finalité générale).

Les synergies ne sont pas (pour l'instant) définissables par un traitement automatique ou statistique. Elles s'observent, *qualitativement*, lorsque l'on analyse et que l'on classe, une à une, toutes les notices bibliographiques du corpus étudié. Parmi beaucoup d'autres exemples possibles, il est facile de concevoir qu'une étude du sol établisse un pont entre sciences de la terre et sciences agronomiques, ou que la biologie médicale et la biologie vétérinaire entretiennent d'étroits rapports de similitude.

¹ Rappelons que l'idée d'un classement des connaissances remonte à Aristote, et qu'elle a été reprise par Francis Bacon. Au 18ème siècle, Diderot présentait l'Encyclopédie par l'ambition de "former un arbre généalogique de chaque branche de nos connaissances, (montrant) les liaisons qu'elles ont entre elles et avec la tige commune." C'est au siècle suivant que sont apparues les grandioses classifications des sciences, avec Auguste Comte et autres positivistes de son époque (A.M. Ampère, A.A. Cournot). Le lecteur excusera la brièveté de ce rappel et l'absence de référence à des approches plus récentes (épistémologie génétique de Piaget, etc.).



Notons rapidement la différence avec ce que l'on pourrait attendre d'une telle analyse si elle était applicable à l'ensemble de la science mondiale. Les disciplines agronomiques (souvent considérées comme marginales et peu visibles dans la science mondiale) structurent fortement le champ scientifique africain, alors que les disciplines fondamentales (physique, chimie) y apparaissent isolées¹.

Les Figures 1 (sciences de la terre) et 2 (sciences agronomiques) proposent une représentation graphique conventionnelle des synergies de deux des six grands domaines scientifiques définis par le plan de classement (voir Tableaux 3 à 5). Elles montrent l'hétérogénéité du réseau des synergies.

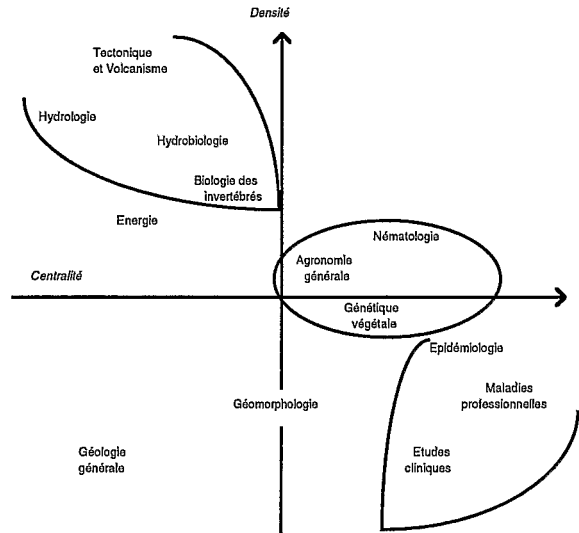
Diagrammes stratégiques

L'analyse statistique de la *co-occurrence des mots clés* caractérisant chaque notice bibliographique fournit une autre approche de la structure du champ scientifique.

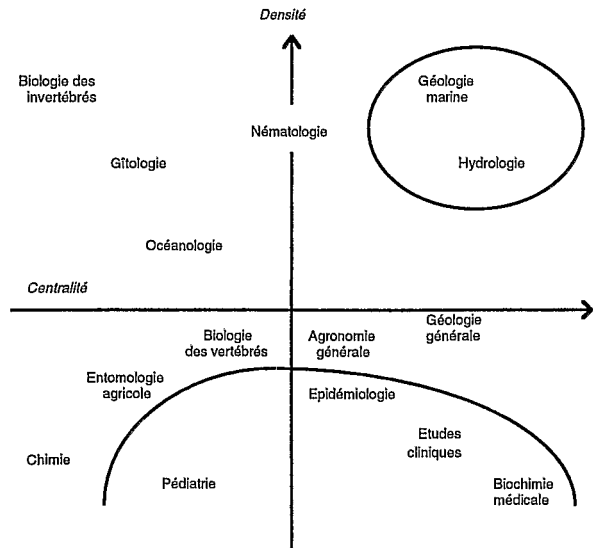
Le programme Leximappe réalise le calcul des co-occurrences, selon la formule $(C_{ij})^2 / C_i.C_j$, et définit des "*composantes*" (ou *clusters*, en langue anglaise) par le groupement de mots clés associés, selon des paramètres que l'on peut faire varier pour que chaque composante soit formée d'un nombre plus ou moins grand de mots clés. Les composantes sont placées sur un *diagramme stratégique* à deux axes, l'un représentant la *cohésion* interne de chaque composante (force des liens entre mots clés de la composante) et l'autre la *centralité* de chaque composante dans l'ensemble du champ (force des liaisons s'établissant entre mots clés d'une composante à l'autre).

¹ Sur le sol africain, elles sont plus orientées vers des problèmes industriels locaux que vers la production de connaissances fondamentales utiles à d'autres disciplines.

Les deux axes définissent quatre quadrants : (a) cohésion forte et centralité faible, (b) cohésion forte et centralité forte, (c) cohésion et centralité faibles, (d) cohésion faible et centralité forte. Les composantes venant se placer dans le quadrant (b) sont celles structurant le plus l'ensemble du champ scientifique.



Les descripteurs affectés à chaque notice bibliographique sont formés des mots clés fournis par la base Pascal et de ceux que l'on décide d'y ajouter. C'est ainsi, en enrichissant la série des descripteurs de chaque notice, qu'il est possible de faire apparaître des composantes correspondant plus ou moins strictement aux *catégories descriptives* du plan de classement.



En appliquant cette méthode, certaines *constantes de la structure du champ scientifique* (nous ne parlons que du cas des pays africains) sont mises en évidence. On remarque, par exemple, que les publications médicales tendent à se grouper dans le quadrant (d), les études biologiques et écologiques dans le quadrant (a).

La *comparaison d'un pays à l'autre* est susceptible de mettre en évidence des différences significatives exprimant des priorités et des stratégies scientifiques variées. Les Figures 3 et 4 représentent les diagrammes stratégiques de deux pays (Sénégal et Côte d'Ivoire). Ces diagrammes montrent d'une part certaines constantes structurales et d'autre part des différences relevant de stratégies nationales¹.

Relations avec la science mondiale

Notre approche conduit à appréhender (avant de l'analyser) la *production scientifique globale*, celle qui est *disponible* pour chaque pays, que cette production vienne du pays lui-même ou de l'extérieur.

En d'autres termes, il existe une *production scientifique interne* qui est issue des laboratoires nationaux ou implantés sur le sol national, et une *production scientifique externe* qui intéresse directement le pays africain mais qui est issue de laboratoires étrangers.

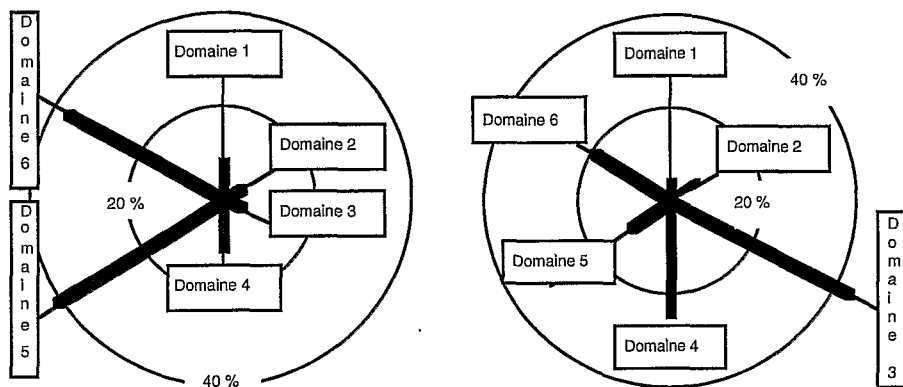
Ces deux catégories peuvent être considérées en fonction des six domaines scientifiques définis plus haut. Il apparaît alors immédiatement que la production interne et la production externe ont des *priorités scientifiques différentes*. Les Figures 5 et 6 donnent une représentation visuelle de la répartition thématique de ces deux sortes de production, pour un même pays (cas du Kenya).

Il n'est pas surprenant de remarquer que les laboratoires nationaux (ou implantés sur le sol national) privilégient l'agronomie et la médecine. Les laboratoires étrangers qui s'intéressent au monde intertropical relèvent surtout des sciences de la terre, de la biologie et de l'écologie.

D'une certaine manière, le monde intertropical est mis sous *surveillance scientifique*. Nous voulons dire par là que lorsqu'un problème scientifique important se pose en quelque endroit du globe, il attire l'intervention de laboratoires des pays développés. Ce mécanisme est discernable aussi pour les problèmes de santé (surveillance du Sida, par exemple), mais il marque quantitativement beaucoup moins la littérature

¹ Parmi les constantes structurales, on notera la position comparable des disciplines médicales sur les deux diagrammes, et l'absence ou le mauvais placement des disciplines fondamentales (composante "chimie" sur le diagramme de Côte d'Ivoire). Pour les spécificités nationales, sur le diagramme du Sénégal (pays manifestement préoccupé par les ressources en eau), on remarquera le groupement "géologie marine" et "hydrologie" dans le quadrant des études à cohésion et centralité fortes.

des sciences médicales que l'intérêt porté aux milieux naturels ne marque la littérature correspondante.



Soulignons enfin que la production externe a un *effet d'entraînement* sur la production interne. Les milieux naturels sont peu étudiés par les pays africains, sauf lorsque des laboratoires étrangers s'y intéressent aussi.

Indicateurs bibliométriques

L'analyse de la production scientifique conduit à proposer un certain nombre d'indicateurs numériques qui caractérisent généralement le *fonctionnement des communautés* scientifiques, plus que les contenus scientifiques (nature des connaissances produites). Voici les principaux indicateurs retenus.

. L'*indice d'associativité* correspond au nombre moyen d'auteurs par publication. Il est en relation directe avec la multidisciplinarité des études, avec la nécessité d'associer différentes techniques, avec le réseau des relations individuelles des chercheurs. C'est l'indicateur à la fois le plus simple et le *plus fondamental* de tous ceux que propose la bibliométrie. Une valeur de l'ordre de 2,5 est considérée comme bonne. Elle peut descendre à 1,9 pour l'ensemble d'une communauté nationale africaine peu liée aux communautés internationales, et même à 1,5 pour les disciplines les plus soumises à l'isolement (cas du Nigeria). L'indice peut s'élever à 3 ou plus dans les disciplines médicales, qui sont toujours plus associatives que les autres (même en restant limitées au cadre national), en raison des habitudes de travail du corps médical.

. Le *nombre d'auteurs actifs* est défini conventionnellement par le nombre des auteurs identifiés individuellement, sur l'ensemble de la production interne et externe. Dans notre étude, le corpus bibliographique correspond à une période de quatre ans. Les auteurs recensés ont des profils professionnels très variés. Ils représentent néanmoins un potentiel humain de haute formation scientifique ou technologique à la disposition

de chaque pays. A titre d'exemple, le nombre des auteurs actifs est de l'ordre de 1.200 pour le Sénégal, 1.500 pour la Côte d'Ivoire, 2.200 pour le Kenya.

. *L'indice de professionnalisation* est obtenu en calculant les pourcentages d'auteurs ayant publié une seule fois, deux fois, ou trois fois et plus, dans le corpus bibliographique. Des communautés scientifiques jeunes, ou peu productives ont une grande majorité d'auteurs ayant peu publié. Les vrais professionnels de la recherche sont ceux publiant le plus. Des différences significatives apparaissent entre pays.

. *L'indice d'insertion régionale* est défini par le pourcentage des publications concernant plusieurs pays. C'est ainsi que le Sénégal apparaît fortement inséré dans l'ensemble sahélien de l'Afrique de l'Ouest, avec 20 % de sa production scientifique correspondant à des travaux réalisés dans un cadre régional (plusieurs pays). La Côte d'Ivoire est moins insérée régionalement, puisque 10 % de sa production scientifique seulement concerne également un ou plusieurs autres pays.

. *Le rapport universités/instituts spécialisés* donne une image de la répartition institutionnelle et de la *productivité* des diverses institutions. Dans le cas du Nigeria, la production scientifique est massivement dominée par les universités. Celle des instituts spécialisés reste très faible, malgré l'importance numérique des effectifs de chercheurs. Dans le détail, il faut faire de partage de la production des instituts nationaux et internationaux.

. *L'indice de dépendance éditoriale* est exprimé par le pourcentage de publications éditées hors du pays considéré. La dépendance éditoriale est toujours très grande pour les pays d'Afrique Noire, avec des variations significatives d'un pays à l'autre. Premier producteur scientifique, le Nigeria est entravé par une dépendance éditoriale presque complète. Par contre, Kenya, Sénégal et même Côte d'Ivoire disposent d'une certaine édition scientifique qui joue un rôle de *fixation* de la production interne et d'*attraction* d'études réalisées en d'autres pays.

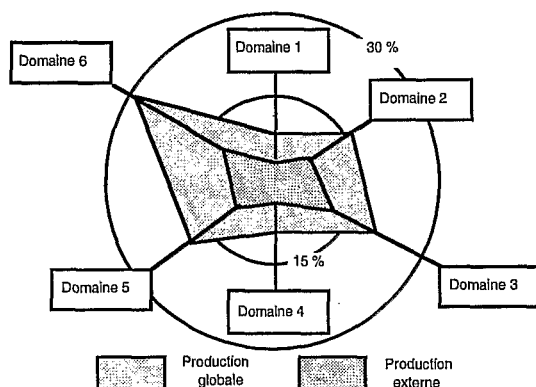
. *L'indice de prestige scientifique* n'a pas reçu d'expression formelle comme cela avait été le cas dans une étude antérieure¹. D'un pays à l'autre, la situation change trop pour que l'on puisse établir un même indice. La notion de prestige a cependant une importance considérable dans l'évaluation des individus, des communautés, ou des pays. Elle n'est qu'indirectement exprimée dans la présente étude.

¹ Voir, dans la bibliographie en fin de texte, la référence à Chatelin (Y.), Arvanitis (R.), 1992.

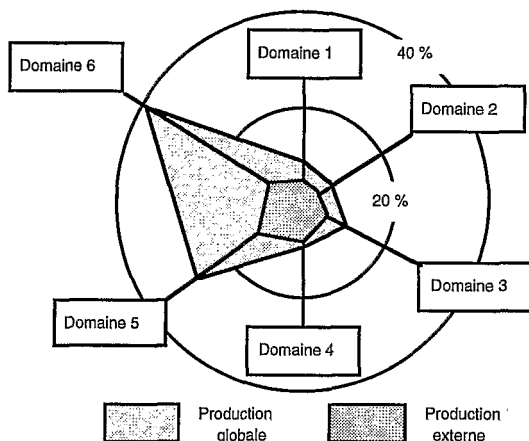
Essai de typologie

Les pays africains constituent un ensemble très disparate. Beaucoup d'entre eux ont à peine une existence scientifique discernable. Parmi les autres, ceux ayant une production scientifique importante, apparaissent des groupes, ou plus simplement des couples de pays relativement comparables. Il est évident que l'on ne peut pas mettre en parallèles de grands et de petits pays. C'est en tenant compte de cette dispersion générale et des limitations aux possibilités de comparaison que l'on peut aborder l'ébauche d'une *typologie du développement scientifique*. Il faut considérer une telle typologie plus comme un *but théorique* que comme un objectif directement accessible. Nous nous contenterons ici de quelques remarques à propos de deux cas.

Le premier cas est celui du couple Sénégal et Côte d'Ivoire. Il s'agit de pays francophones l'un et l'autre, ayant une même politique générale, des dimensions géographiques et démographiques, des niveaux éducatifs du même ordre de grandeur, et qui apparaissent *peu différents* si l'on considère leur production scientifique *globale*. En appliquant à ces deux pays les outils analytiques décrits plus haut, on parvient cependant à des images significativement différentes.



Les Figures 7 et 8 proposent une représentation graphique des productions scientifiques internes et externes, selon les six grands domaines scientifiques, pour les deux pays. Dans le cas du Sénégal, un parallélisme très net apparaît entre recherche effectuée au Nord (production externe) et recherche effectuée sur le sol national. La répartition entre les six domaines scientifiques est équilibrée. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, production interne et externe ont des priorités différentes, et ne privilégient pas les mêmes domaines. Ajoutons que d'autres indicateurs bibliométriques accentuent la différence entre



Sénégal et Côte d'Ivoire (insertion régionale, rôle des universités, etc.), contribuant à définir deux stratégies scientifiques différentes.

Dans notre terminologie, nous dirons qu'il s'agit de deux *types de développement scientifique*, ce qui implique non seulement une stratégie voulue (d'ordre largement collectif et ne relevant pas seulement d'une politique des organismes de tutelle de la recherche) et des facteurs et contraintes d'ordre structurel, en grande partie hérités du passé.

Le deuxième cas que nous voulons donner en exemple est celui du Kenya et du Nigeria, malgré la grande différence de taille des deux pays. En fait, tous les indicateurs bibliométriques (ou presque) les opposent. Le Nigeria scientifique paraît très fermé sur lui-même, avec une production externe n'atteignant pas 10 % de la production globale. Cela s'accompagne des plus faibles indices d'associativité rencontrés dans cette étude. Les thématiques sont définies sur des critères nationaux, délaissent l'étude des milieux naturels, développent au contraire les recherches à finalité industrielle. Au Kenya par contre, la production externe dépasse 40 % de l'ensemble. Sous l'impulsion de la communauté internationale, les écosystèmes naturels, la faune et notamment les primates, les structures géologiques sont largement étudiés. Parmi les recherches plus appliquées, agriculture et surtout élevage constituent les grandes priorités. La communauté scientifique est marquée par un fort taux d'associativité, avec forte participation de chercheurs du Nord.

La comparaison du Nigeria et du Kenya conforte la notion de type de développement, en soulignant la *connectivité de la plupart des indicateurs* de l'activité scientifique. En d'autres termes, lorsqu'un système national de recherche tente de se transformer, sous un aspect ou un autre, son mode

de fonctionnement et sa production scientifique peuvent se trouver affectés dans leur totalité¹.

Conclusion

La production scientifique africaine semble peu de chose par rapport à la totalité de science mondiale, ou par comparaison avec les grands pays scientifiques du Nord. Les perspectives changent lorsque l'Afrique est considérée en elle-même, et analysée selon des critères appropriés. Au lieu d'apparaître comme un sous-produit déprécié de la science occidentale, l'Afrique scientifique se présente comme un terrain d'expérimentation, sur lequel différents modèles de développement se trouvent confrontés.

Pour des raisons diverses, certains pays n'ont pas réussi, ou n'ont pas voulu, dans le passé, se créer une communauté scientifique. Là où, au contraire, la recherche s'est développée, les crises politiques et économiques récentes peuvent annihiler bien des efforts. Quel que soit l'avenir proche, les acquis scientifiques obtenus après trente années d'indépendance, à la fin des années 1980-90, doivent être reconnus.

Bibliographie

Callon M., Courtial J.P., Turner W.A., Bauin S., 1983, From translations to problematic networks : an introduction to co-word analysis. *Social Science Information*, 22, 2, pp. 191-235.

Chatelin Y., Arvanitis R., 1992, Indices de structuration de l'activité scientifique. Exemple de cinq domaines avant 1968 en Côte d'Ivoire. Editions de l'ORSTOM, Les indicateurs de science pour les pays en développement, pp. 239-252.

Chatelin Y., Gaillard J., Keller A.S., à paraître. The Nigerian scientific community : the colossus with feet of clay.

Davis Ch.H., 1982, Science for Africa : a study of Selected Aspects of International Science Policy and Cooperation in Subsaharian Africa. 1945-1979. Thèse, Université de Montréal, 410 p.

Davis Ch.H., 1983, Institutionnal sectors of "mainstream science" in sub-saharian Africa, 1970-1979 : a quantitative analysis. *Scientometrics*, 5, 3, pp. 163-175.

Gaillard J., Waast R., 1988, La recherche scientifique en Afrique. La Documentation française, Afrique contemporaine, 148, pp. 3-30.

¹ Cette remarque s'inscrit à l'encontre de l'idée d'unicité de la science, ou à l'encontre d'une vision manichéenne identifiant deux cas seulement, la bonne recherche d'un côté, et la mauvaise de l'autre.

Annexe

SCIENCES ET TECHNOLOGIES COSMOPOLITES	Maths et Stats	
	Physique	
	Chimie et biochimie	Biochimie végétale
	Informatique	
	Biotechnologies	Biotechnologies s.s.
		Cultures tissus
		Agro-alimentaire
	Energie	
	Génie civil	

SCIENCES DES CLIMATS ET DES MILIEUX AQUATIQUES	Climatologie	Météorologie Physique de l'atmosphère Bioclimatologie
	Océanologie	Physique des océans
		Océanobiologie
	Géologie marine	
	Hydrologie	Eaux de surface
		Ressources en eaux
		Pollution des eaux
	Hydrogéologie	
	Eaux douces	Aquaculture
		Pêcheries

SCIENCES DE LA TERRE	Physique du globe et cosmochimie	Géophysique Géochronologie Cosmochimie
	Géologie	Pétrologie
		Géologie générale
		Tectonique
		Paléogéographie
	Géologie appliquée	Géochimie Gîtologie Géotechnique
	Formations superficielles	Géomorphologie
		Pédologie

SCIENCES MÉDICALES	Recherches fondamentales	Pharmacologie
		Biochimie médicale
		Parasites et vecteurs
		Techniques analytiques
		Anthropologie médicale
	Etudes cliniques	Clinique générale
		Pédiatrie
		Chirurgie
		Cardiologie
		Psychiatrie
		Contraception
	Santé publique	Hygiène
		Nutrition
		Epidémiologie

APPRENTISSAGE TECHNOLOGIQUE DES ENTREPRISES ET RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE : le cas de la chimie en Amérique latine

Rigas ARVANITIS¹

Brièvement cette petite note veut montrer où en est le programme de recherche commencé clandestinement en 1987 au Centre d'Etudes du Développement CENDES de l'Université Centrale du Venezuela et qui aujourd'hui est un programme à part entière. Je parlerai ici de "notre" recherche, car je ne suis pas seul responsable de ce programme qui a vraiment été collectif : il est impossible à quiconque d'entre nous — surtout parmi les quatre premiers membres de l'équipe² — de dire ce qui lui revient en propre.

Quelques préliminaires

Que veut bien dire "apprentissage technologique" ? Est-ce que c'est l'apprentissage des techniques par les ouvriers et les techniciens ? Ou bien s'agit-il de méthodes d'enseignement ? Pas du tout ! Il s'agit des mécanismes que mettent en oeuvre les entreprises pour acquérir, adapter et développer des technologies de production. Une fois cela dit, on entre dans le vif du sujet : il ne s'agit pas seulement d'examiner les conditions nécessaires pour produire ou pour investir dans l'acquisition de techniques de production ; il ne s'agit pas seulement d'examiner les usages de la techniques ; et pas "seulement" le développement, mais tout cela à la fois. Car, en effet, après de nombreux travaux sur le thème de l'apprentissage industriel, il apparaît clairement que le mieux est de saisir l'ensemble des *activités* qui tournent autour de la technologie. Les économistes parlent des modes d'apprentissage ("learning by doing", "by adapting", "by interacting" etc...) ; les sociologues des fonctions de l'apprentissage - achat, mise en place, opération, entretien, etc....(cf. la comparaison des différents travaux dans Villavicencio et Arvanitis, 1994).

Nous avons décidé de parler d'*activités d'apprentissage*. Cela sonne moins philosophique que les modes de l'apprentissage par exemple, mais a la grande vertu d'être un concept opérationnel c'est-à-dire qui permet de faire des enquêtes précises, de quantifier certains résultats et de reproduire les méthodes d'observation. Mais la principale qualité de cette manière de poser les choses est que nous avons mieux saisi quelle est la place qui revient à la recherche-développement (R&D) au sein de l'entreprise. Nous avons mieux compris la relation recherche-industrie

¹ Sociologue ORSTOM.

² En plus de l'auteur, il s'agit de A. Pirela, R. Rengifo et A. Mercado.

qui passe par la compréhension de l'industrie elle-même, plus exactement par la manière selon laquelle l'industrie utilise les machines, les hommes qualifiés et la connaissance (les trois éléments constitutifs de la technologie).

Au-delà de la technique d'enquête, la notion d'apprentissage technologique permet donc de poser de manière satisfaisante des questions théoriques essentielles de l'économie de l'innovation et de la sociologie des entreprises : comment se créent les "paradigmes" technologiques ou les "trajectoires" technologiques ? Quels sont les éléments qui permettent de définir ce qui est propre à la firme et ce qui revient au contexte ? Quelle est la relation entre les comportements technologiques et les résultats économiques ? Pour répondre à ces questions, nous avons placé au centre de nos préoccupations la relation recherche-industrie, comme étant un des types de relations les plus importantes pour les entreprises.

Trois aspects doivent être soulignés, car ils permettent de généraliser nos observations. Premièrement, les relations entre l'entreprise et son contexte sont une des clés de compréhension des comportements techniques et de l'attitude face à la recherche. Ensuite, l'apprentissage technologique est créateur d'histoire, de méthodes, de choix, d'expériences ; ces expériences peuvent se transformer en mémoire technologique si des structures les formalisent : c'est là une des fonctions de la R&D des entreprises et c'est par cette mémoire riche en expériences valorisées que l'entreprise peut s'adresser aux Universités et aux centres de recherche externes. Enfin, plus que les attributs des entreprises (grandes ou petites, nationales ou étrangères, sur des petits marchés ou des grands marchés, en situation de monopole ou de concurrence) c'est la culture propre de chaque entreprise qui permet d'expliquer au mieux son comportement technologique (et c'est là notre principal désaccord avec les analyses pionnières de Jorge Katz sur l'apprentissage technologique). Bref, les activités autour de la chose technique sont des activités qui se définissent et se régulent de manière interne à chaque entreprise et qui simultanément la maintiennent en contact avec son environnement.

Cette problématique change du tout au tout notre vision de l'innovation et de la recherche industrielle. Elle met l'accent sur la capacité d'absorption des technologies, et non pas sur les technologies elles-mêmes ; elle s'oppose à une vision très économiste des choix techniques car à proprement parler il n'y a pas de choix, mais accumulation de choix successifs (et l'économie ne sait pas penser en termes d'accumulation, de trajectoires). Elle permet enfin de relier les aspects sociologiques et économiques, puisqu'elle nous encourage à comprendre la création de "communautés technologiques", comme les appelle E.C. Constant, et le rôle de la recherche dans les entreprises.

Du point de vue du développement des entreprises, nous aboutissons à une définition de types d'entreprises. De manière théorique nous avons défini trois types : entreprises actives, réactives et passives. Empiriquement, les faits étant une excellente preuve par l'acide, nous avons raffiné cette première approximation : il y a effectivement une nette coupure entre les entreprises actives et les entreprises passives. Mais il y a au sein des entreprises réactives une division tout aussi nette entre celles qui vivent de leurs relations avec les entreprises étrangères (filiales de firmes multinationales, entreprises en sous-traitement ainsi qu'entreprises qui vivent aux crochets de leur fournisseur de technologie) et celles qui, à l'opposé, vivent en quasi autarcie technologique. Bref, ce n'est pas seulement les activités de l'apprentissage technologique qui comptent mais aussi les relations techniques de l'entreprise avec son environnement (fournisseurs, clients, etc.).

Pourquoi la chimie ?

La totalité de notre recherche a eu lieu dans l'industrie chimique. La chimie est un domaine de science et de technologie, omniprésent dans tous les pays et particulièrement dans les pays pétroliers (Venezuela, Mexique, Algérie, Indonésie). Les chimistes ont historiquement toujours été fortement liés au développement de l'industrie (Krohn et Schafer). Leur conception de la recherche et donc dépendant de la production industrielle, mais aussi de certains autres facteurs plus épistémologiques rarement examinés (mais voir les écrits inhabituels de Jean Jacques). Historiquement, le développement de la chimie n'a pas été reconnu dans toute son importance, peut-être parce que la physique a gagné la bataille de la notoriété (ce qui fait que la chimie est affublée de toutes sortes de préjugés réducteurs) et que la "chimie, majuscule, ne constitue pas un champ homogène, facile à circonscrire et à étudier" (Jacques, 1990,p.78). Cependant la science et l'industrie ont toujours fait bon ménage à tel point qu'il est impossible de discerner l'un de l'autre (voir les travaux de Haber ou de Aftalion).

Du point de vue de l'industrie, la chimie a ceci d'intéressant qu'elle est toute aussi hétérogène que la science dont elle se réclame. On y retrouve grandes et petites entreprises, chaînes de fabrication en continu ou en "batch", sur des marchés globaux ou locaux, exploitant soit des marchés massifs (commodities), soit des niches de marché très particulières (peintures, chimie fine, polymères, résines). C'est donc une branche industrielle qui intéresse par sa diversité et la multiplicité des cas de figures qu'on y rencontre.

C'est donc un terrain d'étude intéressant aussi bien pour l'économiste de l'innovation que pour le sociologue des sciences.

Les enquêtes dans les entreprises : Venezuela, Brésil, Mexique, Argentine, Cuba

L'essentiel de la recherche s'organise autour de la réalisation d'une enquête auprès des entreprises. Elle tend de plus en plus à ressembler aux enquêtes d'innovation réalisées dans les pays de l'OCDE (voir le "Manuel d'Oslo"). Mais sa caractéristique particulière est de mettre en avant les activités d'apprentissage et les relations de l'entreprise avec les fournisseurs, clients et autres partenaires du développement technologique.

L'enquête cherche à saisir le comportement technologique des entreprises au niveau du secteur chimique dans son ensemble (exception faite de la pharmacie) : l'apprentissage technologique, les relations techniques externes des entreprises, l'assimilation des technologies, les activités d'ingénierie et de R&D et les stratégies des firmes.

La première enquête fut menée au Venezuela en 1988 et fut reprise, cette fois avec un financement français (du MRT et de l'Ambassade de France au Venezuela), en 1992. Dans les mois qui suivent seront publiés les résultats comparatifs de ces deux enquêtes.

Une enquête restreinte fut menée auprès de 32 entreprises de chimie fine au Brésil. Réalisée par Alexis Mercado, cette enquête a obtenu le prix de la meilleure recherche ibéro-américaine sur l'économie de l'innovation. Une enquête élargie a également eu lieu au Brésil, entièrement financée par la chambre des producteurs de chimie. Les résultats devraient être analysés dans les jours à venir.

En Argentine, une équipe de l'Université de Buenos Aires a mis en place une enquête similaire. Cuba est demandeur d'une analyse des processus de modernisation technologique des quelques soixante entreprises de chimie sur l'île. Enfin, actuellement, l'enquête au Mexique est en train d'être réalisée. Elle a le questionnaire le plus complet, mais aussi le plus long. L'enquête sera conclue au mois de janvier 1995.

Les processus d'assimilation technique au niveau des entreprises

L'enquête 1992 au Venezuela a mis en particulier l'accent sur les problèmes de la main d'oeuvre et de la formation, aussi bien des ouvriers que des cadres. Les aspects organisationnels ont été nettement mieux cernés, ce qui permet de faire le lien avec des travaux similaires en France (thèse de doctorat en cours de Corinne Tanguy, Université de Rennes). Au Mexique, les aspects formation seront également abordés, mais avec nettement moins de détail.

Le travail de recherche par enquête est accompagné par une série d'analyse micro-sociologiques sur les formes d'assimilation des

technologies. Il s'agit de mener des interviews en profondeur avec des responsables dans les entreprises de chimie au Mexique. L'équipe de la UAM participera à cette tâche, notamment grâce à l'effort que menera Daniel Villavicencios et Arturo Lara qui a une expérience dans ce domaine (Villavicencios, 1992). Ces enquêtes sont essentielles pour la compréhension des processus de transfert de technologie et de l'apprentissage technologique. Elles permettent aussi de faire le lien avec le travail plus théorique mené au sein du réseau INIDET, dirigé par Jean Ruffier CNRS Lyon, sur la gestion des systèmes technologiques complexes.

Le rôle de la recherche dans le développement technologique

Enfin, un travail plus spécifique est mené sur la R&D dans l'industrie chimique. Un article qui sera publié dans un proche avenir (Arvanitis, 1994) fait le point sur les orientations de la recherche dans le secteur ; deux autres sur les développements technologiques (Laplace et Pirela, 1994 ; Mercado et Arvanitis (1994) abordent de manière détaillée les effets des politiques de l'ajustement structurel sur la R&D dans les entreprises au Venezuela.

C'est sur ce thème que nous avons le plus travaillé ; c'est aussi par cette voie que nous avons persuadé les politiques et les financiers de l'intérêt de notre travail. Récemment encore, une grande entreprise de chimie mexicaine (Resistol) a demandé à notre groupe d'effectuer une évaluation stratégique de la recherche qu'elle a coordonné sur les nouvelles technologies polymériques (Arvanitis et alii, 1994). Des publications conjointes devraient apparaître dans les mois à venir.

Quelques autres questions : l'investissement étranger, les effets de proximité et les structures de marché

De nombreuses questions restent évidemment en suspens. Parmi elles se trouve celle des investissements étrangers et de la dépendance technologique. Plusieurs auteurs mentionnent cette dépendance comme étant le défaut fondamental de l'industrialisation des pays d'Amérique latine. Nous avons montré que cette dépendance, si elle existe, ne va pas sans développement technologique. Mais reste à démontrer que ce développement permet de dépasser la dite dépendance. Sur ces aspects, il me semble que nous avons la possibilité de fournir des données nouvelles, que les économistes de l'industrie n'ont pas su rassembler. L'hypothèse qui peut être faite est que à mesure que se consolide l'apprentissage technologique, à mesure que se développe l'efficacité technique au sein des entreprises, une possibilité de développement plus autonome est possible (Ruffier, 1991). Plutôt que de penser en termes de dépendance, il faut penser en termes de modernisation. Et ce débat sur la modernisation, ouvert après la guerre, est loin d'être clos (Cf. l'excellent ouvrage dirigé

par Gisela Argenti à ce sujet). Encore faut-il le mener non pas uniquement en termes politiques (comme ce fut le cas des textes célèbres des tenors de la CEPAL comme Cardoso, Furtado ou Faynzylber) mais en repensant la place exacte que tiennent les technologies dans les entreprises. Yvan Laplace, doctorant de Rennes, étudie cette place : il examine dans le détail les effets de l'investissement étranger et des filiales de FMN au Venezuela.

Didier Ramousse du CREDAL a pris en main les phénomènes de localisation géographique. Les activités productives sont-elles localisées en fonction de la disponibilité de la matière première ou selon d'autres déterminants ? Le travail en cours, sujet d'une thèse de doctorat, devrait fournir des réponses assez précises.

Une autre question en suspens est celle de l'effet des structures de marché sur le développement technologique. Un chercheur de la UAM, Mario Capdeville, examine cet aspect particulier de la plus haute importance pour comprendre la dynamique économique du développement technologique.

Les "nouvelles" communautés scientifiques : le cas de la chimie.

Les communautés scientifiques ont un rôle à jouer dans ce débat, dans la création d'une capacité technique nationale propre. C'est du moins ce qui ressort des travaux menés au Venezuela (Pirela et Rengifo, 1991) en Uruguay (Argenti, 1991), en Inde (Krishna, 1990). En fait, en se mettant en relation avec l'industrie les chercheurs modifient profondément leur approche.

Le travail sur les chercheurs en chimie veut pouvoir montrer quelle est cette dynamique. Il pourra se faire à partir d'interviews avec des chercheurs qui ont des contacts avec l'industrie. L'intérêt de se fixer sur un domaine (voir même peut-être un sous-domaine comme la catalyse ou la chimie des polymères) est de cerner les aspects tant épistémologiques qu'économiques qui permettent d'assurer une relation continue entre la recherche et le développement industriel. Une comparaison de l'émergence de ces domaines devrait avoir lieu dans l'année à venir.

L'hypothèse que nous ferons est que à mesure que croissent les communautés scientifiques nationales, à mesure que se développe une industrie, même dépendante, des possibilités sont réunies pour consolider à la fois la recherche et l'industrie en passant par le détour d'une imbrication plus étroite entre recherche et industrie. En ce moment même nous voyons apparaître ces "nouvelles" communautés scientifiques, pour lesquels l'intégration avec les acteurs économiques est une réalité. C'est cette nouvelle dynamique sociale que je voudrais examiner attentivement.

Séminaires de synthèse et perspectives

Au bout de presque sept ans de recherche nous avons obtenu beaucoup de données empiriques, mais aussi nous avons poursuivi un travail de réflexion important¹. De nombreux séminaires ont eu lieu et un séminaire coordonné Venezuela-Mexique devrait avoir lieu au mois de Juin 1995 à Caracas puis à Mexico.

Nous pensons que ce travail peut ouvrir deux nouvelles voies de recherche : une première orientation consiste à examiner le rôle des entreprises dans le développement de technologies en concordance avec la protection de l'environnement. Comment se crée un marché des technologies de l'environnement ? Quelle est la participation du secteur productif ? Quel rôle joue la recherche publique locale des PED ?

Une deuxième voie, qui fait déjà l'objet de travaux est le thème du développement de réseaux technologiques autour des entreprises. Quelle part revient aux entreprises "amies" et quelle part aux entreprises concurrentes ? Comment se développe la relation clients-usager en chimie mais aussi dans les autres secteurs industriels ? Quel est le rôle des métiers et quel est celui des organisations dans le développement de ces réseaux techniques ? Comment le gouvernement peut-il favoriser le développement de ces réseaux ?

Je crois que l'appui de l'équipe STD a été et sera essentiel à la poursuite de ce programme de recherche de longue haleine. L'enjeu pour l'équipe et donc aussi pour l'ORSTOM est de devenir un pôle de référence sur un sujet à la croisée de la sociologie et de l'économie.

¹ Pour mémoire nous mentionnons les trois séminaires qui ont eu lieu sur ce thème récemment:

Pirela, A. (Coord.) Séminaire: *Conducta empresarial y cultura tecnológica en América Latina : La industria química y petroquímica*, Caracas, 23-25 mars 1993. Avec la participation de l'ensemble des membres du programme.

Arvanitis et S. Hill (Coord.) Table ronde: *Apprentissage et transfert de technologie dans les industries des PED*. Cinquantenaire de l'ORSTOM, Septembre 1994, avec la participation de I.Inkster, A.Pirela, A.Lara, R.Rengifo & G.Darwich, S.H.Xiu.

Arvanitis et J. Ruffier (Coord) Session sur *Apprentissage technologique et efficience technique*, Congrès Mondial de Sociologie, Bielefeld, Août 1994. Avec la participation de M.Matsumoto, G.Argenti, J.Walter, P.Dieng, M.Supervielle, C.Tanguy, D.Mercier, D.Villavicencio.

Références

- Argenti G. (éd.) (1991) Uruguay : el debate sobre la industrialization posible, Montevideo : CIESU.
- Arvanitis A., Mercado A., Rengifo R., Pirela A. (1992) Technological learning in the Venezuelan companies, *Journal of Scientific and Industrial Research*, 51(1) : 32-41.
- Arvanitis R. (1992) Les conditions d'un rapprochement de la recherche et du développement technologique en Amérique latine, Drouvot et alii (eds) "Innovations technologiques et mutations industrielles : Argentine, Brésil, Mexique, Venezuela". Paris, Editions IHEAL, pp. 17-20.
- Arvanitis R., Mercado A., Rengifo R., Pirela A. (1992) "Technological learning in the venezuelan company : Path of innovation." *Journal of Scientific and Industrial Research (New Delhi)* 51(1): 32-41.
- Arvanitis R., Pirela A. (1993) *Le comportement des entreprises face à la technologie et l'ajustement structurel : L'industrie chimique au Venezuela*. Rapport final de recherche pour le Ministère de la Recherche et la Technologie, Juin 1993. Paris, Caracas & México, ORSTOM & CENDES.
- Arvanitis R. (1993) "Innovaciones sin innovadores : la difícil relación de la investigación con la industria." *Argumentos (UAM-Xochimilco)* 19 (Agosto) : 7-24.
- Arvanitis (1994) Los retos de la I&D en la industria química de América latina. A paraître, livre collectif sur l'industrie chimique au Venezuela.
- Arvanitis, Capedeville, Dutrénit, Vera-Cruz & Villavicencio (1994) *Evaluación Estratégica del Macroproyecto Funcionalización de Mezclas y Aleaciones de Plásticos de Ingeniería via Extrusión Reactiva*. Junio 1994. México DF, Maestria en Economía y Gestión del Cambio Tecnológico, Universidad Autónoma Metropolitana (UAM-X) y Centro de Investigación y Desarrollo, Industrias Resistol.
- Jacques J. (1981) *Les confessions d'un chimiste ordinaire*, Le Seuil, Paris.
- Jacques J. (1990) *L'imprévu ou la science des objets trouvés*, Editions Odile Jacob, Paris.
- Krishna V.V. (1990) The growth of the Indian scientific community in Waast (éd.) *Emergence des communautés scientifiques*, Ateliers de Paris (1990) et Annaba (1991).
- Mercado A., Arvanitis, R. (1994) Los efectos de la política de ajuste estructural sobre la capacidad de I&D de la industria química venezolana. A paraître, livre collectif sur l'industrie chimique au Venezuela.
- Pirela A., Rengifo R., Arvanitis R., (1991) Vinculaciones Universidad-Empresa en Venezuela : Fábula de amores platónicos y Cicerones, *Acta Científica Venezolana*, 42 (5): 239-246.
- Pirela A., Rengifo R., Arvanitis R., Mercado A., (1991) *Conducta empresarial y cultura tecnológica. Empresas y centros de investigación en Venezuela*, Ediciones del CENDES, Caracas.
- Pirela A., Arvanitis R., Rengifo R., Mercado A., (1992) Entrepreneurs et chercheurs face aux technologies industrielles in Drouvot, et alii (eds) "Innovations technologiques et mutations industrielles : Argentine, Brésil, Mexique, Venezuela". Paris, Editions IHEAL, pp. 237-250.
- Pirela A., Rengifo R., Arvanitis R., Mercado A., (1993) "Technological learning and entrepreneurial behaviour : A taxonomy of the chemical industry in Venezuela." *Research Policy* 22(5-6): 431-454.
- Pirela y Laplace (1994) El aprendizaje tecnologico en la industria quimico y el asunto ambiental en venezuela : situacion actual y vision prospectiva. A paraître, livre collectif sur l'industrie chimique au Venezuela.
- Rengifo R., Pirela A. y Arvanitis R., (1995) Science and Production in Venezuela : The two Emergencies, in J. Gaillard, V.V. Krishna, et R. Waast (Eds.) "Scientific Communities in the South". London & New Delhi, Sage Publisher,
- Ruffier J. (1991) Pensar la modernización de la industria uruguaya in Argenti (ed) *Uruguay : el debate sobre la modernización posible*, Ciesu, Montevideo.
- Villavicencio D. y Arvanitis R., (1994) "Transferencia de tecnología y aprendizaje tecnológico : reflexiones basadas en trabajos empiricos." *El Trimestre Económico* Aceptado por publicación.
- Villavicencios D. (1992) La transferencia de tecnología : un problema del aprendizaje colectivo, *Revista Argumentos* (Mexico, UAM-X), 10/11 : 7-18.

NOUVELLE APPROCHE DES MIGRATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

Jean-Baptiste MEYER, Jacques GAILLARD, Bernard SCHLEMMER¹

Origines de la recherche

L'équipe "Science, technique, développement" s'est constituée avec entre autres objectifs de réfléchir au paradoxe suivant² : depuis une trentaine d'années, des efforts tout-à-fait importants ont été consentis pour que les pays du Sud disposent de l'appareil de recherche scientifique nécessaire à leur développement. Des financements parfois très importants ont été accordés, les dispositifs institutionnels ont été mis en place, des compétences ont été formées. Or, les résultats furent pour le moins inégaux, même lorsque les investissements consentis sont comparables.

L'hypothèse explicative de ces échecs fut que la science ne prenait racine que dans un *terreau* social : il ne suffit pas qu'il y ait des scientifiques, et qu'ils aient des moyens ; il faut que ces scientifiques se sentent membres d'une même communauté, délimitée par l'appartenance à la fois à une même profession — vécue comme le partage d'un même système de valeurs — et à une même nation. Une telle communauté scientifique nationale³ implique, pour émerger, que ses membres aient le sentiment qu'ils restent les maîtres de leur métier, même s'ils acceptent de répondre à une demande émanant de l'extérieur, et qu'ils se distinguent des autres scientifiques par des caractéristiques nationales déterminant leur "style de science", mais qu'ils ne s'en distinguent que par cela. Ce qui signifie qu'il faut porter attention au champ social global dans lequel ils sont immergés, et à la place qu'occupent, dans ce champ plus vaste, les valeurs spécifiques qu'ils veulent y ancrer.

En même temps, on assiste à des phénomènes de globalisation et d'internationalisation des échanges scientifiques, qui devraient renforcer les principaux traits caractéristiques communs aux chercheurs du Nord et du Sud⁴. De plus, une communauté scientifique nationale n'est pas limitée aux membres présents sur le territoire national à un moment donné : ceux qui ont émigré au Nord peuvent contribuer au renforcement des capacités scientifiques de leur pays. De la même façon, la science "utile" à un pays donné n'est pas limitée à la science produite à l'intérieur de ses frontières. Ainsi un nombre de plus en plus importants de pays ont été amenés à repenser le problème du "*brain drain*" en considérant que le fait d'être formé et de travailler à l'étranger peut se transformer en un

¹Sociologues ORSTOM.

² Sur les origines de l'équipe, voir le texte de Roland Waast dans ce numéro des Chroniques du Sud.

³ Sur l'importance des communautés scientifiques dans le développement de la science au Sud, voir le texte de Jacques Gaillard et al. "L'émergence des communautés scientifiques au Sud: un programme fédérateur fort" dans ce numéro des Chroniques du Sud.

⁴ Sur la comparaison chercheurs du Nord/chercheurs du Sud, voir Gaillard et Schlemmer (1995).

"gain" et non plus "une fuite", dans la mesure où ces mêmes chercheurs retourneraient au pays avec des compétences accrues. De fait, on a pu récemment constater que les pays ayant connu des taux particulièrement élevés de "*brain drain*", sont également ceux qui ont expérimenté des développements scientifiques relativement plus rapides. Le rôle des chercheurs indiens expatriés dans le développement de la biologie cellulaire en Inde en est une illustration parmi d'autres. Des tentatives ont été également mises sur pied dans quelques pays du Sud pour organiser et re-connecter la communauté des chercheurs nationaux vivants à l'étranger avec la communauté scientifique nationale, autour d'activités scientifiques d'intérêt commun.

C'est le cas de la Colombie qui s'efforce, depuis quelques années, d'organiser la diaspora des scientifiques et ingénieurs Colombiens dispersés dans le monde entier et implantés dans des lieux scientifiques tout-à-fait centraux. Ainsi cette diaspora scientifique colombienne est organisée en un réseau, "la Red Caldas", dont l'objectif est de mobiliser chacun de ses membres pour le développement de son propre pays, où qu'il puisse se trouver. La Red Caldas semble offrir le modèle idéal-typique d'une communauté scientifique dans un pays du Sud réussissant à se structurer, développant un sentiment d'appartenance qui mobilise ses chercheurs autour d'un projet scientifique national¹.

Les conditions en semblent paradoxales : on aurait pu supposer que les chercheurs Colombiens expatriés auraient cherché à justifier leur exil en s'intégrant exclusivement dans le groupe professionnel d'accueil, gommant autant que possible leur origine de scientifiques marginalisés (marginalisés par rapport aux grands centres géographiques où s'élabore la science actuelle, comme par rapport aux thématiques et aux styles de science qu'imprime ce *mainstream*) ; si une communauté scientifique colombienne préexistait à leur départ, c'est une communauté éclatée et déracinée qui aurait pu survivre ; c'est au contraire à *partir de* la diaspora que semble avoir pris naissance ce fort sentiment d'appartenance communautaire à un groupe professionnel national. Telles sont du moins les hypothèses que nous voulons vérifier.

¹ D'autres nations ont également tenté de répertorier, mobiliser et organiser leurs chercheurs expatriés. C'est notamment le cas de la Corée du Sud, de Taïwan, de Singapour, d'Israël, de l'Inde et de la Chine pour n'en citer que quelques uns. La Chine Populaire, qui, jusqu'aux événements récents de la place de Tiananmen, ne considérait pas le *brain drain* comme un problème important, s'efforce aujourd'hui de mettre en place des stratégies pour faire rentrer ses chercheurs, plutôt qu'elle ne cherche à profiter structurellement de sa diaspora scientifique. Israël, plus proche du cas colombien puisqu'on y cherche également à organiser le retour des idées et non des cerveaux, joue également sur d'autres motivations que la seule appartenance à une communauté nationale. De nombreuses conférences ont aussi été organisées au cours des dernières années dans nombre de pays de l'Est (ex. Roumanie en 1994) mais aussi du Sud (ex. Maroc en 1993) dans le but de rassembler la diaspora scientifique nationale dispersée à travers le monde et de susciter des collaborations avec la communauté scientifique nationale. Un nombre important d'associations de chercheurs expatriés se sont également récemment développées à l'initiative de ces chercheurs. Un exemple particulièrement dynamique est celui de la 'Society of Chinese Bioscientists in America' (SCBA) dont le nombre de membres est passé de 200 en 1985 à 1500 en 1993. Des organisations non-gouvernementales s'investissent également dans ces efforts de mobilisation des chercheurs expatriés. C'est le cas de l'Académie des Sciences du Tiers Monde et de la Third World Foundation of North America. Cette dernière Fondation hébergée par l'Université du Maryland aux Etats Unis a entrepris de répertorier l'ensemble des chercheurs expatriés travaillant sur le territoire américain en commençant par les chercheurs originaires de l'Inde.

Le court essai suivant entend brièvement évoquer la problématique adoptée par l'équipe constituée sur l'étude des migrations scientifiques internationales¹, ainsi que quelques caractéristiques du cas colombien observé — dont la configuration inédite provoque une réflexion théorique² qui amène à reconsidérer le concept traditionnel du *brain drain* —, avant de décrire la méthodologie singulière que requiert le suivi d'un tel réseau international.

Les migrations scientifiques internationales

Après avoir fait l'objet de débats multiples et passionnés ainsi que de nombreux travaux au cours des années 60 et 70³, le phénomène qu'il était convenu d'appeler "exode des compétences" ou "fuite des cerveaux" ("*brain drain*" en anglais) a connu un déclin d'intérêt au cours des années 80. Utilisée à l'origine pour décrire les migrations d'intellectuels et de scientifiques britanniques vers les Etats Unis, cette expression s'est ensuite appliquée aux migrations de personnes hautement qualifiées des pays en développement vers les pays développés. D'autres terminologies, moins journalistiques et moins neutres, ont été proposées comme "transfert de compétences" ou "transfert inverse de technologie"⁴ sans jamais réellement s'imposer.

Les migrations scientifiques internationales ont depuis peu recouvré une intense actualité comme thème de recherche. En effet, le bouleversement des systèmes scientifiques et techniques de l'ex Union Soviétique et des pays d'Europe de l'Est a engendré des flux nouveaux de personnels de recherche qualifiés⁵. Un tel phénomène ne pouvait manquer de renouveler les réflexions à propos du poids de telles migrations dans les relations géopolitiques, et de leur incidence sur les développements socio-économiques mondiaux. Cependant, le modèle qui servait à décrire et expliquer le phénomène migratoire scientifique international, le "*brain drain*", s'avère de moins en moins opérant.

a - le modèle du *brain drain*

Il postule un monde unicentré et un marché international des compétences, où les flux se dirigeraient naturellement d'une périphérie

¹ Ce projet fait l'objet d'une convention avec l'Université Nationale de Colombie et est placé sous la double coordination de Jorge Charum, chercheur/professeur de cette université et de Jean-Baptiste Meyer, affecté à Bogota. Il comprend en outre, en Colombie, José Granes, Alvaro Morales, Alvaro Montenegro, Luz Stella Parrado et Carlos Murcia ; au Mexique, Nora Narvaez-Berthelemy ; aux Etats-Unis, Jacques Gaillard ; Dora Bernal en Autriche ; et en France, Bernard Schlemmer (rejoint par Jacques Gaillard).

² Cf. en particulier Meyer J.B., 1994 a et b.

³ L'ouvrage de référence étant celui de William A. Glaser (1978) qui, outre les références des travaux de ces deux décennies, présente les résultats d'une étude comparative menées dans les pays du Nord et dans les pays en développement.

⁴ A l'occasion de la troisième session de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement organisée en 1972. Certains auteurs confèrent à ce changement de terminologie une importance capitale et y voient l'expression politique et la reconnaissance légitime du phénomène par la communauté scientifique internationale (Ardittis, 1985).

⁵ Cf. par exemple Helmstadter (1992) et Vizi (1993) et les communications présentées à la session sur le *brain drain* à la récente conférence de l'European Association for the Study of Science and Technology (Budapest, 29-31 août 1994).

offreuse à un centre demandeur, par attraction mécanique. Il fonctionne sur une macrosociologie économiste comptabilisant des ressources intellectuelles auto-constituées, et occultant leur processus de construction et d'intégration collective. Tout se passe comme si le problème n'était vu qu'au travers du prisme du paradigme libéral : il y aurait un marché de la matière grise, des compétences, à l'intérieur duquel les cerveaux se déplacent librement, pour maximiser les gains. L'offre du Nord étant plus compétitive, c'est là que se dirigent les cerveaux, renforçant encore la domination, sur ce marché, des pays riches par rapport au Tiers-monde, qui s'appauvrit d'autant. Paradoxalement, la contestation de cette image libérale ne remet pas en cause l'essentiel du paradigme. Elle provient des tenants des théories de la dépendance, qui nient que les cerveaux se déplacent librement dans un marché libre, dénonçant la volonté politique du Centre de vider la Périphérie de sa substance, de pomper consciemment son élite pour la priver des cadres dont elle a besoin. L'impérialisme retors remplace la main invisible, mais le cerveau est toujours considéré comme un objet d'échange, comme une entité que l'on peut s'approprier en tant que telle.

b - un premier dépassement du modèle : le *brain gain*.

Les années 1980 a vu se développer le concept symétrique de "*brain gain*", pour désigner la récupération planifiée, par une communauté, de ses membres hyper-qualifiés formés à l'extérieur, pour servir à son développement.

Mais le *brain gain* est plus qu'une contre-proposition politique au *brain drain*, une action volontariste correctrice qui reconnaîtrait en creux, négativement, l'existence de la "fuite de cerveaux". Il prend acte, en effet, de ce que l'individu récupéré ponctualise en sa personne une quantité de ressources (compétences, relations, savoirs, références, etc...) acquises et non innées, qui font de lui le "cerveau" utile à une communauté. Le plus souvent, le ressortissant n'avait pas, ou peu, de valeur scientifique et socio-professionnelle, à sa sortie du territoire national ; il en a une importante à son retour¹.

Les "petits dragons" du Sud Est asiatique sont les champions du *brain gain*². Ils organisent la réintégration systématique de leurs nationaux formés à l'étranger. Il s'agit par conséquent d'un transfert physique de la personne, depuis son laboratoire dans un pays du Nord à une implantation nouvelle, reconstituée, dans son pays d'origine. Parmi ces derniers, ce sont probablement la Corée du Sud et Taiwan qui ont mis en place les politiques de rapatriation les plus efficaces (Chang, 1992; Yoon, 1992). Dans les deux cas, il s'agit de politiques volontaristes et incitatives qui

¹ Ceci est particulièrement bien illustré par les travaux récents réalisés sur le *brain drain* à Taiwan et en Corée du Sud, qui montrent à l'évidence que le '*brain drain*', notamment vers les Etats Unis, est avant tout une migration d'étudiants et non pas un exode de chercheurs et d'ingénieurs qualifiés (Chang, 1992).

² Deux organismes internationaux financent également depuis une vingtaine d'années des projets d'aide au retour des migrants qualifiés dans leurs pays d'origine, avec des succès inégaux : le Comité Intergouvernemental pour les Migrations (CIM) et le programme TOKTEN (Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals), administré par le PNUD.

s'engagent à préserver l'autonomie des chercheurs et leur appartenance à la communauté scientifique internationale. Singapour développe également une politique extrêmement volontariste (Goudineau, 1994), cherchant à créer un "terreau" scientifique pour ses quelques chercheurs sélectionnés en vue de former un petit nombre de "pôles d'excellence", en faisant revenir autoritairement¹ les étudiants qu'elle envoie se former à l'étranger et en les entourant d'experts recrutés à grand frais. Mais les résultats de telles politiques se heurtent elles aussi à des limites. Car la science ne sort pas toute armée du cerveau des scientifiques : elle se crée à plusieurs, dans la confrontation des idées, dans les lieux — au sens propres — où elles peuvent s'expérimenter et dans les lieux — sociaux — où elles peuvent s'exprimer. Il y faut des laboratoires, des équipements, des ressources documentaires, des assistances techniques, des collègues pour vous critiquer, des maîtres pour les critiquer (ou pour les suivre), des élèves à former, etc. La philosophie et l'histoire des sciences, de Wittgenstein à Kuhn, montrent comment l'activité cognitive est intrinsèquement liée à l'apprentissage et à la pratique. Les nouvelles sociologies des sciences, relativistes et relationnistes, ont empiriquement décrit cela en termes de réseaux, d'associations, hors desquels le cerveau solitaire n'est qu'un assemblage de neurones, impuissant à lui seul de toute création scientifique.

Il en résulte que ce n'est pas seulement par leurs salaires plus élevés que les laboratoires du Nord retiennent leurs scientifiques, mais parce qu'ils représentent les lieux de construction de la science, les lieux où — jusqu'à présent — s'est effectuée la sédimentation collective qui constitue les fameuses "connaissances incorporées". De tels lieux, il faut bien le reconnaître, sont rares au Sud... D'où le succès mitigé de beaucoup de politiques de rapatriement des chercheurs : même s'il retourne dans son pays mieux formé, mieux inséré dans le *mainstream* de la science mondiale, que peut faire le meilleur biologiste moléculaire sans technicien expérimenté, sans culture de cellules, sans la revue *Microbiology* ou sans collègue chimiste ? Pour avoir trop souvent occulté la contextualisation et l'enculturation du chercheur, le *brain gain*, à son tour, marque ses limites.

c - le nouveau dépassement du modèle : la communauté scientifique globale ou le réseau-diaspora

Mais apparaît une nouvelle manière d'aborder la question, brisant l'enfermement conceptuel du *brain drain* ou du *brain gain*. La Colombie, on l'a dit, en donne un exemple prometteur, avec son "réseau Caldas" des chercheurs expatriés, mis en oeuvre depuis 3 ans. Ce réseau associe les membres de la diaspora intellectuelle colombienne, entre eux d'abord, dans les différents lieux où ils vivent, ainsi qu'avec le pays lui-même et avec leur pairs, à l'intérieur de celui-ci. La "*red Caldas*" entend par conséquent être une extension de la communauté scientifique nationale

¹ En cas de non-retour, leurs familles sont tenues pour responsables des frais -considérables- que l'Etat estime avoir engagé pour leur formation.

hors des frontières, et un ancrage de celle-ci dans la science mondiale internationalisée. Pour un petit pays en développement, c'est là un déplacement considérable et une démultiplication significative de son potentiel de recherche. Une telle idée ne s'est pas imposée d'emblée : le réseau Caldas est né de la conjonction d'un outil — Internet —, des chercheurs expatriés qui surent l'utiliser entre eux -mais pas nécessairement à des fins scientifiques —, d'une instance politico-administrative nationale en charge de la recherche — Colciencias, qui souhaitait plutôt, au départ, le retour de ses chercheurs —, et d'un homme, Clemente Forero, alors directeur de Colciencias et qui sut théoriser et imposer l'idée de la Red Caldas, ce que nous appelons le réseau-diaspora.

Cependant, si l'idée est simple et séduisante, elle recèle une grande complexité et d'importantes difficultés pour la concrétiser. La première réside dans l'exercice de constitution de la diaspora. Le réseau Caldas se construit lentement et progressivement, car l'identification et la localisation des intellectuels colombiens expatriés est à faire depuis le début. Aucune liste recensant les membres de la diaspora n'existait à son origine, il y a trois ans. Aujourd'hui, le réseau compte à peu près 800 personnes identifiées et localisées, dans 25 pays du monde, sur un chiffre d'environ 2000 auquel est estimé l'ensemble de la diaspora intellectuelle.

Une deuxième difficulté est de parvenir à rassembler ces individus par "noeuds" locaux et d'organiser les relations avec la Colombie. Pour des personnes ayant quitté la Colombie depuis parfois longtemps, une identification avec des enjeux relatifs au développement national n'est pas automatique et immédiate. Il y a un important travail d'intéressement pour mobiliser cette population volatile dans une oeuvre collective. Le réseau est maintenant constitué de 21 "noeuds", associations locales d'intellectuels colombiens ou colombianistes dans les pays de résidence, dotées d'une personnalité juridique, ou en passe de l'être. Chaque noeud local possède ses caractéristiques propres, dues à l'histoire de sa constitution, à la population de sa diaspora, etc. Le noeud suisse, par exemple, est l'un des plus dynamique pour la mise en oeuvre de projets scientifiques internationaux liant chercheurs colombiens travaillant dans des laboratoires helvétiques, chercheurs colombiens restés au pays et chercheurs étrangers, suisses ou non, mais il reste très centré sur les sciences "dures" : les sciences humaines n'y trouve guère leur place, et moins encore ceux pour qui la recherche scientifique représente un centre d'intérêt, mais qui ne font pas profession de chercheurs¹. A l'inverse, le noeud New Yorkais — dont le responsable est depuis peu une musicienne, chef d'orchestre — compte une forte proportion de Colombiens qui ne sont pas des chercheurs, mais des artistes, des littéraires, des professions libérales, etc., et ne développe pas seulement des échanges scientifiques, mais toutes sortes d'activités sociales et culturelles (entraide, etc...). Le

¹ Telle était du moins la situation en septembre 1994. Mais les responsables du noeud suisse ont parfaitement pris conscience de ce qui leur paraît comme une dérive dangereuse, et s'apprêtaient -au moment où nous les avons interviewés- à définir les moyens d'une plus grande ouverture.

noeud français se situerait entre ces deux extrêmes, avec une importante représentation de chercheurs en sciences sociales... mais au prix de tensions certaines avec les chercheurs en sciences exactes : ceux-ci ont l'impression que le noeud y perd son âme, sa spécificité et — du point de vue des retombées qu'ils en attendaient personnellement — son intérêt... au point même que certains ont quittés l'association. Certains noeuds font preuve d'une concentration dans un domaine particulier comme les sciences médicales pour le noeud suédois à Stockholm dont la majorité des membres est active au sein du prestigieux institut Karolinska¹. Une telle diversité des noeuds est sans doute signe de vitalité, mais révèle également la contradiction interne du projet : le modèle repose à la fois sur le postulat d'une science universelle — il faut donc laisser les chercheurs colombiens dans les laboratoires du Nord — et sur le patriotisme de ces chercheurs : il doivent se sentir colombiens, se mobiliser, militer, pour que le réseau fonctionne. Or, plus ils se considéreront comme des scientifiques, plus ils voudront faire du réseau Caldas un réseau scientifique *international*, privilégiant l'échange avec leurs pairs, et sans trop se préoccuper de retombées sur les collègues un peu trop hors de leur champ, sous prétexte qu'ils seraient colombiens : la science n'a pas de frontière. A l'inverse, plus ils se sentiront Colombiens, plus ils céderont à la tentation de transformer le réseau en un réseau d'échange et d'entraide, diluant son potentiel strictement scientifiques — et perdant leurs collègues qui se situent plutôt dans le premier cas de figure.

Enfin, il n'est guère facile de mettre en communication à distance des instances et des personnes qui s'ignoraient ou vivaient dans des mondes distincts avant la création du réseau. Un forum électronique, Red-Caldas, permet la circulation d'informations parmi tous les membres du réseau qui sont connectés à BITNET ou INTERNET (environ un tiers). C'est là un moyen de déceler des convergences thématiques éventuelles entre des chercheurs excentrés du réseau. Mais cela reste très aléatoire : une proportion réduite des membres a accès au courrier électronique, spécialement en Colombie même ; de ce fait, l'échange avec l'extérieur reste onéreux, et limite pour l'instant la probabilité de rencontre sur des contenus bien identifiés. Un symposium mondial de la "red Caldas" a eu lieu en Juillet 1994, à Bogota, permettant aux différents représentants des noeuds de se rencontrer, de converser directement avec des membres de la communauté académique en Colombie ; il a abouti à la formulation de projets conjoints entre des membres expatriés et des équipes de ce pays.

Malgré les difficultés de sa mise en place, le réseau Caldas travaille et se développe. Des chercheurs français et franco-colombiens viennent assurer des sessions de formation à Bogota ; la communauté intellectuelle colombienne à New York recueille des ouvrages intéressants à

¹ Le responsable du noeud qui est lui même médecin a cependant commencé à ouvrir le noeud en accueillant des chercheurs en sciences sociales ainsi qu'en sollicitant des compétences d'autres domaines comme les sciences de l'environnement pour lequel la Suède a beaucoup d'expertises à offrir.

transmettre au pays ; un expert colombo-suédois réalise un stage dans un laboratoire de l'Institut National de la Santé pour y développer une technique nouvelle inconnue dans le pays ; le noeud italien publie une revue culturelle distribuée dans toute l'Europe, tandis que ceux de Belgique organisent et réalisent des cycles de conférences sur la coopération scientifique entre l'Union Européenne et la Colombie, etc... A travers toutes ces actions, le réseau Caldas va se structurant et s'étendant toujours plus. Il constitue maintenant la version la plus développée d'une "option diaspora" du *brain gain*, qui attire de plus en plus de pays espérant capitaliser sur leurs ressources intellectuelles placées à l'extérieur.

A cas d'étude exceptionnel, méthode de travail singulière... Le dispositif d'observation du réseau épouse sa configuration décentralisée, emprunte ses modalités de communication électronique et s'appuie sur ses entités constituées: les noeuds.

DIAGRAMME METHODOLOGIQUE DU PROJET

1. Le suivi continu

1-1. Observation participante

associations locales des intellectuels colombiens expatriés, et suivent leurs actions en continu. L'étude est à la fois diachronique et synchronique : elle reconstitue l'histoire individuelle des noeuds et en suit les développements. Elle fournit une vision quasi synoptique de l'état du réseau, sans écraser les spécificités locales.

La possibilité de mener une telle observation participante d'un réseau international doit beaucoup aux principes de fonctionnement de l'ORSTOM, qui permet l'affectation durable de chercheurs dans des localités distinctes mais sur un programme coordonné. La logique de travail décentralisé et néanmoins collectif joue ici à plein sur un objet d'étude qui possède les mêmes caractéristiques.

1-2. Regard électronique

Un mode essentiel de communication à l'intérieur du réseau Caldas est celui du courrier électronique (cf supra). Les membres qui ont accès aux réseaux BITNET et INTERNET sont inscrits à une liste ("Re-Caldas") dont les participants reçoivent et transmettent des messages à tous les autres selon des procédures simples. Il s'agit donc d'un véritable forum électronique où s'échangent des informations diverses : appel à des compétences particulières, annonce de manifestations scientifiques, documentation sur les activités des noeuds, demande de renseignements sur la situation dans un domaine quelconque, proposition de projets, débats sur la politique de recherche, etc...

Red-Caldas élimine les distances : le réseau électronique construit une nouvelle topologie, une forme d'espace réticulé où les proximités sont définies par l'accès à des connexions électroniques et non par des distances physiques.

Tous les chercheurs de l'étude du réseau Caldas sont inscrits à la liste Red-Caldas et peuvent suivre en temps réel les informations qui y circulent. Ainsi peut-on observer les foyers d'émission de messages, l'intensité des activités présentées, les associations qui se construisent entre acteurs, les divergences, voire les conflits qui apparaissent, etc... L'écran du chercheur devient une véritable fenêtre ouverte "sur la place du village" où une partie de la vie du réseau se dévoile quotidiennement.

2. L'interrogation standard

Elle a recours à une sociologie classique sous deux formes complémentaires : l'enquête par questionnaire et la consultation d'un panel sélectionné sur un protocole prédéfini. Les questions standards ouvrent la comparabilité des réponses et permettent une description générale.

2-1. Enquête-questionnaire

La population intellectuelle migrante de quelque pays que ce soit est par essence très difficile à recenser et donc à étudier. Le réseau Caldas est un regroupement exceptionnel d'individus constituant une telle population et fournit par conséquent une opportunité cruciale d'en connaître les caractéristiques. Une enquête-questionnaire a été préparée pour y répondre. Elle comporte quatre rubriques : l'identification et la trajectoire

du migrant ; ses activités dans le pays de résidence ; les relations qu'il entretient avec la Colombie ; ses modalités de participation aux réseaux de colombiens expatriés. Le questionnaire d'enquête est envoyé à tous les membres identifiés du réseau¹, mais aussi à tous les expatriés colombiens possibles exerçant une activité ressortissant au domaine intellectuel. Pour étendre au maximum la population consultée, il est demandé aux coordinateurs ainsi qu'aux enquêtés eux-mêmes de fournir les coordonnées de personnes susceptibles de répondre au questionnaire et non enregistrées dans les listes existantes.

Une partie de l'enquête vise à connaître les contenus scientifiques sur lesquels travaillent les colombiens expatriés. Par la qualification de leur discipline de recherche, à travers la description par mots clés de leur spécialité thématique et grâce à leur liste de travaux jointe au questionnaire, il sera possible de dresser une cartographie cognitive des contenus traités dans la diaspora. Rapportée à celle de ceux existants dans la communauté en Colombie, elle devrait permettre de déceler de manière systématique les convergences et compatibilités susceptibles de déboucher sur des associations fécondes.

2-2. Consultation périodique d'un panel électronique

Cette consultation s'inscrit dans la continuité de l'enquête. A partir de cette dernière sera sélectionné un échantillon restreint qui sera interrogé périodiquement par courrier électronique depuis Bogota. L'exercice consiste à préciser, détailler et compléter des données fournies par les réponses au questionnaire. L'accent sera porté sur les conditions dans lesquelles les acteurs expatriés produisent la science et la technologie dans les réseaux au sein desquels ils sont insérés dans leur pays de résidence. Ainsi pourra-t-on intégrer dans les cartes cognitives des composantes physiques et sociales déterminantes qui permettront de décrire comment les associations potentielles pourraient fonctionner au mieux.

L'objectif est de disposer d'un panel d'environ 200 chercheurs et ingénieurs qui soient accessibles par courrier électronique et donc connectés au réseau INTERNET. Ce dernier permet le transfert de données qui seront alors récupérés directement sur des bases à Bogota et traitées *on line* par les informaticiens de l'équipe.

3. Les descriptions individualisées

Elles relèvent de pratiques sociologiques récentes : l'une est celle des reconstitutions d'histoires de vie et l'autre, celle du suivi dynamique de processus d'innovation ou de projets de recherche.

¹ Après un laborieux travail de localisation précise à laquelle contribuent les coordinateurs de noeuds. En effet, l'appartenance au réseau est loin d'être clairement définie. Certains membres ont rempli un formulaire d'inscription établi par COLCIENCIAS, d'autres sont sur la liste électronique Red-Caldas, d'autres participent aux réunions de noeud local mais ne sont pas enregistrés à Bogota, d'autres encore ont une fois lors d'une réunion laissé leurs coordonnées mais ne sont pas revenus. Certains appartiennent au réseau sans le savoir, alors que d'autres, croyant y appartenir, ne sont pas officiellement inscrits.

3-1. Histoires de vie

Les histoires de vie ont notamment été utilisées en sociologie du travail et également dans les études du phénomène migratoire pour saisir les trajectoires de la mobilité des hommes¹. Dans le domaine des migrations scientifiques internationales, l'évocation d'itinéraires personnels n'est pas absente de certaines présentations académiques ou administratives. Cependant, elle n'est jamais utilisée systématiquement, avec exploration et comparaison approfondies des vies des personnes. Ici, l'objectif est de disposer d'une dizaine d'histoires de vie dans différentes zones géographiques et champs thématiques.

Il y a une raison importante au recours à l'histoire de vie dans l'étude du réseau Caldas : elle permet de dégager toute la densité, toute la complexité, toute l'unicité du parcours personnel d'un intellectuel, qui fait de lui l'individu singulier, fruit d'une construction particulière, doté de compétences (au sens large : linguistiques, psychologiques, disciplinaires, etc...), qui explique ou justifie sa place, son statut, son action au sein d'un réseau auquel il donne aussi lui-même un sens. Cette raison a deux objectifs dans la présente étude :

- elle documentera l'argumentation théorique posée contre le *brain drain*, en révélant de façon empirique comment chaque cerveau soit-disant enfui est un acteur composite dont une bonne part des qualités dépend du réseau dans lequel il est toujours localement inséré.

- elle complétera de manière qualitative la description standard sur les conditions et composantes du travail intellectuel des expatriés, fournie par l'enquête et le panel électronique, en le réinscrivant dans une variabilité de facteurs plus importante.

3-2. Suivi de projets

Le réseau Caldas développe des projets où collaborent des équipes ou des chercheurs en Colombie avec des partenaires expatriés (cf supra). Ces projets sont encore plus jeunes que ne l'est le réseau lui-même, puisqu'ils n'ont débuté qu'après la consolidation de noeuds suffisamment consistants et actifs pour avoir des propositions concrètes. Le symposium de la "*red Caldas*", en Juillet 1994, en a notamment suscité un certain nombre.

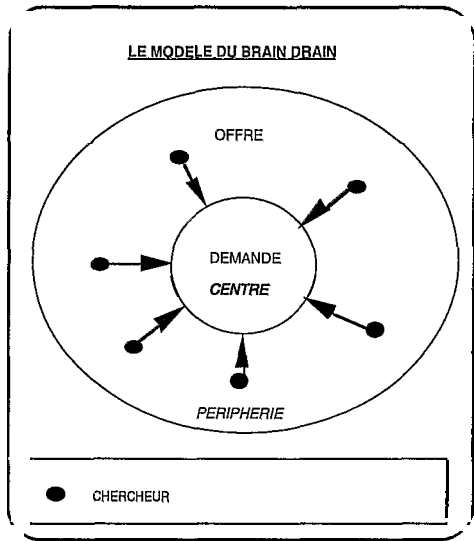
L'étude sélectionnera un nombre restreint de projets, afin de ne pas disperser ses efforts. Trois d'entre eux, à des stades d'avancement variables, seront examinés de façon décentralisée. Les séquences se déroulant outre-mer seront suivies par les chercheurs affectés à proximité, et celles en Colombie par l'équipe du projet sur place.

L'objectif est de décrire de façon détaillée la dynamique d'association qui préside au déroulement de chaque projet, et de faire ainsi état des possibilités réelles qu'offre le réseau, ainsi que des modalités concrètes de la réalisation de collaborations effectives.

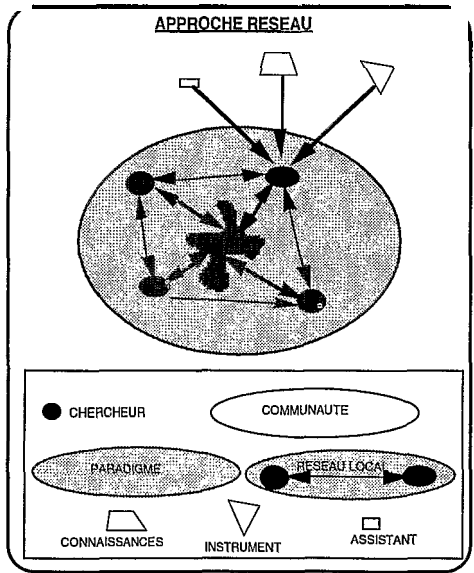
¹ Cf. Pratiques sociales et travail en milieu urbain, *Les cahiers*, n° 14, 1991, ORSTOM, Paris, 142 p.

Vers un nouveau mode d'analyse des migrations scientifiques

L'étude du réseau Caldas disqualifie le modèle du *brain drain* et suggère une approche réseau (cf graphiques suivants). Dans le premier, le chercheur est atomisé, interchangeable, dans une relation immédiate et transparente avec des employeurs potentiels.



Dans le second, il est immergé dans une communauté, un groupe socio-cognitif (le paradigme), "enculturé" dans des réseaux locaux et en interaction avec des "actants" (instruments, assistants, etc...) qui le déterminent pour une part.



Le projet de recherche sur le réseau Caldas veut identifier et mesurer toutes ces composantes présentes dans la communauté et dans la diaspora, pour repérer où et comment les liens peuvent le mieux se tisser entre chercheurs de l'une ou de l'autre.

Le *brain drain* est bel et bien un modèle : il sert explicitement ou implicitement de référence à nombre de travaux sur les relations Nord-Sud et sur la géopolitique de la S&T. En revanche, la proposition d'approche réseau, si elle prétend assurément déconstruire celle du *brain drain*, trop simpliste, n'entend pas s'ériger en modèle. Elle fournit un mode d'analyse des migrations scientifiques et sert effectivement de *modus operandi* de la version diaspora du *brain gain*. Mais, à l'inverse du *brain drain*, elle ne qualifie pas les relations géopolitiques scientifiques mondiales ; elle donne en revanche un instrument opératoire pour y intervenir, ce que le *brain drain* n'a jamais pu fournir.

Là réside l'enjeu majeur du projet de recherche sur le réseau Caldas : démontrer sur le cas Colombien comment la prise en compte et la mesure des dimensions réticulaires du chercheur et de son travail (visualisées par le graphique ci-dessus) permettent d'induire des associations réellement fécondes pour le développement scientifique d'un pays à travers la mobilisation de sa diaspora.

Ainsi, l'on peut *inverser* le sens des échanges, le pays du Sud se trouvant bénéficiaire, au bout du compte, sans que le Nord s'en soit seulement aperçu. Il existe un lien entre le flux des hommes et celui des idées, et le départ des uns peut être le meilleur moyen d'importer les autres. Il paraît important, pour un Institut de recherche scientifique en coopération, de comprendre cette dynamique et la transmission / transposition d'idées dont sont porteurs, en ce domaine, les flux migratoires Nord-Sud. Ce thème des migrations scientifiques va occuper, au sein de l'équipe, une place croissante au cours des prochaines années.

Références

- Ardittis S. 1985. Pour une régulation concertée des courants de compétences entre pays en développement et pays d'emploi. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 1(1): 103-119.
- Chang S.L. 1992. Causes of Brain drain and Solutions: The Taiwan Experience. *Studies in Comparative International Development*, Vol. 27(1): 27-43
- Gaillard J. et Schlemmer B. 1995. Chercheurs du nord, chercheurs du Sud - itinéraires, pratiques, modèles. Un essai d'analyse comparative, à paraître in *Actes du Colloque international Les Sciences Hors d'Occident*, Orstom/Unesco, Paris, 19-23 septembre 1994.
- Glaser A.W. (1978). *The Brain drain: Emigration and Return*, Oxford: Pergamon Press, 324 p.
- Goudineau Y., 1994, De l'excellence scientifique à l'expertise sans science - deux extrêmes asiatiques (Singapour, Laos) face aux sciences du Nord, à paraître in "Actes" du Colloque international *Les sciences hors d'Occident*, Orstom/Unesco, Paris, 19-23 septembre 1994.
- Helmstadter S. (1992). *The Russian Brain drain in Perspective*. Draft research paper from Radio Free Europe/ Radio Liberty, Washington, D.C.
- Meyer J.B. 1994 a - Red Caldas, signo del Tiempo, à paraître in "Actes" du Colloque international *ENLACES*, organisé par l'ACASTC, le noeud français de la Red Caldas, Paris, 26-27 mai 1994.
- Meyer J.B. et Charum J. 1994 b - Se agoto el brain drain ? paradigma perdido y neva perspectiva, *Integracion Ciencia-Tecnologia*, à paraître.
- Vizi E.S. (1993). Reversing the Brain drain from Eastern European Countries: The "Push" and "Pull" Factors. *Technology in Society*, Vol. 5, pp. 101-109.
- Yoon Bang-Soon L. (1992). Reverse Brain drain in South Korea : State-led model. *Studies in Comparative International Development*, Vol. 27(1), pp. 4-26.

POLITIQUES D'ÉDUCATION

LA RECHERCHE ÉDUCATIVE AU SEIN DE L'ÉQUIPE "POLITIQUES D'ÉDUCATION"

Marie-France LANGE¹

INTRODUCTION : l'émergence d'une équipe²...

Les recherches sur l'Ecole sont longtemps restées très marginales au sein de l'ORSTOM. Un chercheur isolé, Jean-Yves Martin, précurseur de la recherche éducative à l'ORSTOM, dirigeait un programme axé sur l'analyse sociologique de l'Ecole, essentiellement à l'extérieur de l'Institut, en collaboration avec des chercheurs de l'IPE/UNESCO. L'idée de créer une équipe "Politiques d'éducation" revient à Roland Waast, alors responsable du département H. Un recrutement fut effectué à cet effet (Marie-France Lange), mais le départ de J.-Y. Martin à la tête de la DIVA, puis vers d'autres responsabilités, laissa le projet en suspens, et les différents changements de direction qui survinrent à l'Institut l'envoyèrent aux oubliettes...

Et, c'est finalement en 1990, sur l'initiative de Martin Verlet (alors responsable de l'UR), et suite au retour d'affectation de M.-F. Lange, que s'est engagé le projet de formation de l'équipe "Politiques d'éducation". En dépit de leurs occupations principales "accaparantes", deux chercheurs seniors (Jean-Marie Kohler et Jean-Yves Martin) ont accepté de s'investir dans cette aventure scientifique, ce qui nous a permis de commencer nos activités dès 1990 (voir infra). En 1991, un allocataire ORSTOM (Etienne Gérard) et un étudiant burkinabé (Yacouba Yaro, qui obtiendra en 1992 une allocation de deux ans pour effectuer sa thèse) se joignent à nous, ainsi que trois autres thésards. Durant trois ans, l'équipe a donc dû "fonctionner" avec un seul chercheur titulaire à plein temps, et, ce n'est qu'en 1992 que, enfin, nous avons bénéficié d'un recrutement (E. Gérard). Mais en mars 1994, J.-M. Kohler faisait valoir ses droits à la retraite et nous quittait. En 1995 (cinq ans déjà!), un petit "noyau dur", nécessaire à la pérennité de l'équipe, était finalement constitué avec l'arrivée à plein temps de J.-Y. Martin. Ce "noyau" est formé de trois chercheurs ORSTOM (E. Gérard, M.-F. Lange, J.-Y. Martin) et d'un chercheur burkinabé associé (Y. Yaro). Deux thésards (Nathalie Bonini et Adama Ouedraogo) et un CSN (Olivier Gisselbrecht) ont été rattachés de façon officielle à l'équipe, et une dizaine d'étudiants — africains ou français — inscrits en thèse travaillent de façon informelle avec nous et participent aux travaux collectifs de notre groupe. Durant quatre ans, l'équipe a organisé un séminaire mensuel sur "Recherches en éducation" qui a permis d'élaborer une problématique commune, d'échanger les résultats des différentes recherches engagées, de faire apparaître des points de convergence et de publier ensemble.

¹ Sociologue ORSTOM,, responsable du G.P. "Politiques d'éducation".

² Je remercie J.-Y. Martin et E. Gérard qui ont lu ce texte et y ont apporté d'utiles compléments.

I - LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE DE L'EQUIPE

1. Le champ

Le champ des "Politiques d'éducation" correspond au champ scolaire qui englobe toutes les offres publiques et privées d'éducation, institutionnelles ou diffuses (enseignement, formation, apprentissage, socialisation) et les demandes et stratégies d'éducation des sociétés.

A partir de ce champ des "Politiques d'éducation", nous posons les questions suivantes : comment l'Ecole est-elle "faite" par les politiques publiques et "retravaillée" par les groupes sociaux auxquels elle est proposée/imposée ? Comment l'Ecole influe-t-elle sur les dynamiques sociales et comment sa propre évolution est-elle influencée ou déterminée par ces dynamiques ? Autrement dit, quelle est l'interaction entre dynamiques scolaires et dynamiques sociales ? Quelle est la production objective de l'Ecole et comment cette production est-elle appropriée, utilisée ou détournée par les sociétés ?

2. Du point de vue thématique, l'équipe a fait le constat d'une nécessaire évolution des thèmes retenus et d'un utile élargissement géographique de leur application. En effet, en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, zone jusqu'à présent privilégiée par l'équipe, nous sommes passés d'une période d'expansion des systèmes scolaires à une période de stagnation, voire de régression, puis de re-scolarisation, et cela dans un contexte mondial où le continent africain se distingue par une moindre expansion de la scolarisation et de l'alphabétisation. Dans cette perspective, il s'agit d'étudier **l'Ecole dans le champ social, le rôle de l'écriture, les phénomènes de déscolarisation, la crise des interventions publiques et les relations formation/emploi.**

2.1. L'Ecole dans le champ social

L'accent a été mis sur l'étude de la perception de l'Ecole, des discours et des pratiques scolaires, de l'évolution de l'image de l'Ecole, du statut des enseignants, etc. Par exemple, les stratégies familiales sont — entre autres facteurs — le produit de conditions sociales particulières et l'expression de rationalités et de légitimités parfois étrangères à l'éducation : elles sont souvent motivées par des projets économiques, sociaux, politiques... dans lesquels l'éducation n'est qu'un moyen, non une fin. Les relations familiales, la place et le rôle de l'enfant dans les structures de production ont aussi un impact certain sur la scolarisation (voir à ce sujet les contributions au colloque "L'enfant exploité — mise au travail et prolétarianisation", novembre 1994, et aussi le numéro des *Cahiers de sciences humaines* sur "Les stratégies éducatives en Afrique" à paraître en octobre 1995, auquel l'équipe a beaucoup contribué). Ce thème, et sans remettre en cause le fait que l'Ecole constitue un système possédant une cohérence interne et une certaine autonomie — c'est en ce sens que l'on parle de *système scolaire* —, permet de comprendre comment et pourquoi l'Ecole est intégrée ou non au sein des sociétés. Il s'agit donc de répondre à la question suivante : l'Ecole a-t-elle été *instituée* ?

2.2. Le rôle de l'écriture

Le rôle de l'écriture a été appréhendé selon différentes approches par l'analyse des choix linguistiques dans le champ éducatif (utilisation ou non de la langue de l'ancienne métropole dans l'enseignement public, de l'arabe dans les écoles coraniques ou les médersa, expériences d'enseignement en langues africaines, choix et préférences des parents...), par l'étude de la place et du rôle de l'Écrit au sein de sociétés rurales où domine l'oralité, par la prise en compte de la fonction de l'écrit dans ces relations avec le champ scolaire.

2.3. Les phénomènes de déscolarisation

Ces phénomènes ont été abordés selon deux angles : l'analyse historique et statistique (évolution des effectifs scolaires, définition et mesure de la déscolarisation, étude de l'offre scolaire) et qualitative (déficience de l'offre, refus de l'Ecole, problèmes de transmission des connaissances). Cette étude est apparue d'autant plus nécessaire du fait que ces phénomènes expriment à la fois la crise de l'Ecole africaine et la marginalisation de l'Afrique, seul continent où le recul de la scolarisation (mesuré par la baisse des taux de scolarisation) s'est affirmé sans ambiguïté.

2.4. La crise des interventions publiques

Cette crise fut tout particulièrement étudiée dans l'enseignement primaire. Ce thème permet d'aborder le domaine éducatif au plan local (initiatives populaires, stratégies éducatives), au plan national (politiques scolaires), au plan international (dépendance accrue des pays africains face aux pays du Nord). Ce phénomène d'épuisement des initiatives publiques (baisse des budgets attribués à l'éducation, échecs des réformes scolaires, discours politiques en décalage croissant avec les conditions réelles d'éducation) est donc étudié au plan des politiques des Etats, du désengagement de ceux-ci au profit des bailleurs de fonds et des initiatives privées.

2.5. Les relations formation/emploi

Elles sont analysées en tenant compte de la conjoncture actuelle, caractérisée simultanément par la fin de la relation automatique du diplôme à la fonction publique, la réduction des effectifs du secteur public (d'où la réorientation vers le privé d'une partie des salariés) et le difficile accès au marché du travail des jeunes sortant du système scolaire. Ce dernier thème, qui fut abordé par l'ensemble des membres de l'équipe, va maintenant connaître un développement plus important, puisqu'il devient le thème central de deux programmes de l'équipe, l'un se situant en Asie, l'autre, en Afrique.

3. Du point de vue méthodologique, plusieurs nécessités sont apparues.

3.1. La nécessité d'une approche historique

Cette approche fut privilégiée dans la plupart des programmes et a permis de retracer les processus de scolarisation de la période précoloniale à nos jours. L'histoire de l'Ecole coloniale a été étudiée avec minutie soit au plan d'un pays, soit au sein d'une région donnée. Enfin, l'analyse des

politiques d'éducation a été appréhendée dans une perspective historique, des premières réformes scolaires aux plans d'éducation des années 1990.

3.2. La nécessité de recourir à différents niveaux d'analyse

L'analyse macro-sociale, qui permet l'étude des réformes scolaires, des rapports écriture/oralité, profane/sacré, du rôle idéologique de l'Ecole, des processus de socialisation, de désocialisation, du rôle des institutions internationales (dont la Banque mondiale), a été privilégiée, du fait des avancées théoriques qu'elle autorise, mais aussi, parce qu'elle répond à la demande sociale des "décideurs" ou des bailleurs de fonds, à la recherche d'une "vision" globale du fonctionnement des systèmes éducatifs, qui leur échappe le plus souvent.

L'analyse micro-sociale et anthropologique, réalisée à partir d'études de cas dans une société déterminée, éclaire la dynamique de l'offre étatique d'éducation et des stratégies familiales, permet de comprendre les conditions de l'adhésion ou du refus de l'Ecole. Par exemple, ont déjà été étudiées les sociétés mossi (Burkina Faso), malinké (Mali), haoussa (Niger), maasai (Tanzanie), adja-éhoué (Togo) dans leur rapport au champ éducatif.

L'analyse au niveau méso se situe au plan des discours et pratiques scolaires, des politiques scolaires. Ce niveau permet de relier les données quantitatives et globales à celles plus ciblées ou ponctuelles. Il autorise un va-et-vient entre une analyse "générale" destinée à saisir les grandes évolutions, à comprendre *le processus de scolarisation* — mais souvent suspectée d'écraser les réalités concrètes — et des analyses anthropologiques riches en information — mais le plus souvent singulières et non représentatives des grandes tendances nationales. Il permet de découvrir des tendances, des évolutions, tout en prenant en compte l'extrême diversité des situations locales.

Ces trois niveaux d'analyse sont apparus comme incontournables dans la perspective de l'étude des "Politiques d'éducation". Ils rendent nécessaires l'utilisation d'outils méthodologiques très divers : analyse statistique du fait scolaire, enquête de type sociologique, analyse socio-anthropologique, analyse des contraintes et des limites de l'offre publique, qui renvoient de fait aux diverses disciplines du champ éducatif (démographie scolaire, sociologie de l'éducation, anthropologie, économie...).

3.3. La nécessité d'une approche comparative

Cette approche a été facilitée par la proximité des champs d'investigation (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Niger, Tanzanie, Togo...), l'équipe ayant d'ailleurs fixé, dès mai 1990, l'étude des systèmes éducatifs africains comme prioritaire. Le champ d'investigation devrait cependant commencer à s'étendre à d'autres continents, en commençant par l'Asie du Sud-Est, grâce au programme prévu au Viêt-nam. Si dans un tout premier temps, l'approche comparative a consisté à mettre en commun les données recueillies par chacun des membres, très vite nous avons

incorporé les acquis des travaux de sociologie ou d'histoire de l'éducation relatifs à d'autres continents¹.

4. Du point de vue conceptuel, les notions de "crise scolaire", de "qualité de l'éducation" ont été discutées... De même, l'étude des déterminants de la scolarisation a permis d'identifier les variables pertinentes pour la compréhension du fonctionnement des systèmes scolaires africains, dont le lieu de résidence (urbain/rural), l'ethnie, le sexe, l'âge, la religion de l'enfant, la catégorie socioprofessionnelle des parents qu'il a fallu affiner (rôle du statut de l'agriculteur allochtone/autochtone, métayer/propriétaire, rôle des cultures de rente dans la scolarisation des enfants), et la place de l'enfant au sein de sa famille (taille de la fratrie, rang de naissance...) que l'on a dû prendre en compte. Les combinaisons multiples de ces déterminants dans des contextes sociaux et politiques divers favorisent l'extrême hétérogénéité des paysages scolaires dans et entre les différents pays. L'approche de ces paysages par les concepts de stratégies éducatives ou de dynamique scolaire/dynamique sociale permet de commencer à saisir les gestations à l'oeuvre.

4.1. Les stratégies éducatives

Dans une Afrique subsaharienne traversée par une crise aux multiples facettes, les stratégies éducatives révèlent les processus à l'oeuvre. Situées au coeur du mouvement social, elles permettent de saisir les choix fondamentaux d'adaptation et de reproduction des différents acteurs sociaux. Dans le face à face de l'Etat et des sociétés dont ils sont la manifestation, les choix éducatifs sont modulés par les dialectiques toujours singulières de l'offre et de la demande scolaires, mais aussi par de grandes permanences sociales et par des conjonctures politiques et économiques changeantes : ils sont inscrits dans l'espace et le temps. Les stratégies qui en découlent se caractérisent par une très grande variété, signe de sociétés vivantes. Cette capacité adaptative des sociétés éclaire, par contraste, le monolithisme des Etats, la rigidité et le centralisme des systèmes scolaires.

4.2. Dynamique scolaire/dynamique sociale

Trente ans après le grand avènement historique des indépendances, l'Afrique au sud du Sahara se trouve dans une situation très indécise. Selon toutes les apparences, l'on assiste à la fin de la période post-coloniale, mais on ne voit pas très bien dans quel sens s'effectue la transition. Les institutions politiques æ en particulier æ sont remises en question, les tenants du pouvoir sont contestés, les légitimités se diluent et les modèles culturels, largement issus des années 1960, ne fonctionnent plus, le tout dans un contexte de grande fragilité économique. C'est ainsi

¹ Nous pouvons citer comme exemple les travaux publiés sous la direction des historiens François Furet et Jacques Ozouf sur l'alphabétisation des Français. Ces travaux permettent de relativiser certaines situations observées en Afrique (refus de l'Ecole, besoin en main-d'oeuvre enfantine, projets politiques ou religieux sous-tendant les politiques scolaires, problèmes liés au financement des écoles, évolution en dents de scie de la scolarisation, faible scolarisation des filles, relations complexes entre alphabétisation et scolarisation, place de l'écrit au sein de sociétés orales, enseignement en langue française à des enfants non-francophones...).

que l'on peut parler de crise : une situation dans laquelle la perte de sens dans le présent entrave la vision et la construction du futur. Les systèmes éducatifs sont eux aussi traversés par cette crise, et ils y participent parce que les dynamiques scolaire et sociale ne fonctionnent pas en parallèle, mais sont interactives. La recomposition du champ éducatif se lit au travers de la diversification extrême des stratégies et du champ scolaires. Toutes les sociétés doivent maintenant composer avec l'Ecole, et chacune la recompose face à des Etats qui ont surtout montré leur incivisme. L'Ecole est à la base de la structuration de l'Etat, mais la crise est au coeur de l'Etat, tout comme l'Etat est au coeur de la crise. Le triptyque d'Etat, pouvoir, richesse (monnaie), savoir (l'écriture) a tenté, après les indépendances, de se mettre en place au nom de la construction nationale. Mais ce furent souvent des logiques délétères d'imposition qui se sont rarement harmonisées et se sont mises ainsi en contradiction avec les dynamiques sociales autochtones. La volonté de l'Etat de s'arroger le monopole de la socialisation a parfois vivifié les particularismes en même temps qu'il poussait les sociétés à se réinventer en permanence. En voulant imposer un modèle éducatif universel, l'Etat a perdu son crédit tout comme l'écriture s'est démonétisée, mais les sociétés ne se sont pas figées. De l'étatique on est passé au sociétal : l'instruction (publique) est bornée, mais l'éducation n'a pas de frontière. Les révoltes qui ont secoué l'Afrique au cours des années 1990, et qui ont parfois permis de renverser les régimes en place, ont souvent eu pour origine les manifestations lycéennes et estudiantines ou les mouvements de grève des enseignants. Les *années blanches*¹ se sont alors succédées, symptômes d'une Ecole en crise, stade ultime du blocage des systèmes scolaires et de la machine de l'Etat.

II - L'ANIMATION SCIENTIFIQUE DE L'EQUIPE

L'équipe a mené sa politique d'animation scientifique en fonction de deux impératifs principaux. Le premier était de confronter nos travaux, de progresser dans l'analyse de l'Ecole et de publier des synthèses. Le second fut d'accélérer "la formation à la recherche par la recherche" — pour reprendre une formule institutionnelle. Très tôt, en effet, il nous est apparu qu'il serait difficile de mobiliser des chercheurs "seniors" non-spécialistes du thème, et qu'il nous faudrait compter sur la jeune génération². Cette politique s'est concrétisée par l'organisation de

¹ On dénomme *années blanches* les années sans école, où l'absence de notes ou d'organisation des examens, provoque le redoublement de l'ensemble des élèves des classes concernées. Certains pays africains ont connu deux, voire trois *années blanches*. La plupart ont connu l'interruption prolongée des cours (souvent plus de la moitié de l'année scolaire), mais ont cependant validé l'année par l'organisation des examens de passage, parfois en décalant le cycle scolaire (examens en octobre ou novembre, vacances "d'été" en décembre et nouvelle année scolaire débutant en janvier...).

² Les conditions de la réalisation du numéro des *Cahiers des sciences humaines* "Les stratégies éducatives en Afrique" sont à ce titre révélatrices. Parmi les sept articles retenus pour ce numéro, la "jeune" génération est largement représentée, puisqu'au moment de la rédaction de leur contribution, un auteur était inscrit en DEA, trois l'étaient en thèse, un venait tout juste de la soutenir. La plupart des chercheurs seniors qui avaient proposé de participer au numéro n'ont finalement pu honorer leurs engagements, souvent faute de données suffisantes, de leur propre aveu.

réunions ou de séminaires, la participation collective aux colloques (induisant le financement des thésards), l'aide à la publication.

1. Les réunions de l'équipe

L'équipe a animé, durant quatre années, un séminaire "Recherches en éducation" qui lui a permis de fédérer autour d'elle les rares chercheurs et étudiants intéressés à la problématique définie. Ces réunions ont aussi favorisé la préparation commune à des colloques ou des séminaires. De la même façon, elles ont permis la réalisation de numéro de revues scientifiques sur le thème "éducation" et la rédaction d'articles ou de livres collectifs, dont une partie est déjà publiée ou en cours de publication, les autres en cours de réalisation. Nous avons interrompu ces réunions, suite aux départs en affectation de l'ensemble des chercheurs, mais l'organisation de séminaires semestriels et d'un colloque devraient permettre de ne pas délier des liens étroits qui se sont révélés productifs.

2. La participation aux colloques

Depuis la création de l'équipe et dans la mesure du possible, les chercheurs ont participé de façon collective aux différents colloques ayant trait à l'éducation ou à l'emploi des jeunes :

- colloque "Ecole du Nord, Ecole du Sud", La Baume-les-Aix, 4-6 juin 1991 ;
- IV èmes Journées démographiques de l'ORSTOM, "Education, changements démographiques et développement", Paris, 11-13 septembre 1991 ;
- colloque "Jeunes, ville, emploi", Paris, Ministère de la coopération, 1992
- colloque "L'enfant exploité — mise au travail et prolétarianisation —", Paris, novembre 1994.

3. L'organisation ou la participation aux séminaires

3.1. Séminaire "Recherches en éducation"

(Se référer au point 1, supra.)

3.2. Séminaire "Institutions et innovations"

Organisé par l'UR tous les derniers mercredis du mois au Ministère de la recherche, de 1992 à fin 1994, ce séminaire, structuré sur la base de séances alternées (à partir de la thématique des trois équipes de l'UR), a permis une diffusion auprès d'un public plus large des travaux sur l'éducation, à la fois de ceux des membres de l'équipe, mais aussi de ceux de nos étudiants ou collègues universitaires.

3.3. Réunions organisées par le GREDEC

Sur l'initiative de l'un des membres de l'équipe, E. Gérard, s'est constitué le GREDEC (Groupe de recherche sur l'éducation et l'écriture) qui a permis d'associer à une réflexion commune les chercheurs de l'équipe "Politiques d'éducation" et ceux de l'équipe travaillant sur les langues amérindiennes du GP "multilinguisme". Bien que l'expatriation ait

détendu les liens, les contacts demeurent et nous comptons poursuivre ces échanges.

CONCLUSION : quelles perspectives pour la recherche éducative ?

Tous les chercheurs de l'équipe débutent actuellement un nouveau programme au sein de pays tout aussi nouveaux pour eux, à l'exception du chercheur burkinabé, qui commence lui-aussi un nouveau programme, mais dans son propre pays. Après quatre années de réflexion et de débats, il s'agit donc, pour chacun de nous, de retourner aux sources, de poursuivre notre quête sur l'Ecole... Mais la mise en commun des travaux antérieurs se poursuivra, ainsi que la valorisation de ceux-ci (entre autres, par l'organisation d'un colloque, prévu pour 1996).

Cependant, le faible nombre de chercheurs et leur dispersion géographique rend difficile l'encadrement des thésards rédigeant en France d'une part, et la réponse aux demandes en études ou expertises toujours pressantes, d'autre part. Enfin, si l'équipe veut rester un lieu de fédération, un point de convergence de la recherche éducative dans les pays du Sud, des recrutements s'avèrent nécessaires, ne serait-ce que pour répondre à la demande et pour intégrer les meilleurs des étudiants qui gravitent actuellement autour de l'équipe, et qui risquent demain de nous échapper... En trente ans, trois chercheurs seulement ont été recrutés à l'Orstom pour travailler sur le thème spécifique de l'Ecole, soit exactement un tous les dix ans! Depuis plusieurs années, le thème "éducation" est déclaré "important", "prioritaire" au département, mais, comme nous l'avons si souvent décrit dans nos analyses des politiques scolaires, entre les discours et les pratiques, le décalage ne fait que croître, comme si, paradoxalement, plus on parlait d'éducation, et moins on avait besoin d'investir en pratiques, comme si la seule force de la rhétorique suffisait... Certes, c'est bien ce qui nous passionne dans l'étude des *faits éducatifs*, à savoir la mise à jour des contradictions, où les acteurs sociaux, comme l'a décrit Bourdieu, ne font pas toujours ce qu'ils disent, ni ne disent ce qu'ils font, ni savent toujours pourquoi ils le font... Mais sans nous faire renoncer, également à tenter d'y introduire plus de cohérence et de suivi — et dans le cas présent, par exemple, sans renoncer à obtenir un recrutement toujours aussi médiocre!

III - LES PROGRAMMES DE L'ÉQUIPE EN 1994-1995

Bonini Nathalie, thésarde, anthropologue : "Education formelle traditionnelle et scolarisation chez les Maasai".

Gérard Etienne, CR2, ORSTOM, socio-anthropologue : "Les stratégies éducatives au Burkina Faso"

Lange Marie-France, CR1, ORSTOM, sociologue : "Scolarisation au Mali : politiques d'éducation et stratégies familiales" (avec la collaboration de Gisselbrecht Olivier, CSN ORSTOM, statisticien)

Martin Jean-Yves, DR1, ORSTOM, sociologue : "Formation et développement des ressources humaines au Viêt-nam"

Ouedraogo Adama, thésard, psycho-sociologue : "L'image de l'enfant et de son milieu dans les livres scolaires".

Yaro Yacouba, assistant à l'université de Ouagadougou, détaché à l'UERD, démographe : "Formation et emploi : la situation difficile des jeunes élites scolaires au Burkina Faso".

IV - LES PARTENAIRES DE L'EQUIPE

Partenaires des pays d'accueil :

Burkina Faso : Université de Ouagadougou

Mali : ENSUP (Ecole normale supérieure)

Ministère de l'éducation de base

ISFRA

Viêt nam : Centre d'études de la population et des ressources humaines (ministère du travail, des invalides et des affaires sociales)

Partenaires français :

- Ministère de la coopération et du développement (des expertises sur la formation en milieu rural ont été réalisées)

- Université de Paris V (participation aux cours "Population, langues, éducation")

Organismes internationaux :

- IIEP/UNESCO (participation aux études comparatives sur la qualité de l'enseignement : Guinée, Chine, Inde, Mexique)

- UNESCO (participation à des cycles de formation)

- Banque mondiale (participation aux études sur la scolarisation des filles au Sahel)

V - LES TEXTES PRÉSENTÉS

Trois des textes présentés ci-après (Bonini, Gérard, Ouedraogo) ne constituent en aucun cas les programmes de recherche engagés. Ils présentent l'un des thèmes d'une recherche plus globale permettant de mettre en évidence la richesse et la multiplicité des thèmes abordés par les chercheurs de l'équipe. Les deux autres textes (Lange, Martin) présentent au contraire un programme de recherche qui vient de démarrer.

VI - QUELQUES REPERES BIBLIOGRAPHIQUES*

Bonini Nathalie, 1995. Parcours scolaires tanzaniens : l'exemple des pasteurs maasai, in Les stratégies éducatives en Afrique, *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 3, à paraître.

Gérard Etienne, 1992. L'école déclassée. Une étude anthro-sociologique de la scolarisation au Mali. Cas des sociétés malinkés. Thèse de doctorat, Université de Montpellier, 725 p.

Gérard Etienne, 1992. Entre Etat et populations : l'école et l'éducation en devenir, *Politique africaine*, n° 47, pp. 59-69.

Gérard Etienne, 1993. Le développement des médersas au Mali. Le signe d'une réorientation de la demande scolaire, pp. 131-144, in Livenais P. et Vaugelade J. (éditeurs scientifiques), *Education, changements démographiques et développement*, Paris, ORSTOM Editions, 237 p.

Gérard Etienne, 1993. La crise du système scolaire au Mali : un phénomène enrayé ou reconduit ?, pp. 67-80, in Chaudenson R., Clignet R., Egly M., Lange M.-F. (...), *L'Ecole du Sud*, ACCT, Diffusion : Didier Érudition, 153 p.

Gérard Etienne, 1994. La Lettre et l'individu : instruction, marginalisation et recherche d'intégration des Jeunes Diplômés bamakois au chômage, pp. 17-64, in *Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines*, rapport de fin d'études, Ministère de la coopération et du développement, Marie Alain et al., Paris, 437 p.

Gérard Etienne, 1995. Jeux et enjeux scolaires. Le poids des stratégies éducatives des populations dans le fonctionnement et l'évolution de l'école publique au Mali in Les stratégies éducatives en Afrique, *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 3, à paraître.

Gérard Etienne, Lange Marie-France, Martin Jean-Yves, 1995. *L'Ecole revisitée*, à paraître.

Lange Marie-France, 1987. Dynamisme économique et reviviscence sociale et culturelle chez les Adja-Ehoué du Moyen-Mono (Togo). Quel projet de société ?, pp. 143 à 159, in Geshiere P. et Schlemmer B. (textes réunis et présentés par), *"Terrains et perspectives. Actes du colloque international sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies de développement"*, Paris, ORSTOM, 453 p.

Lange Marie-France, 1987. Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ? *Politique africaine*, n° 27, sept.-oct., pp. 74-86.

Lange Marie-France, 1988. Le phénomène de déscolarisation au Togo et ses conséquences, *Etudes togolaises de population*, n° 14, Lomé, URD, pp. 152-163.

Lange Marie-France, 1989. Diderot au certificat d'études togolais, *Politique africaine*, n°33, mars, pp. 105-109.

Lange Marie-France, 1990. *Les formations de base en milieu rural. Des expériences locales aux politiques nationales. L'exemple du Tchad*, Paris, Ministère de la coopération et du développement, 61 p.

Lange Marie-France, 1991. Cent cinquante ans de scolarisation au Togo. Bilan et perspectives, Lomé, Collection "Les dossiers de l'URD", Université du Bénin, Unité de recherche démographique, 174 p.

Lange Marie-France, 1991. Le choix des langues enseignées à l'école au Togo. Quels enjeux politiques ?, *Cahiers des sciences humaines*, n° 27 (3-4), pp. 477-495.

Lange Marie-France, 1991. Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques, *Politique africaine*, n° 43, octobre, pp. 105-121.

Lange Marie-France, 1993. Déscolarisation et crise scolaire au Togo, pp. 53-66, in Chaudenson R., Clignet R., Egly M., Lange M.-F. (...), *L'Ecole du Sud*, ACCT, Diffusion : Didier Érudition, 153 p.

Lange Marie-France, 1993. Crise économique et déscolarisation en Afrique sub-saharienne. Le cas du Togo, pp. 171-188, in Livenais P. et Vaugelade J. (éditeurs scientifiques), *Education, changements démographiques et développement*, Paris, ORSTOM Editions, 237 p.

Lange Marie-France et Martin Jean-Yves, 1993. La socialisation par l'éducation et le travail : l'itinéraire incertain, pp. 95-98, in *Jeunes, ville, emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, Paris, Ministère de la coopération et du développement, 352 p.

Lange Marie-France, 1994. Quelles stratégies pour promouvoir la scolarisation des filles ?, Séminaire sur l'éducation des filles au Sahel, Banque mondiale, Dakar, 10 au 14 janvier, 13 p.

Lange Marie-France, 1994. La main-d'œuvre enfantine en milieu rural togolais : une force de travail disputée, communication au colloque *L'enfant exploité — mise au travail et prolétarianisation*, Paris, 24-26 novembre, 12 p., à paraître dans les Actes.

* Ne sont retenues ici que les principales publications. Pour des références exhaustives, s'adresser aux auteurs.

- Lange Marie-France et Martin Jean-Yves (éditeurs scientifiques), 1995. Les stratégies éducatives en Afrique, *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 3, à paraître.
- Lange Marie-France, 1995. Scolarisation et population, in *Trente questions de population*, RIADEP, Lomé, à paraître.
- Martin Jean-Yves, 1970. *L'école et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional*, Cahiers des Sciences Humaines, Vol. VIII, n°3, 1971, pp. 295-335.
- Martin Jean-Yves, 1972. Sociologie de l'enseignement en Afrique noire, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LIII, juil.-déc., pp. 337-362.
- Martin Jean-Yves, 1975. Inégalités régionales et inégalités sociales : l'enseignement secondaire au Cameroun septentrional, *Revue française de sociologie*, XVI, pp. 317-334.
- Martin Jean-Yves, 1977. Appareil scolaire et reproduction des milieux ruraux, pp. 55-67, in *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées*, Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 64, Paris, 192 p.
- Martin Jean-Yves, 1981. Différenciation sociale et disparités régionales : le développement de l'éducation au Cameroun, pp. 22-135, in Carron Gabriel et Ta Ngoc Chau (sous la responsabilité de), *Disparités régionales dans le développement de l'éducation. Diagnostic et politiques de réduction*, Paris, UNESCO/IIEP, 529 p.
- Martin Jean-Yves (avec Atangana-Mebara J.-M. et Ta Ngnoc C.), 1984. *Education, emploi et salaire au Cameroun*, Paris, UNESCO/ Institut international de planification de l'éducation, 294 p.
- Martin Jean-Yves, 1993. La double contrainte de l'enseignement primaire en Guinée, pp. 43-52, in Chaudenson R., Clignet R., Egly M., Lange M.-F.(...), *L'Ecole du Sud*, ACCT, Diffusion : Didier Érudition, 153 p.
- Martin Jean-Yves et Ta Ngoc Châu, 1993. *La qualité de l'école primaire en Guinée*. Une étude de cas, Paris, UNESCO/Institut international de planification de l'éducation, 294 p.
- Yaro Yacouba, 1993. La répartition des infrastructures scolaires et les mouvements des jeunes ruraux vers les villes au Burkina Faso, pp. 119-124, in Livenais P. et Vaugelade J.(éditeurs scientifiques), *Education, changements démographiques et développement*, Paris, ORSTOM Editions, 237 p.
- Yaro Yacouba, 1993. L'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Burkina Faso, pp. 81-86, in Chaudenson R., Clignet R., Egly M., Lange M.-F.(...), *L'Ecole du Sud*, ACCT, Diffusion : Didier Érudition, 153 p.
- Yaro Yacouba, 1994. Et si nous étions trop nombreux pour les écoles de Ouagadougou, in *Gazette* n° 5 de l'APED, Paris, février, pp. 1-4.
- Yaro Yacouba, 1994. Pourquoi l'expansion de l'enseignement primaire est-elle si difficile au Burkina Faso ? Une analyse socio-démographique des déterminants et des perspectives scolaires de 1960 à 2006, thèse de doctorat en démographie, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, IDUP, 391 p.
- Yaro Yacouba, 1994. Les jeunes chercheurs d'or d'Essakan, communication au colloque *L'enfant exploité — mise au travail et prolétarianisation*, Paris, 24-26 novembre, à paraître dans les Actes.
- Yaro Yacouba, 1995. Les stratégies scolaires des ménages au Burkina, in *Les stratégies éducatives en Afrique*, *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 3, à paraître.

L'ÉDUCATION AU PIED DE LA LETTRE.

Perspectives de recherches sur l'éducation en Afrique de l'Ouest.

Etienne GÉRARD¹

Lors d'enquêtes conduites dans le cadre d'une étude sur les processus de scolarisation au Mali, en milieu malinké, (E. Gérard, 1992), le rapport à l'écriture occidentale, latine, ainsi que les clivages entre lettrés et illettrés, s'étaient imposés comme des facteurs importants du rapport des populations au "fait scolaire" et à l'Ecole. Dans leurs stratégies de scolarisation notamment, ces populations prennent en compte les propriétés, les fonctions et les impacts de ce qui (l'instruction et, de manière plus restrictive, l'écriture) leur apparaît tout autant comme un outil de communication, un symbole de modernité, une condition de mobilité et de promotion sociale, un instrument de pouvoir, un critère de distinction sociale, enfin un facteur de division et de transformation sociale.

La place manque ici pour exposer dans le détail ces propriétés et fonctions. Tel n'est pas non plus l'objet de ce texte, qui vise plutôt à porter l'accent sur ce problème qui s'est imposé au cours de mes recherches précédentes et dont j'envisage de faire le thème central des travaux à venir : la place de l'écriture dans les sociétés d'Afrique de l'ouest et, plus particulièrement, les rapports entre écriture et éducation. Avant de proposer quelques éléments pour cette problématique de recherche, je présenterai succinctement quelques déterminants des représentations de l'écriture et de l'instruction, et des pratiques induites par l'une et l'autre en milieu rural (malinké) au Mali.

Les enquêtes effectuées et les travaux réalisés sur l'écriture (cf. bibliographie) permettent de cerner des conditions à l'instauration du rapport entre éducation et écriture : des conditions historiques, culturelles et conjoncturelles.

Historiques tout d'abord, pour aller vite et en résumé.

Si la Lettre latine a été et est encore, en milieu rural au moins, tant créditée, elle le doit avant tout aux politiques coloniales et post-coloniales d'administration et d'éducation. Pour avoir promu les lettrés formés à l'école des Blancs, réservé à une minorité l'accès à l'éducation scolaire, et plus encore le sommet de la hiérarchie scolaire, enfin privilégié les pôles politiques, urbains, ces politiques ont produit une « mythification » de l'instruction. En témoigne par exemple le fort engouement scolaire des années 60. Pour les populations, scolariser son enfant à l'école publique

¹Socio-anthropologue ORSTOM

devait être gage, pendant plusieurs décennies au moins (la mauvaise qualité de l'éducation et la perte d'équivalence entre diplôme et emploi, depuis 1983 au Mali, devant sonner la mort du mythe), de mobilité et de promotion sociales, mais aussi de prestige et de pouvoir. Posséder l'écriture et la langue des Blancs devait être considéré comme nécessaire pour prétendre accéder à des fonctions réservées et acquérir richesse et pouvoir, les deux autres éléments, à côté du savoir, du tryptique sur lequel reposent les structures sociales et politiques dans les sociétés mandingues (Bagayogo, 1987).

Les politiques coloniales ont par ailleurs institué l'écriture en instrument politique de contrôle des individus et engagé, à travers son imposition, un processus d'individuation et d'individualisation. Maunier (mais aussi Lévi-Strauss (Charbonnier, 1961) et Goody (1986)), par exemple, le disait bien : codes, règlements, administration, recensements : « tout cela fait passer de l'oral à l'écrit, du transmis à l'écrit. Tel est le progrès qu'apporte l'Etat : (...) identifier, déterminer hommes et biens (...) Entre autres effets, il [ce changement] ouvre la carrière à l'individu, possesseur de biens et sujet de droits (...) Définir, préciser, garantir, limiter, c'est du même coup personnaliser. » (Maunier, 1942 : 268-269)

Ainsi érigée par l'administration coloniale en « Lettre de la loi » (Verlet, 1992), et appropriée comme telle par leurs successeurs, la Lettre - et de manière générale le « code alphabétique » occidental (Martin¹) - étaient-ils au service d'un « code bureaucratique » (ibid.) et d'un ordre politique conjoint, mais aussi et surtout d'un ordre social ignoré des sociétés segmentaires de l'Afrique de l'Ouest, dans lequel l'individu allait acquérir une personnalité et un statut.

Ce lien établi entre écriture et individus devait surtout permettre à certains d'en jouer (opposant par exemple les lois coloniales aux lois coutumières) et, par là, d'accuser à la fois un processus d'autonomisation et d'individualisation et celui d'un accroissement, même relatif, du rôle de l'écriture dans le traitement des biens (par la comptabilité) et des hommes (par les recensements et les lois).

Cette "division des corps" par l'écriture a eu au moins deux implications importantes dans la société malinké notamment : une transformation du champ social et celle du champ politique. Celle du champ social a été opérée selon deux voies distinctes : par le bouleversement de hiérarchies traditionnelles d'une part (esclaves et gens de caste ayant accédé, grâce à l'école, à des fonctions privilégiées interdites aux nobles qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école) ; ensuite par l'altération des structures de socialisation et celles, conjointes, de distribution des savoirs et de répartition gérontocratique des pouvoirs d'autre part. L'Ecole a en effet,

¹ Dans une intervention effectuée le 26 avril 1994 à Paris dans le cadre des recherches de l'équipe "Politiques d'éducation" (UR 54), intervention intitulée "Scolarisation et alphabétisation", J.Y. Martin a distingué quatre codes principaux, qui « se télescopent dans la scolarisation » - même s'ils sont « inégalement nécessaires à la socialisation de l'enfant » - et dont les élèves font l'apprentissage : le « code linguistique » en premier lieu, le « code social » ensuite, puis le « code bureaucratique », enfin le « code alphabétique ».

d'une part, introduit d'autres procédés et structures d'apprentissage et, d'autre part, privé les sociétés d'initiation, mais aussi différents groupes sociaux (classes d'âge et autres), d'une partie de leurs membres. Ainsi a-t-elle altéré la légitimité des savoirs "traditionnels", fragilisé les structures de socialisation et de distribution des savoirs, enfin et grâce à ces transformations, offert aux individus lettrés la possibilité d'exploiter leurs savoirs autrement et ailleurs que dans les cadres traditionnellement déterminés. Sur la base de ces transformations structurelles et parce qu'elle est individuellement dispensée et appropriée, l'écriture a par ailleurs permis à ces nouveaux acteurs (lettrés) d'acquérir à la fois une autonomie et des fonctions inédites, instituant de nouveaux "pouvoir-savoir" (selon le mot de Foucault (Verlet, 1992)), entre individus, entre institutions (coutumières et étatiques en l'occurrence), enfin entre les premiers et les secondes.

Grâce aux politiques d'éducation, l'écriture, mais aussi la langue française et l'instruction, ont ainsi permis à leurs détenteurs d'exercer de nouvelles fonctions et de détenir un pouvoir qu'ils n'auraient peut-être pas eu sans être instruits. Elles ont, aussi et surtout, acquis une légitimité sociale et politique à l'origine de stratégies d'appropriation de ces instruments, stratégies mises en oeuvre par une frange plus large de la population.

Dans certains milieux ruraux, notamment ceux qui sont engagés dans des échanges accrus avec les milieux urbains, l'écriture est en outre devenue un symbole de modernité (qui n'est pas instruit est désormais "en retard"), l'instrument d'appropriation des modèles d'inspiration occidentale offerts par la ville et, par là, un instrument d'adaptation à des milieux différents. Ainsi véhiculée et légitimée, elle est devenue opportune - voire nécessaire -, précipitant là aussi des stratégies d'appropriation (dans des structures scolaires ou simplement auprès des lettrés), même si celles-ci sont réservées¹.

Enfin, des systèmes graphiques comme celui, de 266 signes, qui dit la formation du monde (Dieterlen, 1981), comme ceux, de divination, qui disent l'avenir, enfin la Lettre coranique, ont "traité", ou plutôt "tracé le sacré" (sous la main des griots dans le premier cas, des devins dans le second, des Mandé-mori, les lettrés musulmans, et des marabouts dans le dernier), ouvrant la voie à une reconnaissance et à une adoption de l'écriture latine.

¹ Car la souscription à l'écriture des Blancs (*tubabu*) n'est pas inconditionnelle, loin de là. Si, dans un « monde qui bouge » où la Lettre est un passeport pour la ville, où elle a obtenu force de loi, il s'agit d'être instruit, il n'est pas question pour autant « d'être *tubab* », autrement dit de laisser les codes (alphabétique, linguistique, social et bureaucratique) remplacer ceux de sa propre culture.

Quelles peuvent être les traces laissées par l'écriture latine au niveau de l'éducation (hormis la transformation du "champ social de la connaissance" et des structures de socialisation comme cela a été dit) ?

Lorsqu'ils sont soumis à l'obligation scolaire et placés devant le choix de plusieurs types d'établissements d'enseignement (l'Ecole laïque, la médersa ou l'école coranique), les parents évaluent l'enseignement et l'éducation dispensés dans chacun d'eux, mais également leurs principaux vecteurs : la langue et l'écriture. Hérité de la colonisation, l'enseignement dispensé à l'Ecole publique se fait toujours en langue française, au point que les populations malinkés non alphabétisés considèrent encore que « avoir "fait les bancs", c'est être Blanc », autrement dit qu'être instruit à l'école de type occidentale débouche naturellement sur l'acculturation.

La médersa islamique, elle, dispense aux élèves un enseignement profane en français, mais leur apprend aussi « l'autre monde », celui de Dieu, dans une langue (l'arabe) et des signes sacrés (du Coran).

Ces vecteurs laïcs ou religieux d'enseignement (langue et écriture), parce qu'ils orchestrent la distribution de savoirs et participent à une certaine éducation (socialisation) de l'enfant, ont nourri des représentations. Leur introduction (récente pour les premiers, bien plus ancienne pour les seconds) a également contribué à modeler des pratiques, dont les choix d'éducation (en premier celui de scolariser ou non son enfant) sont à la fois le moteur (un enfant scolarisé permet de s'approprier les rudiments de l'instruction) et le produit (cette appropriation induit la transformation des structures de socialisation, mais aussi la modification de certaines pratiques - calcul du temps, de l'espace, des quantités, mais aussi confrontation à l'univers urbain, aux autorités administratives, etc.- et de rapports sociaux - entre nobles et gens de caste notamment, dont le statut social enregistre désormais le critère supplémentaire de l'instruction, entre aînés et cadets, ou encore entre hommes et femmes).

Ainsi, dans cette société comme dans d'autres (occidentale notamment) - même si c'est à des degrés divers¹ -, l'écriture « marque le social au moins selon deux modalités (...). D'abord les groupes et les personnes se posent et se pensent dans leur rapport à elle. Ensuite sa présence déclenche aussitôt un remodelage des pratiques essentielles. Relations à la nature, aux autres, à l'invisible, construction sociale de la personne, fondement et emblématique du pouvoir... rien désormais qui échappe à son empreinte » (Fabre, 1993 : 172-173). Plus encore, « apprendre l'écriture arabe, c'est s'engager dans la voie de l'islam ; apprendre l'écriture latine, c'est suivre le chemin du Blanc » (B.-F. Gérard, 1992). Ainsi les pratiques

¹ On doit en effet noter que, selon que « la compétence à lire et à écrire est plutôt rare » (FABRE, 1993 : 174) ou répandue, selon le degré de son extension et de sa vulgarisation, l'écriture reste, comme au Mali, en partie mythifiée, ou a au contraire (comme au Congo où la majorité des enfants sont scolarisés) perdu son caractère mythique, les lettrés n'étant plus eux-mêmes tant objets de prestige et d'envie que dans le premier cas (cf. GUTH, « Avoir vingt ans à Brazzaville », à paraître).

induites par l'introduction de l'écriture participent-elles à une nouvelle « construction sociale de la réalité » (Dubar, 1991).

Pour une part au moins et dans le cas de la société malinké en question¹, l'éducation semble ainsi être « au pied de la Lettre » : elle enregistre, dans sa nature (scolaire ou non, laïque ou religieuse, sacrée ou profane) et ses fonctions, la place prise par l'écriture dans la société, tant du côté des savoirs que du pouvoir.

Le fait que l'écriture soit objet de représentations, point d'articulations de conflits et objet d'appropriation, ne signifie pas qu'elle ait investi la société au point d'en altérer les structures sociales et politiques (et en particulier celles de distribution des savoirs et de répartition des pouvoirs). Au contraire, elle est appropriée, dans le cas rapporté, aux fins de préserver ces structures (étant alors utilisée pour pallier le désordre - tout au moins à l'ordre nouveau - qu'elle fonde).

Ainsi, l'appropriation de l'écriture latine et de l'écriture coranique et de leurs savoirs associés répondait-elle à deux fins très nettement révélées (à la fois par les discours et les stratégies) : d'une part à une adaptation à l'islamisation en cours dans cette partie de la vallée du Haut-Niger et à un accroissement des échanges avec les milieux urbains ; d'autre part à un contrôle des rapports politiques entre Etat et autorités coutumières - les premiers ayant l'écriture pour vecteur principal. Devant être acquises pour le contrôle de l'action des autorités étatiques, mais devant aussi être contrôlées en elles-mêmes en raison de leur pouvoir de différenciation, de division et de transformation sociale et politique, l'instruction et l'écriture étaient donc non seulement objets d'appropriation, mais aussi objets de résistance. En outre et pour parvenir à ces fins, une diversification des stratégies pouvait seule permettre une capitalisation des savoirs. Ainsi les populations choisissaient-elles majoritairement de scolariser leurs enfants à la fois dans des établissements publics (laïcs) et islamiques (religieux), s'appropriant de manière simultanée Lettre profane et Lettre sacrée, « Lettre de la Loi » et « Lettre de l'au-delà ».

Ces fins étaient en partie² induites par le processus, particulier au site étudié, de changement social. Restent néanmoins, au titre de cette réserve, quelques questions élémentaires sur le rôle, les fonctions et le pouvoir de l'écriture (principalement latine) dans les sociétés traditionnellement répertoriées exemptes de cet instrument. Dans quelle mesure, dans quelle direction, pour et par quels acteurs, enfin à quelles fins celui-ci est-il

¹ Il faut préciser ici que Sélingué, le lieu principal de cette étude, est un milieu soumis depuis vingt ans à un fort changement social. La place acquise par l'écriture dans cette société doit être en partie inférée à ce contexte particulier. A ce titre, toutes les données abordées ici ne sauraient avoir de portée générale et méritent des études comparatives. Certaines néanmoins valent, semblent-ils, pour différentes sociétés ouest-africaines. cf. la suite du texte et note 1 p. 83.

² Mais en partie seulement, dans la mesure où l'acquisition des versets coraniques répond aussi à une aspiration idéologique largement partagée par les sociétés mandingues, et où l'utilisation de ces versets, à des fins de protection ou d'atteinte contre un tiers, est intégrée à un ensemble de pratiques à la fois très anciennes et qui dépassent largement cette zone culturelle particulière.

utilisé ? Pourquoi, pour quoi et par qui est appropriée l'écriture ? Mais aussi : comment cette dernière est-elle, d'une société à l'autre, pensée, pratiquée, agie (maîtrisée, détournée, interprétée...) et agissante ?

La structuration même des sociétés ouest-africaines suggère ces questions¹. En effet, dans la mesure où les structures de socialisation sont à la base d'une distribution des savoirs et d'une répartition des pouvoirs, l'introduction de savoirs étrangers, mais aussi de structures exogènes (comme la structure scolaire), peut participer à une modification de la structuration sociale et politique existante et à celle de la dynamique des sociétés. Dès lors qu'il s'agit d'évaluer le rôle des processus de scolarisation, en eux-mêmes et dans leurs effets sur l'évolution des sociétés - puisque tel est le thème central de cette recherche -, l'étude de l'écriture (comme d'autres vecteurs et procédés d'apprentissage et de socialisation²) semble ainsi avoir une légitimité.

Dans la mesure aussi où, comme le souligne J.-Y. Martin (intervention citée), « la scolarisation est un processus d'imposition des codes nécessaires à la socialisation de la jeune génération », il semble nécessaire d'apporter des réponses à ces questions pour apprécier le rôle du code alphabétique dans la scolarisation et, de manière plus générale, le rapport entre écriture et éducation/scolarisation .

Plus fondamentalement, les réponses à ces questions devront contribuer à élucider le problème, central ici, du rôle de la Lettre - via la scolarisation - dans la structuration sociale et politique des différentes sociétés d'Afrique de l'Ouest. Cela, enfin, ne pourra être mené sans l'adoption d'une perspective comparative de recherches, afin de déterminer, au-delà de cas particuliers comme peut l'être celui de Sélingué où l'étude a jusque là été conduite, les invariants du rôle de l'écriture dans ces sociétés.

¹ Les représentations de l'écriture latine rapportées ici au sujet de la société malinké semblent être en effet largement partagées par ces sociétés, comme l'ont déjà évoqué des sociologues et anthropologues qui ont travaillé en Côte d'Ivoire (A. Marie, " Du sujet communautaire au sujet individuel. Crise des solidarités et procès d'individualisation subjectives en Abidjan", à paraître) ou au Burkina Faso (Gérard B.-F., 1992).

² En cela l'écriture n'est-elle qu'une "entrée" particulière pour l'étude de ces processus.

Bibliographie

- Bagayogo (S.), 1987, « L'Etat au Mali : représentation, autonomie et mode de fonctionnement », in *L'Etat contemporain en Afrique*, Terray (E.) dir., L'Harmattan, 416:91-122.
- Charbonnier (G.), 1961, *Entretiens avec Lévi-Strauss*, Paris, 10/18.
- Cissé (Y.T.), 1973, « Signes graphiques, représentations, concepts et tests relatifs à la personne chez les Malinké et les Bambara du Mali », in *La notion de personne en Afrique Noire*, Paris, Ed. du CNRS, 593:132-179.
- Chartier (A.-M.), 1993, « Les illettrés de Jules-Ferry : réflexions sur la scolarisation de l'écrit entre XIX^e et XX^e siècles », in *Illétrismes*, Fraenkel (B.) dir., Centre Georges Pompidou, BPI, 305:81-101.
- Dieterlen (G.), 1981, « Signes graphiques. Semence de la connaissance. Les 266 signes fondamentaux en Afrique de l'Ouest », in *Dictionnaire des mythologies*, Bonnefoy (Y.) dir., Paris, Flammarion, 585:435-438.
- Dubar (C.), 1991, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand-Colin.
- Fabre (D.), 1993, « Lettrés et illettrés. Perspectives anthropologiques », in *Illétrismes*, Fraenkel (B.) dir., Centre Georges Pompidou, BPI, 305:171-186.
- Gérard (B.-F.), 1992, « Paroles d'écriture. La lecture des traces dans des sociétés sans écriture », Cah. ORSTOM, série Sci. Hum., vol. 28, n°2 : 161-186.
- Gérard (E.), 1992, *L'Ecole déclassée. Une étude anthropo-sociologique de la scolarisation au Mali. Cas des sociétés malinkés*, Thèse nouveau régime, Montpellier.
- Goody (J.), 1979, *La raison graphique*, Paris, Les éditions de minuit.
- Goody (J.), 1986, *La logique de l'écriture*, Paris, Armand Colin.
- Guth (S.), « Avoir vingt ans à Brazzaville », à paraître.
- Lévi-Strauss (C.), 1984, *Paroles données*, Paris, Plon.
- Maunier (R.), *Sociologie coloniale*, Paris.
1936, T. II, Psychologie des expansions.
1942, T. III, Les progrès du droit.
- Monod (T.), 1958, « Un nouvel alphabet ouest-africain : le bété (Côte d'Ivoire) », Bulletin de l'IFAN, T XX, sér. B, n° 3-4 : 434-440.
- Verlet (M.), 1992, « Dire, Savoir, Pouvoir. Deux épisodes des trajectoires politiques ghanéennes », Cah. ORSTOM, série Sci. Hum., vol. 27, n° 3-4 : 457-476.

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET LE CONTENU DES MANUELS SCOLAIRES AU BURKINA FASO

Adama OUEDRAOGO¹

Lorsque l'on évoque les difficultés qu'éprouvent les enfants dans l'apprentissage de la lecture, on pense le plus souvent aux dysfonctionnements de la "**machine à lire**" présente chez chaque individu, notamment l'appareil cognitif qui gère les principaux dispositifs de traitement des informations et l'acquisition du code écrit.

Mais l'on peut se demander si les implications de l'apprentissage de la lecture ne vont pas au delà du seul aspect individuel et fonctionnel de la "**machine à lire**". En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les implications des aspects socioculturels, idéologiques et émotionnels dans l'apprentissage de la lecture.

C'est dans cette perspective que nous nous proposons de réfléchir sur l'influence du contenu des manuels de lecture dans le processus d'apprentissage de la lecture. Le contenu d'un manuel correspond à l'ensemble des personnages et des valeurs constituant le message véhiculé par les textes et les illustrations.

Cette problématique revêt une grande importance dans le contexte africain et burkinabé² en particulier où la plupart des manuels — support des contenus de lecture — sont conçus par des auteurs étrangers et édités en Europe. Or le manuel scolaire en plus d'être un outil didactique, est un objet culturel. *"Le choix des textes, des illustrations, des exemples, du langage, des arguments employés reflètent toujours un ensemble de valeurs, de croyances, d'opinions, de perceptions propres à la culture d'origine de l'auteur du manuel."*³

1. Bref aperçu de la situation des manuels de lecture au Burkina

Le Burkina a connu de nombreux manuels depuis l'instauration du système scolaire. Cependant, nos propos concerneront essentiellement deux séries, notamment "**MAMADOU et BINETA**" et "**Lire au Burkina**" qui sont actuellement utilisées dans toutes les écoles primaires du pays. Nous nous contenterons de présenter brièvement ces ouvrages et de dégager quelques caractéristiques générales de leur contenu.

¹Sociologue burkinabé, associé à l'UR@

² Depuis 1986, le Burkina a mis sur le marché de nouveaux manuels de lecture conçus par des Burkinabé. Néanmoins d'anciens manuels comme "**MAMADOU et BINETA**" de Davesne sont encore utilisés.

³ Ministère de l'Éducation, Québec : les caractéristiques culturelles des manuels scolaires. Module 2, Québec, 1983, P. 4.

a) "MAMADOU et BINETA"

C'est une série de manuels de lecture conçue par l'inspecteur Français Davesne et éditée par Istra. Elle couvre l'ensemble du cycle primaire. Elle se caractérise par son ancienneté, sa première édition remonte à la période coloniale en 1931. Elle est conçue pour toute l'Afrique noire francophone. Elle a été abandonnée puis reprise avec ostentation ; l'annonce de son utilisation est une note de publicité pour certains établissements privés. Elle jouit toujours d'un large crédit auprès des enseignants et a permis la formation de plusieurs générations d'Africains.

Elle a été rééditée avec des modifications substantielles en 1952 afin de l'adapter aux principales revendications de la mouvance des indépendances. C'est une époque marquée par la lutte pour l'affirmation de la spécificité culturelle de l'Afrique Noire sous l'emprise du colonialisme français en l'occurrence.

Dans ces manuels, nous verrons essentiellement l'Afrique et les Africains à travers le cristallin vraisemblablement déformant de l'oeil européen. Ces ouvrages se caractérisent également par une tendance à la généralisation, souvent abusive, sur le comportement des Africains : **"les Noirs sont..."** Cette vision est entachée de l'idéologie de mépris de la période de domination qui l'a générée. Nous pouvons lire par exemple : *"Des noirs, de grands diables presque nus, armés de longues gaffes, vont et viennent sur les billes qui s'enfoncent ou roulent sous chacun de leurs pas"*.¹ On peut citer également l'exemple du texte décrivant le chimpanzé qui *"avait un fond de peau jaunâtre, pareille à celle des vieux arabes, tachée de plaques d'une couleur noire mince et transparente"*.²

Sans commenter ces phrases, il va sans dire qu'elles sont susceptibles de créer des frustrations *"sans compter qu'à force de nous voir nous mêmes à travers l'image qu'on donne de nous, nous aurons tendance à devenir l'image de notre image dans la rétine des autres."*³

b) "Lire au Burkina"

A l'opposé de "MAMADOU et BINETA", nous avons la nouvelle série de manuels "Lire au Burkina", initiée depuis 1986. C'est aujourd'hui le manuel officiel de lecture dont l'usage tend à se généraliser. Il se caractérise essentiellement par le fait qu'il est conçu par des équipes de pédagogues du Burkina à l'intention des écoles burkinabé. Le contexte politique de cette série de manuels se voulait être aux antipodes de celui de Mamadou et Binéta. Elle est née sous l'influence du mouvement militaire

¹ Davesne A. Gouin J. : MAMADOU et BINETA sont devenus grands ; EDICEF, Paris, 1952, p. 125.

² Davesne A. Gouin J. Op. cit. p. 149.

³ Ki-Zerbo J. : Eduquer ou périr. UNICEF-UNESCO, Paris, 1990, p. 58.

d'août 1983 qui proclame la "Révolution" prônant un bouleversement de la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays. Dans la même mouvance on préconise une réforme scolaire qui *"devra déboucher sur la transformation de l'école en un instrument au service de la révolution"*¹. Ces nouveaux manuels s'inspirent de cette idéologie à consonance nationaliste. Ils portent les empreintes de cette période, notamment la mention de certaines structures "révolutionnaires" tels les "Sofa"² qui se sont avérés éphémères et ne correspondent à aucune réalité aux yeux des élèves aujourd'hui.

Notre réflexion sur le contenu des manuels scolaires et l'apprentissage de la lecture s'articulera autour de deux principaux aspects : psychosociologiques et psychopédagogiques.

2. Les aspects psychosociologiques

En même temps qu'il acquiert et se familiarise avec le code écrit, l'enfant intériorise de nouvelles représentations sociales et toute une conception du monde (conception des relations et des rôles sociaux, valorisation sélective des différents modèles de comportement, conception de l'histoire...). Les personnages mis en scène dans les textes sont porteurs de valeurs et représentent des *"modèles normatifs qui s'imposent et que l'on impose et qui orientent l'élaboration des images et la manifestation des comportements"*³. Mais la nouvelle conception du monde et ses valeurs ne s'installent pas sur une table rase.

a) L'expérience antérieure de l'enfant et ses apprentissages scolaires

L'enfant vient à l'école, porteur d'une histoire déjà riche de ses rapports avec ses parents et imbu de valeurs socioculturelles de son milieu. Il s'expose alors à l'influence de deux sources de valeurs dont les rapports ne sont pas toujours harmonieux. Elles sont même souvent en conflit eu égard à l'histoire de l'institution scolaire qui éprouve des difficultés à s'adapter au contexte socioculturel et économique burkinabé et africain en général. Ce conflit des valeurs peut être facteur de perturbation de l'apprentissage de la lecture chez l'enfant. Pour s'en convaincre, référons nous à trente et trois années d'expérience d'enseignement de Monsieur Kambiré⁴. En parlant de l'importance pour l'institution scolaire de tenir compte des habitudes et des connaissances antérieures des élèves, notamment dans les contenus des textes, il a cité l'exemple de textes

¹ Conseil National de la Révolution : Discours d'Orientation Politique. Ouagadougou, Haute Volta, 1983, p. 4.

² Cf. Texte "une réunion de pionniers". Dans le livre de lecture de 3^e année, M.E.B.AM/VUIBERT international, Paris, 1989, p. 10. -Les Sofas constituent une structure d'adolescents créée sous la "révolution". Dans la hiérarchie des structures de l'époque, ils se situent au dessus des "Pionniers" (les plus petits) et au dessous des "Comités de Défense de la Révolution" (C.D.R.).

³ Chombart de Lauwe M.J et P.H -La femme dans la société. C.N.R.S, Paris, 1963, P. 41.

⁴ Monsieur Kambiré est instituteur au Burkina depuis 1961. Il a servi dans de nombreuses régions du pays. Il est actuellement directeur de l'école primaire publique de Farakan à Bobo-Dioulasso.

portant sur les masques. Les pratiques des masques sont des rites sacrés de certaines communautés ethniques. Tout ce qui entoure ces pratiques doit rester mystérieux et secret pour les néophytes. Chercher à percer prématurément ce mystère c'est s'exposer à la mort et cela les enfants l'apprennent très tôt. De ce fait, il constate que les textes de lecture décrivant la pratique des masques perturbent certains élèves qui usent de tous les stratagèmes pour éviter la confrontation avec ces textes.

Cet exemple est peut être extrême. Mais il est indéniable que chacun des élèves a une histoire de vie personnelle ou collective qui s'articule plus ou moins bien avec certains thèmes ou certaines idéologies. Il a également le mérite de montrer qu'il ne suffit pas de décrire des éléments et des pratiques émanant du milieu culturel de l'enfant mais de se référer aussi à l'idéologie qui les sous-tende.

b) Les contenus scolaires : facteur de désintégration sociale

Plus que la perturbation de l'apprentissage de la lecture, la dysharmonie des valeurs idéologiques et culturelles entre les savoirs scolaires et le contexte socioculturel qui les reçoit peut éloigner les élèves de leur milieu d'origine qu'ils sont sensés servir. Comme le témoignent ces propos toujours d'actualité, tenus par le gouverneur général Antonetti depuis l'aube de la création de l'école en Afrique : *"trop d'élèves chaque année quittent nos écoles avec un mince bagage sachant vaguement lire, ayant des notions d'écriture, ayant enregistré dans leur mémoire un certain nombre de mots français dont ils ignorent parfois le sens exact, juste assez savants en un mot pour s'écarter de la terre et mépriser leurs frères restés au village, mais incapables de se servir de ce semblant de d'instruction dont ils sont si puérilement fiers pour gagner leur vie. (...). Ce sont trop souvent des déclassés, des mécontents, des parasites de la collectivité travailleuse"*¹. Au regard de ces enseignements, il s'avère nécessaire que les contenus scolaires soient fondés sur le socle culturel du milieu de l'enfant en ménageant les besoins et les intérêts de la collectivité ainsi que ceux de l'élève. La prise en compte des intérêts de l'enfant relève plutôt des aspects psychopédagogiques.

3. Aspects psychopédagogiques

Le volet psychopédagogique est intimement lié au précédant chapitre et consiste en une gestion au niveau individuel de l'ensemble des personnages et des valeurs édictés par les manuels. Il insiste sur l'importance cruciale de la personnalité de l'enfant, en tant que facteur déterminant de la perception qu'il peut avoir du texte en fonction de son expérience et de ses représentations antérieures.

¹ **Journal officiel de l'A.E.F.** (Afrique Equatoriale Française), 15 Mai 1925, p. 281 ; cité par Guth S. : L'école en Afrique Noire francophone : une appropriation institutionnelle in **Revue Française de Pédagogie** ; N° 90 janv.-fév.-mars 1990, pp. 71-97 ; p. 72.

a) L'enfant "choisit" de lire ou de ne pas lire

Les inférences idéologiques et émotionnelles inhérentes à la situation de lecture suscitent et orientent l'action de l'enfant qui peut "choisir" de lire ou de ne pas lire. Bettelheim et Zelan confirment cette assertion après trente ans d'observation à l'école orthogénique de l'université de Chicago : *"Nos observations et nos recherches nous ont montré que la plupart de ces difficultés, et beaucoup de fautes de lecture pour lesquels ils étaient réprimandés, étaient dues non pas à l'impossibilité de décoder ou de comprendre le texte, mais le plus souvent au fait que les enfants le comprenaient parfaitement, suffisamment en tout cas pour le rejeter pour des raisons qu'ils estimaient valables"*.¹

Cette remarque illustre bien l'importance du choix des textes en tant que stimuli dans la tâche de lecture qui incombe aux enfants. Elle a également le mérite de montrer que dans le processus d'apprentissage de la lecture, loin de subir le texte, l'enfant participe activement à sa propre formation. Elle montre enfin que l'enseignement de la lecture, pour aboutir, impose une véritable négociation avec l'enfant ; Geer² parle de *"marchandage"* avec l'enseignant.

b) La valorisation de l'image de l'enfant : source de motivation

Lorsque l'enfant se trouve valorisé dans la situation d'apprentissage, soit par la prise en compte de son expérience antérieure, soit qu'il se reconnaît dans un personnage valorisé, il s'en trouve une source de motivation. Cette valorisation peut concerner individuellement l'enfant ou passer par l'entremise d'une catégorie sociale d'appartenance tel que son groupe ethnique, son sexe...etc. Pour s'en convaincre, référons nous à l'étude du cas de Naïna, menée par Gérard Chauveau et Eliane Rogovas-Chauveau. Elle montre que tant que Naïna n'est perçue à l'école que comme celle qui "a un retard ou des difficultés", les progrès sont médiocres. Mais lorsque l'on prend en compte le fait qu'elle sert d'interprète à des mères arabes de la cité, et que l'on propose des situations de lecture basées sur cette compétence, ses performances s'améliorent de façon spectaculaire. Nous pouvons conclure avec les auteurs que : *"l'apprentissage de la lecture n'est pas une activité isolée. Il s'installe plus solidement et plus rapidement s'il s'appuie (ou se greffe) sur des acquis ou des expériences culturelles de l'apprenant"*³.

¹ Bettelheim B. et Zelan K. : La lecture et l'enfant. Ed. Robert Lafont, Paris 1983, p. 66.

² Geer B : Teaching. in : SILLS, E. (Ed.), International Encyclopaedia of the Social Sciences, New York, The Free Press, 1968, pp. 560-565 ; cité par Forquin J.C - Ecole et culture. Le point de vue des sociologues britanniques. Ed. De Boeck, Bruxelles, 1992, 2^e tirage, p. 89.

³ Chauveau G. et Rogovas-Chauveau E. : Les processus d'acquisition ou d'échec en lecture au cours préparatoire. in Revue Française de Pédagogie, N° 70 janv.-fév.-mars, 1985, pp. 5-10.

4. En guise d'ouverture.

A l'issue de cette réflexion, on peut retenir que l'apprentissage de la lecture est un phénomène complexe dont la compréhension ne peut se limiter à l'étude d'un seul type d'opération cognitive. Les rapports que l'enfant établit avec le texte de lecture impliquent la prise en compte d'une multiplicité de facteurs ; dans le contexte burkinabé et africain en général, ces rapports traduisent à l'échelle individuelle, les relations plus globales entre l'école et la société, relations constamment stigmatisées en termes de reconnaissance et de valorisation des ressources préexistantes dans le milieu.

ECOLE PRIMAIRE ET SAVOIR PASTORAL DES MAASAI DE TANZANIE¹

Nathalie BONINI²

Introduction

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche intitulée *Education formelle, traditionnelle et scolarisation chez les Maasai de Tanzanie*, au sein du GP3, *Politique d'éducation*. Il s'appuie sur une thèse d'anthropologie sociale en cours à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, dirigée par M. Jean Copans. Deux principales enquêtes de terrain ont été réalisées, en 1991 et 1993.

Le savoir pastoral, présenté dans cet article, constitue un élément important du savoir traditionnel des pasteurs maasai. Mais le savoir transmis au sein du système de classes d'âge est également capital pour les Maasai. Il comprend d'une part les activités spécifiques liées à la période guerrière telles les techniques de chasse, les chants, les camps de viande en brousse, et, d'autre part, les conduites et comportements à observer, tels le respect des aînés dans la hiérarchie des classes d'âge ou la solidarité fondamentale au sein d'une même classe. Tout comme le savoir pastoral, les divers éléments du savoir traditionnel qui ne sont pas abordés dans cet article se transmettent à la fois par le tutorat et l'expérience.

A ce savoir traditionnel, s'ajoute le savoir scolaire lié à l'introduction de l'école. Bien que l'école primaire soit obligatoire en Tanzanie, on peut estimer à un tiers le nombre d'enfants maasai scolarisés. Les conditions de scolarisation et l'offre scolaire ne peuvent être détaillées ici.

Ces deux formes de savoirs sont étudiées pour elles-mêmes, mais également — et surtout — à travers le produit de leur contact. En effet, si les enfants maasai se rendent régulièrement en classe, ils ne sont pas pour autant exclus de la transmission du savoir traditionnel de leur société. C'est précisément la rencontre de ces deux savoirs et de ces modes de transmission différents qui nous intéresse dans cette étude. Ces relations entre école primaire et savoir traditionnel s'inscrivent dans un contexte historique et géographique rappelé dans notre travail de recherche.

I- Présentation

Les pasteurs maasai, semi-nomades, pratiquent un mode de pastoralisme transhumant au sein duquel la division du travail accorde une place importante à la participation des enfants. C'est en effet à eux qu'incombe

¹ Cet article se fonde sur un travail de terrain réalisé dans le nord de la Tanzanie en 1991 et 1993. Il fut en partie financé par l'Institut de recherche en Afrique (IFRA) de Nairobi.

² Socio-anthropologue associée à l'UR.

la conduite quotidienne des troupeaux sur les pâturages. Pour mener à bien cette activité qui les occupe la journée entière, ils doivent acquérir une parfaite connaissance des animaux et de leurs besoins. Cette maîtrise s'acquiert à la fois par le tutorat et grâce à une longue et régulière pratique. Cependant, l'école primaire étant obligatoire en Tanzanie, ces mêmes enfants sont également sollicités pour être scolarisés. Bien que le taux de scolarisation des Maasai soit relativement bas (environ un tiers des enfants en âge scolaire) l'école primaire entre en concurrence avec leurs activités pastorales quotidiennes et, par là même, avec le savoir-faire pastoral qui constitue la majeure partie de l'éducation formelle traditionnelle des jeunes enfants.

II- La connaissance du bétail

La principale activité des jeunes Maasai Kisongo¹ — particulièrement des garçons — réside dans la garde des troupeaux. Avant leur entrée dans la classe guerrière, l'éducation traditionnelle formelle qu'ils reçoivent est donc essentiellement axée sur les activités pastorales². Si cette instruction pastorale est principalement destinée aux jeunes garçons, les filles n'en sont pas exclues pour autant et peuvent recevoir une formation aussi poussée que leurs frères lorsque c'est à elles qu'incombe la charge du troupeau. L'apprentissage du métier de berger et la connaissance du bétail sont au cœur de ce savoir-faire. Doublé d'une bonne connaissance de l'environnement, il se fonde à la fois sur l'expérience et sur le tutorat dont se chargent les pères et les frères aînés.

1- La maîtrise de l'environnement et du troupeau

Pour conduire les bêtes dans les bons endroits et les protéger des dangers éventuels, les enfants doivent connaître parfaitement la faune et la flore qui les entourent. Ils doivent être capables de repérer les empreintes et de distinguer les cris des animaux sauvages, principaux ennemis du troupeau. De même, avec le temps, ils acquièrent une solide connaissance des plantes, leur permettant de sélectionner celles qui sont utiles pour le bien-être et les soins de bêtes.

On demande également au jeune berger d'être attentif au moindre signe de maladie, décelable en regardant la peau ou le comportement physique et alimentaire de l'animal, et de signaler les symptômes avec le plus d'exactitude possible, en rentrant des pâturages. S'il suppose une maladie contagieuse, il doit, autant que possible, tenir l'animal à l'écart.

En plus de la compréhension générale de ce qui est bon pour le bétail suivant les saisons et les circonstances, les enfants doivent également

¹ Les Maasai se divisent en plusieurs sections territoriales. En Tanzanie, la majorité d'entre eux appartient à la section Kisongo.

² Le système de classes d'âge représente la pierre angulaire de l'organisation sociale des Maasai. Les jeunes garçons y sont formellement intégrés à l'adolescence par l'initiation. Ils forment alors leur première classe d'âge : la classe guerrière, période pendant laquelle ils recevront une éducation formelle plus diversifiée de la part de leurs aînés.

connaître parfaitement le troupeau dont ils ont la charge. Chez les pasteurs maasai, le comptage des êtres vivants est tabou, mais la nécessité impérieuse de savoir exactement quels sont les animaux qui composent le troupeau et s'ils sont bien tous présents, n'en est pas moins présente. Ce tabou sur les comptes, ou tout au moins l'absence de comptage dans l'évaluation du bétail, est très répandue parmi les peuples de pasteurs d'Afrique mais aussi d'autres continents (F.Pouillon, 1988)¹. L'identification du troupeau est donc fondée sur d'autres critères que le comptage et fait appel à plusieurs facteurs complémentaires.

En premier lieu, les jeunes enfants apprennent à distinguer les animaux, grâce aux marques communes apposées sur chaque bête. La connaissance de ces marques aide à séparer deux troupeaux qui se mélangent lors des passages dans les endroits très fréquentés. Les Maasai Kisongo ont recours à trois types de marques : les marques d'oreilles (entailles faites sur une ou sur les deux oreilles) font référence au clan du propriétaire, celles au fer rouge (généralement situées sur les pattes avant) indiquent l'identité de la famille, enfin les marques de décorations (souvent placées sur les flancs et la tête de l'animal) servent de moyen d'identification. Dans la langue maa, ces différentes marques portent un nom spécifique connu de la plupart des bergers.

Avec le temps, les bêtes se situent à peu près à la même place au sein du troupeau; leur concentration offre donc un modèle de couleurs et un dessin global qu'un oeil habitué peut discerner, aidant ainsi le berger à repérer les bêtes manquantes.

Ce que J.G. Galaty² appelle le matrilineage des animaux constitue un autre critère de repérage. Le berger identifie les bêtes par famille, soit la mère et tous ses enfants. Si cette méthode est bien maîtrisée par le propriétaire du bétail qui a vu grandir et se reproduire ses animaux, l'enfant, lui, connaît plus facilement les propriétaires individuels de chaque animal. Il examine les animaux appartenant à sa mère, à l'une des femmes de son père, ou à un frère guerrier, jusqu'à ce qu'il ait passé en revue la totalité du troupeau.

2- La connaissance de chaque animal

Ces techniques permettant un repérage global des animaux, sont enrichies par celles utilisées pour identifier chaque animal en particulier. Les premiers critères d'identification font référence au statut permanent des animaux (mâle, mâle castré, femelle, etc.) et à leur état plus passager (bête malade, blessée, enceinte). Ensuite, interviennent les signes distinctifs tels la couleur, le dessin de la robe, la forme de cornes, etc. La langue maa comprend plus de 70 termes pour désigner les couleurs des animaux et une

¹ Pouillon F., "Cens et puissance, ou pourquoi les pasteurs nomades ne peuvent compter leur bétail", *Cahiers d'études africaines*, vol. 88, N°2, pp.197-205.

² Galaty J.G., "Cattle and cognition : Maasai Practical Reasoning", in J.Clutton-Brock, *The Walking Larder, Patterns of Domestication, Pastoralism and Predation*, One World Archeology 1989, pp.215-230.

dizaine de termes de base pour la forme des cornes. Toutefois, la totalité de ces mots n'est pas connue de tous les jeunes Kisongo qui n'utilisent qu'une partie plus ou moins importante de ce corpus suivant leurs capacités.

Les animaux (principalement les bovins) portent également des noms que les bergers apprennent à connaître. Ces noms peuvent faire référence à des transactions liées à l'animal (achat, paiement de dette, échange, compensation matrimoniale, provenance d'un raid) ou à la description de ses particularités.

En plus de leurs caractéristiques physiques propres, les animaux ont des habitudes qui les distinguent les uns des autres. Dans leurs trajets journaliers vers les pâturages, ils adoptent un rythme particulier; ce sont toujours les mêmes qui sont en tête et à la traîne. Au sortir d'une forêt ou d'une zone de buissons, le berger regarde attentivement le bétail pour savoir si tous sont présents. Il inspecte en premier la petite troupe qui est toujours devant et celle de derrière, puis cherchent ceux qui marchent à l'écart. Il ne lui reste plus ensuite qu'à examiner le coeur du troupeau. Une des principales qualités que les Maasai Kisongo reconnaissent à un berger est de toujours rester "au milieu de son troupeau" et de vérifier sans arrêt qu'aucune bête ne manque, chaque enfant utilisant le système de "comptage" qui lui convient et qu'il maîtrise le mieux.

La garde du troupeau demande donc d'avoir assimilé un certain nombre de données précises sur les animaux eux-mêmes et sur l'environnement, que le berger doit ensuite associer à un ensemble de techniques pastorales. Ce n'est qu'avec le temps, une expérience régulière, un attachement au bétail et une totale disponibilité pour recevoir l'instruction nécessaire, que le jeune enfant deviendra un bon berger.

III- Education scolaire et savoir pastoral

Réclamant une participation active et régulière, la scolarisation des enfants entre en concurrence avec la tâche quotidienne de gardien de troupeau, et donc, avec le savoir-faire qui lui est associé. En effet, l'école écarte les jeunes bergers du cadre dans lequel ils ont développé leurs capacités cognitives, acquises à la fois par l'expérience et par le tutorat. Comme le souligne J.G.Galaty : *"Sortir les enfants du contexte de l'apprentissage direct et de l'expérience, dans le domaine de la connaissance des animaux comme des techniques d'élevage, influence inévitablement le contenu mais aussi l'organisation du raisonnement cognitif."*¹

Les enfants — particulièrement les garçons — scolarisés dans des écoles primaires proches de leur domicile continuent à conduire les troupeaux en pâturage les jours où ils ne sont pas à l'école. Aussi, gardent-ils un contact régulier avec le bétail. Pour la majorité des parents, cette pratique

¹ Galaty J.G, op. cit.

régulière reste néanmoins insuffisante pour que l'enfant acquière une parfaite maîtrise du savoir-faire pastoral.

A ce manque d'expérience, s'ajoute le fait qu'un enfant scolarisé ne peut se consacrer pleinement à l'apprentissage des connaissances liées au pastoralisme, étant accaparé une grande partie du temps par son activité scolaire. De plus, instruits dans une langue étrangère (le swahili)¹ ils perdent progressivement la capacité d'exploiter les richesses que leur fournit la langue maa en matière de vocabulaire pastoral. Peu à peu, ils oublient, s'ils les ont jamais connus, les termes les plus complexes et les plus spécifiques pour ne retenir que les termes de base. En revanche, les enfants qui demeurent en contact permanent avec les troupeaux et qui ont par conséquent des échanges fréquents avec leurs aînés à leur sujet, apprennent à maîtriser ce vocabulaire pastoral et surtout à s'en servir dans leurs activités quotidiennes.

Les enfants scolarisés en internat perdent ces contacts réguliers, bien qu'espacés, que les écoliers externes entretiennent avec les animaux. Loin de chez eux et coupés de leur univers pastoral, ils ne peuvent avoir qu'une faible expérience de gardien de troupeau, limitée aux grandes vacances scolaires. En outre, ils ne bénéficient guère d'une instruction pastorale de la part de leurs aînés.

Ce savoir-faire n'est pas uniquement altéré par l'éloignement des enfants de la pratique pastorale, mais aussi par l'éducation scolaire elle-même. Les deux types d'enseignement (scolaire et pastoral) auxquels sont soumis les enfants, appellent des modes de raisonnement et des logiques différentes. L'éducation scolaire est dispensée dans un lieu particulier (l'école) que les élèves ne fréquentent pas pour d'autres activités, et par une personne déterminée (l'instituteur) avec qui ils n'ont d'autres relations que purement scolaire. Ainsi, contrairement à l'apprentissage des activités pastorales, ce que l'enfant apprend à l'école n'a aucun lien direct avec ce qu'il vit en dehors de la classe.

A la différence de l'apprentissage pastoral, l'enseignement dispensé à l'école n'est pas associé à une mise en pratique immédiate et régulière du savoir acquis. L'expérience manquant, l'enfant doit faire appel à sa mémoire — le plus souvent uniquement auditive — pour acquérir et conserver ces connaissances. De plus, les écoliers étant instruits dans une langue qui leur est inconnue, ne peuvent utiliser leurs repères linguistiques habituels, ce qui ajoute à la complexité de l'enseignement. De même, la valeur de l'élève et du berger n'est pas appréciée suivant les mêmes critères. Dans un contexte d'apprentissage pastoral, on demande à l'enfant une bonne application du savoir acquis. L'esprit d'initiative concernant le troupeau et la capacité de faire face à diverses situations sont appréciés. En revanche, à l'école, ce qui importe est moins l'acquisition des connaissances et les bonnes performances pendant leur

¹ En Tanzanie, la langue d'enseignement du cycle primaire est le Swahili, langue bantou, totalement étrangère au Maa qui est une langue nilotique.

contrôle, que la capacité de l'élève à se plier à la discipline scolaire et à obéir aux instructions. Les punitions que les enfants reçoivent sont très sévères lorsqu'il s'agit d'un manquement au règlement de l'école (absence ou retard injustifiés, port de vêtements autres que l'uniforme réglementaire) et quasi inexistantes pour une mauvaise performance scolaire. Ainsi, tandis qu'un mauvais berger est un enfant qui ne remplit pas son devoir pastoral (il n'emmène pas son troupeau au bon endroit, ne surveille pas ses bêtes, etc.), un mauvais élève est surtout celui qui ne respecte pas les règles scolaires avant d'être celui qui ne sait pas ses leçons.

Enfin, dans les dernières classes du cycle primaire, le contenu de l'enseignement scolaire qui, jusque là, était sans rapport avec la vie et les activités des enfants au sein de leur famille, entre plus en contradiction avec l'idéologie pastorale maasai au sens où le modèle de développement proposé à l'école est centré sur l'agriculture et sur un mode de vie sédentaire. Le discours dominant des instituteurs étant que le pastoralisme doit, sinon disparaître, du moins changer de nature et qu'il appartient désormais aux Maasai — qui sont les principaux concernés — de diversifier leur économie et de changer leur mode de vie.

Conclusion

Transmis dès le plus jeune âge, le savoir lié au pastoralisme se fonde sur des connaissances multiples et sur leur application dans des contextes particuliers. Ce savoir comme la pratique du pastoralisme sont altérés par la scolarisation des enfants. D'une part, parce qu'ils n'ont plus la possibilité de mettre en pratique leurs connaissances pastorales de façon quotidienne, et d'autre part, car l'enseignement proposé au sein des écoles transforme la base de la connaissance sur laquelle repose la pratique du pastoralisme.

Cependant, il importe de garder à l'esprit que, comme nous l'avons mentionné, la scolarisation ne touche qu'un pourcentage relativement faible d'enfants maasai (environ 33%). Ceci, tant à cause de la faiblesse de l'infrastructure scolaire que d'une certaine réserve des Maasai eux-mêmes, due à de multiples facteurs, mais dont l'analyse dépasse le cadre restreint de cet article.

SCOLARISATION AU MALI : POLITIQUES D'ÉDUCATION ET STRATÉGIES FAMILIALES

Marie-France LANGE¹

I - L'ÉCOLE AFRICAINE EN QUESTIONS : DU TOGO AU MALI²...

L'Ecole en Afrique est marquée par l'histoire coloniale qui l'a fait naître. Le poids du passé est encore visible dans l'organisation et la gestion des systèmes scolaires, dans les disparités scolaires, dans le contenu des enseignements, dans les représentations de l'Ecole. En dépit du fait que les Etats africains apparaissent, dans les statistiques internationales, comme parmi les plus faiblement scolarisés de la planète, depuis l'avènement des indépendances, le développement des systèmes scolaires a été très important. Entre 1970 et 1980, les effectifs scolaires de l'Afrique subsaharienne ont crû de 8,9% par an, ce qui a permis d'améliorer de façon très nette les taux de scolarisation, car la population d'âge scolaire — primaire et secondaire — n'a dû croître que d'environ 3% par an. Les bilans catastrophiques sur les systèmes scolaires africains — tout particulièrement francophones — sont donc à relativiser ; il ne faut pas oublier que, pour certains pays, les taux de scolarisation primaire se situaient en dessous des 10% en 1960 (cf. tableau ci-après). Peut-on pour autant en conclure que l'*institution de l'Ecole*³ est en marche ? C'est l'une des questions auxquelles j'avais pu formuler une réponse dans mon étude sur la scolarisation au Togo. Qu'en est-il du cas malien ?

S'il existe de très fortes ressemblances entre les systèmes scolaires africains, il existe aussi d'importantes différences. La première différence qui saute aux yeux est celle qui oppose pays francophones et anglophones. Dès 1960, l'école primaire des pays anglophones est plus développée que celle de leurs voisins francophones, ce qui remet bien en cause le mythe de la mission civilisatrice que la France a toujours revendiquée. Denise Bouche a pu ainsi démontrer ce mythe et montrer que la formation d'une petite élite de colonisés a primé la formation du plus grand nombre⁴ : l'Ecole pour tous les colonisés, le simple droit à l'instruction des peuples colonisés n'a jamais été le but du pays de Jules Ferry.

¹Sociologue ORSTOM.

²Ce programme a débuté en octobre 1994 au Mali. Il s'inscrit dans la poursuite de mes études antérieures sur les systèmes scolaires et les formations extra-scolaires en Afrique.

³ L'expression *institution de l'Ecole* s'inspire du titre de l'ouvrage de Renée BALIBAR, "L'institution du français. Essai sur le colingisme des Carolingiens à la république". L'auteur utilise le terme *institution* "au sens actif de "fondation" /.../ ensuite /.../ au sens courant de "chose instituée", "structure sociale établie par la loi", "forme caractéristique d'un régime", cf. p. 12.

⁴ Voir la thèse que défend Denise BOUCHE dans "L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite?".

Tableau

**Evolution des taux bruts de scolarisation
dans l'enseignement du premier degré**

Pays	1960	1970	1980		1990	
	Total	Total	Total	Filles	Total	Filles
Bénin	26	36	64	41	67	45
Burkina Faso	9	13	18	14	37	28
Burundi	21	30	26	21	73	66
Cameroun	57	89	98	89	103	95
Cap-Vert	?	?	115	113	115	111
Côte d'Ivoire	43	58	79	63	69	58
Gambie	14	24	51	35	64	53
Ghana	46	64	80	71	77	70
Guinée	20	33	36	25	37	24
Guinée-Bissau	24	39	68	42	60	42
Kenya	47	58	115	110	95	93
Madagascar	56	90	142	139	92	91
Mali	9	22	27	19	24	17
Mauritanie	6	14	37	26	51	43
Mozambique	51	47	99	84	64	52
Niger	6	14	25	18	29	21
Nigeria	42	37	104	90	72	63
Rép.-Unie de Tanzanie	24	34	93	86	69	68
Rwanda	49	68	63	60	71	70
Sénégal	27	41	46	37	58	49
Sierra Leone	20	34	52	43	48	39
Soudan	20	38	50	41	50	43
Tchad	17	35	?	?	57	35
Togo	44	71	113	89	111	87
Zaïre	54	88	92	77	76	64
Zambie	51	90	90	83	97	92
Zimbabwe	74	74	85	79	116	116
Pays francophones	29	50	64	46	?	?
Pays anglophones	44	58	90	82	?	?
Afrique subsaharienne	38	56	73	58	?	?

Sources : Banque mondiale (1988) et UNESCO (1993)

Tableau publié, M.-F. Lange, "Scolarisation et population" in *Trente questions de population*, Lomé, RIADEP, 1995, sous presse.

Cette primauté accordée à la formation des élites, souvent au détriment du plus grand nombre, est encore de nos jours une caractéristique des pays francophones qui possèdent une instruction primaire plus restreinte que celle des pays anglophones, mais un enseignement secondaire et supérieur proportionnellement plus développés que chez ces derniers. La répartition du budget de l'Education entre les différents degrés indique bien les priorités différentielles des pays anglophones et celles des francophones.

Mais il est important ici de noter le poids des composantes macro-économiques, car ce sont les pays du Sahel, aux revenus les plus faibles (qui sont aussi en majorité des pays francophones) qui ont détenu et détiennent encore les taux de scolarisation les plus bas. Les contraintes macro-économiques ne peuvent être niées — même si elles sont parfois "oubliées" —, mais sont-elles pour autant déterminantes et exclusives ? En fait, quelles sont les conditions de *la mise à l'Ecole* des enfants ? C'est encore une question à laquelle je tenterai de répondre.

Le tableau des taux de scolarisation met en évidence les disparités scolaires entre les pays africains, la progression importante de la scolarisation entre 1960 et 1980, mais aussi pour certains pays, l'apparition du phénomène de déscolarisation, visible dans la baisse des taux de scolarisation. En effet, les difficultés économiques ont, depuis les années 1980, ralenti la croissance des effectifs scolaires africains et, entre 1980 et 1983, ceux-ci n'ont progressé en moyenne que de 2,9% par an, soit une progression inférieure à celle que connaît la population scolarisable dont le taux de croissance est évalué à 3,3%¹. En clair, pour éviter un recul de la scolarisation, il faut que la croissance des effectifs scolaires soit égale à celle des effectifs scolarisables, dans le cas contraire, on peut alors parler de déscolarisation. Au Togo, une grande partie de mon travail (et de mes publications) a porté sur l'analyse du phénomène de déscolarisation ; au Mali, le phénomène semble avoir été de moindre ampleur, pour des raisons qu'il est nécessaire d'identifier. Depuis trois années, la tendance semble s'être inversée et on assiste un phénomène de re-scolarisation, perceptible également dans d'autres pays africains.

Mais la situation actuelle est délicate, car la population africaine est jeune. Pour chaque enfant scolarisable (tranche d'âge de 6 à 14 ans), on ne compte que deux adultes d'âge actif (15 à 64 ans), ce rapport étant de 1 pour 5 dans les pays développés². En 1990, le rapport de dépendance économique des scolaires s'élève à 49% en Afrique subsaharienne, à 33% pour l'ensemble des pays en développement, et 20% pour l'Europe/URSS. Comment en période de crise économique accueillir de plus en d'enfants à

¹ BANQUE MONDIALE (1988).

² Ce rapport est dénommé rapport de dépendance économique des scolaires et se définit comme le rapport (exprimé en pourcentage) de la population âgée de 6 à 14 ans à la population active.

l'Ecole, compte tenu des faibles ressources financières et du poids démographique des scolaires ? Encore une question que j'avais abordée et que l'étude menée au Mali me permettra d'approfondir.

Du Togo au Mali, les paysages scolaires se révèlent riches de complexité... En effet, le Togo offre un panorama assez complet du paysage scolaire africain, en raison d'une histoire particulière et d'une situation géographique, qui lui donnent les caractéristiques à la fois des pays côtiers (ancienneté des relations commerciales avec les Européens, introduction consensuelle d'un nouveau type de formation dès l'époque précoloniale, évangélisation précoce et création des premières écoles dès les années 1840, naissance d'une élite scolaire, de nouveaux groupes sociaux issus de la chrétienté, de l'urbanité et de la scolarisation...) et celles des pays du Sahel (contacts plus tardifs avec les Européens, instaurés de force par la conquête militaire, faible insertion de l'économie monétaire, faible adhésion aux religions chrétiennes, réserve ou refus face à l'Ecole...). Au sein de l'espace ouest-africain, le Togo se situe parmi les pays les plus scolarisés. Le choix de ce pays pour mon premier terrain n'avait pas été seulement motivé par cette constatation, mais par un ensemble de facteurs (absence d'études antérieures, caractéristiques multiples que l'on peut retrouver chez d'autres pays africains, mais aussi caractères singuliers, phénomène de déscolarisation...). A l'opposé, le Mali se situe parmi les plus pays les moins scolarisés du continent africain. Mais les disparités y sont aussi très fortes et les modes d'insertion de l'Ecole au sein des communautés apparaissent tout autant variés, confirmant que la réalité des faits scolaires se révèle très complexe et diversifiée...

II - LES GRANDS THEMES DU PROGRAMME

1. Trente années de scolarisation au Mali (avec Olivier Gisselbrecht, CSN, statisticien)

Comme dans ma précédente recherche sur la scolarisation au Togo, je tenterai de traiter de façon exhaustive les données statistiques disponibles au Mali, tout en me limitant à la période comprise entre l'Indépendance et les années 1990 (l'étude de la période précoloniale ne présentant pas le même intérêt que dans le cas d'un pays côtier et la période coloniale ayant été déjà bien étudiée par Denise Bouche).

Mon approche est principalement descriptive et consiste à retracer l'évolution de la situation scolaire, depuis l'accès à l'indépendance, à travers quelques grands thèmes : l'organisation du système éducatif, les effectifs étudiants et enseignants, les infrastructures, les disparités régionales et sexuelles, le rendement du système scolaire, les financements... Cette recherche s'effectue essentiellement à partir des annuaires statistiques scolaires. Les données, souvent parcellaires et de qualité très inégale, font l'objet d'un important travail de vérification

avant d'être commentées. Ce travail, qui est en cours d'achèvement, donnera lieu à un premier document de base.

Il est enrichi et complété par l'exploitation des données du recensement, par les résultats de l'enquête conjoncture économique, actuellement en cours de traitement, et par le recueil d'informations plus récentes obtenues sur le terrain. Le document final, synthèse de ces travaux, sera publié. L'intérêt scientifique de cette publication est d'offrir, pour la première fois, des données statistiques exhaustives sur le système scolaire malien permettant de comprendre le *processus de scolarisation*¹. Mais un intérêt secondaire, cependant non négligeable, est d'assurer une pérennité aux données scolaires ; en effet, comme dans d'autres pays africains, le stockage des informations est souvent précaire, et en l'absence de fonds national, la disparition d'une partie d'entre elles devient inévitable².

2. Le corps enseignant : cursus scolaire, itinéraire professionnel, statut social, représentation de l'Ecole (avec Olivier Gisselbrecht)

En l'absence de matériels didactiques, dans des locaux souvent délabrés, les enseignants africains jouent un rôle primordial dans la diffusion des connaissances scolaires, au sein de pays où la population est encore majoritairement analphabète. Ils sont pourtant souvent les acteurs "invisibles" — actifs ou passifs — des politiques scolaires, témoins des stratégies éducatives des familles. Cette étude devrait permettre de mieux connaître ceux qui, quotidiennement, "font" l'Ecole.

Les enseignants du Mali, *malgré eux et contre tous*, demeurent l'armature du système scolaire. *Malgré eux*, parce que l'analyse des premiers questionnaires déjà passés fait apparaître que la quasi-totalité d'entre eux n'ont pas choisi la profession d'enseignant et tout particulièrement ceux du premier cycle de l'enseignement fondamental³ — situation singulière au Mali, en comparaison avec le mode de recrutement des enseignants des autres pays africains. Orientés, contre leur gré, jusqu'à ces dernières années, vers les instituts de formation d'enseignants, ils ne regrettent nullement d'avoir finalement embrassé ce métier et déclarent presque à l'unanimité leur attachement à cette fonction. Comme les autres enseignants africains, tous parlent de la vocation, de la "mission" dont ils se sentent investis⁴. *Contre tous*, car longtemps marginalisés — et persécutés selon certains — par le régime de Moussa Traoré, auquel d'ailleurs ils imputent le retard scolaire du Mali, mais aussi parfois en

¹ Cette analyse se situe dans le prolongement d'une réflexion théorique sur le *processus de scolarisation* que j'avais engagée dans mon analyse du système scolaire togolais (cf. "Le processus de scolarisation au Togo. Essai sur le fait scolaire en Afrique", à paraître).

² Retrouver l'ensemble des données relève déjà du parcours du combattant, les annuaires et les rapports scolaires n'étant pas archivés depuis la disparition de la direction du service de la planification de l'Education. De même, toutes les données du recensement de la population de 1987 n'ont pu être conservées, faute de supports électroniques.

³ Qui correspond à l'enseignement primaire.

⁴ J'avais pu noter chez les enseignants togolais (tout comme Jean-Yves Martin l'avait observé chez les enseignants guinéens) ce type de discours sur le rôle social et politique qu'ils estiment devoir assumer, discours très proches de ceux nos instituteurs de la III^e République.

conflit avec les familles opposées à la scolarisation, ils ont souvent le sentiment d'être "isolés", "non reconnus", sinon "méprisés"... Le passage à la démocratie — qu'ils ont massivement souhaité, comme la plupart des intellectuels — sans remettre en cause la conception de leur rôle au sein de la société malienne, bouleverse cependant leurs représentations, ainsi que leurs pratiques. L'enquête tentera de comprendre les évolutions en cours au plan des représentations, du statut économique et social des enseignants, des changements intervenus dans la relation pédagogique...

3. Etude de la mise en oeuvre de la nouvelle politique d'éducation et des stratégies familiales

Le nouveau gouvernement, issu des élections libres de 1992 — qui ont pu être organisées à la suite des mouvements insurrectionnels ¹ — s'est engagé dans une véritable réforme du système malien. Pour la première fois, depuis l'Indépendance, il semble qu'une politique destinée à accroître le taux de scolarisation est réellement mise en place. Mais nous revenons toujours à la question du financement : comment augmenter le taux de scolarisation en période d'ajustement structurel ?

Le recrutement annuel des élèves dans les zones rurales, la double vacation en milieu urbain ², la réforme des programmes (et l'allègement de ceux-ci) et la transformation des examens constituent les bases de la nouvelle politique scolaire. Mais quelles sont les conséquences de ces mesures, en autres, de la double vacation ? Quelle viabilité le système de la double vacation peut-il avoir à moyen terme ? Des enseignants surchargés, un financement pour partie assuré par la Banque mondiale ne sont pas les moindres problèmes qu'il s'agit d'étudier. Quelles sont les conséquences de la double vacation et comment est-elle vécue par les enseignants, par les enfants et leurs familles ? La mise en place de la réforme des méthodes pédagogiques et du contenu des programmes sera de la même façon étudiée. Comme dans le cas du Togo, je porterai mon attention sur le choix des langues enseignées, sur la nouvelle politique relative à la scolarisation des filles. L'ensemble de ces thèmes étant abordés selon la double entrée des politiques nationales et des stratégies scolaires des familles.

4. Formation et emploi : itinéraires et insertion des élites scolaires

Dans le cadre d'un projet régional africain, cette étude s'effectuera en association avec des partenaires relevant de divers instituts de recherche de la sous-région. Il s'agit de mener une enquête régionale sur les élites

¹ Voir à ce sujet, l'article de Claude Fay (1995).

² Hérité de l'époque coloniale, la pratique de recruter de nouveaux élèves qu'une année sur deux est encore courante au Mali ; la double vacation (parfois dénommée double flux) consiste à scolariser deux groupes d'enfants, un le matin, un le soir, dans la même classe et avec le même enseignant, permettant l'économie simultanée d'un poste d'enseignant et d'une salle de classe.

scolaires (leurs origines, sociales, ethniques, religieuses, leurs itinéraires scolaires, leurs difficultés d'insertion dans le monde du travail...).

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, "L'éducation en Afrique subsaharienne. Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion", Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, 1988, 192 p.

BALIBAR R., "L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la république", Paris, PUF, 1985, 421 p.

BOUCHE D., "L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite ?", Paris, Champion, 1975, tome I : 432 p., tome II : 515 p., thèse d'Etat, Paris I, 1974.

FAY C., "La démocratie au Mali, ou le pouvoir en pâture", in *Cahiers d'études africaines*, 137, XXXV-1, 1995, pp. 19-53.

UNESCO, "Rapport mondial sur l'éducation 1993. Combler le "déficit de connaissances". Elargir les choix éducatifs. Définir des normes de niveau", Paris, Editions UNESCO, 1993, 172 p.

EDUCATION, ECONOMIE ET SOCIETE AU VIET NAM

Formation et développement des ressources humaines

Jean-Yves MARTIN¹

Analyser le système d'éducation et de formation d'un pays traversé par de profondes mutations implique de dépasser le cadre de la seule institution scolaire. Une approche plus globale et une mise en perspective sont nécessaires pour mieux dégager les ressorts économiques et sociaux de la politique éducative, son degré d'articulation avec les autres politiques sectorielles et ses effets sur l'ensemble de la société.

La question du développement des ressources humaines est celle de l'amélioration et du renforcement des capacités diverses des acteurs économiques et sociaux, et cette amélioration se conjugue avec celle de leur éducation et de leur formation. Au Viet Nam, elle s'inscrit dans la problématique générale de la politique de rénovation (*Doi Moi*) inaugurée officiellement en 1986 par le VI^e Congrès du Parti Communiste Vietnamien. Cette politique peut se résumer en trois grandes lignes d'actions entreprises par les pouvoirs publics :

- transition vers le marché dans le cadre d'une économie multisectorielle ("socialisme de marché" proche du modèle chinois) et ouverture au marché mondial ;
- modernisation de l'appareil de production agricole et industrielle ;
- stratégie humaine de développement qui vise non seulement l'élévation du niveau et de la qualité de vie de l'ensemble de la population, mais qui se soucie également de maîtriser les sources éventuelles de déséquilibres et d'inégalités entre les différentes catégories (géographiques et sociales, urbaines et rurales) de la population, ainsi que de ménager de nouveaux rapports sociaux sous la gouverne du Parti-Etat.

Cette politique, véritable révolution dans la révolution, est génératrice de changements économiques, sociaux et culturels très importants. La recherche sur le développement des ressources humaines se situe au croisement des différents courants de ces transformations :

Changements dans l'économie

La propriété collective des moyens de production et un système de planification centralisée ont caractérisé l'économie vietnamienne pendant des décennies (depuis 1945 pour le Nord, 1975 pour le Sud). En réaction à une crise économique gravissime (profonde récession doublée d'une hyperinflation), le gouvernement vietnamien, en 1986, décidait de changer son fusil d'épaule et modifiait les règles du jeu pour revitaliser et

¹Sociologue ORSTOM.

reconstruire son économie. Une série de réformes ont été ainsi mises en oeuvre pour assurer la transition vers "une économie marchande multisectorielle fonctionnant en conformité avec les mécanismes du marché sous la conduite de l'Etat, avec une orientation socialiste"¹: réformes rurales qui amorcent le démantèlement du système collectiviste (disparition progressive des coopératives) et le retour au système de la ferme familiale, réforme du droit de propriété, libération des prix avec suppression virtuelle des contrôles, promotion du secteur privé avec des lois pour les compagnies et les entreprises privées, réforme des entreprises d'Etat (suppression des aides gouvernementales et assujettissement à la concurrence), allégement de la fonction publique, réforme du commerce avec l'étranger et ouverture au financement direct de l'étranger². Ces réformes se poursuivent et la production juridique et institutionnelle est intense. La Constitution a ainsi été modifiée en 1992 pour protéger la propriété privée et pour reconnaître le rôle important du secteur privé dans l'économie. Un nouveau code des investissements a été élaboré et le premier code du travail (qui fixe par exemple à 15 ans l'âge minimum des travailleurs tout comme il prescrit le droit syndical et le droit de grève) a été promulgué en 1994.

A la suite de ces réformes, les indicateurs macro-économiques reflètent une évolution globale très positive, que ce soit en termes de maîtrise de l'inflation (de 70% en 1990 à 10% en 1993), de croissance du PIB (8,8% en 1994) ou des exportations (le Viet Nam est devenu le 3ème exportateur mondial de riz). En revanche, du fait de la suppression progressive des effectifs surnuméraires des entreprises d'Etat, de la disparition de quantités de coopératives, des centaines de milliers de licenciements de la fonction publique et de l'armée, la pression sur l'emploi est très forte et un nombre considérable de laissés pour compte est à la recherche d'expédients en ville (plus de la moitié des sortants des écoles ne trouvent pas d'emploi urbain). Par ailleurs, les inégalités entre grandes villes et milieux ruraux, et entre régions, s'accroissent. Enfin, la structure de la production ne change pas vite (le secteur agricole emploie encore 73% de la population active et le secteur industriel, seulement 10,8% en 1993³) et la modernisation de l'appareil de production reste en question : les techniques agricoles ont peu évolué et la production reste peu diversifiée et peu spécialisée, tandis que l'industrialisation souffre de forts handicaps technologiques et de management, sans parler des insuffisances notoires en matière d'infrastructures de transports, de communication et d'énergie.

¹ Tran Nhat Bang, "Taking a Critical Look at Vietnam's Shift to a New Economic Pattern" Vietnam's Market Economy 1994, in *Vietnam Economic Review* (trad. J.Y. M.)

² L'ensemble de ces réformes économiques est présentée dans *Vietnam. Transition to the Market*. The World Bank. Sept. 1993.

³ in Vietnam SCOOP SPECIAL TET n° 26/27-1995

Changements dans la société

On assiste actuellement au Viet Nam à une évolution radicale — mais encore ambivalente du fait des contradictions à l'intérieur des instances dirigeantes — des modalités d'encadrement social et des rapports entre l'Etat et les citoyens. Les traits les plus marquants sont ceux du passage du collectif à l'individuel dans le rapport à la propriété, à la richesse et, bien sûr, aux autres individus, le passage de l'encadrement d'Etat à l'initiative privée dans le rapport à la résidence et au travail, le rétrécissement enfin de la place et du rôle de l'Etat dans les secteurs auparavant les plus investis par les principes socialistes d'intervention tels que l'éducation, la santé et la protection sociale. " Non seulement l'ensemble de la population entreprend une réorientation fondamentale de son système de valeur, sa vision du monde et ses perspectives idéologiques, mais on attend de chaque citoyen qu'il devienne plus indépendant pour trouver un emploi, acquérir des qualifications, adapter ses habitudes de travail et satisfaire aux besoins fondamentaux"¹.

En changeant ses propres règles mais en tenant à garder une place prééminente, l'Etat vietnamien a mis en route un processus général de transformations sociales dont il voudrait bien garder la maîtrise mais dont l'ampleur n'est plus toujours à sa mesure. Trois problèmes en particulier font l'objet de ses préoccupations : les mobilités géographiques et la très forte croissance des grandes villes, le chômage et les " fléaux sociaux ", le fossé qui se creuse entre milieux ruraux et milieux urbains, le tout dans le cadre d'une forte progression démographique qui ne se dément pas (la population active grossit d'un million d'individus par an).

Changements dans le système d'éducation et de formation

Ce système occupe — on pourrait dire par définition — une place centrale dans le processus de développement des ressources humaines. Or, du fait des profondes transformations de l'économie et de la société, du fait aussi de la modification volontariste du rôle de l'Etat, en particulier dans le sens d'un désengagement sélectif dans ses interventions, le système d'éducation-formation est non seulement en décalage dans ses structures, ses orientations et ses produits, mais de plus fragilisé et amoindri dans ses capacités propres.

A partir de 1945, la République Démocratique du Viet Nam s'est lancée dans une politique d'éducation " de guerre et de construction du socialisme ", politique propre à rattrapper le retard éducatif légué par la période coloniale française (une élite brillante mais très restreinte et près de 90% d'analphabètes) : généraliser l'alphabétisation, lutter contre les

¹ Geoffrey B. Hainsworth, " Human Resource Development in Vietnam ", in Mya Than & Joseph L.H. Tan, eds, *Vietnam's Dilemmas and Options. The Challenge of Economic transition in the 1990s*, ISEAS, Singapore, 1993, p. 157. (trad. J.Y. M.)

envahisseurs étrangers et contre la famine (mots d'ordre de Ho Chi Minh)¹. Cette politique a eu des résultats extrêmement positifs. Ainsi en 1989 (Recensement général de la population), le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus était de 88% et le taux brut de scolarisation primaire de 100%.

Mais cette politique avait atteint son apogée, et les changements amorcés en 1986 ont retenti négativement sur le système éducatif. Tout d'abord, il s'est trouvé désorienté par la déconnexion entre plans éducatifs et plans économiques dont les objectifs respectifs étaient auparavant liés avec l'ancien système de planification centralisée. Ensuite, les sortants du système, en particulier au niveau du secondaire technique et professionnel, révélaient le caractère inadapté de leur formation par rapport aux compétences technologiques requises sur le nouveau marché du travail. Plus encore, des désaffections sont apparues dans les recrutements, aussi bien au niveau des crèches que de l'enseignement secondaire, manifestant tout autant les conséquences de la fin de l'enseignement gratuit que de la concurrence de possibilités immédiates de gagner de l'argent dans l'effervescence économique. Enfin et peut-être surtout, la réduction des subsides de l'Etat à l'enseignement public et le maintien de salaires dérisoires aux enseignants contribuent à une dégradation régulière de la qualité de l'enseignement, surtout dans l'enseignement primaire et dans les zones rurales les plus pauvres².

Objectifs de recherche

La notion de ressources humaines est un concept d'économiste, mais notre approche de sociologue tendra à lui donner un sens plus large en s'appuyant sur le point de vue défendu par J. Hallack : " Dans son acception générale, le développement des ressources humaines (DRH) concerne l'éducation, la formation et l'utilisation du potentiel humain en vue de promouvoir le progrès économique et social. D'après le PNUD, il existe quatre "dynamiseurs" du DRH, l'éducation, la santé et la nutrition, l'environnement, l'emploi et la liberté économique et politique. Tous ces dynamiseurs sont interdépendants et liés entre eux, mais l'éducation est le fondement sur lequel reposent tous les autres. Elle est en effet le facteur essentiel des progrès de la santé et de la nutrition, de la préservation d'un environnement de haute qualité, du développement et de l'amélioration de la réserve de main-d'oeuvre et du maintien de la responsabilité économique et politique"³. La notion de ressources

¹ Cf Le Thac Can, " Education and Human Resources in Vietnam ", in Population and Human Resources, 1993, pp. 70-78.

² Cf National Project Education Sector Review and Human Resources Sector Analysis (VIE 89/022), Vol.I, Final Report, Vietnam Education and Human Resources Sector Analysis, MOET VIETNAM - UNDP - UNESCO, Hanoi, 1992.

³ J. Hallack, Investir dans l'avenir. Définir les priorités de l'éducation dans le monde en développement, PNUD, 1993.

humaines ne se réduit donc pas aux capacités des individus comme agents économiques. Elle les envisage également comme acteurs sociaux et comme citoyens, en référence à l'éducation et à la formation dont ils disposent.

Si, au Viet Nam, des changements économiques, sociaux, éducatifs — brièvement décrits plus haut — sont visibles, ils ne sont pas bien identifiés en deçà d'une certaine échelle signalée par quelques macro-indicateurs démo-économiques. On connaît peu de choses sur les processus concrets, les différenciations à l'oeuvre dans les différents lieux et les différents milieux, l'invention sociale et l'anomie, l'innovation économique et le chômage, les inégalités grandissantes, la richesse et la pauvreté. On ne sait pas bien non plus comment fonctionne l'école dans les zones rurales reculées, pourquoi elle fait l'objet de désaffection auprès des jeunes dans les zones rurales les plus dynamiques, ou de quelle manière elle accompagne l'extension des banlieues de Hanoi et Ho Chi Minh-Ville.

L'enquête en cours sur le secteur informel, menée par X. Oudin et J. Charmes avec le CEPRH¹, commence à donner des résultats éclairants sur les modifications qui opèrent en profondeur dans l'économie et la société. Dans un secteur qui a littéralement explosé depuis 1986, il semble par exemple que la reconversion à la petite entreprise privée a pu être grandement facilitée par le haut niveau de formation générale des petits entrepreneurs du Nord et du Centre, mais qu'en revanche les formations techniques nécessaires ont été plutôt acquises sur le tas. Dans le même ordre d'idées, et de manière à enrichir le diagnostic du changement social et signaler les besoins qui se font jour en matière de ressources humaines dans le cadre de la politique de modernisation de l'appareil de production, il semblerait judicieux de faire porter également l'analyse sur le secteur rural qui, on l'a vu, rassemble les trois-quarts de la population active, et sur le secteur industriel encore très minoritaire mais fortement évolutif.

Dans cette perspective, une recherche sur le développement des ressources humaines doit donc mettre en oeuvre un questionnement qui permette d'identifier les besoins, atouts et contraintes de la production agricole et industrielle, et d'analyser les transformations à l'oeuvre dans la société dans le processus de modernisation. Il doit aussi permettre de déboucher à terme sur des recommandations en matière de politique d'éducation et de formation avant ou en cours d'emploi et en matière d'initiatives

¹ Centre d'Etude de la Population et des Ressources Humaines du Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales (MOLISA), avec lequel l'ORSTOM a signé en décembre 1993 un "Accord de coopération pour une étude de l'emploi et du changement social dans la période de transition au Viet Nam". C'est dans le cadre de cet accord qu'est réalisé le programme de recherche de X. Oudin : "Secteur informel, emploi et travail", et que sont projetés pour septembre 1995 celui de N. Henaff : "Insertion dans le marché du travail et mobilité", et celui présenté ici. Il est prévu que ces trois programmes participeront de manière complémentaire à la mise en place d'observatoires de l'emploi et du changement social.

économiques (travail et emploi), financières, institutionnelles ou juridiques. Une double démarche de recherche, s'appliquant à la sphère agricole / rurale / " traditionnelle " et à la sphère industrielle / urbaine / " moderne " ¹ est ainsi proposée.

Recherche dans le secteur industriel

Le secteur industriel est à la pointe des changements et son évolution est stratégique. Le secteur des entreprises d'Etat est en cours de rétrécissement volontaire de la part des pouvoirs publics — tout en restant dominant — et libère une certaine main-d'oeuvre sur un marché du travail d'un type complètement nouveau dans une économie qui n'est plus à planification centralisée, où l'Etat ne garantit plus le recrutement des diplômés du système éducatif, et fait passer ses priorités de l'industrie lourde à l'industrie légère. Par ailleurs, le secteur privé hors économie de ménage (secteur capitaliste, *joint-ventures*) est en plein déploiement et utilise une main-d'oeuvre libérée par le secteur public ou directement issue du système d'enseignement. Un nouveau marché de la formation se crée. Une étude du fonctionnement du système éducation-formation-emploi dans le secteur industriel (entreprises d'Etat et entreprises capitalistes, industrie lourde et industrie légère) pourrait être menée de la manière suivante : étude de l'évolution structurelle et statistique de ces secteurs avant et depuis 1986 ; enquêtes qualitatives auprès d'un échantillon restreint d'entreprises, d'entrepreneurs et de travailleurs, préliminaires d'une enquête quantitative ultérieure. L'objectif est d'analyser l'évolution des politiques de recrutement et de formation et d'identifier les besoins de main-d'oeuvre et les qualifications recherchées, ainsi que les priorités de formation et d'emploi pour l'avenir.

et dans le secteur agricole

A la différence du secteur industriel, dont l'essentiel s'est constitué depuis 1945, le secteur agricole gère un héritage de techniques de production millénaires (en particulier pour tout ce qui concerne l'irrigation dans les deux deltas) et à orientation autarcique. La récente réforme agraire et la décollectivisation, si elle a libéré l'initiative paysanne, ouvert les circuits de commercialisation et permis au Viet Nam d'être exportateur de riz, n'a pas fondamentalement modernisé la production, et l'agriculture vietnamienne reste en retard par rapport à ses voisins des pays de l'ASEAN². La dépendance aux conditions naturelles est encore très forte et les transports interrégionaux sont déficients, toutes choses qui maintiennent la sécurité alimentaire en état de vulnérabilité. Par ailleurs, la culture du riz est excessivement dominante, au détriment d'autres productions d'agriculture et d'élevage qui permettraient de

¹ Cette distinction " traditionnel/moderne " est celle de nos interlocuteurs du CEPRH.

² Le Thanh Nghiep, " Agricultural Development in Vietnam. Issues and Proposals for Reform ", in Mya Than & Joseph L.H. Tan, op. cit. pp.144-156.

relever le bas niveau général de nutrition, tout en étant d'un rendement très inégal selon les régions (de 93 kg par personne et par an dans la zone des montagnes du Nord à 535 kg dans le delta du Mékong en 1988), de nombreuses fermes d'Etat très peu productives sont toujours en activité. Enfin les technologies déployées restent traditionnelles (à forte intensité de travail) et les industries de traitement et de transformation des produits agricoles et de la pêche sont peu répandues et restent l'apanage de quelques districts plus favorisés. Une étude du système éducation-formation-activités de production dans le secteur agricole pourrait être menée de la manière suivante : étude de l'évolution structurelle et statistique avant et depuis la décollectivisation ; identification de micro-zones (communes/villages) illustratives des sept zones économiques /écologiques du Viet Nam¹ ; enquêtes qualitatives dans chacune de ces sept zones (situation, évolution, besoins des unités familiales au plan économique, social, culturel et éducatif), préliminaires expérimentaux du montage ultérieur d'observatoires permanents de l'emploi et du changement social. Outre le montage d'observatoires, l'objectif est l'analyse des conditions de la modernisation de la production en milieu rural, l'identification des besoins à satisfaire et des priorités à mettre en oeuvre (nouvelles productions, nouveaux métiers, nouvelles formations....).

Ceci est un vaste programme. Il appellera de la durée (2 à 3 ans), une complémentarité interdisciplinaire et un partenariat interinstitutionnel élargi.

¹ En s'appuyant sur le Vietnam Living Standards Survey de 1992-1993 (caractéristiques socio-culturelles, démographie, éducation, santé, emploi, agriculture et foresterie, dépenses, revenus, épargne et crédit, type d'habitat, migrations).

RENTE, TRAVAIL ET POUVOIRS

RENTE, TRAVAIL, POUVOIR : recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporains¹

INTENTIONS

Ce programme réunit des personnes ayant intérêt à l'étude de la reproduction socio-politique de systèmes généralement considérés comme situés hors du rapport capitaliste traditionnel d'une part, et sur les marges de l'autorité étatique et juridique d'autre part.

L'idée initiale est à la fois : que l'État n'est pas seulement une autorité dotée des fonctions immanentes qu'elle se donne pour se légitimer ; que le travail ne doit pas se penser seulement sur le mode de l'échange ni comme simple rapport salarial contractuel.

Nous voulons cependant dépasser cette position négative (qui, par exemple, mène tout droit aux notions de "secteur informel" ou de "faillite de l'État", notions dont nous récusons la pertinence) ; ceci en proposant deux concepts positifs dont nous postulons la virtualité heuristique : "paternalisme" et "clientélisme". L'intention est donc ici double : rompre avec le langage du "non" contenu dans toute vision dualiste des systèmes sociaux, et ouvrir des portes pour des évolutions théoriques.

Nous avons le sentiment que nos recherches traitent de problèmes cruciaux et actuels :

- dont les analyses conventionnelles ne rendent compte que partiellement ou mal ;
- dont les enjeux sont considérables et durables ;
- sur lesquels la pensée collective est en pleine effervescence.

Enfin, ce programme entend privilégier l'étude des particularités historiques et locales des objets que nous regroupons sous les deux termes synthétiques ("paternalisme" et "clientélisme") de notre intitulé, et par conséquent déboucher sur la construction de modèles spécifiques.

THÈMES

La terminologie que nous employons recouvre une unité intuitive de préoccupations qui nous paraît suffire à fonder une orientation commune : l'étude de systèmes cohérents (ce qui ne signifie pas dépourvus de contradictions — ni tous semblables) remplissant des fonctions, non pas parallèlement ou en substitution au capitalisme et à l'État réputés "modernes", mais en symbiose avec eux.

¹Ce texte a été élaboré par l'ensemble des membres composant ce Grand Programme.

Parmi les principaux thèmes fédérateurs de ce programme, certains ont prétention conceptuelle, d'autres simple fonction descriptive. On peut par commodité regrouper les termes correspondants en deux grandes catégories (évidemment non exclusives), qui ressortissent respectivement aux questions du pouvoir et du travail.

Ces mots clés sont les suivants :

- rente (ou manne) ; clientèles ; caciquisme ; mafias ; allégeance ; faveurs ; décentralisation ; corruption ; drogue ; répartition ; pénurie ; État ; ONG ; associations ; économie religieuse ; réfugiés ; *ethnic business* ;
- patronage ; soumission ; précarité ; flexibilité ; déqualification ; exclusion ; instabilité ; travail captif ; travail des enfants ; travail clandestin ; zones franches ; sous-traitance ; délocalisations ; migrations ; illégalité.

Nous posons que l'unité de cet ensemble se rapporte à la question du contrôle des hommes et de la circulation des richesses et à celle de la structuration politique des corps sociaux qui y correspond.

PROBLÉMATIQUE

a/ Notre question centrale porte sur les liens organiques existant entre les rapports paternalistes dans le travail et les rapports clientélistes dans le pouvoir en général, sans omettre que de tels rapports peuvent être générateurs d'exclusion. (Par "organiques", on entend qu'il s'agirait de rouages d'une mécanique unique, et non de causalités ni d'éléments morphologiques.)

Pris séparément, ces deux ordres sont déjà très explorés ; dans leurs liaisons organiques, la tâche reste grande.

Si l'on pose la séquence : richesse (produits directs ou indirects du travail) Æ rente répartition Æ accumulation politique Æ accumulation des possibilités d'exploitation du travail (différente de la séquence de l'économie politique classique : classes antagonistes Æ surtravail Æ élargissement du capital), on s'intéresse d'emblée à l'interaction entre le contrôle de la circulation des biens et celui qui s'exerce sur les hommes.

b/ La question devient alors : comment interpréter, sans verser dans le finalisme, les systèmes qui associent dialectiquement certains types particuliers de mobilisation de la force de travail sur une base paternaliste à certains modes non moins particuliers de structuration politique des corps sociaux sur une base clientéliste, où l'accès aux biens, faveurs et droits passe par l'allégeance aux détenteurs du contrôle ?

(Il faut ici proposer une définition des termes "paternalisme" et clientélisme" : des doctrines ou des rapports de soumission non contractuelle — viagère ou précaire —, caractérisés par l'association contradictoire de la protection et de la violence ; le premier est utilisé davantage pour les rapports de travail, le second plutôt pour les rapports dans la cité.)

c/ Une question se situe en amont de celle-là : quelles particularités sociopolitiques se déduisent-elles des propres particularités de la rente (quant à sa nature, son volume, l'histoire de sa genèse, sa reproductibilité) ?

d/ Il s'agit donc de savoir plus généralement ce qui engendre de tels systèmes ; quelles fonctions ils remplissent ; ce qui fait leur force (i. e. à quelles conditions ils se reproduisent) ; où réside leur fragilité (i. e. quels sont les facteurs de leur entrée en crise, externes ou par eux-mêmes secrétés).

e/ Une telle réflexion débouche inévitablement sur des interrogations à propos de l'État. L'exercice du contrôle sur les hommes et la richesse dont on parle ici est lié à des formes de domination qui ne sont pas formellement codifiées par la puissance publique ni par sa loi. La fonction de ces dernières est donc problématique, surtout dans les situations où les institutions de l'État sont le lieu privilégié où se concentre ou transite la rente, et dans celles où les pouvoirs réels (notamment ceux des entrepreneurs et des chefs de clientèles) s'exercent en association étroite avec celui des agents publics ou celui des titulaires d'un mandat électif. Doivent donc être examinées les différentes fonctions hétérodoxes de la loi. Et l'on doit s'interroger sur les types de conflits engendrés par l'opposition virtuelle entre l'ordre juridique et les pratiques politiques réelles.

f/ Notre problématique n'est pas destinée à trancher sur ce qui est bon ou mauvais dans les systèmes visés. Par contre, la question éthique est en elle-même un objet de la recherche : quelles légitimités ou obstacles moraux, quels contre-pouvoirs ces systèmes créent-ils ou rencontrent-ils sur leur chemin au cours de leur reproduction ? Cela rejoint la question précédente : comment cohabitent, dans l'imaginaire social, de droit et l'état de fait ?

HYPOTHESES

a/ Le paternalisme et le clientélisme sont des rapports sociaux envahissants. Historiquement adaptés à des situations où leur fonction fut de permettre la soumission des populations au travail exploité ou au pillage, ils peuvent s'autonomiser et, par conséquent, proliférer même là où l'enjeu n'est plus l'appropriation d'un surtravail, mais seulement

l'accroissement d'un pouvoir de contrôle sur la circulation et sur les hommes.

b/ Corollaire : ces concepts peuvent être utiles pour interpréter les relations internationales, notamment dans les accords commerciaux, la négociation des dettes et l'ajustement structurel.

c/ Cette hypothèse conduit plus particulièrement à envisager la doctrine néo-libérale comme essentiellement contradictoire : elle produit d'une main ce qu'elle prétend combattre de l'autre. A l'instar du paternalisme, elle dose paradoxalement autoritarisme et laisser-faire. En déclarant la guerre à l'Etat-providence, elle amène presque nécessairement un renforcement des canaux clientélistes de distribution : mais en même temps, les politiques d'assainissement des administrations publiques se fondent sur une lutte contre la corruption et le favoritisme. De même, l'aide internationale, les remises de dette etc. sont simultanément — que ceci soit ou non délibéré — un moyen de mise des populations en coupe réglée et le plus sûr moyen d'augmenter l'emprise de modèles de circulation clientélistes, voire mafieux. Ou encore, la baisse arbitraire des cours mondiaux de certaines matières premières agricoles est une incitation indirecte à la culture de plantes narcotiques, sources de rente, donc de pouvoir. Enfin, les politiques publiques de développement d'inspiration libérale doivent bien souvent, dans le but d'être appliquées, s'appuyer sur des alliances locales avec des chefs de clientèles dont elles sont censées par ailleurs léser les intérêts.

d/ Dans le domaine du travail, la contradiction est analogue. La découverte du "secteur informel" comme solution à la crise obéit à la même logique que celles de la flexibilisation, de la déréglementation et des délocalisations, c'est-à-dire de tout ce qui permet l'action sans frein du paternalisme dans les relations de travail (à tel point que, dans de nombreuses branches d'activité, c'est le salariat contractuel qui devient l'exception) : mais cela peut nourrir en même temps les appétits de bureaucraties qui tirent leur pouvoir du maintien des règles formelles. En particulier, la lutte contre l'enrichissement illégal par non-respect des lois du travail ou de l'immigration s'oppose au discours libéral sur le désengagement de l'État. Dans les pays entrés dans un processus de démocratisation formelle, d'ouverture du marché et de privatisation du secteur public, l'appui officiel à la formation d'une nouvelle classe d'entrepreneurs peut se heurter à la nature prédatrice et parfois improductive de celle-ci.

e/ Nous faisons l'hypothèse que de telles contradictions font partie d'un dispositif cohérent, et renvoient à un certain nombre de fonctions inavouées de la puissance juridique officielle : par exemple faire écran idéologique, créer de la rareté donc de la dépendance, introduire une régulation au sein des groupes ayant vocation à capter la rente, restaurer

une légitimité à l'extérieur en vue d'augmenter les transferts. Dans les systèmes clientélistes, la loi peut ainsi s'interpréter plus comme un levier de la transgression que comme une défense contre celle-ci.

f/ Il n'existe pas de modèle paternaliste ou clientéliste unique. Les situations doivent être étudiées localement dans leur spécificité, en fonction de paramètres tels que : la source et la destination (productive ou improductive, étatique ou para-étatique) de la rente, la plus ou moins grande précarité des liens de travail, le monopole ou non du contrôle de la circulation, le degré d'exclusion des populations du marché, la participation directe ou indirecte des maîtres de clientèle à la gestion des affaires de l'État.

g/ Mais, le plus généralement, paternalisme et clientélisme tirent puissance et pérennité du caractère personnel de la relation de dépendance qu'ils instaurent, et qui paraît exclure de son champ, chez ses protagonistes, le recours à toute règle extérieure. Le charisme des maîtres et leurs devoirs de protection remplacent le contrat et le droit, et la métaphore paternelle fait office de juridiction dans l'imaginaire collectif. C'est en ce sens qu'on peut bien parler de "modèles" car paternalisme et clientélisme sont également en action dans la sphère de l'économie capitaliste et dans l'État moderne. Et ici encore, on peut avancer l'hypothèse que la figure du maître comme source symbolique de tous les discours sociaux permet d'interpréter les relations de domination à l'échelle internationale, notamment dans le rôle qu'y jouent les institutions financières.

h/ Enfin, on peut proposer quelques pistes pour analyser les lignes de fracture pouvant apparaître dans les systèmes visés. Parmi les germes d'instabilité, outre les contradictions évoquées plus haut, on peut citer : l'instabilité ou la chute en volume de la rente, la multiplication et la surconcurrency potentielle des groupes de clientèle (donc le rétrécissement relatif des territoires où ils accumulent), l'absence d'instance régulatrice extérieure à ceux-ci, le caractère sélectif et donc excluant du clientélisme, les forces spirituelles universalistes et les révoltes qui peuvent agir dans des systèmes générateurs de pénurie, de frustrations et de violence.

CHAMP

Dans notre esprit, le champ couvert par ce programme doit être :

- mondial et comparatif. On doit pouvoir identifier actuellement des parentés et des particularités parmi des modèles d'administration des hommes et des richesses produits dans des circonstances historiques différentes (évolution des pays socialistes, emprise des cartels de la drogue, reconversions des mafias, démocratisation formelle, par exemple). Cependant, nous pensons que les interprétations nationaliste et

culturaliste peuvent masquer plus qu'expliquer la réalité de ces phénomènes ;

- interdisciplinaire. Outre les disciplines les plus évidemment concernées (économie, sociologie, anthropologie), il convient d'intégrer dans notre réflexion collective les sciences juridique et politique, ainsi que les concepts analytiques qui permettent d'interpréter les ressorts symboliques et imaginaires de la soumission aux rapports de type paternaliste ou clientéliste.

PROGRAMME

Une première liste de personnes concernées comprend Sarah Ben Nefissa-Paris, Robert Cabanes, Jean Copans, Christian Geffray, Maria Conceição d'Incao, Bruno Lautier, Philippe Léna, Alain Morice, Jean Rivelois, Gérard Roy, Mylène Sauloy, Abdelkader Sid Ahmed, Pierre Trincaz, Martin Verlet.

Ce grand programme implique déjà des personnes extérieures au Département Sud ou à l'Orstom. Il n'a pas été constitué pour fédérer à tout prix des programmes existants dans une optique bureaucratique ou institutionnelle. Il se veut ouvert à toute participation et à toute critique, d'où qu'elles viennent. Les programmes présentés ci-dessous, qui ne concernent que l'UR 54, n'ont nulle prétention à représenter l'exhaustivité d'un domaine, ou à déterminer et fermer une position de recherche ; ils constituent seulement un point de départ ou de rassemblement pour une réflexion qui doit se prolonger lors d'un séminaire régulier en 1995-1996. On peut les grouper en 3 sous-ensembles.

- Le premier sous-ensemble a trait aux économies de **rente** et vise à comprendre les différentes articulations de ces types d'économie avec les structures sociales qui les supportent et qui bien souvent ont contribué à les créer. Il apparaît que les structures de pouvoir au niveau des États, qui contrôlent ces types d'économie, semblent capables de s'appropriier, de gérer, de générer, toutes les diversifications du développement économique actuel. La question est alors d'analyser les conditions et les limites de la reproduction de ces économies à l'aide du concept et des instruments de l'économie institutionnelle, qui paraissent les plus adaptés à ce type d'analyse, et qui sont ici utilisés et critiqués. Les pays étudiés sont l'Arabie saoudite, le Yémen et la Syrie.

- Le deuxième sous-ensemble est relatif au **travail** et concerne trois programmes (Afrique-Europe ; Mexique-Etats-Unis). L'un se consacre à l'analyse du développement de nouvelles formes du travail, en particulier le travail précaire et clandestin dans le cadre des migrations internationales ; un autre, toujours dans ce même cadre, vise à analyser l'évolution actuelle et la diversification des réseaux d'activité et des réseaux professionnels. Ces deux programmes soulignent la concordance entre le besoin accru de travail précaire et flexible et la difficulté accrue

des circulations migratoires. Un dernier programme analyse les conditions de la dépendance et de la prise d'indépendance de l'industrie "maquiladora" à la frontière Mexique-Etats-Unis, tant du point de vue des savoirs concrets qui intéressent les différentes catégories d'acteurs de l'acte productif, que des décisions de production qui concernent donc les produits et les marchés.

- Un troisième sous-ensemble a trait au "**pouvoir**" et peut être subdivisé en deux parties.

L'une d'elles (trois programmes, Ghana, Brésil, Afrique Sud Saharienne (Rwanda, Sénégal) concerne les transformations du politique dans le cadre de la décentralisation. On pourrait dire que la décentralisation "rampe" partout dans les pays du Sud ; à la fois parce qu'elle se réalise sous des formes très diverses qu'on ne peut si facilement qualifier, et parce qu'elle semble constituer néanmoins une vague de fond dans le contexte mondial de fragilisation des Etats-nations. La décentralisations constitue un nouvel enjeu pour les sociétés qui concerne bien sûr la sphère du pouvoir local, en règle générale régi par les relations les plus conservatrices, mais qui ne s'y limite pas car elle concerne ses relations avec le pouvoir central et ses mandants. Se tracent ainsi, à travers les modalités de transformation d'un espace public, de nouvelles formes du politique, et des caractéristiques nouvelles de développement économique et de rapports sociaux.

La seconde concerne le rôle des institutions ou des réseaux "intermédiaires" entre l'Etat et la dite société civile, qu'ils soient officiels et présentés comme exemplaires de la modernité et de l'efficacité dans le nouveau village-planète (les Organisations non-gouvernementales en général, deux programmes au Brésil et en Égypte), ou qu'elles soient clandestines et cachées, présentées comme un mal absolu (les circuits mafieux des drogues, un programme au Mexique). Dans le premier cas la question posée est celle de la pénétration au sein d'une société qui à la fois les utilise et leur renvoie l'image de leurs propres limites. Mais dans ce jeu de miroirs et d'échange des représentations se constitue un véritable espace public, certes soumis aux pressions de la société civile, mais à l'intersection des deux.

Cette pénétration diffuse et multiforme est à l'opposé d'un modèle mafieux facilement présent sous des formes repérées et inventoriées en beaucoup de lieux. Inventaires abstraits cependant, qui disent peu sur les formes d'insertion sociales concrètes, au point que la question est toujours d'évaluer, à partir de l'analyse de ces formes, dans le modèle d'alliance du système mafieux avec le pouvoir, lequel dissout l'autre.

Enfin un dernier programme, qui est plutôt un projet de programme, concerne l'Afrique du Sud.

LE SECTEUR ASSOCIATIF ÉGYPTIEN ET LES ENJEUX POLITIQUES INTERNES

Sarah BEN NÉFISSA¹

L'organisation d'un Forum des "ONG"² en parallèle à la tenue de la CIPD au Caire, en septembre 1994, a été l'occasion pour une partie des associations égyptiennes de se mobiliser et de faire entendre leurs voix sur les thèmes de la Conférence. Leur participation a pris la forme d'organisation d'ateliers sur des thèmes divers de présentation de stands exposant leurs activités et également — et peut être surtout — par la distribution d'une brochure intitulée "Le Document des associations égyptiennes pour la CIPD".

Cette brochure, d'une soixantaine de pages, a pour objectif "d'exprimer la position des associations égyptiennes sur les grands thèmes abordées par la Conférence (...) leur opinion sur la politique gouvernementale égyptienne en matière de population et de développement (...) ainsi que sur le rôle présent et futur des associations égyptiennes sur les mêmes thèmes..."³.

Tel est en effet le contenu des six premiers chapitres⁴ de la brochure, caractérisé par une vision relativement moderniste des problèmes soulevées par la Conférence, même si, sur les questions sensibles comme l'avortement, par exemple, elle ne déroge pas beaucoup par rapport à l'opinion "officielle" (de l'État, d'Al Azhar et de l'Église Copte). La vision moderniste du texte se vérifie notamment dans le chapitre consacré au rôle de la femme. Il y est demandé une égalité des chances avec l'homme dans les domaines de l'enseignement, du travail, de l'obtention des prêts, etc... et, surtout, une réforme de l'acte du mariage allant dans le sens d'une plus grande égalité entre les époux. Il faut rappeler à ce propos que le statut personnel égyptien — et notamment le mariage et le divorce — demeurent organisés par la Loi islamique ou, plutôt, par une vision littéraliste et rétrograde de cette même Loi.

¹Sociologue ORSTOM.

² L'expression "ONG" tend à n'avoir plus aucune valeur heuristique, du fait de la généralisation de son utilisation. La pression des Organismes internationaux de développement en faveur des "ONG" des pays du Sud dans le cadre des politiques d'ajustement structurels et du retrait des services de l'État fait de plus en plus de l'expression "ONG" un "label" plus qu'une réalité véritable. Les enjeux de ce "label" sont claires : il s'agit d'obtenir une crédibilité "internationale", et des financements. C'est ainsi qu'en Égypte, nombre d'associations sont en fait créées par les différentes administrations ou Ministères, ou sont étroitement contrôlées par eux. De mêmes, certaines "ONG" locales ne sont en fait que l'émanation d'Organismes Internationaux de développement.

³ Voir introduction du Document des Associations Égyptiennes pour la CIPD.

⁴ Intitulés des six premiers chapitres : La Population et le Développement continu ; la Population et le Développement ; le Renforcement du rôle de la Femme dans la société ; La Santé procréative ; la Culture familiale ; la Politique Démographique et l'Émigration.

Les revendications du texte des "ONG" égyptiennes apparaissent courageuses, étant donné le "climat idéologique" de l'Égypte, caractérisé par l'emprise sur les esprits et les institutions de l'idéologie islamique au sens large du terme. Rappelons à ce propos que le Président Sadate (assassiné par les extrémistes islamistes en 1980), dans le cadre de son "compromis historique" avec les Frères Musulmans, a été à l'initiative de l'amendement constitutionnel considérant la Sharia (loi islamique) comme la source principale de la législation.

Le texte¹ des "ONG" égyptiennes fait également référence à la question des "droits de l'homme" et de la "démocratie" comme étant l'un des facteurs principaux pour réaliser la stabilité économique et le passage réussi d'une économie dirigiste à une économie dynamique et libre, et estime que les étapes qui ont été franchies (en Égypte) dans cette direction — comme la liberté de presse et le multipartisme — ne sont en fait que les premiers pas sur un chemin très long.

En fait, tout le texte, bien que dominé par la mouvance idéologique libérale, semble un texte de compromis entre toutes les tendances politiques égyptiennes (au pouvoir et dans l'opposition) — hormis la tendance islamique qui, pourtant, est celle qui est la plus présente dans le tissu associatif égyptien.

L'originalité du document réside également dans ses recommandations finales, et peut être surtout dans la procédure qui a présidée à son émission.

Il est demandé ainsi, et à plusieurs reprises, une réforme ou une refonte de la loi égyptienne sur les associations, une plus grande coordination entre les associations égyptiennes et, plus généralement, un renforcement des institutions de la "société civile"². De même, l'émetteur de la brochure, la "Commission Égyptienne des Organisations non gouvernementales"³ est née en juillet 1993 sous le patronage du Ministère de la Population et de la Famille, et non pas du Ministère des Affaires sociales qui a normalement la tutelle sur toutes les associations. Cette Commission a également pour particularité d'avoir réuni près de 400 associations réparties sur tout le territoire égyptien, sans faire appel aux structures administratives existantes de coordination entre les associations (les Unions d'associations par domaines d'activités et par zones géographiques).

En fait, la création de cette Commission, la procédure suivie pour émettre la brochure, le contenu et l'idéologie sous jacents à ce texte (droits de

¹ Document des Associations Égyptiennes pour la CIPD, page : 12.

² L'expression "société civile" connaît un grand succès "local" dans les milieux intellectuels et scientifiques depuis plus d'une décennie.

³ Cette commission a été présidée par Madame Aziza Hussein, une des pionnières du travail social et responsable de l'Association du Planning Familial. Cette Commission a formé six sous commissions autour des grands thèmes de la Conférence.

l'homme, démocratie, société civile, droits des femmes, etc...) ainsi que le "prétexte" qui a servi à son émission (préparer la CIPD) est significatif du débat en cours en Égypte depuis quelques années sur la question associatives, comme il est révélateur d'une certaine mutation du jeu politique interne égyptien, avec l'apparition de nouveaux acteurs sur la scène politique, le monde des "organisations non gouvernementales", sous la pression conjuguée des organismes internationaux et d'une partie de l'élite intellectuelle et politique égyptienne.

L'intérêt des organismes internationaux pour les associations égyptiennes n'est pas nouveau. Il prend toutefois un relief différent ces dernières années à cause de la politique d'ajustement structurel en cours et notamment de la création du Fonds Social pour le Développement chargé de réduire les effets sociaux négatifs de cette politique.

Ce Fonds, placé sous la responsabilité du premier ministre, dispose de la somme importante de 613,10 millions de dollars¹ et s'est fixé comme objectifs 6 programmes d'activités qui doivent être réalisés avec l'aide, notamment, des organisations non gouvernementales ou des associations. Il s'agit, disent les responsables du Fonds Social pour le développement, "de transformer les associations en de fortes entités qui pourront coopérer avec le gouvernement pour réaliser le développement..."².

Les pouvoirs publics égyptiens ont donc été sollicités par les instances financières pour "débureaucratiser" la vie associative égyptienne, toujours organisée par une loi promulguée pendant la période nassérienne et toujours sous le contrôle étroit des fonctionnaires du Ministère des Affaires Sociales³.

Une telle réforme engage des enjeux importants, aussi bien matériels et financiers qu'institutionnels et politiques. Les enjeux institutionnels sont liés à la concurrence entre les différents ministères et administrations⁴, et à la résistance des fonctionnaires des Affaires sociales qui voient leur échapper une de leurs principales "chasse gardée". Les enjeux politiques de la réforme concernent principalement la force et l'efficacité sur le terrain des associations religieuses islamiques⁵, qui sont de loin les plus importantes en nombre et en poids social réel. Plus du quart des associations égyptiennes (4000) sont des associations à référent

¹ *Social Fund For Development, Missions and Objectifs*, 1994.

² *Al Ahram* du 19/09/1994.

³ Lire notre article : L'État égyptien et le monde associatif à travers les textes juridiques, *Égypte - Monde Arabe*, CEDEJ, n°8, 4ème trimestre 1991, Le Caire.

⁴ Les associations égyptiennes oeuvrent dans plusieurs domaines qui peuvent aller du social et du caritatif au culturel et scientifique. Pourtant, l'ensemble des associations sont enregistrées et contrôlées par le Ministère des Affaires Sociales. Les autres ministères souhaitent que la réforme remettent en question ce monopole et que chaque ministère ait la tutelle des associations qui s'activent dans son propre champs d'intervention.

⁵ Voir notre article : Le mouvement associatif égyptien et l'Islam, *Maghreb-Machrek*, n°135, 1992.

islamique, et leur domaine d'activité de prédilection est le social et le caritatif et, plus précisément, les services sociaux, éducatifs et sanitaires. Du fait du désengagement (ou de l'incapacité) de l'État par rapport à ces services, les associations islamiques deviennent de plus en plus indispensables dans la vie de quartiers entiers des villes égyptiennes. Tout en laissant agir ces associations à cause de leur fonction positive dans le maintien de l'ordre social, l'État égyptien sait parfaitement qu'il a tout à craindre de la concurrence¹ qu'elles ne manquent pas de faire à ses propres services, et du renforcement du discrédit dont ceux-ci pâtissent. De même, la place qu'elles occupent dans la vie sociale de nombre de quartiers a pour effet de leur donner un poids et une fonction politique au sens large du terme, d'autant qu'une partie d'entre elles sont contrôlées par le courant politique islamique². Celui-ci, du fait de sa non légalisation comme parti politique, utilise le secteur associatif comme canal d'expression et de mobilisation politique.

Une réforme, dans un sens libéral, de la législation sur les associations ne risque-t-elle pas en fait de donner encore plus de marge de manoeuvre à celles-ci pour se développer et s'étendre ?

L'ensemble de ces facteurs explique la lenteur du processus de réforme de la loi sur les associations, et également la pression de plus en plus forte pour que cette réforme ait lieu, de la part de l'élite politique et intellectuel "libérale" ou "laïque" (qui trouve un écho dans une partie de l'appareil d'État), soutenue par les donateurs de fonds internationaux.

L'ensemble des partis de l'opposition non islamiste revendique depuis quelques années une réforme de la loi sur les associations, estimant que celle-ci (ou son application par les fonctionnaires du Ministère des Affaires sociales) favorise en fait les associations caritatives, notamment les associations religieuses islamiques, et refuse pratiquement l'existence à d'autres types d'associations³ ayant des préoccupations plus générales que l'action caritative ou les services sociaux⁴.

¹ Voir notre article : Zakat officielle et Zakat non officielle aujourd'hui en Égypte, *Égypte - Monde Arabe*, CEDEJ, n°7, 3ème trimestre 1991, Le Caire, 20 pages. Cet article montre comment l'État égyptien fait de "l'Islam social" par l'intermédiaire d'un réseau de comités locaux de collecte de l'aumône légale islamique.

² Il importe de rappeler que toutes les associations religieuses islamiques ne sont pas forcément "islamistes" c'est-à-dire liées au courant politique islamique. Le mouvement associatif musulman égyptien est en fait plus diversifié qu'on ne le croit de prime abord. La majeure partie de ces associations sont le fait de "musulmans moyens" qui souhaitent faire la charité : une partie est reliée au courant politique islamique contestataire et une autre est reliée au pouvoir en place qui cherche ainsi à ne pas être le grand perdant de ce qu'on peut appeler le "marché des services sociaux islamiques".

³ Il faut rappeler à ce propos les polémiques autour de la dissolution de l'Association "de Solidarité de la Femme arabe" de la féministe Nawal Saadaoui et du refus d'enregistrement de la Ligue égyptienne des droits de l'homme. De même, on peut évoquer les difficultés administratives auxquelles se heurte l'Association des habitants de Guiza, dont le conseil d'administration est composée d'une majorité de nassériens et de personnes de gauche.

⁴ Lire à ce propos l'ouvrage de l'avocat Amir Salem, *Défense du droit de s'associer*, Le Caire, 1991, Centre d'études et d'informations juridiques sur les droits de l'homme.

..."Le ministère des affaires sociales s'appuie sur cette loi¹, dit un journaliste d'*Al Ahali*, pour refuser toute évolution de l'activité des citoyens (...). Or, une association qui se donne comme objectif de combattre l'inflation (...) traitera forcément de la politique de développement (...). De même, une association qui veut favoriser les espaces verts et protéger l'environnement traitera forcément de la politique d'aménagement urbain, etc...

..."Notre association, dit le Docteur Samir El Ich, s'appelle "l'association de l'économie de marché", et j'ai été surpris par la question du fonctionnaire des affaires sociales qui m'a demandé : "que signifie donc l'économie de marché ?" C'est ainsi que j'ai été obligé d'expliquer à 15 fonctionnaires du Ministère des Affaires Sociales ce qu'est l'économie de marché, cette expression n'existant pas dans leurs textes !..."².

En fait, un consensus existe entre l'opposition de gauche et l'opposition libérale pour estimer que la loi sur les associations bloque la construction d'une "société civile" égyptienne à même de réaliser véritablement une démocratisation de la vie sociale et civile égyptienne. Ainsi, selon Amir Salem, "donner la liberté de constituer des associations civiles qui travaillent dans les domaines sociaux et humanitaires constitue une base fondamentale pour élargir le cercle démocratique et faire advenir une société respectueuse de la démocratie..."³.

La critique des milieux intellectuels égyptiens sur la politique des pouvoirs publics envers la vie associative n'est pas infondée, dans la mesure où, effectivement, la proportion des associations égyptiennes qui cherchent à défendre des grandes causes comme "les droits de la femme", la défense des consommateurs etc... est infime comparée aux associations religieuses et caritatives. Pratiquement inexistantes dans les années 1960, leur nombre a légèrement augmenté dans les années 1970 et 1980, avec notamment l'émergence d'associations qui s'occupent de l'environnement.

La question qui se pose toutefois est celle-ci : Est-ce véritablement la résistance des pouvoirs publics, ou est-ce la faiblesse de la demande pour ce type d'associations leur faible succès auprès du public — plus préoccupé par des problèmes vitaux, au sens fort —, qui explique leur peu de poids ? De même se pose la question du financement de ce type d'associations. Le public des donateurs est plus sensibilisé par les organisations qui rendent des services sociaux aux populations défavorisée que par des organisations dont l'activité n'est pas concrètement visible ou

¹ En fait, le journaliste se réfère précisément à l'article de la loi qui interdit aux associations de mener des activités politiques ou syndicales.

² *El jourhouria* du 1/09/1994.

³ Amir Salem, *Défense du droit de s'associer*, op. cit.

quantifiable. Là également, il faut constater l'attractivité des associations islamiques pour les donateurs égyptiens ou étrangers¹. Il est faux de croire que le financement des services sociaux islamiques a pour origine exclusive des dons plus ou moins occultes en provenance des pays du Golfe. Ce phénomène est beaucoup plus complexe qu'il ne paraît. Il existe en fait plusieurs systèmes de financement, qui peuvent aller de l'aide des pouvoirs publics à celle des grandes institutions islamiques (Banques Islamiques) ou non (UNICEF, Aide Américaine, BIT, ambassades étrangères), jusqu'à l'autofinancement lié à une gestion efficace des services proposés, en passant par la petite entraide organisée sur le quartier. De même, il ne faut pas oublier les dons en provenance des communautés égyptiennes vivant au Canada ou aux États-Unis et, évidemment dans les pays du Golfe². Il existe un financement "au nom de l'islam" interne à l'Égypte, et l'attractivité des associations islamiques pour les donateurs privées provient de plusieurs facteurs — dont le facteur religieux et, notamment, l'obligation religieuse de faire l'aumône sous forme de Zakat et de Sadaka³. Or, l'islamisation idéologique de la société égyptienne de ces deux dernières décennies a conduit à un renouveau des pratiques religieuses. Le deuxième facteur est lié à la confiance qu'elles suscitent de par leur réussite sur le terrain, perceptible et visible.

Il faut rappeler également qu'une des causes de leur réussite est due notamment à leur utilisation judicieuse du dispositif juridique égyptien. Leurs pratiques se situent en fait dans cette zone "informelle" entre ce qui est permis et ce qui est défendu par la loi sur les associations, le code des impôts et des douanes, le droit du travail etc...

L'existence d'associations de la "société civile" et la réussite de leurs activités nécessite en fait un intéressement financier international, et l'exemple des associations s'occupant de l'environnement est, à ce titre, probant. Leur nombre a augmenté de manière sensible à la suite de la Conférence Internationale sur l'environnement, qui eut lieu à Rio en 1992. Le même constat peut-être fait pour les associations préoccupées par la famille, la femme et l'enfance, avec la Conférence du Caire et celle qui aura lieu à Pékin.

Le nouvel intérêt manifesté par les Organisations internationales pour le rôle des "ONG", notamment dans les pays en voie de développement, a et aura des répercussions de plus en plus visibles sur le paysage associatif égyptien, sous la forme d'une nouvelle législation et de l'augmentation du nombre des "ONG" de la "société civile". La réforme juridique a déjà commencé, avec les amendements des articles de la loi qui portent sur les

¹ Lire notre article : Le financement des services sociaux du secteur associatif musulman en Égypte : éléments d'information, *Égypte - Monde Arabe*, n°12-13, 1993.

² Lire notre article : Les ligues régionales et les associations islamiques en Égypte : deux formes de regroupements à vocation sociale et caritative, *Les Cahiers du GEMDEV*, 1994.

³ Voir notre article : Zakat officielle et Zakat non officielle aujourd'hui en Égypte, *Égypte - Monde Arabe*, CEDEJ, n°7, 3ème trimestre.

relations entre les conseils d'administration des associations et les pouvoirs locaux. De même a été récemment publiée la nouvelle composition de l'Union Nationale des Associations égyptiennes¹.

La recomposition en cours de la vie associative égyptienne, avec la montée en puissance "d'ONG" de "la société civile", ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la vie politique interne², d'autant que le réseau associatif est traversé par les courants politiques existants sur la scène égyptienne. Toutefois, il est possible de se demander si ces "ONG d'un nouveau type"³, quand bien même elles répondraient à une certaine demande culturelle ou politique interne, parviendront à concurrencer les vieilles associations caritatives, religieuses notamment, présentes sur le terrain depuis des décennies et autour desquelles se structurent parfois des quartiers entiers ? Parviendront-elles surtout à transformer les perceptions traditionnelles du travail social en Égypte, intimement reliées, dans le système de représentations, à l'action caritative et religieuse ? Le domaine d'activité privilégié par les associations égyptiennes demeure le social et le caritatif, et cette donnée n'a pas varié du début des années 1960 jusqu'à aujourd'hui⁴.

En effet, le modèle historique⁵ de l'association égyptienne demeure celui de l'association de charité constituée par les riches pour aider les pauvres et ce, malgré les tentatives étatiques pour transformer cette vision. Durant la période nassérienne, les pouvoirs publics ont essayé de faire muter l'association de charité en association de développement, mais cette tentative a surtout servi à "étatiser" la vie associative égyptienne et à la mettre au service des orientations politiques du régime. Jusqu'à présent, par ailleurs, il existe une similarité dans le langage commun entre la "jammia ahlia" et la "jamma khairia". Les gens utilisent de manière indifférenciée ces deux expressions qui, pourtant, ont une signification différente. La première signifie approximativement "association de citoyens", et la deuxième, "association de charité".

Le second défi auquel devront répondre les "ONG civiles" égyptiennes concerne leurs rapports avec l'appareil d'État égyptien, et sa tradition historique d'hégémonie et de contrôle, qui se révèle dans l'attitude des fonctionnaires des affaires sociales. La particularité de l'Égypte a été de disposer et de maintenir une longue tradition de vie associative, parallèlement à une longue tradition étatique et de centralisme politique. La résistance des fonctionnaires des affaires sociales — qui s'est révélée

¹ *El gomhouria* 11/10/1994.

² Lire notre article : L'Association el nida el gadid : une "ONG" d'un nouveau type. A paraître en 1995 dans un numéro spécial "politologie" d'*Égypte - Monde Arabe*.

³ Certaines d'entre elles sont de véritables groupes de pression pesant sur les décisions politiques et économiques.

⁴ Cf. Amani Kandil et Sarah Ben Néfissa, "Cartographie des associations égyptiennes" dans un ouvrage sous presse à la Fondation d'Al Ahrām sur le secteur associatif égyptien.

⁵ La vie associative égyptienne sous sa forme "moderne" est née au milieu du 19^{ème} siècle.

dernièrement par l'annonce, par le Ministère, de critères plus sévères dans l'octroi des autorisations de collectes de l'argent aux associations —, témoigne de la division de l'appareil d'État égyptien sur la question des "ONG" et du "réflexe" légitime d'un très vieil État sourcilleux de ses prérogatives et de sa souveraineté.

DÉVELOPPEMENT, INSTITUTIONS, RENTES ET POUVOIRS : Premiers résultats et pistes de recherche

Adelkader SID AHMED¹

I. Limites des approches économiques conventionnelles de développement

La gravité de la crise économique, sociale et politique actuelle des économies pétrolières de Tiers-monde souligné si besoin en était encore, les limites d'approches économiques conventionnelles de développement et privilégiant le seul facteur économique. En vingt ans, ces économies ont bénéficié d'un pactole de près de \$ 2 500 milliards, transfert sans contrepartie inégalée encore à ce jour dans l'histoire. Elles ont investi des centaines de milliards de dollars dans des infrastructures les plus modernes, édifié des complexes industriels gigantesques visant à transformer leurs ressources naturelles, formé des millions de techniciens et cadres, modifié de façon fondamentale les habitudes alimentaires et le cadre de vie de leurs populations tout en multipliant par 3 ou 4 parfois au cours de la période considérée le revenu moyen par tête.

Pourtant nombre d'institutions spécialisées continuent à raisonner en termes de modèles d'écart ressources, d'ajustement économique faisant de l'offre limitée de capital, la contrainte moyenne du développement, de la même façon qu'elles prédisaient sur la base des modèles orthodoxes de croissance (marxistes ou libéraux, modèles de Mahalanobis-Feldman et de Harrod-Domar par exemple), le meilleur avenir possible aux nouvelles économies rentières invitées à rejoindre les taux de croissance japonais à travers des taux d'investissement de 50%. C'est ce seul critère de rareté de la ressource-capital ou de surabondance dans le cas contraire qui a fondé pendant des décennies les politiques publiques de coopération et transformé nombre de pays en pays assistés. Pourtant dès les années 60, de nombreux économistes avaient déjà attiré l'attention de l'impact négatif sur l'épargne interne des apports extérieurs de ressources à partir de certaines expériences asiatiques dont celle du Pakistan. Cet impact négatif était déjà alors expliqué par l'absence des logiques productives ou leur perversion au profit de comportements rentiers.

Il ne s'agit pas ici de sous-estimer l'importance d'une offre appropriée de capitaux pour le développement, mais de rappeler que le développement est un processus complexe qui ne saurait s'appréhender à partir de seules catégorisations statistiques postulant implicitement ou explicitement une constance des comportements des agents économiques et niant le rôle crucial des paramètres institutionnels, sociaux et culturels pour ne citer que ceux-là. Des approches économiques de type purement statique ou de

¹Economiste ORSTOM.

statique comparative permettant à leurs auteurs d'exclure du champ toute réflexion sur les dynamiques du changement social et ont pour conséquence de faire de la technologie par exemple une donnée de caractère purement technique alors qu'elle constitue avant tout un phénomène social.

Si l'expérience des économies minières rentières s'avère importante avec le grossissement (phénomène de prisme) qu'elle comporte du fait des volumes considérables de capitaux impliqués, c'est qu'elle nous rappelle ces vérités premières que d'aucuns persistent à vouloir ignorer.

Rappelons brièvement les enseignements découlant de leurs expériences. Une offre abondante et soudaine de capitaux (secteur externe), conduit dans des économies sous-développées — via une réappréciation du taux de change et des effets — dépenses et réallocation de ressources — à une contraction du secteur des biens échangés (secteur productif) au profit du secteur des biens non échangés (certains services par nature non productifs). C'est le phénomène économique de « désindustrialisation » ou « déagriculturisation ». Au-delà du pur champ économique, les effets sont par ailleurs importants : consolidation du rôle de l'Etat dans des situations de rentes centralisées, émergence de comportements spéculatifs et rentiers dans la population, avec l'octroi de subventions importantes à la consommation et à certains inputs, création de nombreux emplois artificiels, émergence d'entrepreneurs parasites — non schumpétériens — articulés sur la rente alors que les logiques de distribution l'emportent progressivement sur les logiques de production. La nature de l'Etat s'en trouve profondément affectée car promu désormais au rôle de répartiteur de la rente dans un système caractérisé de plus en plus par une patrimonialité de fait et de ses conséquences logiques comme le clientélisme par exemple. L'inversion des hiérarchies administratives et productives est alors amorcée alors que naît pleinement ce que G. Luciani a appelé l'Etat exotérique — état dont les ressources proviennent pour l'essentiel de l'extérieur alors que l'état ésotérique bénéficie de ressources provenant pour l'essentiel de la fiscalité et des revenus domestiques. Cette dialectique entre paramètres économiques et institutionnels se poursuit avec les nouvelles séquences économiques que constituent l'accélération du rythme des importations de toute nature, provoquée par un fort accroissement des diverses demandes (les élasticités de la demande par rapport au revenu notamment des biens intermédiaires et les biens capitaux sont parfois supérieurs à 2) la contraction du secteur productif et le renchérissement de la devise nationale. La corruption inhérente à l'état exotérique s'amplifie et favorise encore plus les importations à travers les nombreuses commissions qu'elles impliquent et ce en toute impunité. Le système de protection — quand il existe — tarifs douaniers, contingentements, contrôle des changes est vite vidé de son sens : la protection des industries naissantes pour servir d'instrument de mobilisation des rentes et quasi-

rentes institutionnelles au sein du système (rent-seeking-situation). Ce ne sont là que quelques symptômes et manifestations du fonctionnement des Etats rentiers dont le champ n'est pas seulement limité aux seules économies minières. Dans le monde d'aujourd'hui — et pas seulement dans les PenD — les situations de rente et de quasi-rente sont nombreuses déterminant des modes de fonctionnement formels d'économies nationales différents du monde traditionnel enseigné. Ces économies que l'on classe un peu vite dans la catégorie fourre-tout de «l'économie informelle ou autres catégories comme (économie submergée, souterraine, économies de transfert publics (aides régionales, nationales, supranationales), économie «cachée», etc.). Le fait capital est que la nature de ces économies n'est pas neutre mais qu'elle génère des formes de pouvoir et des types d'institutions spécifiques (nature contractuelle des rapports de travail, nature des capacités entrepreneuriales, etc.).

II. La dialectique économie rentière, pouvoir, institutions

La connaissance approfondie de la dialectique : économie rentière, pouvoir, institutions et de ses interrelations est de haute importance dans la détermination, des stratégies de sortie de crise. Les mesures classiques d'ajustement économique, les privatisations, montrent rapidement leurs limites sans un ajustement concomitant institutionnel. Comment en effet par exemple privatiser dans des économies où l'Etat omniprésent à travers la rente et les dépenses publiques importantes aboutit à substituer progressivement aux systèmes de prix et de répartition existants, des mécanismes tout à fait différents dont la rationalité est toute autre ? La reconstruction du marché, l'édification du systèmes financiers autres que des systèmes de financement de projets nomenclaturés et au-delà de systèmes d'intermédiation efficace deviennent, de pair avec les bourses de valeurs, des préalables indispensables à des transitions réussies. Comment autonomiser ou privatiser les entreprises publiques en les privant entre autres des subventions de l'Etat et leur recommander un fonctionnement selon les règles et critères du marché lorsqu'elles pâtissent — héritage de la rente — d'un volume d'effectifs parfois deux ou trois fois supérieur à l'effectif nécessaire et lorsque leur endettement — souvent colossal — résulte d'une politique de blocage de prix qui leur est imposée compte tenu de leur rôle «statégique» dans l'économie nationale. Comment réformer sans instruments et canaux financiers de substitution adéquats, sans possibilités de licenciement compte tenu de l'impossibilité de «jeter» sur le pavé des milliers voire des centaines de milliers de travailleurs dans des sociétés déjà politiquement perturbées par la chute des termes de l'échange, sans moratoire des dettes et bien entendu sans capacité d'investissement compte tenu du blocage passé des prix et d'un système fiscal local atrophie. La libéralisation économique devient vite un échec dans un tel contexte comme le montre l'expérience les économies sociales d'Europe. Autre problème, celui du risque au sens de Knight ou de Schumpeter : comment modifier le comportement d'agents économiques et

d'acteurs sociaux, dont le consensus a longtemps eu pour base une rente imposante excluant toute prise de risque et d'investissements au sens large du terme — à long terme ? Bref comment par exemple transformer les entrepreneurs parasites rentiers en entrepreneurs dynamiques de type schumépéterien ? Comment convaincre les partenaires sociaux de la nécessité de critères de répartition du revenu sur la base de logiques de production dès lors que les institutions opposées à ce type de rationalité n'existent pas ? Comment enfin débloquer et mobiliser la créativité de populations ?

Ces quelques questions — il y en a beaucoup d'autres — ne concernent pas simplement les économies de rente, mais également les économies où l'état a historiquement joué un rôle crucial dans la création des conditions du développement en l'absence d'entrepreneurs, de capacités de financement, d'infrastructures, de cadres ou encore des économies dont l'objectif était la transformation du mode de production capitaliste (pays socialistes d'Europe orientale par exemple). Les difficultés rencontrées par ces économies — au-delà de celles des économies rentières — montrent bien la complexité de transitions qui impliquent des bouleversements considérables allant bien au-delà du champ économique classique. Les institutions, les acteurs, les systèmes de formation, et de recherches, notamment constituent des paramètres majeurs de cet exercice. Ce rôle crucial, notamment celui des institutions — n'est pas une découverte — même s'il a fallu attendre 1993 pour que l'un des tenants de l'économie institutionnelle, le professeur Douglas North se voit discerner le Nobel. Les économistes classiques d'A. Smith à K. Marx avaient en leur temps souligné le rôle crucial des institutions dans la croissance. Plus récemment, l'étude fondamentale d'I. Adelman et de C. Morris a souligné la corrélation étroite existante entre le développement économique et le changement institutionnel. Les performances économiques ont-elles montré dépendent pour une large part de la mise en oeuvre à des moments donnés de changements institutionnels appropriés dont l'un des effets majeurs est de réduire les coûts de transaction dans l'économie, on ne peut plus postuler avec l'économie conventionnelle que les seuls obstacles à la réalisation des gains de l'échange soient les seuls coûts de transport dans un monde où ces derniers sont en baisse régulière. De fait, l'analyse des économies en développement montre bien que ce sont surtout les coûts de transaction (coûts visant à arranger les contrats existants et à les mettre en oeuvre ex post) qui sont cruciaux. Il n'y a pas d'économies en croissance dans l'insécurité et l'incertitude.

III. L'apport de la nouvelle économie institutionnelle

L'évolution de cadres sociaux plus complexes ne peut survenir en l'absence de ces structures institutionnelles réduisant les incertitudes liées à de telles situations. Ainsi la sécurité institutionnelle est-elle

fondamentale pour le renforcement de l'indépendance et de la spécialisation. La réalisation de gains de productivité associés au modèle d'échange impersonnel — modèle le plus courant aujourd'hui — implique au plan institutionnel le développement par exemple de marchés de produits et de facteurs efficaces ainsi que d'instruments d'échanges fiables. D'où l'intervention de tiers et notamment celle de l'Etat, d'autorités supranationales ou locales, seules en mesure de spécifier les droits de propriété et de veiller au respect des contrats. Le développement d'institutions de plus en plus complexes en rapport avec une interdépendance elle aussi plus complexe n'est pas en soi un processus automatique et linéaire. Plus concrètement la transition institutionnelle de sociétés peu avancées au statut de sociétés occidentales modernes n'est pas acquis d'avance ; la rupture du modèle d'échange personnel que les rentes consolident ne se limite pas à la disparition d'un réseau dense de communication mais reflète l'éclatement de communautés ayant une idéologie et un ensemble de règles communes comme l'a démontré Douglas North¹.

Un autre aspect clé lié au rôle des institutions dans la croissance est celui de l'action collective, concept très différent de ceux de coût de transaction et d'information. L'essence de ce concept réside dans l'explication des résultats collectifs en termes de motivations individuelles. Cette approche explique la probabilité de succès ou d'échec d'actions entreprises par un complexe d'individus par l'intérêt propre qui bénéficie à la collectivité. Ce thème d'action collective concerne seulement les biens publics ou collectifs de nature physique : pollution, autoroutes, parcs, etc., mais des éléments abstraits : taux de salaire, tarifs, quota, allègements de taxe, etc... De nombreuses études au cours de la dernière décennie ont tenté de mieux spécifier les conditions d'une coopération efficace dépassant le problème classique du « Free-rider »². Dans la contribution fondamentale que constitue l'ouvrage « La montée et le déclin des nations », le professeur Mancur Olson identifie à partir de la logique d'action collective, toute une série d'implications concernant l'impact des organisations sociales et notamment les « coalitions distributionnelles » sur les performances de croissance économique, Olson tente de montrer que les variations dans les taux nationaux de croissance dans le temps et dans l'espace s'expliquent par cet impact des organisations sociales. Certaines des implications identifiées par Olson méritent d'être rappelées car constituant des pistes de recherche importantes.

- Les sociétés stables aux frontières inchangées tendent à accumuler plus de collusions et d'organisation pour l'action collective dans le temps. Un

¹ Rappelons que bien avant le professeur Coase avait montré que le modèle néo-classique ne tenait que dans l'hypothèse très restrictive de coûts de transactions nuls.

² On sait que l'aspect bien public et collectif de l'action collective débouche sur le problème dit du « Free-rider » dans la mesure où certains individus mus par l'intérêt propre peuvent décider de ne pas participer à la fourniture de ces biens dont ils bénéficient. La tendance au Free-rider, réduit en outre l'efficacité des résultats de l'action collective dans la mesure où elle limite l'offre de biens publics.

test de Kwang Choi avait déjà montré que le taux de croissance d'une nation est inversement corrélé à l'âge de son système politique.

- Les coalitions distributionnelles alourdissent le processus de décision des individus et des firmes parties prenantes en elles. Ces coalitions affaiblissent la capacité d'une société à adopter des technologies nouvelles et à réallouer les ressources en réponse aux changements de condition, réduisant par là même les performances de croissance. Il s'agit là de puissantes résistances au changement. L'exemple typique pour Olson sont les syndicats de travailleurs : mais ceci s'applique également aux lobbies au sein d'industries nationalisées ou de firmes publiques.

Enfin selon Olson, l'accumulation de coalitions distributionnelles renforce la complexité des régulations, rend plus difficile l'action de l'Etat et plus complexe l'appréhension des réalités et les changements dans la direction de l'évolution sociale.

Si la responsabilité des syndicats dans le résultat final, la non adaptation des technologies et la non réallocation des ressources productives, a été contestée, le dernier mot restant aux chefs d'entreprise, (Cf. Cameron), on voit bien ce que ce type d'analyse apporte de précieux au plan conceptuel et méthodologique à l'explication des médiocres performances de croissance des économies pétrolières du Tiers-monde dans les années 70 et 80.

Complémentaire peut-être plus qu'antagoniste, la thèse inverse a été énoncée par Peter Gourevitch pour qui ces variations dans les rythmes de croissance refléteraient plus l'impact de facteurs externes, notamment l'évolution du pays concerné dans l'économie mondiale, que les caractéristiques socio-organisationnelles domestiques.

Dans tous les cas de figure ce sont des paramètres institutionnels qui rendent compte dans ces approches de performances de croissance traditionnellement imputées à des fonctions de production économique privilégiant les seuls facteurs travail et capital. Les logiques d'action collective et de coopération, les coûts de transaction et d'information sont autant de facteurs comme cela a été amplement montré — de North à Stiglitz en passant par Bardhan — qui permettent de mieux comprendre le rôle clé des institutions dans les performances globales et sectorielles des économies.

IV. Un exemple du caractère opératoire de la nouvelle économie institutionnelle : l'entrepreneuriat

Ce potentiel fécond de l'approche institutionnelle est chaque jour mis en lumière dans des domaines aussi variés que l'activité des ménages, des groupes ethniques, des entreprises familiales, des groupes verticalement intégrés au plan financier et interreliés. De nombreuses études ont ainsi

été consacrées aux «entrepreneurs ethniques» avec Aldrich, Waldiger et Jenkin notamment. D'importantes comparaisons et typologies ont été établies entre et sur les travailleurs de souche et les immigrants, notamment par Bailey et Boissevain, tandis que les entreprises familiales retenaient de plus en plus l'attention à travers les travaux notamment de S. et C. Guiffen, de M. Nerlove, de W. Gordon et surtout d'A. Pollack. Il est apparu par exemple que les firmes familiales étaient en mesure de solutionner des problèmes de type organisationnel notamment de supervision, impossibles à solutionner dans les grandes entreprises. Jaroslav Vanek a pu ainsi établir une comparaison intéressante entre la gestion directe par les travailleurs d'activités liées au marché et les coopératives de producteurs et de consommateurs. A cet égard, on ne peut nier que le renouveau du courant institutionnaliste ouvre des horizons nouveaux au vaste champ de la coopération et de l'économie sociale¹. Le rôle crucial de cette économie aujourd'hui dans des secteurs ainsi différents que la finance (mutuelles), les transports, la santé ou l'agriculture ne peut plus être ignoré. Ce type d'économie en transformant les assistés de la rente en producteurs responsables constitue sûrement un des axes majeurs des transitions aujourd'hui. L'impact parfois crucial de l'héritage culturel peut dans certaines situations se révéler décisive, comme le souligne l'ouvrage traditionnel de S. Greenfield et R. Aubrey. Allant plus loin, Elias H. Tuma, souligne à propos de l'Egypte et d'autres le rôle majeur de l'environnement même de l'économie dans l'élasticité de l'offre. Ainsi existerait notamment en Egypte, un «modèle de comportement institutionnalisé» reposant tout à la fois sur l'indécision, la temporisation et l'indifférence (Modèle ITI). Compte tenu de l'environnement socio-économique et politique existant, cette situation génère une carence de capacités entrepreneuriales, mais non d'entrepreneurs de faibles incitations, une faible productivité, de bas revenus, une épargne faible et donc des rythmes lents de croissance. Cinq institutions nourrissent et perpétuent ce schéma I.T.I. ; la religion, la structure familiale, le régime foncier, l'éducation et l'Etat. Les coûts et les bénéfices de l'I.P.I. sont distribués inégalement entre catégories économiques selon un modèle qui privilégie le statu quo. Ce modèle selon Tuma transcende secteur privé et secteur public. On ne saurait cependant incriminer dans ce processus le manque d'entrepreneurs égyptiens, si l'offre locale reste inélastique malgré l'insertion marquée de l'Egypte dans l'économie mondiale avec la politique dite d'ouverture (*infitah*). Le paradoxe est que l'offre d'entrepreneurs hors d'Egypte est fortement élastique. Ainsi les Egyptiens se comporteraient-ils en parfaits managers, en parfaits innovateurs hors de l'environnement où ils ne peuvent se réaliser. Serait ainsi, en cause, non l'offre d'entrepreneurs en tant que telle, mais l'absence de capacités entrepreneuriales concrètes en raison d'un environnement socio-culturel et politico-économique négatif.

¹ Voir notre communication sur ce point au colloque d'économie sociale de Marseille de juin 1992.

On rejoint là par certains côtés de la problématique du succès des «entrepreneurs ethniques» hors de chez eux.

L'offre de capacités entrepreneuriales devient au-delà dans ces conditions dans les PenD, une fonction d'une combinaison de facteurs incluant les traditions techno-éconómico-culturelles et les structures socio-politiques, également à l'origine de situations plus positives. Ainsi comme l'émergence d'institutions nouvelles «le Groupe» qui constitue une capacité entrepreneuriale d'un type particulier. Assimilé souvent au Zaidatsu japonais ou au conglomérat américain, le «Groupe» est une grande firme qui investit et produit dans un certain nombre de domaines impliquant une intégration verticale ou d'autres complémentarités économiques et technologiques. Une bonne partie du secteur privé dans les PenD note N. Leff est organisé sur ce modèle. Cette forme¹ de groupe mobilise des capitaux en provenance de familles riches liées par des liens familiaux ou autres liens personnels. Il possède le plus souvent ses banques propres ou ses institutions d'intermédiaires. Le groupe alloue ses ressources entre un certain nombre d'activités diversifiées. Le marché des capitaux se trouve ainsi transposé au niveau de la firme elle-même. Le groupe supplée aux défaillances du marché des facteurs et des produits en intégrant à son unité la production d'intrants et de biens. L'information interne est accrue par l'internalisation d'activités diverses, réduisant l'incertitude entourant les décisions de production et d'investissements.

Mais les succès mêmes des groupes (Pakistan par exemple) peuvent conduire à de profondes distorsions économiques. Les imperfections du marché des facteurs dans les PenD deviennent souvent des imperfections du marché des produits. Les fortes croissances économiques au Pakistan, aux Philippines et en Malaisie des années 70, ont créé un type spécial de capitalisme oligopolistique dans les PenD. Le caractère congloméral et les schémas d'intégration verticale exacerbent les pouvoirs de marché sans que les pouvoirs compensateurs inhérents aux économies développées ne viennent mitiger ces effets. Les groupes accaparent ainsi au détriment des ménages et des firmes des économies externes pécuniaires. Ainsi, les succès rencontrés par les groupes pour solutionner les problèmes micro-éconómico-sociaux et politiques de la capacité entrepreneuriale dans certains PenD peuvent également être source de distorsions économiques et de perturbations sociales importantes. Des distorsions parfois insurmontables, alors que les entrepreneurs n'ont pas toujours la légitimité sociale et idéologique dans les PenD, peuvent avoir pour conséquence leur propre expropriation (les groupes au Pakistan sous Bhutto ou au Chili sous Allende) au profit d'entreprises publiques. La voie moyenne restant les politiques visant à «socialiser» le groupe surtout lorsqu'il ressort d'ethnies différentes.

¹ « Group pattern of industrial organization ».

Si l'émergence de capacités entrepreneuriales n'est pas évidente dans les PenD compte tenu du complexe multidisciplinaire de facteurs allant du social à l'économique en passant par le culturel et le politique, ou de tendances à la création de structures entrepreneuriales oligopolistiques source de graves distorsions, elle l'est encore moins dans les économies rentières.

V. Rente pétrolière et entrepreneuriat : les exemples de l'Arabie Saoudite et du Yémen

L'impact défavorable sur les capacités entrepreneuriales des flux de capitaux externes a été confirmé dans le cadre des excédents financiers des pays producteurs de pétrole — notamment les pays-membres de l'OPEP — et des pays exportateurs de main-d'oeuvre. L'étude de Kiren Aziz Chaudhry examine soigneusement les effets de ces deux types de capital externe sur le développement institutionnel, la structure de l'Etat, l'intégration nationale et surtout — ce qui nous concerne ici — sur les rapports entre gouvernements et monde des affaires au Yémen et en Arabie Saoudite. L'analyse de cas extrême de dépendance envers deux types différents de capital externe, montre que le type, le volume et le contrôle de divers types de capital influence décisivement la capacité de réponse des Etats bureaucratiques.

La structure et les fonctions des institutions étatiques tant en Arabie Saoudite qu'au Yémen furent transformées par les afflux de capitaux des années 70. Dans les deux cas, ces afflux considérables de capitaux coïncidèrent avec les étapes initiales d'édification des Etats, créant une disjonction entre le développement des institutions étatiques régulatrices et extractives et les institutions étatiques distributives. Les rentes pétrolières créèrent une gigantesque bureaucratie distributive financièrement autonome en Arabie Saoudite. Les envois des expatriés au Yémen débordèrent les institutions étatiques et le système bancaire formel. Ces derniers générèrent un secteur privé indépendant et riche, mais l'édification des Etats se fit paradoxalement avec le déclin de la fonction la plus essentielle de l'Etat : son pouvoir d'imposition. Les institutions extractives et leur appareil bureaucratique s'atrophierent. Chaudhry montre que les deux types de flux de capitaux dans des économies aux étapes initiales de développement induisirent deux schémas divergents de changement social. Dans les deux cas, l'afflux de capitaux extérieurs renforça les clivages fondamentaux existants, mais avec des implications radicalement différentes pour ce qui concerne les rapports entre les gouvernements et les milieux d'affaires. La rente pétrolière est strictement managée par les organes centraux de l'Etat saoudien qui la distribue sous forme de contrats, dons et subventions. Durant les années de boom, ces politiques redistributives créèrent un nouveau secteur privé avec ses «entrepreneurs» qui reflète la composition

tribale et régionale de la bureaucratie, liant les milieux d'affaires et les gouvernements à travers des réseaux familiaux, des vassalités tribales et de partenariat d'affaires. Durant la phase de récession, ces liens primordiaux qui occultaient jusque-là les conflits d'intérêts entre les milieux d'affaires et l'Etat se révélèrent particulièrement efficaces dans l'opposition aux mesures d'austérité. Dans le cas du Yémen, les envois des expatriés via un système bancaire informel et décentralisé affluèrent au bénéfice du secteur privé, renforçant la traditionnelle classe marchande sunite du Sud. Les tribus chiites du Nord continuèrent à fournir les effectifs de l'armée de la bureaucratie. Les envois eurent pour conséquence d'accentuer les déséquilibres dans la composition sociale de la bureaucratie et de l'armée d'une part et de la classe marchande de l'autre, ajoutant une dimension économique aux clivages déjà existants. Ces envois et la rente pétrolière exercèrent des effets opposés sur la composition, la vitalité et la nature politique des groupes entrepreneuriaux et l'accumulation du capital dans le secteur privé. L'impact fut double. Tout d'abord l'afflux de capitaux altère les profils de répartition du revenu, directement lorsque les recettes sont centralisées par l'Etat ou indirectement par le biais des dépenses de ce dernier. En second lieu, l'allocation sectorielle des ressources conditionne l'aptitude des entrepreneurs privés à faire aboutir leurs demandes à l'Etat. Dans le cas où le capital externe est contrôlé par l'Etat, les entrepreneurs sont hautement dépendants des faveurs et du soutien financier de l'Etat. Créée sur la base des financements publics, cette classe est par nature très interventionniste. Dans les cas extrêmes, la nouvelle classe entrepreneuriale générée par la rente est une pure création de l'Etat rentier, représentant un mélange de tendances patrimoniales et corporatistes. Si à court terme, les mesures distributives conduisent à l'expansion des institutions gouvernementales destinées à assurer le consensus social et le bien-être économique, elles font de l'Etat le médiateur entre les diverses catégories sociales et économiques. La demande de médiation croît avec la crise qui intensifie les conflits entre groupes. Dans le cas saoudien, cela signifia l'élimination du vieux secteur et la création d'un nouveau groupe d'affaires à forte base régionale et tribale lié étroitement à la bureaucratie et à la famille royale.

Comme on peut le voir, le problème de la capacité entrepreneuriale se pose de façon très différente dans une économie rentière.

La caractéristique de base des économies rentières — dont les économies pétrolières — c'est leur indépendance financière par rapport à leurs citoyens. A la différence des économies de bien-être, qui sont aussi «redistributives», les Etats rentiers (dont la caractéristique est l'extraction et la ré-allocation des ressources) n'ont pas leur raison d'être dans l'extraction de surplus des populations locales. Le développement institutionnel dans les économies distributives revêtent un profil dès lors différent du schéma classique d'identification de l'Etat, puisque leurs

bureaucraties émergent en réponse au besoin d'allocation plutôt que d'appropriation des revenus. De plus, la stratification sociale dans les économies purement distributives tend à être une fonction exclusive du modèle de dépense de l'Etat, reflétant une forme extrême de corporatisme ou l'état non seulement réorganise, encourage on «défavorise» les catégories professionnelles existantes, mais crée des secteurs entiers sur la base de politique distributive. Le cadre analytique élaboré par P. Schmitter correspond tout à fait à ce type de schéma, même s'il ne rend pas totalement compte des liens entre l'Etat rentier notamment pétrolier et sa population.

En fait, dans l'économie rentière, la tendance structurelle est à l'affaiblissement, voire à la non-émergence des couches entrepreneuriales de type «schumpétérien». Le secteur privé jouant le rôle d'appendice du secteur public dont il dépend entièrement par le biais de contrats et monopoles. Il apparaît ainsi de plus en plus comme le premier secteur public, secteur dont le rôle est de canaliser les rentes et quasi rentes du système au profit des groupes dirigeants.

Au-delà, l'absence de divers marchés tels que ceux de la finance, de l'assurance, des marchés à terme, de personnel qualifié, sont autant de thèmes dont l'analyse en termes institutionnels peut se révéler féconde. Le degré de fonctionnement des marchés de ce type est crucial pour ce qui a trait à la fiabilité de l'information ou à la saisie des opportunités. Autrement dit, les coûts de transaction et d'information de diverses institutions de marché doivent faire l'objet d'analyses rigoureuses puisque dans les PenD, leur nature et leur amplitude peuvent être très différents de ceux des pays développés.

Ce sont le plus souvent des considérations liées aux coûts de transaction qui rendent compte de la nature des contrats passés entre employeurs et salariés (formes de mise au travail), mais également entre propriétaires et managers dans des secteurs comme les mines, la pêche, l'industrie manufacturière, les transports ou la collecte de l'impôt.

Le rôle parfois pervers de l'Etat dans les PenD constitue également un élément institutionnel — comme on l'a vu plus haut avec les entrepreneurs — qui mérite d'être considéré. Etant lui-même partie prenante aux contrats et en mesure de fixer les normes, les règles de droit et les contraintes, les responsables sont en mesure de changer la nature et le rôle des coûts de transactions et d'information et par là les possibilités concrètes de tirer parti d'opportunités profitables. La théorie de l'action collective explique pourquoi par exemple les pauvres sont souvent dans l'impossibilité de s'organiser et restent de ce fait pauvres. Elle vient à cet égard compléter les approches marxiste et néo-marxiste qui rejettent sur le Nord ou les Etats du Tiers-monde fantoches, l'adoption de mesures contraire au progrès social et à une meilleure répartition des richesses et

des revenus mais qui ne peut expliquer les raisons de cette situation. Bardhan a très récemment souligné à cet égard la nécessité d'un pont entre ces deux approches.

Ce point n'est pas négligeable lorsque l'on sait que l'une des causes d'échec ou de réussite partielle des politiques d'I.S.I. dans certains pays d'Amérique Latine réside dans la concentration spatiale et temporelle du revenu comme de nombreuses études l'ont souligné de nous-même à celles d'A. Fishlow et Ann S. Hewlett en passant par J. Sheahan.

Si la littérature inhérente à l'action collective et coopérative dans les pays développés abonde, elle commence à peine à voir le jour avec les test s'y rapportant dans les PenD. L'étude pionnière de Srinivasan a pourtant montré dès 1985 la grande pertinence de ce type d'approche pour l'analyse des problèmes du développement et notamment ceux liés aux politiques commerciales. Dès lors que les conditions environnementales y compris les moyens de communication, la forme du gouvernement, les priorités politiques, le degré et la nature de la régulation gouvernementale de l'activité économique dans les PenD sont très différentes de celles des pays développés, les déterminants conditionnant l'émergence des groupements d'intérêt, l'aptitude de ces groupes à surmonter le problème du «free rider» et d'autres problèmes peuvent être différents.

Parmi les problèmes nombreux susceptibles de bénéficier grandement d'action collective les projets de développement, les communautés de squatters, les groupes environnementaux, les politiques agricoles, la prolifération des entreprises publiques, les biais urbains des politiques menées dans les PenD et les retards parfois considérables enregistrés dans la sécularisation de l'éducation.

VI. Changement institutionnel, développement et croissance

Ainsi donc le changement institutionnel peut-il être considéré comme étant au coeur même de processus de développement économique à long terme. Il représente le chaînon manquant entre développement et croissance. Certains ont même pu définir le développement comme étant la croissance accompagnée d'un changement institutionnel efficace. Il existe de nombreuses interactions entre institutions et croissance économique. Si d'un côté, la croissance économique peut stimuler les changements institutionnels, les institutions en sens inverse influencent le niveau et le taux de croissance économique. Ainsi à travers leur action sur les coûts de transaction et les possibilités de coordination, les institutions facilitent ou retardent la croissance. Le choix d'institutions politiques, de règles et normes appropriées stimule également la croissance. De même les institutions réduisent ou accroissent l'efficacité des ressources investies et de la croissance en affectant la mobilité des ressources et les incitations à l'innovation et à l'accumulation. Les

normes sociales peuvent encourager ou inhiber — comme l'on l'a vu plus haut — l'activité entrepreneuriale et l'intermédiation financière.

A l'inverse, la croissance économique peut exercer une influence marquée sur les institutions. La croissance économique peut entraîner d'importants changements dans les contrats, l'importance relative des marchés, le régime de propriété, la hiérarchisation des contraintes, le poids des divers groupes d'intérêts et organisations, les choix technologiques et donc les institutions appropriées, le degré d'internationalisation de l'économie, etc.

VII. L'accumulation du capital et le progrès techniques revisités

Parmi les pistes de recherche dans ce contexte, citons à ce niveau, celle de l'efficacité des institutions ; problème qui découle directement de l'interaction entre institutions et croissance économique, autre piste encore la propension différente des sociétés à adapter leurs institutions aux circonstances changeantes (problème de l'ajustement institutionnel). Un dernier aspect crucial du développement est constitué par l'approche intégrée de l'accumulation du capital et de la technologie dont les origines remontent à K. Marx mais dont l'analyse a été renouvelée par T. Veblen. Ainsi dans le premier des deux essais sur la «nature du capital» Veblen examine les conditions technologiques de la production. La formation du capital est expliquée non par des motifs hédonistiques et les sacrifices conduisant à l'accumulation de stocks mais par des schémas technologiques et culturels générant le revenu réel. Prenant par exemple, la technologie, Veblen argue que la production n'est jamais une affaire isolée, mais est toujours menée par des communautés familiarisées avec les «arts industriels». Le facteur productif n'est pas un stock d'équipement matériel — les biens capitaux dont l'économiste conventionnel tente de rendre compte — mais plutôt l'équipement immatériel de «connaissance, usage, habitude de vie et mode de pensée. Un équipement n'est utile à un moment donné qu'en rapport avec le niveau de connaissance technologique de la communauté concernée. Pour expliquer quelles fraction de la connaissance technologique sera réellement utilisée, il importe de comprendre les habitudes de vie prédominantes dans la communauté. Cette approche particulière de la technologie, reprise par tout le courant de l'école économique institutionnelle, comporte d'importantes conséquences pour la théorie de la formation du capital et donc le développement. Toute imputation de productivité à un facteur quelconque de production n'est plus possible, l'utilité industrielle de tels facteurs matériels réels dépend de l'état courant des arts. Le revenu augmente non pas en raison de l'épargne individuelle mais selon l'état d'avancement des arts industriels. Le progrès technologique nécessite dans ces conditions le perfectionnement des arts mais non le sacrifice de la consommation. Enfin, le rôle du profit dans les phénomènes de type industriel s'en trouve réduit. L'équipement immatériel de la communauté est détenu, transmis et accru par le groupe,

c'est un sous-produit de la vie de la communauté. Son application et sa croissance dépendent des modes de comportement institutionnalisés et non de l'action de la nature humaine individuelle. Bref pour l'approche économique institutionnelle, la formation de capital et la production n'ont lieu que lorsque, la technologie de la communauté se développe et lorsque le contrôle des hommes d'affaires en permet l'application. Ce n'est pas un processus résultant du simple jeu de la liberté naturelle mais la résultante d'une évolution impersonnelle des habitudes technologiques et pécuniaires.

De même que l'accumulation ne résulte pas de l'effort individuel d'une élite, de la même façon, l'entrepreneur individuel n'est pas le souverain du processus technologique. Non seulement l'épargne individuelle est de plus en plus réduite aujourd'hui, mais la créativité de l'entrepreneur individuel est aussi menacée comme l'a montré Fedstein par le Welfare state. S'il est vrai que beaucoup d'innovations technologiques ont été et continueront d'être introduites par des entrepreneurs individuels créant leurs propres firmes, une fonction vitale dans le cadre d'un processus technologique plus large est comme le soulignait Schumpeter la «réforme ou la révolution du système de production». Mais alors qu'une fonction économique comme celle de l'entrepreneur est continue et «développementale», une structure économique telle que l'entrepreneur individuel est discontinue et «replacementale» ainsi que le souligne Tool. Les fonction économiques doivent être remplies mais elles peuvent l'être aujourd'hui par des structures différentes. En fait, il convient de distinguer les structures spécifiques — les groupes sous leur aspect négatif — gardiennes des intérêts acquis des structures évolutives. Aujourd'hui, la fonction d'accumulation du capital est remplie par des institutions spécialisées à travers des mécanismes d'intermédiation financière. L'entrepreneur individuel n'a jamais été réellement ni la source, ni la cause de la nouvelle technologie comme le note Dugger à partir du processus combiné — invention - innovation. L'invention est la formulation d'une combinaison nouvelle outil-connaissance alors que l'innovation est un processus social fondé sur l'accumulation, la dissémination et l'implantation d'un stock commun de connaissances et de qualifications. Ce stock commun est un long héritage du passé, processus cumulatif social indépendant du génie ou d'un groupe élitiste d'entrepreneurs innovateurs, en fait, lorsque l'accès au stock commun n'est réservé qu'à une petite minorité, le processus stagne car son essence est l'inclusion et non l'exclusion. Sa valorisation économique se traduit par l'invention et ensuite l'innovation de nouveaux produits et processus. D'où la hausse de la productivité et du niveau de vie des gens qui adoptent les nouveaux processus de production et les produits nouveaux pour leur consommation. Les processus et produits nouveaux sont toujours associés à un entrepreneur spécifique : Edison pour l'ampoule par exemple, d'où la confusion qui fait de l'innovation le produit des activités créatrices de ce type d'individu. En fait ce qu'ils firent était inévitable étant donné le

niveau d'accumulation antérieur et le contexte culturel. En fait chaque découverte se construit sur la vaste accumulation du stock commun.

VIII. Le système économique et social comme processus évolutif

Dans le monde d'aujourd'hui — et notamment dans les pays développés — ce sont les Etats qui financent le gros de la recherche appliquée et de base. Les universités et les centres de recherches et les firmes apportent également leur contribution à cet effort. Galbraith notait déjà en 1967 que les grandes firmes encouragent la formation de nouvelles filiales entrepreneuriales au sein de leurs divisions — recherche - développement — W. Dugger croit de son côté déceler une «nouvelle avenue ou structure de croissance technologique aux Etats-Unis. Selon le cas elle est qualifiée de démocratie industrielle», management participatif, autogestion, codétermination, théorie Z, et usurpation de prérogatives managériales. Cette «nouvelle avenue» a donné naissance à un certain nombre d'ouvrages dont celui de M. Maccoby. Pour l'essentiel il s'agit d'emprunts au Japon qui s'inscrivent dans la lignée de la participation des travailleurs dont le rôle crucial est souligné par un grand nombre de recherches récentes d'économistes et de psychosociologues dont le pionnier fut Paul Blumberg aux USA. L'accent excessif mis sur l'entrepreneur en tant que source de croissance technologique, a fait ignorer à l'économie conventionnelle les contributions des gouvernements des instituts de recherche, des sociétés transnationales mais également celle des travailleurs quand leur pleine participation au processus de travail est réelle. Hogson a ainsi pu montrer le rôle crucial de la participation des travailleurs dans la productivité de l'entreprise.

De fait, un potentiel considérable de capacités humaines existe chez les travailleurs dont seulement une petite minorité est appelée à participer pleinement au processus technologique et du travail. S'ils sont «déqualifiés» par des relations hiérarchiques de type autoritaire, les travailleurs sont alors exclus de la pleine participation au processus technologique et sont donc perdus comme contributeurs potentiels à ce processus. Une économie saine, constamment revitalisée par le processus technologique et des êtres humains sains, une fois reconnue leur capacité de connaissance, de création et d'évolution, requiert un renforcement des structures de participation des travailleurs. Ainsi, la participation des travailleurs, l'éducation et les institutions de recherche se substituent à l'entrepreneur robinsonien. Les nouvelles structures : recherche publique et participation des travailleurs — sont bien plus égalitaires et communautaires dans leur impact que l'élitisme entrepreneuriale traditionnel.

Le nouveau paradigme esquissé considère le système économique comme un processus évolutif plutôt qu'un mécanisme d'équilibre stable des

relations économiques centrées sur les activités de marché. Il met également l'accent sur le comportement humain tel que caractérisé par les usages courants résultant de conditionnement culturel mais en mesure de répondre intelligemment aux réalités changeantes.

Il est significatif que la seule analyse autochtone du processus de développement dans le Tiers-monde, l'école «structuraliste» qualifiée parfois de théorie de la dépendance s'inscrive dans ce nouveau paradigme. J. Street et D. James ont pu montrer combien le courant structuraliste complète le courant institutionnaliste avec la description des glissements significatifs dans la structure interne des économies en croissance des secteurs et des groupes d'intérêts. Cette importante contribution au développement devait se retrouver ultérieurement aux Etats-Unis dans les travaux empiriques de J. Kuznets sur le rythme, la structure et la diffusion du développement à l'échelle mondiale à l'époque moderne.

La théorie de la dépendance, excroissance du structuralisme, a permis d'améliorer notre connaissance interne des influences puissantes de la structure inégale des Etats nations, des puissantes corporations multinationales et au-delà des cartels de ressources sur le développement mondial et le sous-développement. Mais cette approche pêche par son accent excessif sur le mécanisme d'exportation du processus de croissance et la minimisation conséquente des forces de croissance autochtones, seules en mesure de contrer les institutions et les modes de pensée traditionnels. Ce faisant, le courant dépendantiste a sous-estimé l'importance des facteurs domestiques et notamment culturels cruciaux dans le retard économique. S'il est incontestable que le contrôle présent de la technologie la plus sophistiquée et des moyens de sa propagation par les corporations multinationales soulève des difficultés sérieuses quant au transfert international et à l'acquisition des connaissances et renforce de ce fait la dépendance, il n'en demeure pas moins que l'approche dépendantiste a négligé d'expliquer le «retard congénital des activités scientifique et technologique dans le Tiers-monde». De même qu'elle a négligé de suggérer les voies et moyens permettant de stimuler ces activités pour vaincre la dépendance. Le courant institutionnaliste apporte une réponse à la question. Félix montre ainsi combien d'obstacles au développement économique résident dans des institutions locales régressives où l'intervention militaire nationaliste, le «caudillisme», ou leader charismatique et la préférence cérémoniale dans presque toutes les couches de la société, jouent un rôle important. Rejetant la conception marxiste d'inévitabilité historique, le nouveau paradigme, s'il reconnaît la force puissante des institutions affirme que le processus historique peut être altéré via l'application de l'intelligence collective, ou la recherche délibérée d'innovation et d'alternatives institutionnelles.

L'efficacité de la technologie repose selon Ayres sur deux principes : la technologie est essentiellement un processus autonome durable, le potentiel de découvertes fructueuses est renforcé dans un environnement favorable. Ayres montre également que les PenD pourraient bénéficier du fait que la croissance a lieu dans les conditions de «frontière». Ayres a en effet montré que le «Cross fertilisation» des techniques est accru quand une frontière nouvelle est pénétrée. Une frontière est une région qui offre l'espace nécessaire à l'expansion d'une population en mouvement, l'occasion d'une rupture avec des vieilles institutions et pour l'application des techniques empruntées aux autres régions. Etant donné le contact culturel accru, et les défis spéciaux posés par les conditions de frontière, de nouvelles combinaisons et adaptations de la connaissance utile surgiront sûrement.

Ajit S. Bhalla et D. James fournissent de nombreux exemples du potentiel frontière ou «technological blending», dans les secteurs économiques traditionnels : huile de palme en Malaisie et au Costa-Rica, éducation rurale via les communications par satellite en Inde, utilisation du guidage par laser pour le drainage des terres en Egypte, programmation informatique de l'élevage au Kenya et amélioration de l'usage de l'eau en Afrique de l'Ouest.

Des développements théoriques, méthodologiques précédents, il est clair que l'étude des conditions d'émergence d'inventions et d'innovations de l'investissement et des changements structurels ne saurait se ramener à la seule étude des entrepreneurs individuels dans le Tiers-monde : la vraie question posée est la suivante : quelles sont les conditions institutionnelles (au sens de l'économie institutionnelle) qui permettraient l'accroissement du stock commun ou capacité technologique des sociétés du Tiers-monde et quels en sont les acteurs ? Rien ne permet de penser *a priori* que la fonction d'innovation dévolue dans l'économie conventionnelle à l'entrepreneur libéral de type schumpétérien puisse dans le gros des cas être remplie par ce dernier dans les pays en développement.

Dans ce contexte, l'investissement éducationnel se révèle crucial. L'éducation est à la base de l'innovation sous une myriade d'aspects. Au-delà d'autres mesures comme les incitations fiscales à la recherche-développement et l'innovation, la libéralisation des politiques commerciale et industrielle, la promotion de la recherche de base dans les universités et les centres de recherche *et la création de centres d'innovation spécialisés, à l'interface de cette recherche de base et des entreprises*, la rationalisation de la structure des prix pour répondre aux opportunités du marché, apparaissent entre autres comme cruciales. Comme le rappelle Galbraith dans tous les pays aujourd'hui développés l'accent initial ne fut pas mis sur la construction d'usines mais sur la réforme des systèmes politiques et de développements de l'éducation, facteurs cruciaux s'il en est de l'innovation.

Ce ne sont que quelques résultats et pistes de recherches soulignant la fécondité d'approches institutionnelles dans l'analyse des problèmes économiques généraux et de ceux des PenD en particulier. D'autres résultats et pistes n'ont pu être présentés faute de place, ainsi en est-il des tentatives théoriques et pratiques en cours de dépassement des approches par des défaillances de l'état et par celles du marché débouchant sur de nouvelles analyses du rôle et de la nature de l'état mais également d'autres acteurs : ONG locales en Amérique Latine par exemple dont le rôle devient stratégique dans notre décennie. De mieux n'ont pu être approfondis les débats actuels concernant les expériences récentes de transitions.

Bibliographie

- Adelman I. et Morris C.T., *Comparative Patterns of Economic Development 1850-1914*, The Johns Hopkins University Press, 1988.
- Aldrich H. et Zummert Catherine, «Entrepreneurship through social network» in Donald Sexton et Raymond Sunilor (eds), *The art and science of entrepreneurship*, Cambridge, 1986, Ballinger.
- Ayres C. E., *The theory of economic progress*, Kalamazoo Michigan, new issues press, 1978.
- Bardhan Pranab, «Alternatives approaches to the theory of institutions in economic development» in P. Bardhan (eds), *The Theory of agrarian institutions*, New York, Oxford University press, 1991.
- Bardhan Pranab, «Alternatives, approaches to development economics : an evolution», in H. B. Chenery et I. Srinivasan (eds), *Handbook of development economics*, 1988.
- Bardhan Pranab, «The new Institutional economics and Development theory: A brief critical Assessment», *World development*, Vol. 17, n°9, september 1989, p. 1333-49.
- Bailey Thomas R., *Immigrant and native workers : contrasts and competition*, Boulder co Westview, 1987.
- Beoblawi Hazem et Luciani Giacomo (eds), *The rentier state*, Croom Helm, 1987.
- Bhalla Ajit et James Dilmus, «Technological blending frontier technology in traditional economic sectors», *Journal of economic issues*, Vol. XX, n° 2, june 1986, p. 453-62.
- Blanchet Gilles, *L'Economie de la Polynésie française et le syndrome de la rente*, Miméo, ORSTOM, 1993.
- Blumberg P., *Industrial democracy : the sociology of participation*, Londres Constable, 1968.
- Boissevain Jeremy et Grotenbreg Hanneke, «Culture, structure and ethnic entreprises : The surmemese of Amsterdam», *Ethnic and racial studies*, 9,1, 1986, p. 1 à 23.
- Cameron David R., «Distributional coalition and other sources of economic stagnation : on Olson's rise and decline of nations», *International organization*, Vol. 42, n° 4, Autumn 1988, p. 561-605.
- Coase R.H., «The problem of social cost», *Journal of Law and economics*, vol. 3, 1960, p. 1-44.
- Dugger William, «Research agenda for institutional economics», *Journal of economic issues*, Vol. XXII, n° 4, dec. 1988, p. 983-1003.
- Dugger William, «Methodological differences between institutional and neoclassical economics», *Journal of economic issues*, 13, décembre 1979, p. 899-909.
- Dugger William, «The nature of capital accumulation and technological progress in the modern economy», *Journal of economic issues*, Vol. XVII, n° 3, sept. 1984, p. 799 à 823.
- Feldman G.A., «On the theory of national income growth», Planning Commission. Moscou 1928 : éléments repris dans H. Domar : *Essays in the theory of economic Growth*, Oxford University press. 1957, p. 223-262.
- Felix David, «Import substitution and late industrialization: Latin America and Asia compared», *World development*, Vol. 17, n°8, 1989, p. 1455-1471.
- Fishlow Albert, «Origins and consequences of import Substituting Industrialization in Brazil», in Di Marco L.E. et al. (ed). *International economics and Development: Essays in honor of Raul Prebisch*. New York. Academic Press 1972.

- Gordon Wendel, *Economics as social science : an evolutionary approach*, The Riverdale Company, 1989.
- Gourevitch Peter, «The second image reversed : the international source of domestic politics», *International organization*, 32, Autumn 1978.
- Greenfield Sidney et Aubrey R. T., *Entrepreneurs in cultural context*, Albuquerque : University of new Mexico, 1979.
- Harrod R.F., *Towards a Dynamic economics*, Mc Millan, Londres 1949.
- Hewlett Sylvia Ann, «Poverty and inequality in Brazil» in *Brazil and Mexico : patterns in late development* (eds), Ann Hewlett et Richard W. Weiner, Philadelphia Institute for the study of human issues, 1982.
- Hogson Geoffrey, *Economics and institutions : a manifest for a modern institutional economics*, Londres, polity press, 1988.
- Hogson Geoffrey, «Worker participation and macroeconomic efficiency», *Journal of Post-keynesian economics*, Q. Winter, 1982-83, p. 266-75.
- Leff Nethaniel, «Entrepreneurship and economic development, the problem revisited», *Journal of economic literature*, Vol. XVII, march 1979, p. 46-64.
- Luciani Giacomo, «Allocation VS production states : a theoretical framework», in : *The Rentier State* (eds). Hazem Beblawi et Giacomo Luciani, 1987.
- Maccoby M., *The leader*, New York : Simon Schuster, 1981.
- Mahalanobis P.C., «The approach of operational research to Planning in India», *Sankhya* : Vol. 16, Part. 1 & 2, décembre 1955.
- Nerlove Marc, «Household and economy : towards a new theory of population and economic growth», *Journal of political economy*, mars-avril 1974 82 (2) 2e partie, p. 200-218.
- North Douglas, «Institutions», *The journal of economic perspectives*, Winter 1991, Vol. 5, n° 1, p. 97-113.
- North Douglas, *Institutions, institutional change and economic performance*, Cambridge University press, 1990.
- North Douglas, «Transactions costs, institutions and economic history» in symposium on the new institutional economics, *Zeitschrift für die gesamte staatswissenschaft*, n° 140, 1984, p. 7-17.
- Olson Mancur, *The logic of collective action*, Cambridge, Harvard university press, 1965.
- Olson Mancur, *The rise and decline of nations : economic growth stagflation and rigidities*, New Haven, CT. Yale University press, 1982.
- Sheahan John, «Market - oriented economic policies and political repression in Latin American», *Economic development and cultural change*, n° 28, January 1980.
- Sheahan John, *Patterns of development in Latin American : poverty, repression and economic strategy*, Princeton university press, 1987.
- Srinivasan T. N., «Neo-classical political economy, the state and economic development», *Asian development review*, Vol. 3, n° 2, 1985, p. 38-58.
- Stiglitz E. J., «The new development economics», *World development*, Vol. 14, n° 2, 1986, p. 257-265.
- Street James, «The institutionalist theory of economic development», *Journal of economic issues*, 17, 1987, p. 1861-1887.
- Sunkel Osvaldo (eds.) et Blezer Mario, *Rebuilding capitalism : alternative roads after socialism and dirigism*, Ann Arbor : The University of Michigan press, 1993.
- Taft Morris Cynthia et Adelman Irma, *Comparative patterns of economic development 1850-1914*.
- Tool Marc, *The Discretionary Economy: A normative theory of Political Economy*. Santa Monica: Goodyear Publishing, 1979.
- Tuma Elias H., «Institutionalised obstacles to development : the case of Egypt», *World development*, Vol. 16, n° 10, p. 1185-1198, 1988.
- Vanek Jaroslav, «Decentralization under worker's management : a theoretical approach», *American economic review*, décembre 1969, 59(5), p. 1006-14.
- Veblen Thorstein, *The place of science in modern civilization and other essays*, New York, Viking press, 1919.
- Veblen Thorstein, *The theory of business enterprise*, New York : Charles Sciboner's sons 1904.
- Zummert Catherine et Aldrich Howard, «Resource mobilization through ethnic networks kinship and friendship ties of sho in England», *Sociological perspectives*, 30, 4 october 1987, p. 422-55.

LA VILLE DANS LA POLITIQUE ET DANS LA SOCIÉTÉ : entre clientélismes et innovations démocratiques (Brésil)

Robert CABANES, Bruno LAUTIER, Jeanne BISILLIAT¹

Le mouvement actuel de décentralisation politique qui se dessine un peu partout dans le monde à l'initiative du FMI et de la Banque Mondiale est censé régénérer par la prise d'importance des niveaux politiques et économiques locaux, des Etats englués dans la dette et les difficultés politiques et sociales. Ce qui peut se lire principalement comme l'une des tentatives pour pallier les effets des politiques d'ajustement structurel et comme un transfert sur les municipalités d'une partie plus importante du poids de la crise ; ce qui peut être représenté aussi comme un souci supplémentaire de démocratie. Dans le contexte brésilien, ce changement survient dans une conjoncture de redémocratisation de la vie sociale et politique nationale avec la fin du régime militaire et la nouvelle Constitution de 1988. Dans les faits, la prise en charge, après élections, de certaines municipalités par un mouvement social et politique d'envergure nationale qui se démarque de l'immobilisme et de la corruption inhérents au système politique traditionnel, a instauré des politiques municipales innovatrices et durables tant au niveau de la gestion que de la planification urbaines, qu'à celui, plus large, des politiques sociales et économiques puisque se sont accrues les responsabilités des niveaux locaux. D'un autre côté le localisme ou le municipalisme se sont plutôt illustrés dans l'histoire du pays comme des mouvements renforçant les tendances politiques conservatrices et clientélistes face à un Etat central parfois de même nature, parfois modernisateur et technocrate. Et c'est ainsi que certaines analyses interprètent déjà la Constitution de 1988 : comme un retour à des pratiques locales et clientélistes après une longue période d'Etat militaire autoritaire et modernisateur ; et comme une ruse de l'Etat central, qui, sous couvert de démocratie, se décharge de ses responsabilités sans transférer les ressources correspondantes.

Ce projet vise donc à établir un bilan socio-économique et sociologique de la gestion de quelques municipalités par des partis ou des alliances de partis, dont le projet explicite est celui de la transformation des rapports sociaux dans le sens d'une réduction des inégalités et d'une plus forte participation démocratique. C'est donc à une analyse des processus de dépassement des clientélismes et paternalismes divers, comme de leurs tentatives avortées, que ce projet entend se consacrer.

La rencontre entre un ou plusieurs appareils civico-politiques particuliers de forme "parti" représentant des fractions déterminées de couches

¹R. Cabanes est sociologue ORSTOM, et responsable du G.P. "Rente, Travail, Pouvoir"; B. Lautier est économiste, professeur à l'Université de Paris I, associé à l'UR 54 ; J. Bisilliat est anthropologue, dans l'UR 55.

sociales, et une structure administrative territoriale à assemblée élue représentant un échantillon plus large de l'ensemble de la communauté nationale, espace de rapports sociaux particuliers, peut se solder positivement par l'engendrement d'un cercle vertueux de développement et de réduction des inégalités, ou bien négativement par l'affrontement et la paralysie réciproque des deux niveaux. Les modes de réalisation de ces deux extrêmes, comme les solutions intermédiaires, peuvent reproduire, approfondir ou réduire les formations clientélistes de départ. Il s'agit donc de mettre au point des instruments d'analyse permettant de comparer les politiques urbaines mises en oeuvre.

Contexte actuel des crises urbaines

La période de développement initiée au début des années 1960 et qui s'est poursuivie jusqu'au début des années 1980 a eu pour conséquence une forte croissance de la population urbaine (75% de la population totale). Croissance à deux faces : ville officielle et ville parallèle (ou illégale), au niveau du pays entier. La centralisation des ressources par l'Etat fédéral sous le régime militaire (64-84), le souci de l'organisation et du contrôle du territoire, ont soutenu un gros effort de planification urbaine : l'élaboration d'un Plan Directeur était une obligation absolue pour les municipalités pour espérer obtenir les ressources de l'Etat fédéral. Cette planification, très largement coupée d'une gestion urbaine restée prisonnière des rapports socio-politiques traditionnels de la société brésilienne marqués par le clientélisme, a rapidement pris un caractère technocratique peu applicable pour ne servir finalement que de justification du contrôle politique du niveau fédéral sur les municipalités, dans le contexte d'un système politique tout autant marqué du sceau du clientélisme.

La récession actuelle, à Sao Paulo par exemple, s'accompagne du ralentissement du mouvement migratoire en ville (3,17% par an de croissance annuelle dans la décennie 60-70, 0,71% depuis 1990), et du développement soutenu de l'habitat précaire depuis 1980. Au modèle périphérique de croissance par auto-construction sur lotissement clandestin et sans infrastructure préalable tend à se substituer le développement des *favelas* dans les périphéries (71.000 *barracos* en 1980 à Sao Paulo, 150.000 en 1987 où logent un million d'habitants), et des *cortiços* (immeubles dégradés) au centre. On estime que les situations d'illégalité par rapport au foncier (2.400.000 personnes vivent sur des lotissements clandestins) ou aux critères de construction (3.000.000 vivent dans les *cortiços* et 1.300.000 dans des maisons pécaires) caractérisent environ 7,7 millions de personnes, soit 70% de la population de la ville. Le Système Financier d'Habitation mis en place par le régime militaire, bien que n'ayant pratiquement profité qu'à la classe moyenne, avait pu mobiliser d'importantes ressources pour la construction. Sa crise, dans les années 1980, est un élément de la crise urbaine.

Ce tableau pourrait être complété en évoquant la baisse (relative, rapportée à une population en augmentation) de l'accès aux équipements d'infrastructure (électricité, égouts, eau, transport), ou socio-culturels (enseignement primaire, soins de santé).

Le niveau municipal dans la Constitution de 1988 et dans la réalité

Nombre de municipalités se sont engagées, dès les élections de 1988, dans un processus de réduction des inégalités, qui commence par la légalisation de la ville parallèle (illégale), et qui tente de se poursuivre législativement par l'éradication des possibilités de spéculation foncière et immobilière ; il s'agit d'un gigantesque retournement de perspectives que chaque ville entreprend avec plus ou moins de conviction par l'élaboration et le vote de sa Loi Organique (municipale) et de son Plan Directeur. La décentralisation introduite par la Constitution de 1988, tant au niveau de la mobilisation des ressources que de l'autonomie de décision et d'action, autorise ce dynamisme. Mais les situations observées peuvent être très variables. La première analyse à effectuer est celle de la division effective des ressources, du travail, et des responsabilités entre l'échelon municipal, l'Etat, et l'échelon fédéral. Des conflits de compétence, qui recouvrent des conflits d'orientation sociale ou politique, sont fréquents. La reversion de l'argent public des niveaux supérieurs vers les niveaux inférieurs pose souvent problème. La situation qui en résulte au niveau local est souvent singulière.

Les modalités d'élaboration et les contenus des politiques sectorielles, leur acceptation et leur mise en oeuvre constituent un remarquable analyseur de l'intervention d'ensemble d'une municipalité. A Sao Paulo par exemple, le projet de captation des ressources sur les quartiers équipés et susceptibles de densification, pour les transférer sur les périphéries non équipées et les zones "d'intérêt social" pour la construction d'un habitat populaire, a représenté par son ampleur et les modalités démocratiques de sa discussion, un véritable événement dont l'intérêt a largement dépassé cette seule ville, même si sa réalisation s'est avérée impossible.

Par ailleurs, certains secteurs d'intervention des municipalités méritent une analyse plus précise, soit qu'ils aient été l'objet d'importants mouvements de mobilisation, soit qu'ils aient été "ciblés" par l'une ou l'autre des municipalités comme programmes prioritaires, soit qu'ils aient fait l'objet de véritables contrats, tacites ou écrits, entre municipalité et population.

Enfin les municipalités peuvent largement décentraliser leur gestion. A Sao Paulo par exemple les négociations avec les mouvements populaires se sont effectuées au niveau des "conseils de représentants", spécialisés sur des domaines déterminés (habitat, santé, éducation, culture..) et localisés

à l'échelon de "sous-municipalités" (les arrondissements à Paris), ce qui impliquait également une déconcentration, voire une décentralisation des services administratifs. Jouant en principe dans le sens d'une plus grande démocratisation de la prise de décision du côté municipal comme du côté du mouvement populaire, cette évolution n'est pas non plus exempte des risques d'une pénétration plus fine par des réseaux clientélistes.

Choix des municipalités

L'intérêt d'une comparaison réside dans la confrontation entre des politiques et des pratiques au départ globalement semblables dans leurs inspirations et contraintes à s'adapter à des morphologies et des structures sociales territorialement enracinées.

Les villes de Sao Paulo et de Diadema constituent une référence permanente, la première parce que, première métropole du Brésil, elle est la plus étudiée et la mieux connue du milieu universitaire ; dans la seconde (500.000 h), le taux d'industrialisation se maintient élevé, alors que la tertiairisation de Sao Paulo paraît inéluctable (60% d'emploi tertiaire en 1970, 76% en 1990), et les municipalités de gauche s'y succèdent depuis 3 législatures. La ville apparaît alors comme le noyau fondateur d'un nouveau statut de citoyenneté urbaine et le creuset de nouvelles formes d'identité et de culture populaire.

La ville de SANTOS (500.000 h), port de l'Etat de Sao Paulo et plus grand port d'Amérique latine, est composée de la classe ouvrière traditionnelle des ports et d'une classe moyenne de retraités. Ses innovations dans le domaine de la santé (mentale en particulier), de l'environnement, et de la gestion tripartite du port, ont été importantes et continuent à être soutenues pendant la législature actuelle. Ces deux dernières municipalités sont motrices dans la constitution de leurs régions métropolitaines respectives. La municipalité de NITEROI pourrait être avantageusement comparée à celle de Santos ; les deux villes ont la même structure morphologique et sont dirigées par des partis politiques différents.

Deux villes du Sud, capitales d'Etat, seront également étudiées : Porto Alegre et Curitiba (nous avons l'accord de ces municipalités).

PORTO ALEGRE (1.500.000 h) s'est en effet signalée depuis 6 ans par la mise en place de procédures de gestion urbaines très participatives dès la discussion du budget et jusqu'à l'analyse à posteriori des dépenses, en passant par le suivi des opérations concrètes. Cette municipalité fait figure d'exemple national de gestion urbaine démocratique ; c'est une ville de "citoyens", à des niveaux encore plus formalisés qu'à Diadema.

A l'opposé, la ville de CURITIBA (1.400.000 h) offre un contre exemple de grand intérêt. Cette ville a mis en place depuis une trentaine d'années des

procédures de planification urbaine qui se sont perfectionnées à chaque législature, sans que les changements de majorité politique n'aient eu de réelle incidence sur les orientations générales de planification et de gestion. L'image de ville du premier monde ou ville "de l'usager et du consommateur" que détient cette métropole mérite un examen approfondi de par sa longue histoire de planification urbaine.

Ces deux villes du Sud sont en outre insérées dans des régions de forte "personnalité", traditionnellement circonspectes vis-à-vis du pouvoir central. Et elles participent, dans leur ensemble, à des mouvements politiques différents au niveau national ; il n'est donc pas inintéressant d'observer à cette occasion la dialectique du local et du national dans le va-et-vient de dépendance toujours complexe entre ces deux niveaux.

Enfin trois villes du Nord feraient également partie de cette étude : FORTALEZA (1.700.000 h), à la fois parce qu'elle a été un lieu d'expérimentation négatif pour une gestion municipale "populaire-extrémiste" pourrait-on dire, et parce qu'elle a cependant élu une nouvelle équipe autour "d'entrepreneurs éclairés" modernistes, sensibles aux problèmes sociaux et soucieux de développement économique local.

La ville de SALVADOR (2.000.000 h), capitale de la population noire, vient de sortir récemment d'une longue période de gestion oligarchique et clientéliste, et voit arriver sur la scène municipale, avec le mouvement noir et le syndicalisme des industries modernes, des forces qui ne s'étaient guère exprimées jusqu'ici.

Enfin la ville de RECIFE (1.300.000 h), lieu traditionnel, avant le régime militaire, des "fronts populaires" au niveau municipal, qui semble reprendre cette même tradition, avec une participation plus visible des classes moyennes, et le souci, nouveau, de créer des ressources et de l'emploi. Nous n'avons pour l'instant sur ces 3 dernières villes que l'accord de la municipalité de Recife ; ce sont les contacts pris dans cette ville et la possibilité de travailler avec le Centre Josué de Castro qui nous ont déterminés à choisir les deux autres.

Plan d'analyse

Une première démarche concerne des questions traditionnelles de la sociologie urbaine (définition des normes d'occupation du sol, financement d'équipements collectifs par ponction de profits issus de la promotion immobilière, conception d'un réseau de transports urbains, extension des programmes de logements populaires) qui seront traitées du point de vue de la sociologie politique : élaboration dans les programmes politiques, et formulation en lignes d'action. Il s'agit ensuite de repérer les stratégies des agents dans les processus de mise en oeuvre et de rendre compte de la naissance ou de l'empêchement des processus d'innovation.

La seconde démarche questionne les objets traditionnels de la sociologie politique avec les méthodes et les moyens de la sociologie urbaine : la démocratisation des rapports sociaux, le passage de rapports autoritaires et hiérarchiques, publics ou privés (népotisme, corruption), courants dans la société brésilienne, à des rapports publics qui rendent difficile l'exercice autoritaire du pouvoir ainsi que les règlements ou arrangements privés. Il s'agit de tester l'hypothèse selon laquelle l'action innovante des municipalités étudiées a eu pour fil conducteur une volonté d'élargissement de l'espace public. Ce mot est pris ici dans son double sens, celui de la philosophie politique et celui des sciences sociales de l'urbain : comment la délimitation d'un espace public, espace de la délibération politique et de l'expression d'un intérêt commun, repose sur la formation d'un espace public urbain recomposé autour d'une rationalité commune qui est objet de débats et objet de transactions. Par exemple, il s'agit de voir comment la délimitation du pouvoir associé à la propriété foncière, l'élaboration de contreparties à la liberté de construire sous forme de construction d'équipements collectifs, la mise en place de nouvelles modalités de négociation du mode d'usage du sol, sont devenues constitutives du processus de démocratisation.

Etant entendu que toutes les actions des municipalités peuvent servir à l'évaluation des politiques municipales, le plan d'analyse pourrait être le suivant.

1- Le rapport du parti ou de la coalition de partis dirigeant la municipalité avec leur propre base et le mouvement social qui en est l'expression peut osciller entre la prise en charge soutenue et systématique de cette base et une stratégie d'élaboration du bien commun ou de l'harmonisation des intérêts dans le cadre communal. En ce dernier cas, quelles procédures de médiation, de conciliation, d'affrontement sont mises en oeuvre ? Au nom de quels principes ou impératifs concrets ? A Sao Paulo, les "chambres de négociation et de d'arbitrage" créées par la municipalité semblent avoir joué un rôle non négligeable ; beaucoup de municipalités se sont dotées de systèmes de consultation, de "forums populaires", de chambres "constituantes", qui jouent un rôle permanent dans la gestion municipale. Quelles modalités de fonctionnement, quelles raisons de leurs efficacités et de leurs paralysies ?

2- La relation des élus et des administratifs d'exécution aux entreprises publiques et privées oeuvrant pour la municipalité. Entre rapports de clientélisme et de corruption et rapports de cogestion associant usagers, entreprises, et municipalités, quels niveaux intermédiaires se sont constitués et sur la base de quelles justifications ? Ce point paraît essentiel, car il semble qu'un double système de gestion urbaine tend à s'instaurer : les élus sont en quelque sorte pré-inscrits dans un système politique clientéliste qu'ils ont normalement tendance à reproduire en fonction de

paramètres qui peuvent assurer leur réélection, alors que les secrétaires exécutifs ont plus facilement tendance à défendre une vision municipale globale et à se défaire davantage des pressions des clientèles. On voit ainsi s'instaurer une gestion à travers les mouvements associatifs, des systèmes de consultation, voire de cogestion avec la population, qui contribuent à rendre public l'arbitrage entre municipalités et acteurs sociaux. D'où les contradictions possibles avec une gestion clientéliste plus discrète des élus. Mais cette opposition peut aussi bien s'inverser lorsque des élus affirment un vif souci de démocratie, et lorsque des exécutifs ont établi de longue date des réseaux d'intérêt difficiles à défaire. La question posée est bien celle d'une possible transformation de nature d'un système politique vieux de deux siècles.

3- Le rapport de la municipalité à l'ensemble de sa population passe aussi à travers les services immatériels (rôle d'un secrétariat à la culture), et à travers une production de représentations qui contribuent à élaborer son image. C'est sur le plan du rapport entre les pratiques et les conceptions affichées de la citoyenneté que cette image peut être analysée. Par ailleurs, ces trois domaines d'enchaînement des rapports sociaux sont bien évidemment reliés par la personnalité d'un "chef" qui peut incarner des types variés d'autorité ou de pouvoir sur la gamme qui va de la démocratie, représentative ou déléguée, à l'autoritarisme et au clientélisme en passant par des formes intermédiaires qu'il s'agira de décrire et de nommer. Le caractère comparatif de l'étude doit permettre d'éviter à la fois les types d'interprétation trop personnalistes ou trop exclusivement politiques.

Montage institutionnel et réalisation concrète

A l'origine, ce projet était une initiative ORSTOM-CEDEC (Centre d'étude de la Culture Contemporaine)-POLIS (Institut d'Etudes, de Formation et de Conseil en politiques sociales). Ces deux ONG sont localisées à Sao Paulo. Après avoir reçu un financement du Ministère de la recherche français qui l'a ensuite retiré pour des raisons budgétaires, ce projet prend dorénavant une nouvelle configuration institutionnelle. Il est présenté à la Communauté Européenne par deux ONG brésiliennes, POLIS pour les villes du Sud, le centre JOSUE DE CASTRO pour les villes du Nord, qui prennent en charge la recherche, aidées de l'Orstom en tant qu'institution scientifique d'évaluation permanente. La réalisation, après acceptation du projet, sera effectuée sur deux ans.

LE TRANSFERT DU SAVOIR-FAIRE ENTRE MAQUILADORAS, MAISON MÈRE, FOURNISSEUR ET CLIENT

Delphine MERCIER¹

Monterrey, ville de grande tradition industrielle du nord du Mexique, au seuil du puissant voisin nord-américain est un véritable "laboratoire". Là, s'expérimentent et s'observent tout type de transferts entre pays développés et pays en voie de développement.

Le travail qui suit présente une réflexion issue d'études de cas réalisées, entre Mars 1993 et Août 1994, au sein de maquiladoras² de la zone métropolitaine de Monterrey. Notre étude est à la fois spécifique et certainement transférable à un contexte plus étendu. Ce bref résumé présente très globalement les dynamiques d'appropriation des savoirs et des décisions de production à propos d'une activité industrielle initialement conçue en totale dépendance des Etats-Unis. La rédaction finale centrera davantage l'attention sur les stratégies des acteurs.

LES OBJETS DU TRANSFERT

Expérience accumulée

Dans l'industrie locale et sa valorisation (rentabilisation) dans la maquiladora :

Un des premiers facteurs du transfert relève de l'expérience. Avant d'exercer dans une maquiladora, les ingénieurs, les superviseurs ou les techniciens accumulent souvent leur expérience dans l'industrie locale. Leur savoir et savoir-faire, une fois transmis se développent à l'intérieur de la maquiladora. En effet, le rythme du travail imposé, permet à bon nombre d'ingénieurs de développer leurs compétences et d'améliorer leurs performances.

Se dessinent alors clairement trois profils:

- Une expérience aux États-Unis.
- Une expérience dans l'industrie locale.
- Une expérience dans la maquiladora à la frontière en particulier.

¹ Sociologue associée à l'UR.

² L'industrie maquiladora d'exportation (IME) s'est installée à la frontière Mexico-Américaine dans les années 1960. Depuis 1965, l'IME connaît une évolution importante tant au niveau de ses structures de production, de ses modes de production que de son implantation dans l'économie mexicaine. Est considéré comme établissement "maquilador" : "L'unité économique qui développe une activité productive en général, sur les bases d'importations temporaires. La totalité des produits finis est destinée à l'exportation, à l'exception des cas autorisés par la SECOFI à vendre sur le marché national une partie de sa production".

Dans la maquiladora et sa valorisation ultérieure :

Pour les ouvriers les profils sont différents. En général, le poste dans la maquiladora représente une première expérience dans l'industrie, bien que certains aient déjà eu une expérience, fut-elle minime, dans l'industrie locale, dans la maquiladora, dans les services ou dans le secteur informel.

La mobilité interne comme résultante d'une expérience accumulée dans la maquiladora s'observe plus spécifiquement chez les femmes ouvrières. En effet, certaines jeunes filles entrées dans la maquiladora comme ouvrières ont été promues, grâce à leurs capacités, à d'autres fonctions: superviseur, responsable matériel, secrétaire de production, inspectrice qualité, responsable de ligne. Elles deviennent des employées de "confiance".

La volonté d'appropriation complète des moyens de production :

On retrouve certains ingénieurs à tous les stades de développement de l'usine: la négociation du lieu de production, l'installation des machines, l'organisation de la production et le recrutement du personnel. Cette appropriation des moyens de production permet aux acteurs de s'inscrire dans le projet industriel de l'usine et développe chez eux des comportements d'appropriation importants.

Développement du savoir-faire à l'intérieur même de l'unité par le biais de la mise en place de la certification (processus national) Iso 9000 :

Ce processus est récent et il se divise en trois étapes.

Avant :

L'élaboration du manuel de qualité permet de formaliser les pratiques productives. En effet, chaque département est contraint d'écrire noir sur blanc ses activités. Ce qui lui permet d'évaluer précisément son travail quotidien, de le communiquer de manière univoque, uniformisée, compréhensible par tous les acteurs de l'usine.

Pendant :

Cette formalisation des savoirs et des pratiques permet de découvrir les logiques ouvrières et techniciennes. Pendant la certification, le manuel de qualité sert d'outil à la mise en oeuvre des pré-audits. La vérification est facilitée par la comparaison entre ce qui est réalisé et ce qui est mentionné dans le manuel. Elle donne suite à des actions correctives.

Après :

Si il y a certification, la maquiladora acquiert reconnaissance et fiabilité, et construit son image de marque. La certification est source de confiance de la part des clients, des fournisseurs. Le développement de l'Iso 9000 implique un travail d'équipe et un travail de tout le personnel. Iso 9000 permet de former ou d'informer la main d'oeuvre, en fonction du projet.

Relation de client

La relation de la maquiladora avec le fournisseur évolue. La maquiladora acquiert de l'indépendance quant au choix de ses fournisseurs

Spécificité de la maquiladora :

Les fournisseurs locaux mettent en place des programmes de vente spécifique pour les maquiladoras. Pour eux, on ne traite et on ne communique pas de la même façon selon qu'il s'agit d'une maquiladora ou d'une usine locale. En effet, les maquiladoras communiquent par écrit alors que les industries locales préfèrent le téléphone. Aussi, les maquiladoras exigent systématiquement une visite du fournisseur. Ce n'est que très rarement le cas avec les usines locales, pour lesquelles ces pratiques ne rentrent pas dans les usages.

Changements réciproques :

Il apparaît que le fournisseur apporte à la maquiladora de nombreux éléments de réflexion sur sa façon de travailler. Souvent le fournisseur est une grande entreprise très spécialisée, développant une organisation du travail plus moderne que celle de la maquiladora.

Produits particuliers :

Il se peut que le fournisseur se voit dans l'obligation de créer un produit spécial pour la maquiladora. Il donne au produit le nom de la maquiladora et le vend, comme par exemple en parlant de peinture: le blanc X. (X correspondant au nom de la maquiladora).

Relation directe aux clients (ceux qui achètent le produit final, directement) :

En effet, quand la maquiladora obtient la confiance de la maison mère, elle peut traiter directement avec les clients en aval de la production. Avant, cette relation était réservée à la maison mère, mais avec l'obtention de la certification la maquiladora peut développer l'activité de vente directe au client. Cette activité a longtemps fait défaut au développement de la maquiladora. En effet, trop souvent la maquiladora n'a aucune relation avec le client et ne connaît pas les effets de sa vente ou n'a que des retours indirects sur le produit fabriqué.

Le développement des activités de sub-maquila

En effet, depuis la signature du Traité de Libre Échange, d'autres types d'investissements sont faits au Mexique. Certaines maquiladoras, afin de pallier au problème de l'éloignement des sous-traitants, mettent en place des réseaux locaux de fournisseurs ou développent à l'intérieur même de l'usine d'autres activités qui étaient auparavant réalisées aux États-Unis. Ces "sub-maquilas" fabriquent des composants qui autrefois étaient envoyés par le fournisseur via la maison mère. Cette ampliation

d'activités permet une nouvelle appropriation technologique. Les machines installées sont automatiques et leur mise en place implique des changements dans l'organigramme de l'usine, des modifications du système productif. Parmi ces changements, on observe un passage de l'assemblage manuel à l'assemblage automatique.

"Ceux qui savent" et non pas, les "connaissances" recrutées par relation peuvent être amenés à aller aux États-Unis pour observer une usine qui va être transférée au Mexique. Ils gagnent alors un certain prestige auprès du reste de l'équipe et auprès des États-Unis. Il est possible aussi, dans ce type de démarches d'observer des actions de formation qualité auprès d'un fournisseur Américain qui sous-traite la maquiladora en composants ou en matières premières. On constate alors une utilisation réelle des capacités des techniciens.

LES LIMITES DU TRANSFERT

Comment utiliser ce savoir au mieux, alors que bien souvent la maquiladora n'est pas dotée de structures qui permettent de maintenir le savoir. En effet, ce qui fait le plus défaut à la maquiladora, ce sont les structures. Elle se constitue souvent sur le tas, sans un projet de départ, et par conséquent elle est amenée à construire par défaut. De plus la maquiladora n'a pas encore appris à utiliser son personnel selon ses potentiels.

Par exemple pour ce qui est de la mise en place d'un système qualité, elle se retrouve face à des milliers d'interrogations sur la manière de maintenir un système en fonctionnement, ses questions sont de tout type: Comment palier au développement de la lassitude face à certaines règles parfois dépourvues de sens? Comment maintenir la motivation face à ce genre de système? Comment ne pas tomber dans le piège de l'accumulation du papier, de la formalisation à outrance? Comment rendre un système de qualité efficace? Et comment se l'approprier complètement pour le fusionner avec la politique de l'usine?

Autant de questions qui ne trouvent pas leurs réponses dans une usine qui traite les problèmes en continuelle urgence. Il en va de même pour sa relation avec le fournisseur, cette relation peut être réduite à un simple échange de cotisations et de factures. La maquiladora est consciente qu'elle doit développer une réelle relation d'ordre et de receveur d'ordres avec ses fournisseurs. Mais, dans une maquiladora, la relation de partenariat est parfois restreinte par le temps. Et selon les théories sur le partenariat, la confiance se met en place dans le temps. Le temps est un élément manquant à la maquiladora, étant elle-même sujette à des clients et des problèmes traités dans l'urgence.

Tout comme elle n'a pas le temps de développer ses relations et de les formaliser, la maquiladora n'a pas toujours le temps de développer une technique, de faire ses preuves dans la production d'un produit. De plus, elle est sujette au problème du prix, elle se voit dans l'obligation de payer plusieurs intermédiaires pour divers services additionnés au prix de revient, comme le passage douanier. Ce sont des frais indirects sur le produit qui peuvent nuire à la continuation du produit. De plus l'expérience maquiladora cantonne à un travail à façon qui aliène un peu le responsable dans des activités où le développement des décisions en amont et en aval sont limitées.

PRATIQUES CLIENTÉLISTES ET MODES D'INTERVENTION SOCIALE EN AMAZONIE

Maria Conceição D'INCAO, Gérard ROY¹

Ce programme fait partie du Grand Programme "Rente, travail, pouvoir : recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporains", et ce texte présente plus précisément l'insertion de cette équipe dans le Programme élaboré au Musée Goeldi à Belem par R. Araujo (Cnpq, Brésil) et C. Geffray, P. Lena (Orstom). Le titre en est : "Peuplement, identités et environnement en Amazonie brésilienne".

Cette proposition est d'abord issue du travail de recherche accompli dans l'Etat de Sao Paulo sur les *assentamentos* (établissements) de réforme agraire, dont les résultats sont en cours de publication (en français et en portugais). Titre de l'ouvrage : "De l'apprentissage de la démocratie : autonomie du citoyen et participation populaire". Cette proposition fait suite également aux échanges scientifiques intervenus avec l'équipe de Belem en 1993 qui ont permis de faire ressortir de larges points de convergence dans les problématiques de recherche et dans les résultats, en même temps qu'une certaine singularité de notre travail propre à enrichir la démarche d'ensemble. Elle est le produit enfin du travail de terrain effectué en octobre et novembre 1993 dans la région de Marabá (Etat du Pará) sur les communautés rurales naissantes qui se constituent sur le front d'expansion amazonien, objet de l'intervention d'organisations non-gouvernementales.

1 - Expérience de travail dans l'Etat de Sao Paulo

La situation que nous avons étudiée de manière approfondie est une situation d'*assentamento*, née, parmi d'autres, de la réforme agraire au niveau fédéral et de la politique publique d'*assentamentos* du gouvernement dit de transition démocratique (1984-1987) de l'Etat de Sao Paulo. Cette situation concerne le projet de création d'une paysannerie moderne, composée par des familles de travailleurs urbains et ruraux, sous une forme semi-collectiviste élaborée par des ingénieurs progressistes de l'Etat. Elle met en scène d'un côté, l'Etat et ses ingénieurs agronomes, les mouvements et leurs militants (Mouvement des Travailleurs Sans Terre, Communautés Ecclésiales de Base), des communautés donatrices pourvoyeuses d'aide en argent et en nature, nationales et internationales. Et d'autre part un collectif de familles et ses meneurs, surgis dans la lutte de conquête de la terre, liés aux mouvements progressistes.

¹G. Roy est économiste ORSTOM ; M.C. d'Incao est anthropologue, professeur à l'Université de Campinas (Brésil), associée à l'UR.

L'observation et l'analyse de cette situation renferme deux préoccupations de connaissance. D'une part découvrir les relations économiques, sociales et politiques qui se créent dans la pratique, par rapport à la logique théorique des relations inscrites dans la forme constitutive semi-collectiviste, ainsi que leurs résultats en termes d'efficacité économique et d'intégration des producteurs. D'autre part, comprendre ces relations et ces résultats à partir d'une démarche qui prend en compte la singularité issue de l'histoire de ces travailleurs, et le caractère déterminé des conditions dans lesquelles ils sont placés. Enfin découvrir les possibles dépassements des relations observées, c'est-à-dire les possibilités pour les acteurs en présence de se retrouver dans une nouvelle unité; et expérimenter, à travers la relation chercheurs-producteurs et leurs familles, les chemins de la mise en oeuvre de ces possibilités.

Pour atteindre à cette double connaissance nous adoptons une position déterminée dans la pratique de recherche : reconnaître chacun présent sur la scène de l'*assentamento*, en tant que personne égale par rapport à nous dans la liberté de s'exprimer; choisir le principe du dialogue-critique dans la relation à chacun, qui permet d'interroger les relations existantes au sein de la collectivité, du point de vue de leur conformité ou de leur non-conformité aux relations qui constituent le présupposé et la finalité de notre intervention : les relations de caractère démocratique.

Cette démarche vise à révéler pour nous les rapports de domination existants; et pour eux la possibilité d'autres relations, construites sur le principe de l'égalité de chacun dans la liberté d'expression, et de décider, sous une loi commune. Elle vise en d'autres termes à transformer la position de départ en une présence médiatrice dans la constitution d'un groupe fondé sur l'autonomie des personnes, et en tant que tel, capable d'aborder en commun les problèmes communs.

2 - Les résultats auxquels nous sommes parvenus.

Le système semi-collectif est construit sur une agriculture mécanisée destinée au marché, dont le modèle est emprunté à l'entreprise agricole dominante. Les machines sont propriété de la collectivité; les décisions et le travail sont effectués collectivement. La gestion est entre les mains d'une association dirigée par des membres élus. L'ensemble doit fonctionner avec l'assistance des ingénieurs de l'Etat.

Dans la pratique, les résultats sont décevants. Le modèle évolue de manière chaotique vers la forme familiale privée, le parc de machines se dégrade. Il y a crise de l'association et paralysie de ses membres pour la résoudre. On observe l'appropriation de la composante collective du mode d'organisation économique et sociale par la minorité militante, et la pénétration de toutes les relations par une logique de relations interpersonnelles, construite sur l'arbitraire, les faveurs et l'exclusion.

Laissés à eux-mêmes les travailleurs recréent entre eux les relations dans lesquelles ils ont été socialisés, à caractère nettement paternaliste. Moins l'efficacité.

Quelles sont les raisons de cet état des choses ? La forme semi-collective dans laquelle on place les travailleurs est étrangère, dans sa conception, à leur singularité historique. Elle ne prend en compte ni le positif dont ils sont porteurs (un certain savoir et une aspiration à la liberté), ni le négatif (un savoir limité et les relations de dépendance dans lesquelles ils ont été socialisés). Est en cause la perception des travailleurs qui est à l'oeuvre dans cette conception d'une forme de collectivité semi-collective qu'on leur destine, et l'avenir idéal que l'on pense pour eux : cultivateurs "arriérés" et "réactionnaires" qui doivent se mouler dans une forme où l'efficacité économique et l'homme nouveau sont prédéterminés. Cette perception est sans issue car étrangère à la réalité de ces travailleurs. Leur insertion dans la modernité doit être pensée en continuité et en dépassement de ce qu'ils sont. Leurs capacités, leurs aspirations et leurs limites se dévoilent dans une rencontre construite sur la reconnaissance de chacun, tandis que la création d'espaces de discussion et de négociation de gens égaux et libres sous une loi commune permet peu à peu une créativité individuelle et commune. Notre méthode rencontre ici, sur le terrain qui est le nôtre, socio-politique, le principe de la démarche des agronomes des systèmes agraires. L'apprentissage de la nouveauté, ici et là, ne peut se faire que dans la pratique de rapports démocratiques.

3 - La rencontre de l'équipe de recherche du musée Göeldi, Belem

L'équipe de Sao Paulo a rencontré à Belem, début 1993, P. Lena, C. Geffray, J. Picard, R. Araujo et deux ingénieurs agronomes français. La confrontation des expériences de recherche, au cours d'une semaine de séminaire intensif, a permis de noter un large accord entre tous sur le fait que les relations démocratiques formellement proposées par les politiques publiques et privées sont pénétrées par des relations interpersonnelles de domination, caractéristiques en première approximation du paternalisme à l'oeuvre historiquement dans la société brésilienne. Le pointage d'une différence d'approche entre les deux équipes a pu également être fait : l'équipe de Belem privilégie l'observation du déploiement des rapports paternalistes et apporte un éclairage lumineux sur ce phénomène. L'équipe de Sao Paulo privilégie l'observation des failles et des résistances dans cette pénétration, préoccupée d'explorer les virtualités de transformation qui travaillent les relations paternalistes pour les dépasser en relations construites sur la reconnaissance réciproque, l'égalité et la liberté de s'exprimer et de décider sous une loi partagée en commun. Ressort de ces échanges l'évidence d'une complémentarité qui doit donner au nouveau programme une dimension très créative.

4 - Le terrain de Marabà (Sud du Para)

Au cours de 6 semaines de terrain, fin 1993, nous avons rencontré une ONG de grand poids régional, le CAT (Centro Agro-Ambiental do Tocantins), articulé à l'Université Fédérale du Para et à l'Université France-Antilles. Il nous a permis de découvrir la région, en même temps qu'il nous mettait au coeur de ses pratiques d'intervention, construites à la fois et de manière liée, sur la recherche agronomique et sociologique, et sur la formation, l'organisation et l'action de syndicats ruraux. Cette situation nous a permis d'observer l'action du CAT dans l'une des multiples communautés de son aire d'influence. Cette communauté comprend un nombre assez important de familles (140) aux prises avec les problèmes communs d'une installation récente (9 ans) sur un front pionnier : production, transport, commercialisation, éducation, santé. Par ailleurs différentes entités syndicales ou associatives se proposent d'assister ces familles en les organisant.

Il s'agissait d'une part, en continuité avec l'éclairage de l'équipe de Belem, d'observer la pénétration des relations paternalistes au sein des relations formellement démocratiques. Et d'autre part, en continuité avec notre propre éclairage, d'observer les conduites de résistance à ce jeu de relations biaisées de la part des familles, tant au sein de la communauté que dans les relations de cette dernière avec l'extérieur; d'en apprécier le caractère actif ou passif; et de réfléchir aux possibilités inscrites dans ces résistances, pour construire une stratégie d'intervention permettant le dépassement des relations existantes par des relations démocratiques. Nous avons pu observer, à partir du constat immédiat d'une limitation largement reconnue du syndicat et de l'association dans l'unification des familles, d'une part une appropriation du syndicat par un véritable réseau familial, et d'autre part une appropriation de l'association par une minorité prise dans un réseau de clientélisme politique. Mais aussi des conduites individuelles de participation critique ou d'opposition. Soit les propres membres de ces entités développent un rapport tactique ou utilitaire, personnel ou opportuniste, à leur égard, et, se tenant à l'écart de toutes les mobilisations espérées, se dérobent au moment de rétribuer les services rendus, c'est-à-dire au moment des élections. Soit de nombreuses familles se tiennent délibérément en dehors, dans une attitude d'opposition, et se cantonnent dans des relations familiales et de voisinage.

L'approfondissement de ces conduites et attitudes, dans le dialogue avec chacune de ces familles, en position dominante ou dominée, révèle un phénomène complexe. Dans les relations qu'elles nouent entre elles au sein de la communauté, et dans celles qu'elles nouent à l'extérieur (à l'occasion d'interventions dont elles sont l'objet), les familles établissent des réseaux de relations personnelles qui construisent leurs inégalités respectives et réciproques. Elles abordent divisées et opposées des

problèmes qui leur sont communs. En même temps, chaque famille ou chaque individu, pris séparément, critique le jeu des relations en cours, et se réfère à un jeu possible de relations égalitaires et démocratiques sous une loi commune. C'est l'effet du discours répétitif qui leur est tenu en toutes circonstances. Dans la pratique cependant, c'est une toute autre réalité qui se développe, en continuité avec le jeu clientéliste.

Ce décalage entre la conscience partagée par tous et les pratiques de chacun manifeste l'existence d'un manque, celui d'un pouvoir incarnant l'ordre démocratique, tant au niveau de la communauté qu'à celui de l'Etat. Il est clair que toute tentative d'intervention dans ces communautés, -sous forme syndicale ou associative-, qui se donne pour tâche d'unifier les familles face aux problèmes communs et qui n'a pas une claire conscience de la nécessité de construire le jeu démocratique, est condamnée à voir son action détournée et dénaturée par le jeu des rapports interpersonnels ou interfamiliaux traditionnels.

Cette situation invite à regarder de près la relation ONG-militants, en tant que matrice de la formation de ces militants, tant pour ce qui concerne l'analyse des communautés paysannes qui sous-tend cette formation, que pour la stratégie d'intervention qui découle de cette analyse. C'est une question complexe de découvrir comment les projets des ONG à l'égard des communautés paysannes, favorisent l'émergence de meneurs qui tendent à reproduire les pratiques traditionnelles de la société rurale au lieu de construire des relations nouvelles de caractère démocratique. Approfondir cette question, élaborer les méthodes de connaissance de la relation ONG-militants et militants-communautés paysannes à partir d'un autre regard sur la paysannerie, construire une méthode de formation à partir de cette connaissance, telles sont les tâches que nous nous proposons. Les communautés de familles sur front d'expansion (la frontière) sont des agglomérats fortuits à constituer en communes : en propriétaires se reconnaissant égaux et libres, soumis aux mêmes lois; et en tant que tels membres d'un Etat.

Il est établi que le travail de recherche utile à fournir les réponses aux questions que nous nous posons, va se développer en relation étroite avec deux des plus importantes ONG de cette région amazonienne du Parà : le CAT, dont nous venons de parler, et la FASE (Federação dos Orgaos para a assistencia social e educacional). Le Professeur d'INCAO est déjà engagé dans un travail d'évaluation auprès de la FASE dont l'action embrasse 4 micro-régions du Para autour d'un projet intitulé : "Stratégies paysannes et alternatives de développement pour l'Etat du Parà". Une négociation est engagée avec le CAT concernant la participation de G. ROY à l'équipe de chercheurs qu'il rassemble (Universités du Parà et France-Antilles, CNRS-Toulouse) dans le cadre d'un contrat à établir avec le musée

Goëldi. Un partenariat s'est établi enfin avec le GMRSE (CNRS, Nanterre, M. Jollivet). Une première rencontre a eu lieu à Paris le 1^o juin 1994 et un projet de coopération franco-brésilien a vu le jour le 26 juin 1994 : "Programme Environnement en Amazonie". Ce n'est pas le moindre intérêt de ce programme que l'association et la confrontation entre la méthode des systèmes agraires des agronomes et la méthode d'intervention démocratique proposée par les sociologues.

VERS UNE NOUVELLE CULTURE TRANSNATIONALE ?

Jean RIVELOIS¹

Résumé

A travers une approche socio-politique, nous voulons montrer que le trafic de drogue suppose une organisation qui se greffe sur des structures héritées de pouvoir et de socialisation telles que la corruption, le clientélisme et l'usage de la violence ; ces structures font partie d'une **culture politique** où coexistent des formes anciennes et modernes d'exercice du pouvoir. Parmi les formes modernes d'exercice du pouvoir, nous prendrons en considération la **revendication démocratique** à laquelle aspirent chaque jour davantage les populations des pays du sud. Par leur ancrage dans l'illégalité, **les entrepreneurs de la drogue** peuvent remettre en question cette aspiration à davantage de démocratie, notamment parce qu'ils usent d'une violence extrême pour faire prospérer leurs activités, mais également parce qu'ils peuvent disposer d'une légitimité et d'une base sociale. De leur côté, les pouvoirs institués sont également en mesure de recourir à l'usage de l'arbitraire pour lutter contre les trafiquants ; ils peuvent encore être tentés de composer avec les trafiquants afin de récupérer une partie de cette manne financière, issue du commerce de la drogue et de dégager ainsi des ressources leur permettant d'amortir les effets de la crise économique. Des deux côtés, le trafic de la drogue constitue donc une limite à la modernisation ou à la consolidation démocratique des systèmes politiques.

En prenant comme objet de recherche le trafic de drogue, il s'agit de repérer les transformations en cours du système politique et de gouvernement. En effet, les différents acteurs impliqués dans le trafic sont porteurs de changements qui concernent autant l'Etat que les structures sociales. En ce sens, le trafic de drogue apparaît comme un objet qui reflète ces changements, mais également comme une cause des transformations politiques et sociales aux niveaux local, national et mondial. Il remet notamment en question les rapports Nord/Sud en déstabilisant le système des échanges économiques internationaux et en provoquant une mise sous tension des rapports politiques entre pays.

Sur les plans local et national, les transformations concernent les formes de socialisation ou d'exercice du pouvoir et de la domination ; elles débouchent sur des pratiques de redistribution des richesses qui font fi de l'opposition entre le légal et l'illégal ; c'est ainsi que se développe **une économie souterraine** (dont le fonctionnement obéit à des règles qui ne sont pas incompatibles avec celles du libéralisme) de plus en plus intégrée

¹Sociologue ORSTOM.

au fur et à mesure que la crise économique s'accroît. Il se produit dès lors un changement dans les modes de socialisation qui valorise **une nouvelle culture de la marge** qui tend à se généraliser dans les territoires périphériques ou centraux des villes des pays du Sud et du Nord. Il s'agit donc également de caractériser cette nouvelle culture en partant de l'analyse des causes, des moyens et des effets du trafic de drogue.

Localisation de la recherche et contexte politique local

Le terrain de recherche se situe à la frontière nord du Mexique ; cette région a été choisie parce qu'elle est une zone stratégique sur le plan géopolitique ; du fait que le Mexique se trouve au voisinage immédiat des Etats-Unis, les autorités américaines ont tout fait, ces dernières années, pour pacifier ce pays et s'assurer ainsi une sécurité à leur frontière Sud. Le Mexique est donc apparu comme un laboratoire pour les organismes internationaux de financement du développement ; en effet, après avoir mis en application un programme d'ajustement structurel qui a débouché sur une libération du commerce, une ouverture des frontières et une restructuration de son appareil industriel, ce pays a pu rejoindre "le bloc des grands" en adhérant, depuis le 1^{er} janvier 1994, au traité de libre commerce qui le lie aux Etats-Unis et au Canada. Malheureusement, la croissance des grands groupes industriels qui a résulté de ce processus, n'a pas permis de réduire les inégalités et a précipité de nouvelles catégories sociales dans le sous-emploi. Après la crise économique des années 1980, le Mexique a donc subi les contre-effets sociaux de l'ajustement structurel. Mais aujourd'hui encore, ce pays reste un laboratoire pour les organismes internationaux en ce que ces derniers y testent des politiques sociales dites de "solidarité" visant à réduire les effets déstructurants des politiques libérales.

Malgré les politiques sociales mise en application, l'Etat connaît une diminution de ses ressources, ce qui rend la redistribution aux clientèles traditionnelles (à partir desquelles l'Etat s'est lui-même constitué, et d'où il tire toujours sa légitimité) plus sélective et davantage inégalitaire, à un point tel que se posent des problèmes d'intégration, d'adhésion et d'identification de couches sociales de plus en plus nombreuses, au système socio-politique dominant. Telle est la raison pour laquelle de nombreuses activités illicites se sont développées ces dernières années et notamment le trafic de drogue. Cette dernière activité a d'autant plus facilement prospéré que le Mexique constitue un passage presque obligé pour la cocaïne provenant des pays andins, et qu'en outre, le pays — et sa région Nord, en particulier — est lui-même producteur de cannabis et d'opium¹ ; de ce fait, la région Nord du Mexique constitue un laboratoire

¹ Outre les productions locales comme la marijuana (vieille culture locale) et le pavot que l'on trouve sur le territoire des indiens Tarahumaras (ils occupent les cañons et les terres basses de la Sierra Madre occidentale), il faut rappeler que le Mexique est un important producteur d'opium (estimation de 85 tonnes en 1989) et le plus grand producteur mondial de cannabis (42.283 tonnes estimées pour la même année par The

intéressant des transformations culturelles, sociales, économiques et politiques qui peuvent découler de la croissance de ces activités illicites. La région frontalière du Nord du Mexique se distingue cependant du reste de la république mexicaine par certaines particularités :

- c'est une région qui connaît depuis longtemps une forte croissance économique, du fait de l'installation de nombreuses entreprises d'exportation¹ sur son territoire ; celles-ci bénéficient ainsi de la proximité du marché nord-américain, mais également des faibles coûts de la main d'oeuvre locale ;

- la croissance économique locale favorise le marché de l'emploi et attire de ce fait un flot de main d'oeuvre venant du reste du pays² ; la majorité de ces migrants se retrouvent coupés de leurs racines culturelles et sociales traditionnelles et se regroupent dans les centres urbains proches de la frontière ;

- la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, plus qu'une délimitation entre deux pays, apparaît comme **la ligne de fracture** qui sépare le Nord et le Sud ; de ce fait, elle concentre autant les richesses générées par l'industrialisation que la pauvreté qui résulte de l'exploitation de la main d'oeuvre ; en outre, une partie chaque fois plus importante de la population (surtout parmi les jeunes générations, c'est-à-dire les enfants de migrants) est en voie — ou en situation — de marginalisation croissante, car l'intégration sociale passe de moins en moins par l'apprentissage d'un métier et par l'adhésion à la valeur "travail" ; de ce fait, un nombre croissant de jeunes se retrouve en situation de "disponibilité" professionnelle et prêt à "verser" dans le trafic de drogue ; l'organisation sociale qui constitue le fondement des activités illégales des trafiquants apparaît non seulement comme un ciment d'intégration sociale, mais également comme devant favoriser une promotion individuelle rapide et "socialement valorisée" à chacun de ses membres ;

- la région Nord est traditionnellement "écartée" entre sa proximité géographique avec les Etats-Unis et son appartenance politique à l'entité nationale mexicaine ; il en résulte une culture particulière s'exprimant à travers un régionalisme qui tourne ostensiblement le dos au "centralisme bureaucratique" de la capitale du pays ;

NNICC Report 1989, juin 1990) ; de plus, le Mexique est un des plus importants carrefours de toutes les drogues (marijuana, héroïne, cocaïne, amphétamines, hallucinogènes divers) qui inondent le marché nord-américain et notamment de la filière de la cocaïne fabriquée en Colombie dans les laboratoires du Cartel de Medellín.

¹ Ces entreprises peuvent être nationales, multinationales ou de type "maquiladoras" ; ces dernières sont des usines d'assemblage installées en zone franche sur le territoire mexicain et qui sont tenues d'exporter la presque totalité de leur production.

² Le programme "maquiladoras", élaboré conjointement par les autorités nord-américaines et mexicaines au début des années 1960, avait également comme objectif de freiner les migrations mexicaines vers les Etats-Unis.

- enfin, sur le plan politique, la région Nord apparaît comme un **laboratoire d'alternance politique**, ce qui la distingue du reste du pays ; ainsi, depuis 1986, c'est cette région qui a le plus contesté et affiché son refus de la domination sans partage exercée par le PRI¹ au niveau national ; la contestation — plus libérale que socialiste ou social-démocrate — du système dominant est portée, dans la région nord, par le PAN (Parti d'Action Nationale) qui canalise des réseaux de contestation aussi divers que ceux des grands entrepreneurs et ceux des populations appartenant aux quartiers les plus populaires ; ce parti dispose actuellement d'une base sociale importante dans les Etats frontaliers de Basse Californie et du Chihuahua ; de fait, afin de s'adapter aux nouvelles aspirations politiques et de conserver le pouvoir, le PRI s'est lui-même modernisé en reprenant à son compte la politique "libérale" revendiquée par le PAN.

Les changements perceptibles à la frontière Nord du Mexique ne sont pourtant pas d'une radicalité qui impliquerait un bouleversement complet des sociétés concernées. Certaines forces d'inertie sont à l'oeuvre ; le consensus n'est pas unanime dans l'acceptation de l'ouverture politique et économique. C'est ainsi que continuent à fonctionner certaines méthodes d'action et à s'exprimer des discours de légitimation qui ont jusqu'à présent permis la reproduction du pouvoir ainsi qu'une pacification des rapports sociaux par un savant dosage du partage des pouvoirs et des richesses entre le niveau local et le niveau fédéral. Le PRI n'étant pas un parti monolithique, de nombreux caciques locaux et responsables politiques de haut rang ne sont pas prêts à renoncer à des privilèges et à des méthodes de domination grâce auxquels ils ont bâti leur fortune et leur pouvoir ; cette résistance qui se manifeste par un usage permanent de la corruption et de l'exercice clientéliste du pouvoir peut remettre en question le processus d'ouverture politique engagé ainsi que certaines réorientations visant à plus de respect des droits de l'homme — et donc à un renforcement de l'Etat de droit.

Problématique

Une interprétation hâtive pourrait conduire à penser que le trafic de drogue représente une inversion des rapports géopolitiques traditionnels puisque, à travers le produit et son commerce, **le Nord devient dépendant du Sud**, ne parvenant jamais à contrôler ni la production, ni la circulation, ni la transformation, ni la commercialisation de cette culture frappée d'interdit et qui semble se régénérer au fur et à mesure des "prises" policières ; **au Sud, les bénéfices ; au Nord, les coûts sociaux** qui imposent la définition d'un cadre juridique et moral, ainsi que la mise en oeuvre de politiques de la santé et de stratégies policières. Cependant, en y

¹ Les groupes qui contrôlent le PRI (Parti Révolutionnaire Institutionnel) dirigent le pays depuis la Révolution de 1919.

regardant de plus près, on s'aperçoit que les effets de ce commerce dévoilent une toute autre réalité : d'une part, une partie importante des bénéfices réalisés par les trafiquants du Sud sont blanchis et réinvestis au sein de l'appareil financier et productif des pays du Nord ; d'autre part, les pays du Sud sont eux-mêmes impliqués, à travers une part de plus en plus importantes de leurs jeunes générations, dans la consommation des drogues qu'ils produisent ; de plus, **de par ses multiples causes et effets, la drogue pose un problème de société : elle cristallise les exclusions sociales, elle permet que prospère une économie souterraine intégrée, elle peut déboucher sur la constitution de sociétés parallèles, et elle accroît la vulnérabilité du pouvoir politique institué.**

Au moment où s'ouvre le grand marché nord-américain, une analyse croisant les structures politiques et les modes marginaux de socialisation ou de constitution de nouveaux pôles de pouvoir, de domination ou d'influence, et appliquée à un territoire frontalier (d'un pays qui est lui-même sur la ligne de partage Nord/Sud), nous paraît pertinente et opportune ; elle doit nous permettre de comprendre comment ce territoire (dont la culture si particulière se superpose à des structures sociales qui caractérisent l'ensemble de la nation mexicaine), traditionnellement prospère grâce à la contrebande, aux exportations et à l'installation d'usines étrangères, va adapter son commerce ainsi que ses activités licites ou illicites, à la nouvelle donne géopolitique. Nous tentons de répondre à diverses questions qui mettent en relief **le sens de ce processus de changement, et les résistances qu'il suscite** ; les interrogations suivantes sont au centre de notre recherche :

- comment une corruption originaire de la marge du système peut-elle s'insinuer dans **les réseaux clientélistes traditionnels** et comment s'opère le partage des bénéfices ainsi produits ?

- quels sont les réseaux locaux — liés ou non aux réseaux traditionnels de corruption auxquels ils se grefferaient — utilisés par les nouveaux acteurs issus des marges du système, et qui leur permettent de bénéficier des **protections** nécessaires au recyclage local des bénéfices réalisés à partir de l'activité illégale du trafic de drogue ? quels sont donc les **acteurs traditionnels** (représentants politiques, entrepreneurs, fonctionnaires publics, caciques locaux...) impliqués dans cette nouvelle relation et qui sont soumis au régime de protection et d'allégeance ?

- quels sont **les enjeux**, et donc **les bénéfices escomptés**, au niveau local, du trafic et du recyclage de l'argent de la drogue (positionnement sur l'échiquier politique, promotion sociale, enrichissement personnel, conquêtes de marchés, sauvetage d'entreprises déficitaires, amélioration des conditions de vie et de consommation, reprise des activités commerciales, financement et distribution des services urbains...) ?

- comment le système traditionnel de corruption se distingue-t-il du nouveau système d'intégration par la marge ? assiste-t-on à un **partage du marché, du territoire et des clientèles** entre les activités liées à ces deux systèmes d'action, ou sont-ils hermétiquement dissociés ? existe-t-il des **connections** qui permettent aux nouveaux acteurs issus des marges, de participer à la capitalisation de certaines branches industrielles traditionnelles ou à la recapitalisation de secteurs touchés par la crise économiques (comme l'immobilier, la restauration, le commerce...) ? et dans ce cas, quels sont les **acteurs intermédiaires** (avocats, notaires, banquiers, hommes politiques...) qui assurent le relais entre les deux systèmes d'action ?

- le système clientéliste traditionnel est-il en crise, ne permettant plus une **intégration sociale** compatible avec une pacification des rapports sociaux ? quelles sont les **règles internes** des deux systèmes d'intégration (le clientéliste traditionnel et le clientéliste marginal) ? quels sont leurs effets sur les **modes de socialisation** ?

En effet, pour compenser la perte de ressources provoquée par l'abandon des politiques économiques protectionnistes, l'Etat mexicain compte notamment sur une réforme fiscale (jusqu'à présent timide car il ne faut pas décourager les entrepreneurs et contrarier le mouvement de retour des capitaux "évadés"), sur les crédits de la Banque Mondiale et des autres organismes internationaux, mais également sur une appropriation des biens et capitaux saisis aux trafiquants de drogue. L'Etat se trouve donc en mesure de blanchir légalement l'argent de la drogue, et d'en retirer d'énormes bénéfices ; ce processus va-t-il consister en un **partage de la rente** avec les trafiquants (par un consensus transcendant les frontières de la légalité) ou dégénérer en un conflit ouvert, pour le **contrôle exclusif des bénéfices**, entre d'un côté la police et l'armée, et de l'autre les trafiquants, leurs hommes de main, leurs milices et leur base sociale¹ ? Les autorités gouvernementales mexicaines semblent jouer sur les deux stratégies — soit alternativement, soit simultanément — selon que le contexte national ou international imposera le choix stratégique qui garantira le maximum de légitimité pour reproduire le pouvoir établi. Mais il reste à analyser ce qui se passe réellement au niveau local où s'opèrent, traditionnellement, toutes sortes de compromis et de compromissions qui éclairent les choix stratégiques décidés au niveau central, et permettent de comprendre comment s'exerce (en se diffusant, en se divisant ou en se bloquant) le pouvoir.

¹ Il faut noter à ce sujet que les organismes internationaux, sous la pression des autorités américaines et européennes, conditionnent leurs prêts à une lutte efficace des Etats producteurs ou distributeurs contre le narco-trafic (les aides bilatérales sont soumises de plus en plus au même critère) ; un savant calcul doit donc agiter les représentants des Etats concernés pour savoir s'ils peuvent se priver complètement ou partiellement des revenus de la drogue, et si les pertes subies seront compensées par l'aide internationale ; tel est l'objet des négociations entre les deux parties, ou l'ambiance oscille entre la persuasion, le chantage feutré et les comptabilités macabres.

Objectifs

Dans la région Nord du Mexique, une part non négligeable de l'économie souterraine est donc constituée par un secteur productif qui dégage d'importants bénéfices : la culture et le trafic de drogue. Dans le cadre de cette recherche, nous avons ainsi pour principaux objectifs :

- de démontrer les mécanismes à travers lesquels "une corruption institutionnalisée" permet à cette activité illégale de se développer et de s'adapter à la conjoncture internationale ;
- ensuite, d'étudier les manifestations de violence (délinquance, répression policière), les abus d'autorité et les entraves au respect des droits de l'homme qui sont générés par cette activité très lucrative dans les régions frontalières ;
- enfin, de mesurer la légitimité sociale et politique retirée de ces activités par les acteurs de l'économie souterraine intégrée.

Dans une deuxième partie de notre travail, et en partant de l'hypothèse que toute crise sociale engendre des mutations culturelles qui, elles-mêmes imposent des transformations du système politique (c'est-à-dire une redistribution des alliances de pouvoir ainsi qu'un changement dans les méthodes de conquête du pouvoir), nous cherchons à savoir si la corruption traditionnelle instituée sur la base de systèmes culturels clientélistes, récupérée par un système politique de parti unique (ou de parti dominant comme au Mexique), constitue un *terreau* favorable¹ à une **perversion du système** et au développement d'**organisations (sociale et politique) de type mafieux**.

Parallèlement, nous avons pour objectif de comprendre comment **une alternance politique** mettant en scène de nouveaux représentants du pouvoir local², peut déboucher — malgré la pesanteur d'**habitudes culturelles et structurelles** caractérisant l'ensemble des pratiques et des stratégies sociales — sur un mode différent d'exercice du pouvoir. La légitimité politique des nouveaux gouvernants (acquise à travers des élections libres) leur permettra-t-elle de remettre en question les relations corruptrices traditionnelles et de lutter efficacement contre les pratiques de trafic de drogue et de blanchiment des bénéfices réalisés à partir de ce trafic ? En effet, le trafic de drogue constitue, potentiellement, un frein au processus de démocratisation du système politique mexicain car ce trafic pourrait générer un déchaînement de violence sociale, un recours à l'arbitraire de la part des autorités, et donc une perte de légitimité du pouvoir politique ; par conséquent, la tolérance dont font preuve les

¹ Dans un contexte de sous-développement chronique et de crise économique, mais où les richesses (naturelles ou liées au potentiel industriel et à la spéculation) produites et accumulées sont importantes.

² Non issus du parti traditionnel dominant, puisque le Pan (Parti d'Action National, développant une idéologie libérale populiste) a conquis en 1992 le gouvernement de l'Etat du Chihuahua ainsi que de nombreuses municipalités (dont celle de la ville frontalière de Ciudad Juárez).

autorités à l'égard du trafic, est liée à **un dosage ponctuel aléatoire** ; celui-ci engage le système politique dans son ensemble et tend à sacrifier l'objectif de pacification des rapports sociaux au profit de l'objectif de stabilité du système politique. Reste à savoir jusqu'à quel point la non-pacification des rapports sociaux ne risque pas de déboucher sur une remise en cause de la stabilité politique.

Dans un pays comme le Mexique — où la corruption, les trafics d'influence, les passe-droits, les faveurs, les dérogations à la Loi et les actes arbitraires d'autorité se sont développés sur la base des rapports clientélistes, jusqu'à constituer la structure du système de pouvoir et de gouvernement —, il est toujours possible (surtout sur le plan local et en période de récession économique ou de restructuration industrielle) que se trouve "déstabilisé" l'équilibre des relations entre l'Etat et la société ; deux causes pourraient donc générer une tension susceptible de déstructurer le système : un désaccord profond entre élites nationales et locales, ou un renversement d'alliance débouchant sur un accord captif entre élites (locales ou nationales) et acteurs de la marge. Dans un tel cas, on pourrait conclure que la mise en oeuvre d'un **processus constitutionnel de démocratisation** est une condition nécessaire et incontournable de sortie du sous-développement..., mais il n'est pas sûr que cela soit une condition suffisante pour enrayer la déstructuration du système politique et social consécutive à la prolifération du trafic de drogue. L'objectif ici recherché revient donc à *définir les procédures de l'articulation entre un Etat bureaucratique de Droit et un Etat clientéliste de passe-droit fondé sur une légitimité acquise par la délivrance de faveurs contre allégeance, par la pratique de la corruption, et sur une tolérance des transgressions à la Loi, dans la mesure où ces transgressions favorisent la reproduction du système de pouvoir ainsi que la poursuite de la domination par les élites établies.*

Hypothèses

Les répercussions sociales, politiques et économiques — au niveau local — du trafic de drogue et du recyclage de l'argent de la drogue, sont considérées ici comme **un prolongement des pratiques et des activités liées à la corruption**. Si la corruption ne débouche pas automatiquement sur le commerce de la drogue, par contre celui-ci ne peut s'organiser qu'en se greffant sur un milieu déjà pénétré par elle. Il paraît évident qu'un tel commerce — de par l'importance des moyens logistiques utilisés — suppose des alliances et des complicités qui seront d'abord recherchées au sein des pouvoirs locaux (maires, caciques, responsables d'administrations locales, banquiers locaux, commerçants...) ; c'est en s'appuyant sur les représentants de ces pouvoirs locaux que les acteurs de l'économie souterraine parviendront à intégrer leurs activités à l'économie officielle et seront en mesure d'acquérir une légitimité sociale leur permettant d'exercer une influence jusqu'au centre du système ; en

effet, c'est seulement au centre que peuvent être puisées les protections et les faveurs nécessaires — contre de fortes rétributions rendues possibles par le volume des profits réalisés — pour engager un commerce transnational.

A l'intérieur de ce cadre théorique, notre travail de terrain nous amène à travailler sur certaines hypothèses :

- Les activités de culture et de trafic de drogue sont gérées comme un commerce traditionnel de type "contrebande" ; elles utilisent les moyens de *corruption des autorités* (permettant de bénéficier de la protection nécessaire à la poursuite des activités illégales), d'*usage de la violence* (en dernier recours et à condition que celle-ci ne remette pas en cause l'équilibre et le partage des pouvoirs) et de *redistribution d'une partie des bénéfices* (afin d'acquérir une légitimité sociale).

- le développement des activités liées au trafic de drogue et à la culture des plantes illicites, ne peut s'opérer sur une grande échelle sans la complicité des autorités locales et nationales, à plus fortes raisons lorsqu'il se perpétue impunément sur des centaines d'hectares et qu'il mobilise des dizaines de personnes appartenant à tous les milieux socio-économiques ; pour ce faire, les narco-trafiquants greffent leurs méthodes de pénétration du système sur les structures établies que sont le *caciquisme* et le *clientélisme*.

- Les trafiquants de drogue acquièrent dès lors, une légitimité sociale qui se transforme progressivement en reconnaissance politique ; les anciens caciques, en devenant les "obligés" des trafiquants, changent de statut : d'*acteurs-pivôts*, ils se transforment en *acteurs-relais* dépendants de leur nouvelle source de redistribution ; les trafiquants deviennent alors les nouveaux acteurs-pivôts.

- La reconnaissance politique des trafiquants de drogue ne peut cependant pas dépasser les limites du local sans risquer de provoquer des tensions susceptibles de remettre en cause le système global de *pacification des rapports sociaux*, ou même la *stabilité politique* de la nation ; de fait, le lien entre les activités marginales et le système officiel est géré par un double pacte de **collaboration** et de **non-ingérence** : chacun conserve les fonctions liées à son statut sans chercher à déborder sur le pouvoir de l'autre ; la poursuite des activités est conditionnée par le laisser-faire de la part de l'Etat, et la redistribution d'une partie de leurs bénéfices par les trafiquants de drogue ; la non-immixtion directe des trafiquants dans les affaires politiques ou économiques (à part certains secteurs bien ciblés comme le commerce, la restauration, l'hôtellerie, les jeux, et certains autres services) est le fondement de l'**intégration** des activités illégales.

- Cette intégration ne procède pas, au Mexique, d'une pénétration du système au niveau central, par les acteurs de la marge ; si ces derniers peuvent bénéficier d'une reconnaissance qui assure leur légitimité au niveau local, leur objectif n'est pas de conquérir le centre du système, ce qui reviendrait à dévier ce dernier vers une tendance mafieuse ; or, le système mexicain d'intégration politique, économique et sociale s'oppose et résiste à cette évolution mafieuse.

- Il existe un partage du territoire national entre les différents clans qui contrôlent la production intensive et la circulation à grande échelle des marchandises illicites ; les grands trafiquants (les "patrons-parrains") contrôlent leurs territoires respectifs avec la complicité des autorités locales et nationales ; il ne semble pas exister de cartel, les ententes se faisant au coup par coup, sur la base d'une renégociation permanente entre les différents clans, pour se partager les territoires et monter les affaires quand elles se présentent ; les petits producteurs ou les petits trafiquants indépendants doivent se soumettre au système de sous-traitance, sinon ils sont arrêtés.

- La guerre des clans peut être provoquée par des renversements d'alliance (l'Etat décidant de favoriser un clan au détriment d'un autre), un changement de politique (une lutte frontale sélective décidée unilatéralement par l'Etat sous la pression internationale, par exemple) ou des velléités de monopole de la part d'un clan (le monopole d'une filière, d'une route de trafic ou d'une nouvelle drogue comme l'héroïne qui tend à concurrencer la cocaïne sur le marché nord-américain).

- La limite de la collaboration est fixée par la capacité à contrôler les tensions qui sont générées ; une guerre ouverte (entre clans ou entre ces derniers et l'Etat) peut non seulement déstabiliser localement les rapports de pouvoir, mais également provoquer une crise du système politique à l'échelle nationale.

Méthode

Nous abordons le trafic de drogue en nous différenciant des travaux journalistiques, policiers ou judiciaires qui sont justifiés par la **dénonciation** des trafiquants et de leurs pratiques. Notre travail de recherche relève du domaine de la sociologie politique ; il consiste, non pas nous intéresser aux faits divers qui alimentent la chronique des affaires quotidiennes, mais plutôt à nous fonder sur une analyse du système politique afin de repérer à partir de quelles failles du système peuvent se développer les activités de trafic de drogue ; à partir de quelle culture politique sont actualisées et récupérées les pratiques du clientélisme et du caciquisme ; comment les rapports locaux de pouvoir et l'Etat central lui-même se définissent et se transforment par l'action tolérée de ces acteurs de la marge ; comment les appareils juridique et

bureaucratique sont devenus perméables à l'action de ces acteurs ; et surtout comment les structures de l'Etat — constitué sur la base d'une histoire et d'un exercice spécifique du pouvoir — permettent une appropriation privée de la chose publique qui favorise l'intégration des activités illégales.

Nous ne nous intéressons donc pas aux trafiquants de drogue en tant qu'individus, mais aux structures qu'ils ont élaborées et aux systèmes qu'ils représentent, qu'ils remettent en cause, qu'ils réorientent, à travers le pouvoir qu'ils exercent et les alliances qui leur permettent de reproduire ce pouvoir. Nous fondons notre analyse sur le choix de cinq structures actives et interdépendantes (politiquement et territorialement) de pouvoir, de domination et de socialisation : **la famille** (sur un territoire local restreint), **le clan** (sur un territoire local étendu), **l'ethnie** (sur un territoire régional), **l'Etat** (sur le territoire national) et **l'entreprise** (sur un territoire multinational).

Notre méthode se fonde principalement sur des entretiens directs, l'analyse documentaire et le dépouillement de la presse. Nous sélectionnons des études de cas qui nous paraissent caractéristiques et nous les resituons dans la perspective de notre problématique.

Parallèlement, nous recensons les principaux acteurs qui sont impliqués dans les actions de trafic de drogue ou de lutte contre ce trafic, en essayant d'éclairer les stratégies de cinq groupes d'acteurs :

- **les acteurs-pivots institutionnels** qui bénéficient du trafic (hommes politiques d'envergure nationale, banquiers, responsables d'administrations centrale comme la police ou l'armée...) ;

- **les acteurs-entrepreneurs** qui contrôlent le trafic et pour lesquels nous avons établi une typologie, en utilisant les critères du **type d'entreprise** (familiales, multinationales, de sous-traitance), du **type d'alliance** (contrats ponctuels ou alliances durables) avec d'autres acteurs, du **type d'aire d'influence et d'intervention** (locale, régionale, internationale), du **type de couverture**, de la **forme de coercition utilisée** (violence, imposition de la consommation de drogue, chantage, narco-terrorisme...), du **mode de rétribution** (salaire, service rendu, développement local...), du **type de réinvestissement des profits réalisés** (dans des activités productives légales, dans des biens ostentatoires...), du **type de rapports noués avec la concurrence** (complémentarité dans la production et l'acheminement des marchandises, guerres des clans, partage du territoire...) ;

- **les acteurs-relais** qui participent au trafic en assurant sa protection et qui sont potentiellement bénéficiaires ou instigateurs de corruption (avocats,

juges, policiers, douaniers, hommes politiques, notables ou caciques locaux...) ;

- **les acteurs-dénonciateurs** qui interfèrent sur le développement des entreprises concernées (agents anti-narcos, associations de défense des droits de l'homme, mouvements sociaux organisés, journalistes, ONG...) ;

- **les groupes qui forment la clientèle "de base" des entrepreneurs** (paysans cultivateurs, hommes de main, employés occasionnels ou permanents, personnel qui transite la marchandise...) ; dans cette catégorie sociale, nous privilégierons **les migrants de la deuxième génération** ; refusant d'adhérer au mimétisme issu du modèle socio-culturel dominant¹, se sentant incapables d'accéder à un statut social supérieur à cause d'un manque de formation et d'une absence de possibilités de promotion professionnelle, ils adoptent donc des comportements et des conduites à travers lesquels ils manifestent leur désir de *gagner le plus possible dans le moins de temps possible, ou alors ne rien faire*.

Enfin, nous avons établi une typologie des différents acteurs contrôlant le commerce de la drogue. Existents différents **types de narco-trafiquants**, parmi lesquels :

- **le narco toujours en activité**, libre de ses mouvements et vivant dans une semi-clandestinité ;

- **le narco retiré des affaires**, rentier, intégré socialement ;

- **le narco reconverti** dans d'autres secteurs d'activité ;

- **le narco incarcéré**, toujours en activité, et profitant de son séjour en prison pour continuer à contrôler ses affaires (par l'intermédiaire de complices en liberté) et éventuellement les faire prospérer en utilisant des alliances qu'il pourra nouer avec d'autres narco-trafiquants au sein d'un établissement pénitencier ;

- **le narco des campagnes**, cacique local redouté ;

- **le narco des villes**, invisible (sans introduction) et au train de vie soit ostentatoire, soit discret ;

- **le narco institutionnel**, notable reconnu, jouant de sa duplicité (il peut appartenir aux corps des politiciens professionnels, des hauts fonctionnaires de la police, des douanes ou des hauts gradés de l'armée) pour prendre une part active dans le contrôle de la production ou du trafic ;

- **le narco prête-nom** qui appartient au cercle des amis ou au clan familial d'un narco actif dont il est le complice pour recycler les bénéfices illicites tout en ne participant pas directement au processus de production et de vente ;

¹ Ce modèle, qui avait justifié la migration de leurs parents, définit le travail comme valeur et pratique d'intégration sociale, mais aussi comme le fondement d'un système productif devant contribuer au développement de l'ensemble de la société.

- **le narco technicien**, employé d'un narco actif et qui a en charge une partie du processus de transformation (chimistes), de transport (entrepreneurs de compagnies de transport, chauffeurs, pilotes d'avion...), de protection (hommes de main) ou de recyclage des bénéfices (banquiers, agents immobiliers...).

Au sein du groupe des **narco-trafiquants en activité**, différents groupes composent la profession :

- **le narco indépendant** qui contrôle la production, l'acheminement à la frontière et dispose de contacts pour l'écoulement de la marchandise ; son organisation s'appuie sur des réseaux familiaux et/ou villageois ;

- **le narco "capo"**, parrain d'une organisation structurée, hiérarchisée, importante (numériquement, en moyens technologiques et en puissance d'armement), et qui règne sur un vaste territoire ;

- **le narco sous-traitant du "capo"**, qui travaille sur un territoire donné ou contrôle une partie du processus de production / transformation / distribution.

Deux types de narcos sont identifiables quant aux méthodes d'intervention utilisées :

- **le narco brutal** qui compose la classe la plus nombreuse et qui fait régner la terreur autour de lui en usant de la violence comme forme privilégiée de domination ;

- **le narco pacifique** qui fonde ses relations commerciales sur de discrets rapports de confiance mutuels entretenus avec ses partenaires et qui utilise en priorité la corruption (c'est-à-dire la création d'intérêts partagés) comme moyen de persuasion, de constitution de réseaux illégaux et de pénétration des marchés.

Concernant la **taille de leurs entreprises**, on peut distinguer :

- **le petit narco paysan** qui obtient un complément de revenus en produisant — et en vendant à un tiers ou en utilisant son propre réseau familial pour commercialiser sa marchandise — une culture illicite sur son exploitation ; il est indépendant, réfractaire au partage des profits, ne bénéficie d'aucune protection officielle et n'est pas intégré dans une association avec d'autres groupes plus puissants ; de ce fait il est vulnérable et souvent persécuté par les organismes officiels de répression ainsi que par les organisations illégales constituées ;

- **le moyen narco commerçant** qui contrôle la culture sur un territoire étendu mais limité à l'échelle locale de production (le noyau de production qui est constitué par le village et ses environs, comprend les terres du narco ainsi que celles d'autres personnes membres de la même communauté villageoise) ; il est un cacique local, bénéficie de la protection des autorités locales ainsi que du soutien des organisations illégales plus puissantes dont il est le sous-traitant pour la vente et la commercialisation de sa production ;

- **le narco entrepreneur** dont les activités légales ont pignon sur rue et qui — à l'occasion ou plus fréquemment selon ses besoins de trésorerie ou le chantage auquel il peut être soumis de la part des narcos puissants — fournit certains moyens logistiques à l'acheminement de la drogue ; il s'agit notamment d'entrepreneurs dont les activités concernent le secteur des compagnies de transport (aérien ou terrestre, de marchandises ou de voyageurs) ; ses activités légales lui ont permis de maîtriser les mécanismes de corruption des autorités officielles (service des douanes, police, administration fiscale) afin de pratiquer la fraude, les fausses déclarations d'impôt ou l'évasion de capitaux ; sa connaissance et sa pratique de la corruption tolérée en font une couverture idéale pour le développement d'activités illégales auxquelles il prête son savoir-faire, son influence et les moyens matériels dont il dispose ;

- **le grand narco patron** qui contrôle la production à une échelle régionale, nationale ou internationale et qui est souvent associé ("socio") avec des narcos andins ; leur contrat d'association porte autant sur l'acheminement de la drogue aux Etats-Unis (en ce sens, le narco mexicain jouit d'une rente géographique de situation car son territoire est un des passages obligé du transport de la drogue à travers la frontière américaine) que sur le blanchiment des bénéfices ; importateur, exportateur, le grand narco peut également disposer de laboratoires pour transformer la marchandise qu'il produit ou qu'il reçoit ; il peut en outre effectuer des échanges à l'échelle internationale (cocaïne colombienne contre héroïne pakistanaise) afin de diversifier ses sources d'approvisionnement et de créer de nouvelles dépendances à la consommation ; il contrôle le blanchiment dans les circuits financiers internationaux et il est expert en corruption ; bref, si ce n'est le type de produit commercialisé et l'origine illégale de son capital, son entreprise possède toutes les caractéristiques d'une multinationale (disposant de toutes les protections politiques, judiciaires, policières et militaires nécessaires) ; il faut en outre signaler que l'internationalisation du procès de production concerne jusqu'à la culture de la drogue puisque certains trafiquants colombiens, à travers l'utilisation de prêtes-noms nationaux, sont propriétaires fonciers et cultivent les plantes illicites sur le territoire mexicain.

Thématique et principaux documents réalisés ou en cours

Le cadre de la présente recherche concerne la culture (**production**) et le trafic (**circulation**) de drogue, du niveau local au niveau national ; la recherche n'aborde ni le champ de la **consommation**, ni celui de la **distribution** liée à la consommation, ni le problème des rapports internationaux qui découle du trafic. Elle se situe à un niveau socio-politique et elle ne traite que secondairement le problème économique du **blanchiment** des bénéfices réalisés à partir de cette activité. A l'intérieur de ce cadre thématique, divers documents ont été réalisés ou sont prévus, parmi lesquels :

- **"Organisation sociale et Politique du Logement : la ville de Chihuahua à la frontière Nord du Mexique"**, contribution au colloque CREDAL / ORSTOM du 9 et 10 novembre 1993 consacré à "la Frontière Mexique-Etats-Unis : mutations économiques, sociales et territoriales", novembre 1993, 22 p.
- **"Enjeux politiques et sociaux d'une culture de frontière au Nord du Mexique"**, contribution à la table ronde des "jeudis de Bondy" de l'ORSTOM du 25 novembre 1993 consacrée à "la mégapolisation du monde et la diversité citadine : le cas de la ville de Los Angeles", novembre 1993, 4 p.
- **"Eclatement des cultures, économie de rente et crise des modèles traditionnels d'intégration sociale par delà les divisions Nord/Sud"**, contribution aux journées du GEMDEV (29 novembre 1993) et publication dans *Cahiers du GEMDEV*, cahier n° 21, 12 p.
- **"La culture clientéliste comme perversion de la démocratisation du système politique mexicain"**, contribution au colloque du GREITD consacré à "l'Etat et le Marché en Amérique Latine : nouvelles lignes de partage, nouvelles interactions", Chantilly, 9-10 décembre 1993, 20 p.
- **"Le Pouvoir Clientéliste Local : un canal de redistribution nécessaire ou un blocage des changements démocratiques (le cas de l'intégration sociale par l'économie souterraine de la drogue au Mexique)"**, contribution au congrès des américanistes à Stockholm du 4 au 7 juillet 1994, 36 p.
- **"La Culture de la Marge : nouvelle forme d'intégration sociale ? (réflexions à partir du cas nord-mexicain)"**, contribution au séminaire préparatoire du Sommet Mondial de Copenhague sur le développement social organisé par l'ORSTOM et le Ministère des Affaires Etrangères sur le thème "le développement peut-il être social ?", Royaumont, 9/11 janvier 1995, 30 p.
- **"Le rôle des acteurs politiques, économiques et sociaux face à l'enjeu de recomposition territoriale dans l'Etat du Chihuahua (Mexique)"**, première contribution prévue à la rédaction d'un ouvrage collectif à paraître en 1995.
- **"Les nouvelles formes du clientélisme face à l'émergence des activités souterraines intégrées dans l'Etat du Chihuahua (Mexique)"**, deuxième contribution prévue à la rédaction d'un ouvrage collectif à paraître en 1995.
- **"La narco-architecture : à la marge de l'utopie ou expression d'une utopie de la marge ? (réflexions à partir du cas mexicain)"**, communication prévue pour le colloque de Toulouse (sept. 1995) consacré au *lieux de pouvoir et pouvoir du lieu dans les Amériques*.
- dans le cadre du séminaire de l'A.S.P., le 18 juin 1992, présentation d'un exposé intitulé **"entrepreneurs et entreprises du Chihuahua en période électorale"**.
- communication au séminaire de recherche "Institutions et Innovations" organisé par l'UR 5D "Politiques, Savoirs et Innovations" (ORSTOM, département SUD), le 27 janvier 1993, intitulée **"La recomposition des partis politiques : la démocratie en question (comparaisons à partir du Mexique)"**.

Bibliographie générale

Les recherches concernant le trafic de drogue au Mexique, du niveau local au niveau national, sont quasiment inexistantes ; *la loi du silence* s'impose aux chercheurs parce qu'un tel objet, appliqué au contexte mexicain, revient inévitablement à aborder les modes d'exercice du pouvoir, soit que celui-ci collabore avec la puissance des trafiquants, soit qu'il est limité par cette dernière. Différentes barrières s'imposent donc, aux niveaux local et institutionnel qui contraignent les chercheurs à l'autocensure. Les quelques chercheurs locaux (à de rares exceptions près) qui travaillent sur cette question, le font dans une optique macro-économique ou macro-politique, mais sans aborder la question de l'ancrage politique local des trafiquants de drogue et les implications qui en découlent sur la transformation des modes d'exercice du pouvoir et des formes de socialisation. Au Mexique, cette question est simplement traitée dans une optique journalistique lorsque certains faits divers défrayent l'actualité. Sinon, les principales recherches concernant le trafic de drogue au Mexique, sont réalisées par les équipes de certaines universités américaines à partir des documents officiels provenant des différents organismes gouvernementaux chargés de la lutte contre le trafic de drogue (DEA aux Etats-Unis, PGR au Mexique et INTERPOL au niveau international) ; une telle source d'information est forcément orientée et limitée. Les principaux documents disponibles concernant la question du trafic de drogue au Mexique sont énumérés ci-après :

- Ouvrages :

- Aguayo (S.) et Bagley (B.M.), *En Busca de la Seguridad perdida : aproximaciones a la seguridad nacional mexicana*, México, Siglo XXI, 1990.
- Aziz Nassif (A.), *Chihuahua : historia de una alternativa*, Mexico, Ediciones Amega, 1994.
- Camp (R. AI), *Generales in the Palace*, Oxford University Press, 1992.
- Collectif, *Economía y Política del Narcotráfico*, cf. Lupsha (P. A.), *El Tráfico de Drogas : México y Colombia. Una perspectiva comparada*, Bogotá, Fondo Editorial CEREC, 1990.
- Collectif, *Etat des Drogues, Drogue des Etats*, Observatoire Géopolitique des Drogues, Paris, Hachette / Pluriel, 1994.
- Collectif, sous la direction de GONZALEZ (G.) et TIENDA (M.), *México y Estados Unidos en la cadena internacional del narcotráfico*, cf. Ruiz-Cabanias (M.), *La oferta de drogas ilícitas hacia Estados Unidos : el papel fluctuante de México*, Mexico, FCE, 1989.
- Collectif, *The Drug Connection in U.S.-mexican Relations*, cf. Craig (R.), *U.S. Narcotics Policy toward Mexico : consequences for the bilateral Relationship*, San Diego, Center for U.S. Mexican Studies, University of California, 1989.
- Collectif, *War on Drugs : studies in the failure of U.S. narcotics policy*, cf. ch. 7 : Lupsha (P. A.), *Drug Lords and Narco-Corruption : the players change but the game continues*, Westview Press, 1992.
- Garcia Ramirez (S.), *Narcotráfico : un punto de vista mexicano*, México, Porrúa, 1989.

Hernandez (R.), *Zorilla : el imperio del crimen*, México D.F., editorial Planeta, 1989.
 Johns (C. J.), *Power, Ideology and the War on Drugs : nothing succeeds like failure*, New York, Praeger, 1992.
 Kindelberger (C. P.), *A Historical Perspective*, in CAPITAL FLIGHT AND THIRD WORLD DEBT, Institute for International Economics, Washington D.C., 1987.
 Nadelmann (E. A.), *Cops across Borders : the internationalization of U.S. criminal law enforcement*, University Park, the Pennsylvania State University Press, 1993.
 Noe Torres (O.), *México y los Estados Unidos ante el Problema del Narcotráfico*, Centro Latinoamericano de Estudios Estratégicos A.C., México D.F., 1988.
 Poppa (T. E.), *Drug Lord : the life and death of a mexican kingpin*, New York, Pharos Books, 1990.
 Sauloy (M.) et Le Boniec (Y.), *A qui profite la Cocaïne ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.
 Shannon (E.), *Desperados : latin drug lords, US lawmen and the war america can't win*, New York, Viking Press, 1988.
 Walker III (W. O.), *Drug Control in the Americas*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1989.

- Revues spécialisées :

Castro Réa (J.), Ducatenzeiler (G.) et Faucher (P.), *La tentacion populista : Argentina, Brasil, México y Peru*, in FORO INTERNACIONAL, XXXI, 2, México, 1990.
 Chabat (J.), *Mexico's Foreign Policy in 1990 : electoral sovereignty and integration with the United States*, in JOURNAL OF INTERAMERICAN STUDIES AND WORLD AFFAIRS, Institute of Interamerican Studies, University of Miami, vol. 33, n° 4, 1991.
 Gonzalez (G.), *El problema del Narcotráfico en el Contexto de la Relación entre México y Estados Unidos*, in CARTA DE POLITICA EXTERIOR MEXICANA, CIDE, México, año V, n° 2-3, abril-septiembre 1985.
 Lupsha (P. A.), *Drug trafficking : Mexico and Colombia in comparative perspective*, in JOURNAL OF INTERNATIONAL AFFAIRS, 35, 1981.
 Reuter (P.) et Ronfeldt (D.), *Quest for Integrity : the Mexican-US Drug Issue in the 1980's*, in JOURNAL OF INTERAMERICAN STUDIES AND WORLD AFFAIRS, Vol. 34, n° 3, Institute of Interamerican Studies, University of Miami, 1992.
 Salazar (L. S.), *El Narcotráfico en las Relaciones interamericanas : una aproximación estructural*, in CUADERNOS DE NUESTRA AMERICA, 4, 1987.

- Rapports :

Astorga (A.), *L.A. : entre goma, hierba, polvo, plata y plomo*, Mexico, IIS/UNAM, s.d.
 Chabat (J.), *Drug Trafficking in the U.S.-Mexico Relationship : what you see is what you get*, multigr., 30 p., 1992.
 Cochet (H.), *Cannabis et Pavot : essor des cultures illicites et spécialisation régionale (un exemple en Sierra Madre del Sur au Mexique)*, multigr., 17 p., 1990.
 Departamento de Estudios de Norteamérica, *Politica Comercial y Antidrogas en la Frontera Sur de Estados Unidos*, Tijuana, 1993.
 Organe international de contrôle des stupéfiants, *rapports 1989 et 1990*, Nations-Unies, Vienne, 1990 et 1991.
 Procuraduría General de la Republica, *El Control de Drogas en México : Programa Nacional 1989-1994 (Evaluación y Seguimiento)*, México, 1992.
 US department of state, *International Narcotics Control Strategy Report*, Bureau of International Narcotics Matters (BINM), Washington D.C., Department of State Publication, march 1991, march 1992, april 1993.
 US department of state Dispatch, *Fact Sheet : US economic, military and counter-narcotics program assistance*, march 2, 1992.
 US Congress, *US Narcotics Control Programs in Peru, Bolivia, Colombia and Mexico : an update*, House report of a staff study mission to Peru, Colombia and Mexico, november 19 to december 18, 1988 to the Committee on Foreign Affairs, One hundred first Congress, first session, Washington D.C., US Government Printing Office, 1989.
 US General Accounting Office, *Drug Control : how drug-consuming nations are organized for the war on drugs*, GAO/NSIAD-90-133, 1990.
Drug Control : revised drug interdiction approach is needed in Mexico, GAO/NSIAD-93-152, 1993.
 Villar (S. I. del), *La Guerra contra las Drogas de E.U. : los derechos humanos y la corruption en México*, multigr. 85 p., El Colegio de México, décembre 1992.
 White House (The), *National Drug Control Strategy*, U.S. Government Printing Office, Washington D.C., septembre 1989.
 - *Nacional Drug Control Strategy : a nation responds to drug use*, U.S. Government Printing Office, Washington D.C., janvier 1992 (a).
 - *Nacional Drug Control Strategy : a nation responds to drug use*, U.S. Government Printing Office, Washington D.C., janvier 1992 (b).
 - *Nacional Drug Control Strategy : reclaiming our communities from drugs and violence*, U.S. Government Printing Office, Washington D.C., mars 1993.
 World Report 1990, *Human Rights Watch*, New York, février 1991.

Principaux partenaires locaux ou français :

- En France : avec l'ORSTOM et les chercheurs qui participent à l'ASP "frontière Nord du Mexique", ainsi qu'avec les chercheurs membres du GP 54D (et particulièrement Christian Geffray qui développe une recherche sur le thème de la drogue au Brésil) ; également, avec nos partenaires du CREDAL / IHEAL et notamment Hélène Rivière d'Arc, Jean Revel Mouroz, Marie-Eugénie Cosio et Alain Vanneph avec qui nous

sommes directement associés pour les deux recherches sur le Nord Mexique ; enfin, avec les chercheurs du GREIDT ((Groupe de Recherches sur l'Etat, l'Internationalisation des Techniques et le Développement), et notamment Bruno Lautier, Pierre Salama, Jean Cartier-Bresson et Pierre Kopp.

- Au Mexique : avec la Universidad de Guadalajara – et notamment Eduardo Lopez Moreno ainsi que Jaime Preciado qui participent à l'ASP "frontière" en tant que chercheurs locaux –, et Esteban Warrio de la même Universidad de Guadalajara ; avec le Colegio de Mexico et notamment Carlos Alba Vega et Ilan Bizberg à qui nous sommes associés pour l'étude de l'infléchissement des pouvoirs locaux sous la pression des stratégies développées par les industriels de la ville de Chihuahua ; et enfin avec Jorge Chabat chercheur du CIDE (Centro de Investigación y de Docencia Económicas A.C.).

L'ÉTAT FRACTAL. DÉCENTRALISATION DU POUVOIR ET CONSTRUCTION DU CHAMP POLITIQUE.

Martin VERLET¹

Cette recherche a pour objet les modes de production et de reproduction du pouvoir politique au niveau local. Par l'expression "Etat fractal", nous désignons le double processus de désordonnance et de mise en ordre qui préside à l'inscription du rapport politique dans le champ social. La référence à la fractalité suggère que le politique chemine au sein des sociétés entre les pôles opposés que sont le chaos et le contrôle, entre la dissociation et la reproduction de l'identique. Ce point de départ a plusieurs implications méthodologiques. Tout d'abord, le terme de décentralisation n'est pas entendu ici dans son acception, administrative, institutionnelle, la plus courante. Nous intéresse, à travers les politiques de décentralisation du pouvoir politique, le rapport tendu, fluctuant entre localité et centralité, et, plus largement, entre le local, l'étatique et le mondial. En second lieu, le local n'est évidemment pas l'objet de notre analyse². Il est le prisme à travers lequel nous observons, sur des trajectoires de longue durée, la construction du champ politique au sein de sociétés et de cultures singulières. Enfin, l'approche ressortit pour l'essentiel à l'anthropologie du conflit. Sur des terrains différents, nous sommes confrontés à un phénomène récurrent : celui de la violence politique locale.

I. Décentralisation et champ politique : Le paradigme ghanéen.

L'analyse des phénomènes de la décentralisation, de la déconcentration des institutions et des politiques étatiques se focalise plus particulièrement sur les trajectoires ghanéennes. Le choix du paradigme ghanéen s'explique pour plusieurs raisons. La Gold Coast coloniale fut l'un des lieux privilégiés de la formation de l'anthropologie politique. Elle se transforma précocement, dans la phase de transition postcoloniale, en laboratoire pour les observateurs du politique en Afrique. Devenu indépendant, le Ghana entreprit une expérience radicale de nationalisme économique et de socialisme panafricain³. Puis le pays fut précipité dans une crise abyssale. Depuis 1983, il fait figure de référence exemplaire pour les institutions financières internationales⁴.

¹ Sociologue ORSTOM.

² Mabileau A. (ed.), 1993. A la recherche du "local". Paris : Harmattan.

³ Hansen H., Ninsin K. (eds.), 1989. The State, Development and Politics in Ghana. Londres : CODESRIA.

⁴ Campbell B.K., Loxley J. (eds.), 1989. Structural Adjustment in Africa. Londres : Macmillan. Senior Lecturer, Department of Modern

Les phénomènes de décentralisation, et, à travers eux, les rapports entre le local, l'étatique et le mondial, sont un site privilégié d'observation des mutations politiques. Ils sont plus fondamentalement un révélateur de la constitution de rapports essentiellement politiques au sein de l'espace social. C'est dire qu'au delà de l'aléa des relations qu'entretient le pouvoir central avec les hiérarchies locales ou de l'interface entre la société et l'instance étatique, l'interrogation porte sur la nature même, ambiguë, changeante, du lien politique, c'est-à-dire sur le mode d'invention du politique en tant que sphère particulière de la vie sociale.

Au Ghana, la décentralisation est aujourd'hui stimulée par les institutions financières internationales, la Banque mondiale en particulier, qui favorisent le dessaisissement de l'Etat de sphères entières de la vie économique et sociale¹. Dans leur optique, les politiques de décentralisation sont un volet de la libéralisation et du desserrement de l'emprise étatique. Elles constituent l'un des présupposés du développement de l'initiative privée et de l'émergence des entrepreneurs. Pour le pouvoir central, la décentralisation est un mode de reproduction du pouvoir étatique dans le tissu social. Pour les acteurs sociaux non-étatiques, l'image se dédouble : elle est celle, négative, du retrait, en particulier financier, de l'Etat de ses responsabilités en matière de reproduction sociale ; elle représente, de façon plus positive, l'ouverture de possibilités d'une intervention locale et individuelle élargie dans les affaires publiques. Toutefois, ne débouchant pas sur la constitution d'un véritable espace public, la décentralisation en vient parfois à aiguïser, plutôt qu'à les conjurer, les risques d'implosion sociale et la diffusion de la violence politique locale.

II. La décentralisation en questions.

Quelles soient inspirées par les institutions financières internationales, décidées par les Etats ou influencées par des initiatives locales, les politiques de décentralisation revêtent un triple aspect. Elles concernent tout à la fois l'exercice du pouvoir politique, l'agencement des institutions et la mise en oeuvre d'actions sectorielles. Elles se traduisent par de nouveaux modes de découpage du champ politique, par la redéfinition des rapports entre l'Etat central et le local, par l'instauration d'instances de représentation et de décision². Plusieurs logiques animent les processus de décentralisation :

a) Les logiques étatiques de contrôle et de domination. Le renforcement des structures locales peut être pour le pouvoir central un moyen d'enracinement et de reproduction sociale de son emprise. Il peut aussi

¹ Rothchild D. (ed.), 1991. Ghana : The Political Economy of Recovery. Londres : Lynne Rienner.

² Van Binsbergen W., Reyntjens F., Hesselings G.(ed.), 1986. State and Local Community in Africa. Bruxelles : CEDAF.

contribuer à rendre plus efficaces les dispositifs de contrôle des territoires et des populations et répondre à des objectifs de gouvernementalité.

b) Les logiques de restructuration et de rationalisation administrative¹. Celles-ci visent à une meilleure gestion des ressources de l'Etat et à une déconcentration de ses fonctions de reproduction sociale². Cette optique plutôt administrative et technique peut être un élément de justification, au nom d'une meilleure "gouvernance", d'une entreprise de déconnection du champ local d'avec le pôle central du pouvoir.

c) Les logiques de l'Etat minimal. Elles incitent, non seulement à une déconcentration des interventions publiques, mais au déguerpissement de l'instance étatique de sphères entières de la vie économique et sociale.

d) Les logiques de développement³. Le constat est couramment fait de la faillite des politiques étatiques et centralisées de développement. L'idée d'une démocratie de participation stimulant le développement à la base gagne du terrain. Sa réalisation se révèle malaisée dans les faits. D'autant plus que, se désengageant, l'Etat central n'opère que très partiellement les transferts financiers et techniques nécessaires aux structures locales pour faire face à leurs nouvelles responsabilités, que le dessaisissement sectoriel de l'Etat sape les assises institutionnelles de la reproduction sociale (système d'éducation, de santé) sans que l'initiative privée s'avère capable de répondre, sauf très marginalement, aux besoins de base.

e) Les logiques de démocratisation⁴. Dans cette perspective, la décentralisation participerait à l'autonomisation et à la structuration de la société civile face à la puissance étatique. Elle stimulerait la construction locale d'un espace public de débats et de prises d'initiative.

Au cours de la dernière décennie, celle qui coïncide avec la généralisation et la pérennisation des politiques d'ajustement structurel, les études sur les politiques de décentralisation en Afrique se sont multipliées. Pour la plupart, elles instruisent le procès de l'hypertrophie et des carences de l'Etat postcolonial et, dans un second temps, formulent des propositions alternatives frappées du sceau du néolibéralisme ou des idéologies de la participation. Il en résulte qu'elles souffrent le plus souvent de trois défauts majeurs. Elles se focalisent étroitement sur les avatars les plus récents (transition postcoloniale, phase récente de crise et d'ajustement) sans s'intéresser aux agencements politiques des empires

¹ Nkrumah S.A. (ed.), 1990. Ghana's Local Government Law. Issues of Implementation. Legon : School of Administration.

² Nkrumah S.A. (ed.), 1991. Decentralization Workshop 1991. Legon : School of Administration.

³ Aryeetey E. (ed.), 1992. Planning African Growth and Development. Accra : ISSER/UNDP.

⁴ Ninsin K., Drah K. (eds.), 1991. Ghana's Transition to Constitutional Rule. Accra : Ghana Universities Press.

coloniaux, sans un regard pour les structurations de pouvoir dans les sociétés précoloniales. Elles partent du Centre (l'Etat), ou de l'extérieur (le Nouvel Ordre Mondial), sans considération aucune pour les articulations locales, sociales, culturelles, symboliques du politique. Elles procèdent, sauf de très rares exceptions, d'une démarche exclusivement normative et programmatique.

Dans cette vaste littérature sur la décentralisation, les sciences sociales ont toutefois contribué à multiplier les angles de vision. La problématique du "politique par le bas" s'est focalisée sur l'enjeu démocratique et sur "la revanche de la société civile"¹. Elle s'intéresse tout particulièrement aux modes populaires d'action politique et à l'invention locale de cultures politiques singulières. Un accent tout particulier est donné à l'émergence de pouvoirs locaux. D'autres travaux mettent en regard, au sein des sociétés dépendantes, les logiques étatiques et les pratiques populaires².

Un second type de recherches entreprend d'analyser au niveau local les incidences des contraintes économiques externes et des programmes d'ajustement structurel sur la vie sociale et politique. Le regard se porte surtout sur les évolutions de la population rurale et sur les couches urbaines les plus affaiblies. Un autre ensemble d'études part du constat de la crise de l'Etat, de l'échec des politiques centralisées de développement, de la dégradation de l'image des détenteurs de pouvoir politique, de l'érosion des légitimités. L'insistance mise à décrire les insuffisances de la puissance étatique à assumer des fonctions de régulation, de protection et de reproduction sociales renvoie toutefois trop directement au stéréotype réducteur de l'Etat contre la société. Un dernier type de travaux adopte une approche institutionnelle. Y contribuent des spécialistes de science politique, d'économie institutionnelle, de sociologie des organisations. L'accent est mis sur les stratégies des acteurs sociaux. L'analyse s'attache plus précisément aux formes concrètes que prennent les politiques de décentralisation, en particulier sectorielles, ainsi qu'aux enjeux de pouvoir qu'elles cristallisent au niveau local.

Pour ma part, j'ai choisi d'asseoir ma démarche sur quelques partis méthodologiques de base. Dans son ambiguïté et son flou, la notion de décentralisation renvoie au dilemme auquel se trouve confronté tout bloc de pouvoir : diffusion ou monopole. Tous se trouvent en effet pris entre deux logiques : la logique de diffusion du politique pour reproduire le pouvoir, la logique de monopolisation et de contrôle pour assurer sa conservation. Ce paradoxe de la diffusion et de l'appropriation n'est pas nouveau. Il se retrouve dans l'agencement politique des sociétés africaines précoloniales, dans leur mode de contrôle des territoires, des richesses et des hommes. Les empires coloniaux y furent confrontés et apportèrent, dans le temps, des réponses successives. La vague de

¹ Bayart J.F., Mbembe A., Toulabor C., 1992. Le politique par le bas en Afrique noire. Paris : Khartala.

² CECOD, 1992. Etat et société dans le Tiers-monde. Paris : Publications de la Sorbonne.

libéralisation sous contrainte que connaît aujourd'hui l'Afrique lui donne une singulière acuité. Aussi importe-il d'inscrire cette problématique du rapport entre centralité et localité comme révélateur de l'inscription du rapport politique dans le champ social dans des trajectoires historiques de longue durée.

Le politique tel qu'ici entendu ne se confond pas avec l'étatique, même si l'Etat ou les formes concentrées de pouvoir politique peuvent exercer dans le champ social, y compris local, une emprise singulière. Il importe en outre de veiller à ne pas se laisser enfermer dans les dichotomies classiques du type Etat/société civile, institutions/entrepreneurs, contraintes externes/dynamiques internes¹. Ces couples antinomiques, qui ont une pertinence strictement opératoire, sont en effet insuffisants à rendre compte du mouvement du social, et plus spécialement de la reproduction du politique. Nous intéressons plus fondamentalement l'invention du politique, non seulement en tant qu'expression de cultures singulières², mais comme construction, dans le champ social, d'un espace public et de rapports politiques de domination ou d'intervention sociale³. C'est à partir de la réalité locale que nous analysons les vicissitudes du rapport social, et de sa traduction politique, qui inclut le sujet autonome, s'enracine dans les communautés locales, et se noue, à travers l'Etat, dans le mondial⁴.

A l'intérieur du champ politique tel qu'il se remanie, les observations cerneront plus précisément quelques phénomènes qui nous paraissent fortement porteurs de sens :

- L'invention de la tradition, au sens où E. HOBSBAWM entend l'expression⁵. Il s'agit, dans la longue durée, de retracer l'évolution de l'usage politique de la tradition dans la constitution des autorités locales, dans le découpage des territoires, dans la construction de l'ethnicité. Nous nous employons aussi à observer à l'oeuvre les processus de retraditionalisation et d'affirmation de particularismes régionaux, ethniques ou locaux.

- Les formes de notabilisation. Celles-ci ont évolué dans le temps et varient selon les cultures politiques. Aujourd'hui, par exemple, l'image du notable local s'altère. Alors que l'accès à l'Etat cesse d'être la voie unique de la promotion économique et sociale, que les réseaux clientélistes de redistribution des ressources publiques tendent à s'épuiser, de nouveaux types de notables locaux émergent⁶. Leur profil combine

¹ Terray E., 1987. *L'Etat contemporain en Afrique*. Paris : Harmattan.

² Coulon C., Martin D., 1991. *Les Afriques politiques*. Paris : La Découverte.

³ Habermas J., 1978. *L'espace public*. Paris : Payot.

⁴ Verlet M., 1992. Du local au mondial : lieux et parcours du politique. in : CECOD : *Etat et société...*, op. cit.

⁵ Hobsbawm E. (ed.), 1990. *The Invention of Tradition*. Londres : Carto.

⁶ Nabugusi E., 1992. *L'instabilité politique et la question démocratique en Ouganda*. Université PARIS I. Thèse de Doctorat en science politique,

désormais le référent traditionnel à l'efficacité de l'entrepreneur et à l'opulence du parvenu. Une dissociation s'opère, inégalement, entre les circuits affairistes et les structures étatiques¹.

- Les logiques socio-communautaires. Plongeant leurs racines dans un passé recomposé, se nourrissant de l'imaginaire social, ces logiques animent en profondeur les sociétés. Dans le moment présent, en même temps qu'elles visent à autonomiser le sujet politique et l'agent économique individualisé, les politiques de déconcentration et de décentralisation étatique ont aussi pour effet de stimuler les logiques socio-communautaires, que celles-ci aient une configuration religieuse, identitaire ou plus largement associative². Cette tendance concerne à la fois la décentralisation institutionnelle et la relocalisation des politiques sectorielles. A cet égard, une attention particulière est portée à l'analyse de l'empreinte du sacré sur les mobilisations socio-communautaires en même temps que sur l'usage politique du religieux dans les stratégies d'accès au pouvoir³. Cette question de la sacralisation du pouvoir s'inscrit naturellement dans des trajectoires de longue durée. Elle renvoie à l'ordre de l'imaginaire et à l'ordre du symbolique.

III. L'unité d'observation : Le district.

Le district n'a pas existé de tout temps. Ce fut d'abord une création de l'Empire colonial. Mais cette construction territoriale, pour artificielle qu'elle fût, renvoie aux structures politiques précoloniales que ses inventeurs coloniaux tentèrent à la fois d'effacer et de manipuler. Elle procède d'une fabrication du politique faite d'oblitération et d'artifice, mais fondée sur une réinvention de la tradition. Le district, dans sa conception même, est au coeur de la dialectique de la diffusion et du monopole du pouvoir. Il est le champ de tensions multiples entre localité et centralité. Si son institution visait à marquer une rupture avec le passé précolonial, ses agencement tissent, en les déformant, des formes politiques antérieures. En outre, le district est une enveloppe flexible. Ses contours ont varié dans le temps. Son instrumentalisation par le pouvoir central a fluctué selon les périodes.

S'il n'est pas la seule (en effet, les conseils de village, les municipalités, les régions remplissent aussi, à des titres divers, ces fonctions), le district est la plus générale instance de gouvernement local au Ghana. Il est la plus constante, depuis les débuts de l'administration coloniale qui en fit son rouage le plus efficace. Il fut et il reste l'échelon inférieur des divers dispositifs de contrôle étatique au sein de la société.

¹ MacGaffey J., 1991 : *The Real Economy of Zaïre*. Londres : J. Currey.

² Adjii S., 1991 : *Logiques socio-communautaires et loyautés politiques en Afrique*. Essai d'analyse de la construction de l'Etat au Niger. Université de Bordeaux III. Thèse de doctorat en sociologie.

³ Religion, Politique, Société. Revue Tiers-monde, juillet 1990.

Le district, lorsque le colonialisme se fit gestionnaire, devint la forme institutionnelle en même temps que l'acteur local de la gouvernementalité. La politique de l'"indirect rule" instrumentalisa des ethnies et des chefferies afin d'inscrire territorialement l'ordre colonial¹. Le colonisateur s'appliqua à bricoler les assises de son pouvoir local en se déchargeant de la routine de l'administration des hommes et des ressources sur des autorités africaines désignées par lui comme auxiliaires légitimes. Il entendait toutefois se réserver l'exclusivité du pouvoir politique en faisant du "District Commissioner" le seul décideur au niveau local, en déconnectant la vie des districts de celle du gouvernement central, en verrouillant l'espace public que les intellectuels de Gold Coast avaient réussi à ouvrir vers la fin du XIX^e siècle.

Durant la période postcoloniale, la centralité politique et économique qu'acquiert alors l'Etat confirmera le district comme instance locale, et subordonnée, de domination et de contrôle politique. A partir de 1966, les politiques de décentralisation viseront à la réhabilitation des autorités traditionnelles. La tentative du régime d'Acheompong de dynamiser les conseils de district et de déconcentrer les services administratifs n'aboutira pas.

Le discours du PNDC mettra l'accent sur le rôle des instances locales de prise de décision et l'avènement d'une démocratie participative². Des secrétaires de districts seront bientôt mis en place. Avec la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel, l'idée d'une déconcentration de certaines fonctions exercées par l'Etat redeviendra d'actualité. Certaines tâches de développement, d'aménagement, de services, de fiscalité seront transférées du gouvernement central vers les districts. A partir de 1987, les assemblées de district deviendront un objet de discussion dans la perspective de l'avènement d'un régime constitutionnel. Le PNDC fut tenté de les concevoir comme de simples agences locales de développement ou comme des centres de diffusion du programme du gouvernement. Il leur interdit de s'ériger en lieux de débat politique. Il envisagea même de les utiliser comme moyen d'esquiver la restauration d'une vie partisane. Les districts furent redécoupés, leur nombre passant de 65 à 110. Avec la redéfinition des territoires et des souverainetés, nombre de tensions et de contestations se sont exprimées. Sous la Quatrième République, le pouvoir central conserve d'importants moyens de contrôle sur le fonctionnement de ces instances.

Le travail de terrain est conduit dans quatre districts représentant des régions et des milieux différents. Les uns et les autres sont, à des titres divers, révélateurs de conflits, non pas fortuitement, mais sur des trajectoires historiques longues et qu'il est possible de retracer. Dans

¹ Kurlick S., 1979 : *The Imperial Bureaucrat. The Colonial Service in Gold Coast, 1920-1939*. Stanford : Hoover Institution Press.

² PNDC, 1991 : *From the Center to the Grassroots*. Accra : Ministry of Local Government.

chacun des districts, trois types d'approche sont étroitement combinés : la démarche historique, l'enquête anthropologique, l'observation sociologique.

L'apport de l'histoire est essentiel à la construction de trajectoires de longue durée. Les archives intéressant la période précoloniale sont importantes. En effet, à la mémoire oralement transmise et recomposée, viennent s'ajouter des documents écrits : manuscrits en langue arabe, textes en hausa transcrits en caractères arabes ("ajami") ; écrits et relations des européens ou des africains gravitant autour des comptoirs. D'autre part, bien qu'inégalement conservées, les archives de la période coloniale, en particulier les archives judiciaires, sont d'une très grande richesse. Nous concernent plus particulièrement celles de la phase d'imposition de l'"indirect rule" qui consista, en faisant appel aux ressources de l'anthropologie, à inventer de la tradition et du politique alors que, dans la phase initiale de conquête, la puissance coloniale s'était surtout appliquée à détruire les expressions locales du pouvoir. Ce processus est alors celui de la construction simultanée des districts, des ethnies et des chefferies. Plus généralement, nous nous intéressons à la constante refaçon de la tradition. Pour le pouvoir central, l'appropriation de la référence au passé est utile à l'ordonnancement de la territorialité et au fondement de la légitimité¹. Pour les sociétés, l'invocation d'une tradition retravaillée par l'imaginaire social ou par le mythe peut être l'expression de logiques socio-communautaires en discordance avec les visées étatiques².

b) Le recours à l'anthropologie est indispensable à l'investigation des lieux et des expressions locales du politique, à l'intelligence des correspondances ou des discordances entre le registre de la routine des comportements individuels ou des pratiques sociales d'une part, l'ordre de l'imaginaire et celui du symbolique d'autre part. La démarche suppose la connaissance et la maîtrise des langues et parlers locaux. Au cours des deux premières années de terrain (1993-1994), je me suis familiarisé avec les deux plus importantes langues de relation, le hausa et le twi. Par la suite, il me faudra apprendre le ga, le ngabito (gonja), l'ewe. L'approche impose en outre une présence longue, patiente sur chacun des terrains. Chacune des quatre études de cas exige une période d'enquêtes et d'observation de 15 à 20 mois. Il s'agit donc d'un programme de longue durée (6 années de terrain au total).

c) L'observation sociologique privilégie la dimension "district", alors que l'enquête anthropologique à proprement parler est entreprise au niveau d'un nombre limité de communautés rurales et de réseaux d'acteurs. Le district est observé dans sa quotidienneté, à la fois en tant qu'institution, que pouvoir et qu'acteur de politiques pratiques (fiscalité,

¹ Certeau M. de, 1975 : *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard.

² Foucaut M., 1989 : *Résumé des cours, 1970-1982*. Paris : Juillard.

police, réglementation, éducation, santé, aménagement et développement).

IV. Terrains, projections.

Tout en s'inscrivant dans un cadre problématique d'ensemble, chacune des études de district se profilera selon des configurations singulières.

a) East Gonja District. La fragmentation qui semble caractériser la construction d'institutions politiques en pays gonja renvoie très directement à la problématique de la "fractalité". La culture gonja profile une sorte de prototype de l'Etat fractal. La dissension, la violence, la division semblent des modes d'existence du politique dans la société gonja. Cette violence est intestine, plutôt qu'externe. Il est possible d'en retracer le déploiement à partir du 17^e siècle à travers les manuscrits en arabes ou les archives des familles hausa. La guerre civile qui, à la veille de la colonisation (1892-1894), entraîna la ruine de Salaga est encore inscrite dans les mémoires. Et, après une brève irruption en 1992, la violence politique locale semble s'être durablement installée depuis février 1994. "Souverainetés, terres, territoires", telle est la problématique dans laquelle s'inscrit la recherche dans l'East Gonja. Se joue ici en permanence un conflit né de la polarisation entre la quête de souveraineté, le contrôle des territoires et les pouvoirs enracinés dans la terre. Nous retiendrons donc à titre d'hypothèse opératoire cette dialectique conflictuelle entre terre, territoire, souveraineté.

b) Takyiman District. Le trône de Takyiman est l'héritier direct de l'ancien royaume de Bono Manso qui fut le centre principal du commerce de l'or avant l'avènement, au début du 18^e siècle, de l'Empire asante. Conquis par les asante, le royaume de Takyiman cessa, durant près de deux siècles d'avoir toute assise territoriale reconnue. Restaurés après la conquête de l'Ashanti par les britanniques, ses souverains entretenirent avec les colonisateurs britanniques des relations conflictuelles. A la faveur de la transition postcoloniale, Takyiman se vit restaurer dans certaines de ses prérogatives passées. Aujourd'hui, le district a pour pôle la cité de Takyiman qui est devenue, en l'espace de deux décennies, le principal centre ghanéen de commerce des produits vivriers. Ici encore, il est possible, grâce aux manuscrits en arabe et en hausa, grâce aussi aux archives de l'"asantehene", de retracer des chaînes historiques longues. Ajoutons que les archives coloniales conservées à Sunyani sont d'un exceptionnel intérêt. "Rancune, chicane et violence politique". Ces trois termes nous semblent rendre compte du mode d'existence du politique en pays bono. Les tensions semblent y résulter d'une constante tension entre circuits marchands et réseaux politiques. Telle est du moins l'hypothèse de départ.

c) Accra District. Le District d'Accra correspondant à l'Aire Municipale d'Accra (AMA), il n'était pas envisageable de le retenir comme unité d'observation. Le champ de vision a donc été plus étroitement focalisé en fonction de l'objet de la recherche. Le terrain choisi pour analyser les stratégies politiques des communautés "ga" d'Accra vis-à-vis des populations migrantes attirées par la ville d'une part, vis-à-vis du pouvoir central et des autorités municipales et locales (AMA, District) d'autre part correspond à la terre d'Osu. L'analyse des relations entre "les gens d'ici" (communautés ga de la terre d'Osu) et "les gens d'ailleurs" (migrants fixés à Nima, pouvoir central établi à Christianborg) laisse percevoir, dans le temps un avivement des tensions en même temps qu'une inflexion de l'exercice de l'autorité au sein de la société ga. Après avoir dû s'adapter à la présence et à l'activité des Européens établis dans les forts et les comptoirs du littoral, les communautés ga vivant sur la terre d'Osu dont elles se jugeaient détentrices eurent à subir deux impacts forts : celui de l'installation du pouvoir colonial à Accra, qui devint la capitale ; celui de l'afflux d'une population migrante, hétérogène et de l'urbanisation rapide. A travers les archives des comptoirs, puis celles des dynasties familiales d'Accra, à travers aussi les archives coloniales et judiciaires (notamment celles concernant les disputes foncières), il est possible de retracer les différents épisodes de rapports obligés, ritualisés ou institutionnalisés, mais conflictuels, jusqu'à la période actuelle où, devenu plus prégnant, l'enjeu foncier altère profondément les stratégies politiques de ces communautés ga de la terre d'Osu.

d) District à sélectionner (Volta Région). C'est dans un contexte social et politique totalement différent que sera conduite la dernière étude de cas. En effet, j'ai choisi d'analyser les stratégies politiques des communautés ewe de la Volta vis-à-vis du pouvoir central et de son dispositif local de contrôle politique, le district. Je retiendrai un district dans la région septentrionale du pays ewe. A l'instar des communautés lebu de la Presqu'île du Cap Vert au Sénégal, les communautés ewe de la Volta revêtent une double singularité : elles se sont constituées à partir de l'agglutination de populations disparates, fuyant des dominations étatiques, et se coalisant en unités politiques de faibles dimensions sur la base d'un projet politique commun, celui du refus des dominations étatiques à large échelle ; simultanément, ces communautés poursuivent des stratégies efficaces d'investissement et de pénétration du pouvoir central. Ce paradoxe laisse apparaître que le rapport entre centralité et localité prend ici des contours tout à fait inédits.

On se sera rendu compte que les divers districts sont le lieu de structurations des pouvoirs et de cultures politiques fortement différenciées. Les relations qui s'y trament entre localité et centralité empruntent des cheminements distincts et projettent des configurations variées. Il existe cependant, d'un terrain à l'autre, des éléments récurrents, en particulier le déploiement, sur de longues périodes de

temps, de la tension et de la violence politique locales. Ces récurrences en même temps que cette diversité devraient, dans la phase d'élaboration finale, stimuler la réflexion et l'interrogation comparatiste en même temps que mettre à l'épreuve la notion, avancée initialement, d'Etat fractal. Plus généralement, la confrontation des études de cas devrait rendre plus intelligible la manière dont s'identifient, se produisent et se reproduisent, dans le champ social, entre localité et centralité, des rapports plus essentiellement politiques.

Coopérations scientifiques

- Visiting Senior Lecturer, University of Ghana, Legon.
- Affiliation à Legon : Department of Political Science.
- Associations à Legon avec les Départements suivants : Institute of African Studies, Linguistics, Sociology, History, Modern Languages.
- Collaborations permanentes sur les terrains de recherche au Ghana : BUGRI, NACHINABA, Senior Research Assistant, Institute of African Studies, Legon ; JIBRIL MINGUIR, Senior Lecturer, Department of Modern Languages, University of Ghana, Legon.
- Réseau scientifique "Formes du politique en Afrique" : E. NABUGUZI (Makerere University, Uganda) ; S. ADJI (Université de Niamey, Niger) ; R. BABINGUISSA (Centre d'Études Africaines, Congo) ; I. SALL (CODESRIA, Gambie) ; J. IBRAHIM (University of Zaria, Nigeria)).
- Enseignements universitaires, formation à la recherche : (University of Ghana : Dpt of Political Science. ; Université PARIS I (DEA, IEDES).; Université PARIS VIII (DEA, Anthropologie).

Références bibliographiques (1992).

- Du local au mondial : Lieux et parcours du politique. Le paradigme ghanéen. in : CECOD, 1992 : Etat et société dans le Tiers-monde. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Ghana. in : Hennebel G., 1992 : Le tribalisme à l'échelle planétaire. Paris : Arlea.
- Non-alignés, non alignement : Extinction ou expansion ? Recherches Internationales (39), 1992.
- Les Etats-Unis et l'Afrique dans le monde. Aujourd'hui l'Afrique (45), juin 1992.
- L'ONU et les métamorphoses de l'ordre international. La Pensée (287), juin 1992.
- Figurations d'un ordre mondial de l'échange : Le GATT, son ombre et sa périphérie. Recherches Internationales (39), 1993.
- The Politics of Healing. Seminar Paper, University of Ghana, Legon, octobre 1993.
- Decentralization of Political Power and the Construction of the Political Space. Seminar Paper, University of Ghana, Legon, février 1994.
- Anthropologie et pouvoir : de la science de l'Empire à l'empire de la science. Communication, Colloque "Les sciences hors d'Occident", ORSTOM/UNESCO, septembre 1994.
- Grandir à Nima. Dérégulation domestique et mise au travail des enfants. Communication, Colloque "L'enfant exploité", ORSTOM/CNRS/CEA/CEPED, novembre 1994.
- M. Verlet (ed.), 1995 : Coopérer avec l'Algérie. Paris : Publisud.

RÉSEAU : LOGIQUES ET STRATÉGIES MIGRATOIRES. NOUVEAUX ASPECTS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES EN ILE DE FRANCE.

**Robert CABANES , Sylvie BREDELOUP, Alain MORICE,
Catherine QUIMINAL , Maryse TRIPIER¹**

Les chercheurs qui proposent ce programme appartiennent à des équipes et des disciplines différentes. Ils se sont constitués en réseau.

Le cadre recherché, celui d'un programme contractuel pluri-annuel, vise à rompre avec la logique des contrats d'étude à courte durée qui interdisent l'ouverture de "chantiers". Cette temporalité nouvelle nous conduit à anticiper sur les réalités liées à la présence d'immigrés et de populations issues de l'immigration et sur les processus qui sont déjà à l'oeuvre et se prolongeront dans les prochaines années, afin que la recherche ne prenne pas de retard sur les réalités qu'elle interroge.

La présence sur le sol français d'une importante population composée d'immigrés et de descendants d'immigrés est aujourd'hui un fait qui s'impose, par delà les doctrines en la matière, comme quelque chose d'irréversible. Elle a pu, dans le passé, être perçue comme provisoire et directement liée à la croissance de l'économie puis, plus récemment, en temps de crise, donner lieu à un certain consensus sur les bienfaits de l'intégration des immigrés déjà présents, combinée avec une fermeture des frontières aux autres. Ces enjeux, d'ailleurs présents dans de nombreux autres pays, renvoient à des choix souvent énoncés de manière passionnée.

Mais le climat d'urgence régnant autour de la question a sans doute contribué à limiter le développement d'une réflexion scientifique de longue durée sur l'immigration, vue, ainsi que nous l'envisageons, tout en respectant sa dimension historique, comme un phénomène social. Parmi les multiples problèmes qu'il nous semble nécessaire d'étudier, nous avons plus particulièrement retenu, pour leur caractère crucial, quatre thèmes majeurs : l'intégration, la famille, l'emploi et les filières migratoires. La recherche sera conduite en respectant deux impératifs : d'une part, porter attention aux politiques et aux stratégies, tant des intéressés eux-mêmes que des entités nationales à leur endroit et, d'autre part, associer les pays d'émigration et le pays d'accueil comme deux pôles inséparables d'une analyse globale.

Les thèmes ainsi proposés sont largement transversaux aux quatre projets de recherche spécifiques contenus dans ce programme. Leur formulation

¹ R. Cabanes est sociologue ORSTOM, et le coordinateur de ce programme; A. Morice est anthropologue au CNRS, associé à l'UR 54; S. Bredeloup est sociologue ORSTOM, dans l'UR 55. C. Quiminal est anthropologue (Université de Paris VIII et CEA); M. Tripiier est sociologue à l'Université Paris VII et celle de Paris VIII.

suffit presque à en justifier l'intérêt, surtout en Ile-de-France, région qui concentre actuellement plus du tiers de la population d'origine immigrée présente sur le sol français.

Le premier projet vise à étudier l'interaction entre les structures familiales et communautaires et les pratiques en matière d'intégration.

Le deuxième, partant du constat que la nature des migrations s'est diversifiée, porte sur les nouveaux types d'immigrés, notamment qualifiés, face à l'insertion professionnelle.

Le troisième prévoit une recherche sur les effets de la précarité juridique des immigrés employés illégalement.

Enfin, le quatrième porte sur les flux migratoires et sur les circuits communautaires qui leur servent de support.

Ces quatre approches se recoupent et sont complémentaires : elles doivent aboutir à un enrichissement de la réflexion théorique générale sur l'immigration par delà les contingences imposées par la conjoncture.

Problématique générale du programme

L'intérêt et la spécificité du programme que nous proposons se situe à deux niveaux. Premièrement, il met en oeuvre une problématique qui consiste à privilégier les logiques des différents acteurs et à articuler les espaces sur lesquels se déroulent ces logiques. Deuxièmement, il tente de mettre en évidence et de prendre en compte les nouveaux aspects du fait migratoire.

Logiques et stratégies migratoires

Toute problématique est intimement liée à la définition de l'objet que l'on se donne à étudier. L'originalité de notre approche tient au refus d'appréhender l'immigration en général et les problèmes qui lui seraient afférents, comme si l'immigration était un fait social homogène, un état qu'on pourrait connaître uniquement par les statistiques d'un côté, un produit des politiques migratoires de l'autre.

De l'émigré à l'immigré, il s'agit pour nous de rendre compte des logiques, des stratégies des différents acteurs que sont les immigrés. Ces stratégies peuvent être contradictoires, elles peuvent être individuelles ou collectives, témoigner d'une rupture avec le pays, le village, la famille d'origine, ou au contraire d'un lien perpétué ou nouveau avec ces mêmes instances. Elles ne sont pas séparables des situations de départ, de même qu'elles ont des effets en retour sur le pays d'origine. Prendre en compte ce double espace, qui n'est pas simplement entendu comme espace géographique mais également comme espace où se nouent des liens économiques, sociaux et politiques, c'est un des moyens de saisir dans toute sa complexité le parcours des migrants et, finalement, le rapport qu'ils entretiennent avec la société française.

Les migrations du Sud ont été étudiées jusqu'ici de manière trop fragmentée. Soit on s'interroge, à partir des zones de départ, sur les causes et les modalités des parcours migratoires, et éventuellement sur leurs conséquences dans les pays d'origine : transferts d'argent, retours des migrants. Soit on étudie, dans les pays d'arrivée, les modalités de l'insertion urbaine à travers le travail, le logement, le quartier, les associations, les réseaux. Plus rarement le lien est fait à travers les personnes entre les lieux de départ et d'arrivée, alors qu'il est bien clair qu'il s'agit d'un seul et même phénomène. Il s'agit donc d'observer, sur les deux dernières générations, les stratégies des migrants étudiés dans le pays de départ et dans la région parisienne à partir d'unités sociales ou professionnelles concrètes (familles et villages, secteurs d'activités, catégories sociales), afin d'établir les logiques qui sont au principe des départs, des retours, de l'installation définitive dans le pays d'accueil et des liens entretenus par les personnes ou les groupes entre ces lieux. Cela sans perdre de vue que, derrière l'apparence des stratégies individuelles, l'analyse des dimensions collectives de ces stratégies reste l'objectif principal.

Les liens tissés ici et dans le pays d'origine ont une histoire et sont susceptibles de changements. C'est à saisir l'état actuel de ces liens, tant en ce qui concerne les immigrés de longue date que les nouveaux migrants, que l'on travaillera. On privilégiera en effet ce que nous avons appelé les "nouveaux aspects" du fait migratoire, à savoir d'une part les pratiques nouvelles des immigrés dont le séjour peut être considéré comme de longue durée (immigration de peuplement), et d'autre part les dynamiques concernant les "nouveaux migrants" (étudiants, travailleurs qualifiés).

Les nouveaux aspects du fait migratoire

De la migration de travail à la migration de peuplement

Si le terme même d'"immigration" n'a pas changé, il recouvre des réalités changeantes et de plus en plus hétérogènes auxquelles correspondent des politiques différenciées. Les migrations des années 60 ne sont pas identiques à celles des années 90.

Dans les années 60, au coeur de ce qu'il est courant d'appeler les trente glorieuses, se met en place une politique migratoire qui correspond globalement aux nécessités économiques du moment, à savoir le besoin d'une main-d'oeuvre composée d'hommes jeunes, célibataires, mobiles, non qualifiés. On parle alors de migration de travail. Le migrant est considéré avant tout et presque exclusivement comme force de travail.

Aujourd'hui, prendre en compte le fait que ce qui était considéré dans les années 60 comme migration de travail constitue désormais majoritairement une migration de peuplement, cela demande de réserver

une part de l'étude non seulement au regroupement familial, mais également aux enfants de migrants, même si l'on ne peut à proprement parler les faire entrer dans la catégorie des migrants. L'appréciation de leur apparition dans la vie sociale française est partie intégrante du processus migratoire.

Distinction croissante entre migrations Nord/Nord et migrations Sud/Nord

S'il existait, dans les années 60, quelques tentatives pour privilégier les flux migratoires en provenance de l'Europe, le pays d'origine des migrants n'était pas considéré comme décisif. Les potentialités qu'offraient en matière de main-d'oeuvre non qualifiée les anciennes colonies furent largement sollicitées. S'il existait un double marché du travail, il n'existait pas à l'époque de discrimination juridique marquée entre les migrants selon leur origine européenne ou non. Aujourd'hui, l'on assiste à une distinction croissante entre migrations Nord/Nord (CEE), assumées et réglementées, et migrations Sud/Nord, formellement arrêtées mais se poursuivant néanmoins par différents moyens. D'un côté, les citoyens européens ont libre droit de circulation, de l'autre, les ressortissants du Sud doivent remplir des conditions de plus en plus difficiles à réunir (regroupement familial), ou bien viennent de manière irrégulière, comme nouveaux arrivants ou comme épouses, grossissant ainsi la catégorie des clandestins et renforçant du même coup le secteur des activités non déclarées.

S'interroger sur les effets d'une telle différenciation sur la société française n'est pas sans pertinence pour qui s'intéresse aux processus d'intégration ou d'exclusion et de marginalisation, d'autant plus que les flux migratoires venant du Sud persistent malgré la fermeture des frontières.

Tension entre flux migratoires et politiques migratoires

En effet, et c'est là la troisième nouveauté qu'il semble important de prendre en compte, la tension entre dynamique de l'émigration et politiques migratoires des pays d'accueil est croissante.

Principalement économiques dans les années 60, et aujourd'hui également politiques (guerres, persécution des minorités), les raisons qui expliquent l'émigration des pays du Sud ne cessent non seulement de se renforcer, mais également de se multiplier. Les difficultés rencontrées par ces pays viennent maintenant s'ajouter à la dynamique propre des pôles d'immigrants qui se sont déjà constitués dans les pays d'accueil. En témoigne, par exemple, la part croissante des migrants d'Afrique subsaharienne dans le panorama des nationalités, dont le nombre est passé de 30.000 dans les années 60 à plus de 200.000 aujourd'hui.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre des modifications macro-économiques considérables des échanges internationaux, la libéralisation des flux de biens et de services augmentant l'incitation à émigrer pour des raisons économiques et politiques. De telles mutations reflètent les transformations de la population des pays en voie de développement qui alimentent l'immigration.

Porosité croissante entre catégorie de migrants

On observe à présent, et c'est là la quatrième nouveauté qu'il est nécessaire de mettre en évidence, un décalage croissant entre les diverses catégories de migrants identifiées par le sens commun et la réalité des migrations, caractérisées par une porosité croissante de ces catégories, ce qui remet en cause les dichotomies traditionnelles, pourtant souvent encore en usage.

Ainsi, la distinction entre immigrants "politiques" et "économiques" (ou encore, entre "vrais" et "faux" réfugiés) interdit de voir que c'est en général un ensemble de causes qui conduisent un individu à chercher asile hors de son pays ; en outre, elle occulte la question de certaines minorités, pour lesquelles le déni de citoyenneté signifie une exclusion de l'accès aux ressources de leur pays.

De même, il paraît maintenant plus difficile que jamais de continuer à opposer migrations de travail et immigration de non-actifs, dans la mesure où, plus que proportionnellement frappées par le sous-emploi et les restrictions à l'embauche, les populations d'origine étrangère sont de plus en plus contraintes de travailler, notamment dans les activités informelles.

On pourrait faire des observations analogues sur la faible pertinence de certaines oppositions comme : travailleurs/étudiants (l'obtention du titre de séjour pouvant être, pour ces derniers, le support juridique leur permettant d'exercer une activité rémunérée) ; migrants temporaires/définitifs (l'expérience montre qu'il existe fréquemment une contradiction, liée à la crise dans les pays du Sud, entre l'espoir de retour et l'ajournement *sine die* des projets de retour ; d'autre part, les activités saisonnières sont parfois le point de départ d'une installation durable, quoique précaire au regard de la loi) ; et enfin, immigrés réguliers/clandestins (les régularisations, comme celles des sans papiers de 1981-82 et de certains demandeurs d'asile déboutés en 1991, ainsi que le faible taux d'application des mesures de reconduite à la frontière, rendent ce *distinguo* juridique très abstrait face aux pratiques migratoires concrètes).

Ainsi, de façon générale, il importe de mettre en place de nouvelles catégories qui rendent compte plus fidèlement de la complexité des comportements migratoires. En outre, les catégories de migrants sont de

plus en plus diversifiées. De moins en moins majoritairement masculines, elles couvrent à la fois les effectifs de travailleurs immigrés et leur famille, les migrants temporaires et la population destinée à s'installer définitivement.

Diversification au niveau des catégories sociales concernées

Hier massivement composée d'ouvriers, la migration semble aujourd'hui concerner également les classes moyennes : cadres (médecins, professeurs etc.), commerçants, employés, entrepreneurs.

Le contexte de crise a des effets contradictoires sur les populations issues de l'immigration : stabilisation et mobilité sociale pour certains, précarisation et marginalisation pour les autres. Les migrations sont des processus et doivent être traitées comme tels. Elles ne permettent pas de faire l'économie d'une réactualisation périodique. C'est à prendre en compte l'ensemble de ces mutations, à apprécier les nouveautés concernant le fait migratoire que s'attachera principalement le programme, afin de ne pas être en retard sur le développement des processus et ses conséquences sur le tissu social français.

Le programme de recherche présenté a pour but de mettre en évidence et d'élucider un certain nombre de ces aspects nouveaux des phénomènes migratoires afin de les saisir dans leur dynamique. Jusqu'ici ont été étudiées principalement les migrations de travail et, qui plus est, celles des travailleurs non qualifiés. En résumé, force est aujourd'hui de prendre en compte trois grandes mutations : la sédentarisation et notamment le regroupement familial, les migrations de nouvelles catégories de travailleurs et enfin, avec l'arrêt officiel de l'immigration, la constitution d'un stock de travailleurs sans papiers, qui viennent grossir les effectifs de l'emploi illégal.

Intitulé des projets

Quatre projets sont proposés :

- Pratiques et difficultés d'intégration des familles, politiques sociales et réseaux communautaires : le cas des Africains. Responsable : C. Quiminal.
- L'accès à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur étrangers ou issus de l'immigration. Responsable : M. Tripier.
- Travailleurs étrangers dans l'emploi illégal. Responsable : A. Morice.
- Circulation migratoire ouest et nord-africaine et stratégies professionnelles. Responsables : S. Bredeloup, R. Cabanes.

Les deux derniers projets font l'objet d'un résumé ci-après.

Chaque projet possède son autonomie, dans le cadre d'une confrontation permanente sur la base de la problématique commune exposée ci-dessus. En outre, nous prévoyons la tenue de deux séminaires intermédiaires et d'un colloque international permettant de faire le point sur les recherches faites par des chercheurs aussi bien du Nord que du Sud sur ces mêmes thèmes.

Le programme est actuellement soumis, pour soutien, au Conseil régional d'Ile-de-France et aux institutions dont dépendent les chercheurs engagés. Il devrait pouvoir commencer à la rentrée universitaire 1995.

(Programme résumé par Alain Morice)

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS L'EMPLOI ILLÉGAL

Alain MORICE¹

Présentation

Dans de nombreux secteurs de l'économie des pays du Tiers-monde, la mobilisation de la main-d'oeuvre se fait dans les conditions d'une précarité multiforme : grande mobilité par la migration, contractation illégale, salaires faibles et irréguliers, subordination de la force ouvrière à des systèmes où le travailleur est en situation de quasi captivité (i.e. juridiquement, mais non pratiquement libre face à son employeur). Ce type de mise au travail, qui s'appuie sur un déni consensuel du droit, tire sa force essentielle des relations personnelles qui se nouent à son occasion.

Une opinion répandue dans les pays ouest-européens veut assimiler le travail précaire, ainsi défini à grands traits, à un archaïsme propre au monde sous-développé. Aussi, tout naturellement, si l'on vient à en repérer l'existence sous nos propres horizons, est-on prompt à l'imputer à la présence sur notre sol de populations d'origine étrangère, alternativement perçues comme victimes consentantes ou comme activement engagées dans l'exploitation de leurs propres compatriotes. Une telle analyse ne saurait tenir lieu d'interprétation.

A l'opposé, il s'agit dans ce projet d'envisager le travail précaire, non pas comme un produit d'importation, mais comme un modèle durable, et actuel, de gestion de la main-d'oeuvre – ce dont témoigne d'ailleurs le succès du thème de la "flexibilité" dans les années 1980. La recherche portera sur les logiques économiques et socio-politiques auxquelles répond le travail précaire, sur les ressorts symboliques de son développement, ainsi que sur les contradictions de sa reproduction, ceci dans une population plus particulièrement soumise à la précarité, tant juridique qu'économique : les travailleurs étrangers en situation de travail illégal. Il convient d'apporter deux précisions. Premièrement, la loi (Code du Travail, art. L. 324-9 et 10) ne sanctionne pas l'employé non déclaré, mais seulement son employeur, ainsi que les clandestins à leur compte : la notion de "travailleur clandestin", quoique d'un usage courant, est ainsi juridiquement vide de sens en ce qui concerne les salariés non déclarés, et elle doit être bannie. Deuxièmement, une confusion non moins fréquente est faite entre les étrangers sans titre de séjour et les étrangers illégalement employés. Ces deux situations se recoupent et interagissent

¹ Anthropologue au CNRS, associé à l'UR.

certes – et cette interaction doit être étudiée – mais elles sont distinctes : le projet porte ici exclusivement sur les activités illégales, quelle que soit la régularité du séjour.

En France, officiellement arrêtée depuis près de vingt ans, l'immigration de travail n'a pour autant pas été stoppée dans les faits. Elle a en revanche subi de profondes modifications qualitatives, selon un double tendance qu'on peut résumer ainsi : d'une part, un mouvement vers les petites unités (que celles-ci soient ou non intégrées à de grandes puissances économiques), devenues le site où se définissent les relations de travail ; d'autre part, une précarisation plus grande, notamment par le développement des embauches illégales et/ou temporaires. En dépit de l'intérêt accru, manifesté au sein du patronat français, pour les délocalisations industrielles dans le tiers monde, il est à prévoir que cette double tendance est durablement installée, et il y a lieu de penser qu'elle est, précisément, fortement corrélée avec le renforcement de la lutte contre l'immigration. La présence massive de travailleurs étrangers non enregistrés dans différentes branches de l'économie (hôtellerie, domesticité, récoltes, et surtout confection et BTP, où le rôle des intermédiaires en main-d'oeuvre est d'une importance notoire) a elle-même un effet multiplicateur, puisqu'elle crée les conditions de la mise en place, puis de la consolidation de réseaux d'embauche s'appuyant sur les relations de pouvoir intra-communautaires. Sans constituer la main-d'oeuvre unique de ces secteurs, les étrangers illégalement employés sont néanmoins sans doute, pour une recherche anthropologique, les témoins les plus significatifs de la précarité générale qui y prévaut. En même temps, la population qu'ils forment nous paraît un ensemble particulièrement pertinent pour l'analyse – conformément à la problématique générale du programme – des liens qui structurent les communautés entre les lieux de départ et d'arrivée : mise en place de filières migratoires autour de stratégies collectives, établissement de domaines professionnels d'élection (voire de monopoles) selon les nationalités d'origine, retours financiers au pays et rôle des communications informelles dans la reproduction des migrations sont autant de thèmes qui méritent un examen approfondi par l'enquête.

Problématique

L'étude projetée portera sur plusieurs cas contrastés (quant à l'origine et à la branche d'activité), et partira des deux séries d'interrogations suivantes :

1^e. Comment s'articulent immigration (clandestine ou non) et embauche illégale ? Dans quels types de réseaux s'inscrit le marché du travail et, plus particulièrement, quel rôle y jouent les sous-traitants de main-d'oeuvre ? Comment agissent, dans les liens de subordination, des phénomènes tels que : la dette initiale du voyage et de l'installation ; les

obstacles à la régularisation ou au renouvellement des titres de séjour; le contrat moral liant employeur et employés face à la menace administrative et au sous-emploi ; le taux et la composition (au fixe ou au rendement, en argent ou en avantages) du salaire ; les rapports de pouvoir intra-communautaires et entre communautés ; les obligations des intéressés à l'égard de leurs groupes d'appartenance, présents ou lointains ? Cet énoncé n'est pas limitatif : plus généralement, la question est de caractériser des formes particulières de reproduction économique, sociale et politique dans un univers hostile. L'hypothèse initiale est que celle-ci passe par la réinterprétation de relations sociales de type paternaliste, définies comme une interaction dialectique entre la protection et la contrainte.

2^e. A quelles fonctions répondent lois et règlements quand leur mise en place ne conduit que très partiellement à leur respect ? Quels effets contradictoires de la pression administrative et judiciaire sur le monde du travail (employeurs, travailleurs illégaux et, le cas échéant, en situation irrégulière en tant qu'étrangers) peut-on identifier ? Quels sont les comportements et les systèmes de représentations, stratégiques ou simplement défensifs, adoptés par les intéressés face à l'illégalité ? Comment s'interprètent les propositions du législateur et les actions des pouvoirs publics en matière de droit du travail ? Souvent négligé dans les études anthropologiques, l'élément juridique sera central. L'hypothèse est ici que, d'une certaine façon – et sans que ce soit nécessairement l'effet d'une politique consciemment maîtrisée –, la régulation étatique de l'immigration a parfois moins comme effet d'arrêter celle-ci que de la canaliser vers des secteurs où le travail s'effectue hors-normes juridiques et, partant, dans des conditions salariales et contractuelles plus favorables à l'employeur.

Méthode

Ce projet ne répond à aucune visée statistique. Accordant la priorité aux phénomènes théoriquement significatifs, il ne prétend pas non plus à la représentativité des groupes étudiés ni des individus au sein de ces derniers. La méthode projetée combinerait les outils traditionnels de l'anthropologie : ramification en réseau à partir d'un petit nombre initial d'informateurs, entretiens sans limitation de sujet posée *a priori*, diversification des sources. Les travailleurs d'origine étrangère étant (ou ayant été) en situation de travail illégal, ainsi que leurs proches, constitueront la part principale de la recherche. Parallèlement, et de manière cloisonnée, on interrogera des personnes ayant, à un titre ou à un autre, à témoigner sur ce sujet : employeurs, travailleurs sociaux, membres d'associations et agents publics. On respectera sans exception le principe de la confidentialité.

CIRCULATION MIGRATOIRE OUEST ET NORD- AFRICAIN ET STRATÉGIES PROFESSIONNELLES

Robert CABANES, Sylvie BREDELOUP¹

Problématique

Les migrations ouest et nord-africaines : un système multi-dimensionnel

La complexité de l'architecture des migrations ne permet plus de situer le migrant dans une simple alternative entre le rural et l'urbain ou entre le lieu de départ, le lieu de retour, le milieu d'origine, le milieu d'accueil. Son espace de vie est multipolaire : les lieux de fixation, de transit, de "réémigration", de réinvestissements économique ou symbolique le composent. Au-delà des migrations se dirigeant des pays du Sud vers ceux plus industrialisés de l'Europe du Nord, se développent en substitution ou en interaction d'autres orientations géographiques des flux, orientés notamment Sud-Sud.

Par exemple, les populations ouest-africaines (burkinabé, maliennes, sénégalaises) peuvent intégrer dans leur itinéraire migratoire, avant ou après un passage en France, une étape en Côte d'Ivoire ou au Gabon, ou encore en Italie, au gré des conjonctures politiques et économiques. L'installation dans la région parisienne constitue donc une séquence migratoire plus ou moins durable qui est à replacer dans un ensemble plus large et qui prendra sens en fonction de cet ensemble. Cette approche sous l'angle de l'interrelation, de la connexion, renvoie à la notion de système, seule capable de rendre visible la pluralité et la complexité des mondes du migrant et d'élargir les limites d'une population ou d'un espace trop souvent cernés à partir de catégorisations juridiques, formelles ou duales. Par ailleurs, ces systèmes migratoires s'appuient sur des réseaux. Ce terme implique les notions d'unités sociales, de leur reproduction et de leur changement : des lieux sont reliés entre eux par des personnes socialement liées (parenté, ethnie, voisinage, religion, ou bien plusieurs de ces liens) en fonction de stratégies d'ordres divers, mais d'abord d'ordre économique, qui se déroulent simultanément en ces divers lieux et qui sont donc interdépendantes.

Circulation migratoire et stratégies professionnelles

La circulation intense à laquelle procèdent ces ressortissants africains relève moins d'une volonté de territorialiser leurs initiatives que de la nécessité de multiplier et d'élargir leurs réseaux de compétence pour échapper aux sanctions prises à leur encontre et pour minimiser les risques économiques. Cet usage polyvalent des territoires contribue inévitablement à une recomposition des mobilités sociales. Il s'agira

¹ R. Cabanes est sociologue ORSTOM, et responsable de ce programme ; S. Bredeloup est sociologue ORSTOM, dans l'UR 55.

d'étudier les effets de cette circulation accrue sur le choix des activités professionnelles ici et là-bas. En effet, depuis le début des années 1980, les immigrés sénégalais et maliens ont ajouté à la France, leur destination traditionnelle, un nouveau pays : l'Italie. Et les Burkinabé se dirigent aujourd'hui moins massivement vers la Côte d'Ivoire et sont aussi tentés par l'Europe : Italie, Allemagne, Belgique, France.

En situation de migration externe clandestine, les Africains, regroupés ou non en communautés ethniques ou religieuses, optent pour le commerce et l'agriculture. Cette décision relève rarement d'un choix délibéré, le début de leur parcours migratoire et professionnel s'inscrivant le plus souvent dans un réseau qui préconstruit le choix des acteurs. Ne retrouve-t-on pas ces logiques d'intégration dans le secteur d'économie souterraine chez les Burkinabé travailleurs agricoles saisonniers dans le sud italien et chez les Sénégalais s'improvisant vendeurs ambulants sur les marchés en France, en Italie ?

D'autre part, pourquoi telle communauté plutôt que telle autre profite des opportunités offertes à un moment donné par la société d'accueil et occupe une vacance de l'espace économique ou une niche abandonnée par une population d'immigration plus ancienne ou autochtone ?

Si le dynamisme économique que génère le commerce a longtemps été passé sous silence, aujourd'hui ces petits entrepreneurs ont acquis une certaine visibilité et il importe de mieux comprendre ce que recouvrent leurs activités et leur flexibilité proverbiale. Le terme générique de "commerçant" renvoie à des réalités différentes : vendeur ambulant, tablier sur le marché, boutiquier, trafiquant, directeur de société d'import-export, autant de "statuts" occupés à l'étranger par les ressortissants africains et qu'il conviendra d'éclairer.

A l'inverse, les différentes sanctions prises par les Etats à l'encontre des étrangers ne conduisent-elles pas ces derniers à intensifier leur circulation ou à régulariser leur situation notamment en intégrant le secteur de l'industrie et des services ? Cet accès au travail salarié qui signifie installation moins provisoire et au moins en continu perturbe-t-il l'organisation des communautés et des systèmes migratoires dans le contexte nouveau de rareté du travail ?

Quels lieux réinvestissent les migrants dans leur pays ? Rejoignent-ils leur milieu d'origine ou optent-ils pour des lieux-carrefours plus stratégiques ? Quelles activités économiques y développent-ils ? Envisagent-ils le retour comme une retraite ? Ou bien mettent-ils en valeur les savoirs-faire professionnels acquis en cours de migration, que cette valorisation relève de la seule initiative individuelle ou qu'elle ait été appuyée par des acteurs institutionnels, politiques ou économiques ? Le retour des uns freine-t-il le départ des autres ou réoriente-t-il leurs itinéraires migratoires ou professionnels ? Toutes ces pratiques professionnelles ne contribuent-elles pas à modifier profondément les formes de circulation migratoires ?

MÉTHODOLOGIE

Plutôt que de rechercher la représentativité, l'équipe optera pour la coalition de méthodes et la diversification des approches. En croisant celles initiées au Nord et au Sud, cette recherche tient compte de la totalité de la trajectoire du migrant et de la manière dont elle s'enchevêtre à d'autres pour constituer de véritables systèmes migratoires pouvant déborder les zones de départ et d'arrivée. La migration est donc abordée à travers le prisme de biographies rétrospectives permettant de mettre en regard les itinéraires migratoires, familiaux et professionnels des acteurs. Ces récits seront resitués dans des collectifs (familles, lignages, villages) et complétés par un travail anthropologique d'observation participante pour déceler les transformations sociales à l'oeuvre et les processus en construction.

Deux régions de départ d'une ancienne immigration vers le Nord (depuis les années 1950) qui se perpétue jusqu'à nos jours seront plus particulièrement étudiées : l'ouest oranais (Algérie) et la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal). Enfin, on étudiera une région de départ (Burkina-Faso) migrant traditionnellement au Sud (Côte d'Ivoire) et qui s'oriente maintenant vers le Nord (France, Italie). Les enquêtes seront réalisées au niveau de plusieurs villages, dans les ensembles résidentiels de banlieue correspondant à ces villages, et dans tous les lieux où ces réseaux migratoires ont constitué des antennes.

Un groupe de réflexion travaillant sur la base d'entretiens collectifs et de l'observation des groupes de commerçants s'interroge sur les effets de la migration internationale sur les recompositions professionnelles et sociales africaines. Une observation menée au Nord permettrait d'approfondir la réflexion et de comparer les situations en fonction de la présence (France, Italie) ou l'absence (Côte d'Ivoire) d'une politique sur l'immigration.

L'équipe de recherche ORSTOM a initié à la fin de 1991 un programme de recherches sur les migrations internationales ouest-africaines. Cette réflexion, envisagée à partir du Sud (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal) avec des partenaires du Sud (IFAN, UERD, Université du Bénin), doit permettre de mieux comprendre les processus migratoires à l'oeuvre en Afrique en ces périodes de turbulence et d'identifier les redistributions spatiales et recompositions sociales qu'ils génèrent. Cette recherche permettrait d'approfondir les liaisons entre migrations Sud-Sud et les migrations Sud-Nord par l'étude simultanée de chacun des espaces migratoires.

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA DÉMOCRATIE ET LES ALÉAS DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE. TRANSITIONS RÉELLES, FORMELLES ET RUPTURES.

Pierre TRINCAZ¹

HISTORIQUE DU PROJET

I - L'appel d'offres "Démocratisation et Développement" du Ministère de la Recherche.

Ce programme s'inspire de l'orientation de recherche lancée par l'appel d'offres, que j'ai animé au Ministère de la Recherche, intitulé "Démocratisation et Développement". Un Comité Scientifique, chargé de préparer cette recherche, avait élaboré une réflexion précisant les enjeux, les objectifs, le champ et les critères de sélection de cet appel d'offres.

Les enjeux :

Depuis les années 1980, notamment depuis la fin de cette décennie, la revendication de la démocratie s'est intensifiée dans les pays du Sud, sous la double pression des mutations économiques internationales et de la crise du système communiste. Cette revendication démocratique modifie d'ores et déjà les relations entre pays du Sud et du Nord, et soulève dans des termes apparemment nouveaux la problématique de la croissance. Elle repose en particulier la question de l'Etat, des institutions, des formes de participation et de gestion populaire qui peuvent favoriser le développement global des sociétés du Sud.

Les objectifs :

Cet appel d'offres visait :

- 1 - à encourager un travail scientifique approfondi sur un sujet important souvent abordé mais de façon superficielle.
- 2 - à mobiliser les équipes de recherche du Nord sur le thème de la démocratisation, en les incitant à s'associer entre elles et avec les équipes des Pays en Développement.

Le champ :

Cette conjoncture idéologique et politique conduit peut-être à reformuler un certain nombre de questions plus ou moins anciennes. Parmi celles-ci, on peut citer :

- les transformations induites par les opportunités et contraintes externes sur les modes traditionnels d'organisation et de participation.

¹ Sociologue ORSTOM.

- l'élargissement de l'horizon social des acteurs à l'espace mondial et les déphasages nés des intégrations différenciées aux différents réseaux internationaux.
- les mutations des formes autochtones de démocratie et de représentation politique.
- les conséquences sociales et politiques de l'émergence de nouvelles couches d'entrepreneurs privés.
- l'éventuel accroissement du rôle des associations non gouvernementales.
- la nature et l'activité des vecteurs et des relais locaux de l'idéologie démocratique.
- les formes spécifiques de l'évolution des pays du Sud anciennement considérés comme communistes.

Les critères de sélection :

Une attention particulière devait être réservée aux projets de nature pluridisciplinaire, présentant des associations entre chercheurs du Nord et du Sud et induisant des coopérations. Il était fortement souhaité que ces projets, tout en visant la vérification ou l'infirmité d'hypothèses générales, reposent sur des études de terrain.

Suite à cet appel de candidatures, trente-six réponses et propositions de recherche, sous forme de déclarations d'intention, ont été formulées. Onze projets ont été acceptés par le Comité Scientifique et, parmi ceux-ci, cinq concernent l'Afrique :

- Démocratisation de l'Etat et Représentation de la Démocratie en Afrique du Sud, Burkina, Burundi, Congo, Nigeria, Sénégal, Ghana. (Projet présenté par le CEAN. de Bordeaux).
- Émergence d'une participation démocratique des populations locales à la gestion de leurs ressources naturelles. Exemple du Bénin. (Projet présenté par le CIRAD).
- ONG et démocratie associative au Burkina Faso. (Projet présenté par l'ORSTOM).
- Réformes démocratiques - Nouvelles politiques - Afrique Australe. (Projet présenté par le CNRS).
- Quelles démocraties pour quel développement ? Acteurs et territoires. Iles et archipels lusophones d'Afrique. (Projet présenté par l'Université de Rouen).

Les équipes, mentionnées ci-dessus, dont les projets ont été retenus, sont en fait des équipes leaders autour desquelles se regroupent des associations de partenaires du Nord et Sud.

Ces recherches incitées par le Ministère de la Recherche se terminent et les rapports de synthèse vont être publiés. Je compte les utiliser comme base de départ de ce programme, pour effectuer une analyse comparative des différents résultats suivant les pays et l'orientation propre à chaque

programme. A partir de cette analyse, il s'agira de découvrir les champs scientifiques laissés dans l'ombre et, de là, établir de nouvelles pistes de recherche.

Il est d'ailleurs prévu un colloque de restitution de la recherche entre les différentes équipes qui ont travaillé sur ces projets, de même qu'un rapport de synthèse générale suite à ce colloque pour valoriser les travaux encouragés par le Ministère de la Recherche.

II - La mission confiée par la Direction de l'ORSTOM.

Ce programme répond également à la demande, que m'a faite la Direction Générale de l'ORSTOM à mon retour du MRE, d'une mission de réflexion et de suivi de l'évolution socio-politique de l'Afrique, en liaison avec la politique de l'Institut et les nouveaux modes de présence et d'intervention scientifique sur le continent africain.

Cette réflexion doit porter sur une meilleure insertion dans les structures scientifiques nationales et régionales, le maintien ou l'évolution des centres ORSTOM et des bases scientifiques vers un partenariat réel, sur une nouvelle politique de coopération, présence et collaboration avec les pays africains anglophones, évolution de l'Afrique du Sud suite aux changements post-électorales, et réponses aux demandes de formation et d'échanges scientifiques...

Il m'est apparu de façon de plus en plus évidente que la réponse à cette mission, fort complexe malgré les apparences, ne pouvait être donnée qu'en liaison avec une équipe scientifique insérée dans une structure de recherche, et non dans une réflexion solitaire. D'où l'élaboration d'un projet scientifique qui prenne en compte les questions soulevées dans cette mission.

PROBLÉMATIQUE ET FONDEMENT THÉORIQUE

La démocratisation des Etats Africains a donné lieu à une abondante littérature qui va des travaux théoriques publiés sur la "Démocratie de type africain" durant deux décennies, de 1960 à 1980, jusqu'aux études de cas plus concrètes de la période des "transitions" qui s'est ouverte à la fin des années 1980.

Il n'est pas nécessaire de reproduire ici l'abondante bibliographie qui s'y rapporte. Mais de nombreux auteurs ont souligné que "c'est en Afrique que l'émergence de l'aspiration à de nouvelles formes de pouvoir est la plus rapide et la plus forte, probablement parce que les échecs du développement y sont plus profonds qu'ailleurs" (Christian Comélieu : "La lettre du Forum de Delphes" juillet 1994).

Le rapprochement entre les deux concepts de démocratie et de développement a été parfois considéré comme une récupération

idéologique. Pourtant, une prise de conscience croissante des exigences du développement réel des peuples, de sa dimension collective et donc politique et des choix de société qu'il implique, s'est imposée sous forme de revendication démocratique.

Les formes, qu'elle prend au niveau des Représentations Sociales en Afrique, ont-elles des répercussions sur les processus de démocratisation, si présents dans les discours ?

Cette question constitue notre problématique, encore convient-il de préciser le concept sociologique de Représentations Sociales et d'en approfondir les bases théoriques, avant d'en voir l'application à la démocratie.

La notion de Représentations Sociales -redéfinie par Serge Moscovici en 1961, puis reprise par de nombreux chercheurs, notamment ceux ayant collaboré à l'ouvrage collectif sous la direction de Denise Jodelet "Les Représentations Sociales" (Paris PUF 1989) — est "un phénomène complexe d'une richesse phénoménales".

On y repère des éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images, stéréotypes...

"Mais ces éléments sont toujours organisés sous l'espèce d'un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité. Et c'est cette totalité signifiante qui, en rapport avec l'action, se trouve au centre de l'investigation scientifique". (Jodelet).

Moscovici a bien montré qu'il existe une certaine catégorie de personnes qui ont pour métier de fabriquer les représentations sociales : ce sont ceux qui se consacrent à la diffusion des connaissances.

En ce qui concerne le concept de démocratie, il est évident que les politiciens, politologues et spécialistes des médias... possèdent une autorité certaine pour générer des représentations auxquelles les individus, qui les reçoivent et communiquent entre eux, vont faire subir obligatoirement des modifications.

En devenant représentations populaires, elles vont concourir à instaurer un univers consensuel. Partager une représentation sociale, c'est affirmer un lien social, une identité. "Nous nous sentons effectivement interpellés", précise Moscovici, "quand quelque chose ou quelqu'un ne se conforme plus à nos représentations".

Toute représentations sociale s'élabore dans un contexte particulier : historique, géographique, démographique, économique, politique, social, religieux..., et s'appuie sur un langage, des valeurs, des idéologies. En tant que forme de connaissance socialement élaborée, elle apparaît comme un savoir tenu pour vrai ; se référant à des valeurs, il est également tenu pour bon.

Par ailleurs, expressive et constructive du social, la représentation "consiste non seulement en un moyen de connaissance, mais en un instrument d'action". Le sujet va donc faire découler sa pratique de ses représentations sociales.

Ainsi, les Représentations Sociales de la Démocratie en Afrique devraient interférer dans le processus même de la démocratisation, et c'est bien là l'hypothèse qu'il conviendra de vérifier sur le terrain.

CHOIX DES TERRAINS DE RECHERCHE

Comme il est précisé dans le titre même du projet, ce programme concerne les pays du Continent Africain. Tous n'en sont pas au même stade.

Il semble que, dans certains pays, on assiste à des transitions réelles vers plus de démocratie - élections, fonctionnement légal des institutions, respect des Droits de l'Homme, des Droits de l'information...

Dans d'autres pays, ces "transitions démocratiques" paraissent purement formelles - maintien en place des mêmes autorités politiques, absence de respect des Droits de l'Homme, présence de prisonniers politiques, censure de la presse...

Dans d'autres pays encore, on assiste à des ruptures du consensus social et de l'état de droit pouvant aller jusqu'à de véritables guerres civiles, à des affrontements et des massacres ethniques...

Il conviendra de tenter une typologie suivant ces trois catégories et de choisir au moins trois pays représentatifs de chacune.

Dans un premier temps, nous envisageons de travailler au Sénégal, considéré comme un des pays d'Afrique où les droits de la démocratie sont les plus respectés. Mais cette image demeure-t-elle à l'épreuve des événements de Casamance ?

Le Togo semble bien correspondre à un pays "du deuxième type", à la transition démocratique formelle.

Pour les pays en rupture de démocratisation, le Rwanda, où j'ai travaillé durant trois ans, s'impose dans cette étude, par le génocide et la guerre civile dont les origines et les conséquences se doivent d'être approfondies.

PERSPECTIVES A MOYEN ET LONG TERMES

Dans un premier temps, cette étude représente un programme personnel, situé dans une équipe de recherche du Département SUD. Les premiers travaux d'approfondissement bibliographique ont déjà été réalisé pour une bonne part.

L'analyse et la synthèse des résultats des recherches, faisant suite à l'appel d'offres du MRE, va pouvoir commencer et livrer des matériaux intéressants qui pourront recentrer les premières études de terrain.

A moyen terme, j'espère très vite nouer des collaborations à l'intérieur du Département SUD et au sein de l'ORSTOM, mais aussi avec des chercheurs et des équipes extérieures (CEAN, CERI, EHESS, Universités...) et également en partenariat avec des chercheurs des pays concernés.

Un tel projet, même s'il apparaît d'abord relever de l'anthropologie politique, a, en fait, une vocation pluridisciplinaire. La collaboration de chercheurs en sciences politiques, en économie, en sociologie, en géographie comme en histoire, devra se réaliser très vite pour aboutir à des résultats intéressants.

L'AFRIQUE DU SUD EN RECONSTRUCTION :

**un exemple emblématique de trois crises mondiales
(Etat-providence ou libéralisme politique ;
plein emploi ou flexibilité ; déségrégation ou exclusion).**

Jean COPANS¹

L'Afrique du Sud a toujours été classée, tant aux plans politique, économique que culturel ou social, comme un cas particulier, une spécificité hors-norme (et hors-morale). Les divers paradigmes analytiques, et notamment ceux du néo-marxisme des années 1970 et de l'histoire sociale des années 1980, ont involontairement, et très malheureusement, conforté cet état d'esprit. Depuis trois ans, et surtout depuis les élections d'avril 1994, la société sud-africaine semble être rentrée, comme par un coup de baguette magique, dans les banalités des situations ordinaires d'une certaine périphérie (comme celle du Brésil qui fascine les chercheurs et militants sud-africains). La meilleure manière de sortir des pièges de l'exceptionnalisme ou encore du lieu commun consiste d'abord, pour les sciences sociales, politiques et économiques, à évaluer les analyses et les données disponibles. Des pans entiers de la réalité sud-africaine restent inconnus ou très mal connus, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. Et ce ne sont pas les innombrables études et expertises, dites de développement, qui paraissent depuis deux ans qui vont véritablement changer la compréhension des choses.

La première exigence, pour ceux qui veulent intégrer le cas sud-africain aux démarches et approches courantes appliquées à ce type de société, consiste à reconstruire l'ensemble des champs auxquels finalement il faut la comparer. L'anomie des problématiques "développementalistes" d'ajustement, de démocratisation, de lutte contre les exclusions ou pour un capital plutôt privé que public de la décennie 1990, offre un contraste saisissant avec les critiques et auto-critiques de la décennie 1980 (Copans, 1989). C'est pourquoi, pour ce qui nous concerne, la reconstruction de l'Afrique du Sud doit être aussi, et avant tout, une reconstruction globale du cadre analytique. Je propose comme l'indique le titre de cette note, une relecture au moyen des trois "crises" mondiales qui articulent l'ensemble des économies-mondes particulières (le Nord, l'Est, le Sud inclus, le Sud exclus)².

¹ Anthropologue à l'EHESS, associé à l'UR.

² Cette imagerie "cardinale" n'a aucun fondement théorique mais elle rappelle que l'Afrique du Sud se trouve par son histoire et sa structure au confluent de tous ces pôles.

I. Etat-providence ou libéralisme politique ?

Le modèle historique, formellement abandonné et condamné mais bien vivace dans l'héritage socio-spatial actuel, est celui de l'Etat-providence. Certes, je provoque en comparant l'apartheid aux modèles européens bien connus, mais c'est le destin tutélaire de l'Etat qui est en jeu. Les programmes de la révolution, puis de la réforme de l'ANC (**The Reconstruction and Development Program**, 1994) devaient en principe revaloriser l'aspect providence d'un Etat incapable de fonctionner sans consensus et idéologie dominante partagée. Mais le passage aux et par les élections a introduit la logique perverse du libéralisme politique, de la négociation des rapports de force extra-électoraux et de la redistribution des avantages du pouvoir. Il y a là un élargissement considérable des assises des pouvoirs (nationaux, régionaux) et donc la création de nouvelles catégories politiques. Ce processus n'est pas fondamentalement différent de celui des autres démocratisations africaines sinon est-européennes.

C'est donc la question politique des rapports entre catégorie sociales et appareils d'Etat, entre représentations et institutions, bref la problématique même de la démocratie et du contrat social qui se trouve posée dans toute sa transparence, ou pour être plus honnête, dans toute son opacité. Les transformations sociales et économiques, les questions de l'emploi, de la réorganisation du travail, de l'aménagement spatial ("ville"¹ — campagne), du progrès social et culturel en général (éducation, santé, structures familiales, etc ...) dépendent toutes des éventuelles nouvelles logiques politiques. De nombreux analystes, y compris moi-même, ont évoqué le spectre d'un néo-colonialisme comme si la situation des années soixante-soixante dix était pire que celle des vingt dernières années dont le caractère néo-colonial (du moins dans le cas sud-africain) paraît bien discutable.

C'est toute la logique de l'Etat, des questions classiques de l'autonomie relative ou de l'instrumentalisation², qui reviennent sur le devant de la scène.

La réflexion sud-africaine et internationale est bien schématique sur ce point : l'abandon d'un marxisme reconsidéré comme schématique, l'impossibilité pour l'histoire sociale de produire une histoire sociale du politique, l'inexistence de fait d'une véritable anthropologie sociale de la modernité³ sont autant de programmes de recherche, de demandes, ou de besoins de coopérations internationales, à mettre sur pied.

¹ Les townships et les "squatter-camps" sont-ils urbains ?

² Le retour au classicisme des questions du pouvoir d'Etat, des classes sociales, des idéologies dominantes, du mouvement social est difficile, du moins dans le contexte français entièrement obnubilé depuis dix ans par le micro-sociologisme et le (travail) social, y compris à propos du Tiers Monde.

³ Cette critique a déjà été initiée par certains universitaires ou chercheurs sud-africains. Je ne puis citer ici, par manque de place, une bibliographie très sommaire, mais symboliquement significative. D'où l'importance d'un dialogue avec des observateurs extérieurs "éclairés" mais non "despotiques" !

La vie politique démocratique est à construire. Mais la faiblesse des travaux occidentaux et africains sur les phénomènes des démocratisations africaines bien plus anciennes et moins brutales ne facilite pas la tâche tant des militants que des observateurs qui ne savent pas comment construire un objet atypique, en un sens inexistant qui ne deviendrait pas par ailleurs un piège ou un slogan idéologique (qu'est-ce que la participation populaire et démocratique à la reconstruction sociale du pays ?).

II. Plein emploi ou flexibilité ?

L'apartheid était en un sens la preuve d'un Etat riche, et par conséquent d'une économie prospère, se permettant le luxe d'une surexploitation. Toutefois le refus de considérer les travailleurs africains comme des membres à part entière d'unités domestiques, de communautés sociales aux besoins propres a fini par briser le ressort même de cette surexploitation, à savoir la migration de travailleurs célibataires et la reproduction soi-disant autonome des sociétés de départ (et de retour). L'apartheid n'a pas véritablement articulé les modes de production, pour évoquer un langage théorique quelque peu oublié, et lorsque l'économie politique de la ségrégation a fonctionné au mieux, elle n'a pas eu les moyens de recomposer les communautés sociales indépendamment de la structure économique dominante. Bref les alternatives économiques sont limitées et les lois de la crise mondiale (productivité et compétitivité) s'appliquent d'autant plus brutalement que la logique de l'apartheid d'une part et la "protection" provisoire et partielle du boycott de l'autre ont disparu d'un coup.

La modernisation de l'économie minière a commencé mais reste à savoir si l'industrie manufacturière va suivre ou au contraire se contenter de rester une industrie par substitution. La question semble déjà posée pour le secteur automobile (importations) ou d'armement (exportations).

La modernisation signifie accroissement du chômage et la recherche d'une plus grande flexibilité dans un système singulièrement relâché mais encore bien marqué par la réglementation administrative et le contrôle salarial. Certes qui dit modernisation dit formation professionnelle et redéfinition des compétences mais les niveaux de départ sont très grossiers : cette démarche peut être très couteuse et promouvoir un mouvement de mobilité sociale incompatible avec une stabilisation ouvrière. Et sur ce point les syndicats et notamment la COSATU, ont leur mot à dire.

Le blocage de l'apartheid, le non-développement économique des bantoustans et des homelands, le boycott, l'accroissement démographique ont créé une situation où une personne sur deux de la population active serait au chômage ; et où la structure sociale et familiale pousse de plus en plus les femmes sur le marché du travail. Car les demandes sociales sont

fortes et le succès de l'ANC aux élections n'a pu que les conforter. Mais il n'est pas évident de pouvoir les satisfaire et pas seulement par manque de ressources financières. Il serait erroné d'opposer le réalisme de la compétitivité régionale et internationale au dogmatisme de la réforme sociale, de l'amélioration de l'emploi et des revenus du travail. Le développement autonome, et déjà ancien, des secteurs qualifiés d'informel constitue une forme fondamentale de la flexibilisation. Par ailleurs, les politiques régionales vont susciter des concurrences nouvelles et peut-être de nouvelles migrations de travail. Enfin, la question foncière et agraire n'est pas réglée et l'on peut très bien imaginer un réformisme "musclé" de 'rebantoustanisation' de fait.

Bref, le travail et son contrôle, sa qualification, sa valeur restent au centre du dispositif politique. Il est l'objet d'un grand nombre de demandes contradictoires mais ce que l'apartheid cachait éclate aujourd'hui au grand jour, à savoir la diversification objective et dynamique des marchés du travail et la constitution de groupes de travailleurs aux intérêts divergents et contradictoires¹. La politique, au sens large, de cette situation est présente dans l'esprit de tous les responsables.

III. Déségrégation ou exclusion ?

L'Etat, le travail et maintenant la structure sociale. La société sud-africaine est plurielle, du fait même de l'histoire de la ségrégation.

Les mobilisations politiques, les idéologies du mouvement social n'ont jamais véritablement créé l'illusion d'un unanimisme nationaliste ou national. C'est pourquoi le modèle sud-africain nouveau se doit de concilier, par nécessité politique, toute une série de dynamiques sociales, culturelles, résidentielles, religieuses, familiales qui se sont construites, depuis parfois longtemps, autant de niches protégeant de la coercition et de la ségrégation. La déségrégation n'est pas seulement une réalité de l'Etat et du travail, c'est avant tout une démarche de recomposition sociologique et anthropologique. Mais qui seront les acteurs de cette recomposition ? quels en seront les lieux ? quels en seront enfin les représentations et les idéaux ?

C'est peut-être sur ce point que l'ignorance est la plus forte : la recherche blanche a su parler de l'Etat et des rapports de production, des appareils et des espaces. Elle n'a pas su pénétrer dans la substance même des sociétés sud-africaines, y compris blanches. Se pose alors avec acuité la question de la recherche sociale africaine ou de couleur. Nous avons une longue expérience en la matière des préjugés sociaux de la recherche institutionnelle et de la démagogie simpliste des activistes de la recherche-action. L'exclusion par l'apartheid est une chose, l'exclusion

¹ J'inclus sous le terme de travailleurs tous ceux et celles qui participent de la reproduction sociale élargie, que leur force de travail soit rémunérée ou non, "marchande" ou "politique".

par le réformisme social en est une autre. Tous les bailleurs de fonds ont leur stratégie et leur expérience en cette matière, ne serait-ce que les politiques d'accompagnement social (ou de dimension sociale) des P.A.S.

La conjonction entre le développementalisme inhérent à tout projet socio-économique, la reconnaissance de cette dimension sociale et la nécessité de remplacer les contrôles répressifs de l'apartheid par des contrôles "consensuels" et "démocratiques" assignent un rôle essentiel à cette domestication de l'exclusion. Celle-ci peut passer par la rénovation de l'ethnicité, par la mobilité rapide d'une nouvelle élite noire issue non seulement de la petite bourgeoisie, mais aussi du monde du travail. Les réactions xénophobes à la présence des marchands ou travailleurs étrangers anticipent peut-être des dynamiques de super-exclusion capables de neutraliser les exclusions nationales. C'est à ce niveau que les questions de l'éducation et de la formation, des langues nationales et de la culture au sens large, des modèles d'aménagement de la vie quotidienne (services sociaux, transports, urbanisme) vont être posées et provisoirement résolues.

Il est certain que l'apartheid a défini physiquement un certain genre de relations sociales et que leurs logiques ne peuvent disparaître. Au contraire, libérées des contraintes de la répression et de la clandestinité, la corruption et la désorganisation familiale risquent de mobiliser indûment les maigres ressources de la réforme. Police, justice, armée, culture de la violence occupent déjà les médias et l'opinion publique. La boucle est bouclée et l'histoire profonde de la ségrégation reprend ses droits, une ségrégation sociale d'autant plus forte que c'est un langage partagé et commun qui "rassemble" les nouveaux gouvernants et les gouvernés.

A vérifier alors si la dynamique de "l'indépendance" et des élections contribue au maintien ou au contraire déstabilise cette nouvelle forme de la trinité Etat-Travail-Patrie.

Références

J. COPANS, 1989 "Du vin de palme nouveau dans de vieilles calebasses ? A propos de l'Etat, des marchés, des paysans et des luttes populaires en Afrique noire", Genève-Afrique, vol XXVII, n° 1, pp 7-44.

J. COPANS, 1994 " Afrique du Sud : de la réforme politique à la réforme sociale", Utopie critique, 3, juin-août, pp 7-14.